7278

Palat XXXIV
39 (1

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES.

583320

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'hiſtoire de LOUIS *XIV & de* LOUIS *XV,*

COMPOSÉS ſur les pièces originales recueillies par ADRIEN-MAURICE, duc de NOAILLES, maréchal de France & miniſtre d'état.

Par M. l'abbé MILLOT, *des académies de Lyon & de Nanci.*

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Libraire-Imprimeur de la Reine, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXVII.

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

QUEL que puiſſe être le jugement du public ſur la forme de cet ouvrage, le fond en eſt trop précieux pour ne pas l'intéreſſer. Ce ne ſont point des mémoires particuliers, tiſſus d'anecdotes ſuſpectes ou de faits peu importans: c'eſt l'expoſition, fidellement circonſtanciée, d'une partie des grands événemens que les règnes de LOUIS XIV & de LOUIS XV offrent à l'hiſtoire. On y trouvera les cauſes & les effets dévoilés ſans artifice; les penſées & les diſcours des acteurs qui ont brillé ſur la ſcène; les vues & les maxi-

mes des rois, des miniſtres, des généraux; les intrigues de cour & les ſecrets de politique; les conſeils de la prudence, les erreurs des gouvernemens; en un mot, ce que renferme de plus curieux une infinité de pièces originales, dont la collection forme ſeule une bibliothèque.

L'homme illuſtre qui a pris ſoin de les raſſembler, mériteroit à ce titre la reconnoiſſance des citoyens, quand même il n'auroit pas ſignalé ſon zèle dans les premières places du royaume. Il nous a ouvert une ſource d'inſtruction, où depuis le plus haut rang juſques au plus médiocre, chacun puiſera des connoiſſances, jointes aux plaiſirs d'une louable curio-

ſité. Pour qu'on en puiſſe juger d'un coup-d'œil, je vais tracer l'eſquiſſe des trois parties de cet ouvrage.

Quoique la première doive paroître ſtérile en comparaiſon des deux autres, elle contient beaucoup de particularités dignes du grand jour Les préliminaires de la révocation de l'édit de Nantes; l'exécution & les ſuites de l'édit par lequel il fut révoqué; l'autorité royale s'efforçant d'anéantir une ſecte ardente & nombreuſe; de fauſſes converſions regardées comme un triomphe de la foi, & ne ſervant qu'à prouver combien la force a peu d'empire ſur les conſciences; les religionnaires bravant le pouvoir de Louis XIV; ſoulevés contre les lois rigides

qu'il leur impoſe ; excités à déſobéir par la dureté même du miniſtère ; fuyant une patrie délicieuſe dont on ſemble leur faire une priſon ; & ne reſpirant que haine ou que fanatiſme, dès que l'on ceſſe de les traiter en citoyens ; un vertueux commandant qui exécute ces rigueurs fatales, mais qui tâche de les adoucir par eſprit de religion comme par ſentiment d'humanité ; qui enſuite, chargé de la guerre contre l'Eſpagne, (commiſſion plus digne de ſon zèle) ſe fait redouter en Catalogne, malgré la foibleſſe & la misère de ſes troupes ; qui gagne une bataille, ſuivie de la priſe de Girone, où tant de généraux avoient échoué ; qui ajoute à cette

onquête trois autres places im-
ortantes, ſans pouvoir néan-
oins contenter la cour; preſſé
ar le roi d'exécuter une entre-
riſe impoſſible; oppoſant la rai-
on à des ordres imprudens &
angereux; prêt à courir tous les
aſards, ſi l'on s'obſtine; mais
riomphant enfin des préjugés par
a force de l'évidence: telle eſt en
ros la matière de cette partie des
émoires que je préſente au pu-
lic. Elle concerne ſpécialement
e premier maréchal de NOAILLES,
ANNE-JULES, père de celui qu'on
a vu joindre les travaux du mi-
iſtère à ceux du généralat; mais
lle roule ſur des objets qui ne
euvent être indifférens pour la
nation.

Dans la ſeconde partie, unique peut être en ſon genre, il s'agit de l'établiſſement d'un prince françois ſur le trône d'Eſpagne. Le duc d'Anjou (Philippe V) y eſt appelé par le teſtament du dernier monarque, & par le vœu de la nation eſpagnole, languiſſante depuis Philippe II ſous des maîtres peu dignes de la gouverner. Mais que de difficultés à vaincre! que de traverſes & de périls! Des ennemis puiſſans, implacables, étonnés d'abord d'un événement ſi prodigieux, ſe préparent à réunir leurs efforts contre la maiſon de France, pour lui enlever un héritage qui, en excitant leur envie, ranime leurs inquiétudes politiques. Louis XIV n'eſt déjà plus ce

t'il étoit : les années ont affoibli
; reſſorts de ſon génie & de ſon
ne ; ſes grands miniſtres, ſes grands
néraux ont diſparu ; l'intrigue lui
nd des piéges, & ſa confiance
t lui-même, à meſure qu'il ap-
oche du tombeau, le rend peut-
re plus ſuſceptible d'illuſions ;
. vertu honorée à la cour eſt,
our ainſi dire, d'un caractère doux
: paiſible, moins propre à ren-
erſer les obſtacles au dehors, qu'à
naintenir la tranquillité au-de-
lans ; on ne trouve plus ce qui
ixoit la victoire ſous ſes étendards :
es finances dépériſſent de jour en
our, & l'eſprit militaire de la
nation manque également de gui-
de & de frein ; en un mot, les

dangers s'accumulent & les reſſources tariſſent.

D'autre part, c'eſt un jeune prince ſans expérience ; plein de bonté & de juſtice, mais peu capable d'application ; naturellement courageux, mais foible s'il n'eſt excité fortement ; timide dans ſes diſcours, ſcrupuleux dans ſa piété, indécis dans ſa conduite ; qui va gouverner ce vaſte empire dont les bornes embraſſent les deux mondes, & dont l'exceſſive étendue eſt devenue un principe de deſtruction. Avec les tréſors du Pérou, l'Eſpagne n'a point d'argent ; avec tant de pays fertiles, elle manque de laboureurs & de ſoldats. Encore fière des noms de Ferdinand & d'Iſabelle, de Char-

les-quint, de Philippe II, de ſes fameux politiques, elle n'a qu'un ſquelette de gouvernement. Et cependant tous ſes états ſont menacés d'une invaſion prochaine.

Les deux monarchies doivent agir de concert pour ſe défendre: il faut qu'un même eſprit les anime & les dirige, que Louis ſoit l'ame des opérations, que ſes efforts ſoient ſecondés, & que l'Eſpagne ſuive les mouvemens de la France. Mais comment établir cette harmonie entre des couronnes ſi long-tems rivales, entre des peuples ſi différens de caractère, ſi diviſés par l'antipathie & par une animoſité toujours renaiſſante? L'Eſpagnol eſt grave, lent, circonſpect, attaché à ſes coutumes,

ferme dans ſes opinions, prévenu contre celles des étrangers, plus capable de diſſimuler ſes ſentimens que de ployer ſon naturel, mou & pareſſeux par habitude, mais jaloux de l'autorité, délicat ſur l'honneur, brave dans le péril, & n'ayant beſoin que de travail & d'occaſions pour recouvrer ſon ancienne gloire. Le François, vif, léger, confiant, glorieux de la puiſſance & de la renommée de ſon monarque; vain de cette fleur d'eſprit & d'urbanité, qui n'eſt ſouvent qu'une parure; plus porté à ſaiſir les ridicules & à cenſurer les défauts des autres peuples, qu'à reconnoître ce qu'ils ont d'eſtimable; jugeant d'ordinaire avec précipitation, agiſſant de même,

: s'impatientant des obſtacles uand il ne peut les franchir d'a-ord ; le François, dis-je, même ar ſes talens & ſes aimables qua-ités, riſque de bleſſer l'amour-ropre de cette nation altière, ue l'intérêt commun oblige de ménager d'autant plus, qu'elle doit levenir pour jamais une nation mie de la France.

C'eſt à quoi tendent les vues le Louis XIV. Le duc d'Harcourt, habile ambaſſadeur, ſemble avoir applani toutes les voies à la con-corde. Malheureuſement ſes tra-vaux ſont interrompus par la ma-ladie. Philippe V ſe trouve preſ-que ſans conſeil. Un François de ſa cour, * dominé par l'imagina-

* Le marquis de Louville.

tion, ſe mêlant de tout, ſoit par zèle, ſoit par intrigue, correſpondant ſecret de Torci, commence à décrier les Eſpagnols, & à flatter le miniſtère de France d'idées chimériques, en l'excitant à gouverner l'Eſpagne avec empire, comme s'il ſuffiſoit pour cela de le vouloir. Les affaires languiſſent, les cabales ſe forment, les mécontentemens ſe multiplient; de petites choſes deviennent graves par les effets; des mots ou le ſilence même aigriſſent les cœurs; Louis trouve de l'oppoſition à ſes vues les plus utiles; & il ſent à chaque pas combien l'agrandiſſement de ſa race eſt un fardeau accablant pour ſa perſonne & pour ſon royaume.

Aux périls du dehors ſe joignent es diſcordes inteſtines, qui les ugmentent ſans ceſſe. Tandis que es jalouſies nationales ſont en ermentation, les François ſe di-iſent & ſe brouillent à la cour nême de Madrid, & jettent le ;ouvernement dans un chaos de ›erpléxités. La jeune reine, d'un nérite fort au-deſſus de ſon âge, lirigée par la princeſſe des Urſins, ı maintenu l'ordre pendant l'expé-lition de Philippe en Italie. Arrive ıvec le monarque un ambaſſadeur le France, hautain, prévenu, violent, implacable s'il eſt cour-roucé *. Il ſe croit offenſé par la princeſſe; il l'accuſe, il éclate; il s'attire la haine du roi, celle

* Le cardinal d'Eſtrées.

de la reine, maîtreſſe de l'eſprit du roi. Les intrigans prennent parti; les brouilleries s'enveniment juſqu'au plus étrange ſcandale; toutes les affaires deviennent le jouet des paſſions. Que fera Louis XIV? Il ne peut voir de ſi loin qu'à travers mille nuages, ni juger que ſur des rapports contradictoires. Il croit devoir ſoutenir ſon miniſtre: il ne fait par-là que redoubler & les embarras & les troubles. Le rappel de l'ambaſſadeur, celui de l'abbé d'Eſtrées, ſon neveu, qui a pris ſa place, celui de la princeſſe des Urſins, qui s'eſt rendue néceſſaire; les nouveaux incidens nés de ces premières intrigues; les variations fréquentes du cabinet de Verſail-

les; les changemens de ſcène & d'intérêts à Madrid; tout agrave les difficultés & entraîne aux infortunes.

Déjà les ennemis ſont en Eſpagne; l'eſprit de rebellion eſt répandu dans quelques provinces; la Catalogne, l'Aragon reconnoiſſent l'archiduc; Louis ſe laſſe d'une guerre malheureuſe, & voudroit acheter la paix par les plus grands ſacrifices. Mais Philippe, contraint deux fois de quitter ſa capitale, perſiſte à vouloir répandre juſqu'à la dernière goutte de ſon ſang, plutôt que de renoncer à ſa couronne; la reine eſt inébranlable dans les revers; la princeſſe des Urſins les anime l'un & l'autre; enfin la fidélité caſtillane ſupplée aux ſecours que la France ne fournit plus.

Tout ſeroit perdu cependant, ſi le duc de Vendôme n'alloit conduire les Eſpagnols, qui manquent de généraux comme de miniſtres; ſi le duc de Noailles ne ranimoit les eſpérances de Louis XIV, & ne faiſoit ſentir la néceſſité de ſoutenir la guerre d'Eſpagne, puiſqu'il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir la paix; ſi ces deux illuſtres François, unis par l'amitié & par le zèle, n'agiſſoient chacun de leur côté avec une égale vigueur; & ſi la conquête de Girone n'affermiſſoit les trophées de Villaviciosa.

Ce mélange ſingulier d'intrigues de cour & d'affaires politiques, de traits qui peignent les mœurs & de faits qui intéreſſent les cou-

ronnes ; de brouilleries, tantôt ſourdes, tantôt éclatantes ; de manèges ténébreux & de grands événemens, enfin de négociations & de guerres, peut former un morceau d'hiſtoire, non-ſeulement des plus curieux, mais des plus utiles. Tout dépend de la manière de mettre en œuvre les matériaux ; & il n'y en a guère d'auſſi difficiles à manier. Ce ſont principalement de longues letttes, ſouvent oppoſées les unes aux autres, où les objets ſont préſentés ſous différentes faces, entaſſés & confondus ſans rapports ni liaiſons entre eux : l'abondance y eſt plutôt ſtérile que fructueuſe ; la vérité s'y cache dans les replis de la paſſion ou dans les contrariétés des récits ;

& après avoir beaucoup lu, on ne ſait encore que penſer. Ce ſont des vues politiques variables, quelquefois haſardées & fauſſes, dont il faut néanmoins ſuivre la trace, puiſqu'elles influent dans les affaires, & font connoître l'eſprit de ceux qui conſeillent ou qui décident. Ce ſont auſſi quelquefois, en apparence, des riens entrelacés avec les grandes choſes, mais qu'on ne peut en détacher ſans perdre une matière d'inſtruction, de même qu'on ne peut guère les inſérer dans l'hiſtoire ſans en rompre le tiſſu.

A la lecture de toutes ces pièces, j'ai ſenti & l'impoſſibilité d'être exact dans les détails hiſtoriques, ſi l'on manque de pareils ſecours,

& le danger de ſe méprendre même avec de ſi fortes autorités. Un hiſtorien qui les emploieroit ſans critique, ou qui pourroit préférer l'agréable au vrai, ſeroit toujours entre deux écueils, entre les illuſions de la crédulité & les ſéductions de l'amour-propre. S'il adopte tous les rapports de Louville ſur les Eſpagnols, il compoſera une ſatire plutôt qu'une hiſtoire. S'il raconte les brouilleries de Madrid d'après les dépêches d'ambaſſadeurs, il fera de la princeſſe des Urſins un chef de conſpiration contre la France, quoique rien ne fût moins conforme à ſes intérêts ni à ſes vues. S'il s'en tient au témoignage de la princeſſe, il la peindra uniquement appliquée

au ſervice des deux couronnes, quoique l'intrigue & l'ambition l'expoſaſſent à de trop juſtes reproches. S'il prend pour régle de ſes jugemens les opinions de la cour de France, il tombera dans les erreurs, où de faux rapports, la diſtance des lieux & l'embarras des affaires, la firent ſucceſſivement tomber. Enfin, s'il ne conſidère pas tous les objets d'un œil attentif & impartial, s'il donne carrière à ſon imagination, & ſe livre à l'envie de briller plutôt que d'écrire ce qui eſt, il formera une eſpèce de roman hiſtorique, très-ſéduiſant par les autorités mêmes reſpectables dont il ſera revêtu.

Pour éviter ces écueils, j'ai cru devoir me preſcrire une nouvelle

méthode, moins agréable à l'amour-propre d'un écrivain, que conforme aux lois de l'auſtère vérité, qui déſavoueroit même un Tacite, s'il oſoit la traveſtir avec art, ſous prétexte de lui donner plus de grace ou d'énergie. Cette méthode conſiſte à ſemer dans la narration, du moins en ſubſtance, les pièces d'où je tire les faits principaux. Ainſi, on entendra parler en quelque ſorte chaque perſonnage; on connoîtra ſes vues & ſes idées par ſes propres lettres; on pourra ſans peine apprécier ſes jugemens, remarquer les effets qu'ils ont produits, & juger enſuite d'après l'expérience. C'eſt le moyen de remonter à la ſource des différentes erreurs po-

litiques, d'autant plus eſſentielles à obſerver, qu'en agitant les cours, elles ébranlent & quelquefois renverſent les états. On verra comment elles ſe forment & s'accréditent, tantôt par des inſinuations trompeuſes, tantôt par une téméraire confiance, tantôt par de timides ménagemens. On les verra entraîner l'Eſpagne à une ruine preſque inévitable, & expoſer la France même aux derniers malheurs. Dès que les cabales & les diſſentions dominent, la vérité s'offuſque, les préjugés ſe fortifient, les paſſions dictent les conſeils, l'incertitude obſtrue les affaires, ou l'imprudence les précipite : le tems d'agir ſe perd à délibérer, celui de délibérer ſe perd

à agir : on fait des fautes ſans le ſavoir, on en fait de plus grandes pour réparer les premières ; égaré par un mauvais ſyſtême, on revient ſur ſes pas, & l'on s'égare en cherchant de nouvelles routes : on ſe laſſe enfin ; les chutes découragent, la préſomption ſe tourne en langueur ; & ſi la néceſſité ne ranime les efforts, les puiſſances les plus formidables ſont abattues, au point de ſubir des lois honteuſes.

Dans ce tableau de foibleſſe & d'infortunes, Louis XIV intéreſſe par l'élévation de ſes ſentimens & par la droiture de ſes intentions : il donne ſouvent les meilleurs conſeils à ſon petit-fils ; & ſes lettres

particulières feront un des plus beaux ornemens de nos mémoires. Le roi & la reine d'Eſpagne n'intéreſſent pas moins, au milieu des chagrins & des périls qui les environnent; l'un, s'élevant au-deſſus de lui-même, lorſqu'il eſt ſur le penchant de ſa ruine: l'autre, toujours auſſi admirable par ſon courage que par ſon génie. La princeſſe des Urſins, les ambaſſadeurs & les généraux françois, les miniſtres eſpagnols, les divers acteurs de tant de ſcènes compliquées, fourniſſent tous pluſieurs traits intéreſſans, tant pour la connoiſſance des hommes que pour la conduite des affaires.

Plus la matière eſt neuve, riche

&

& variée, plus je dois craindre que mon travail n'y réponde qu'imparfaitement. Il éclaircira du moins une partie conſidérable de l'hiſtoire de notre ſiècle; & peut-être donnera-t-il des notions importantes ſur l'art de ſe bien conduire dans les cours, comme ſur la politique des hommes d'état: ſi l'utilité en fait le mérite, c'eſt celui que doit ſur-tout ambitionner un écrivain. Quoi de plus propre en particulier à décrier l'eſprit d'intrigue, à en dégoûter les intrigans mêmes, que le récit des fautes énormes où il entraîna les François en Eſpagne, des chagrins & de la honte qui le ſuivirent, des maux enfin qu'il attira ſur les couronnes, après

avoir fait le ſupplice des auteurs de tant de ſcènes humiliantes ?

La troiſième partie renferme les principaux événemens du dernier règne juſqu'à la guerre malheureuſe de 1755. Elle appartient ſpécialement au ſecond maréchal de NOAILLES, puiſqu'il y figure ſans ceſſe, ou par ſes actions, ou par ſes écrits, dignes eux-mêmes pour la plupart d'être mis au nombre de ſes meilleures actions. Préſident du conſeil des finances, avant que le ſyſtême de Law ĕblouît le régent & bouleversât le royaume ; général & négociateur dans la guerre de 1733 ; miniſtre d'état, honoré de toute la confiance du roi, à la mort du cardinal de Fleuri ; commandant l'armée & dirigeant les

affaires, dans un tems critique, où de grands malheurs en préſageoient encore de plus grands ; aſſez généreux pour faire paſſer le commandement à l'illuſte Saxon, que la France comptera toujours parmi ſes Condés & ſes Turennes ; l'aidant de ſes conſeils en ami, & lui laiſſant toute la gloire des ſuccès ; ſe dévouant à tous les genres de travaux pour le bien public ; allant négocier en Eſpagne, lorſqu'il importoit de prévenir les effets d'une funeſte méſintelligence ; ne diſſimulant aucune vérité déſagréable, lorſqu'il falloit diſſiper les illuſions qui aſſiégeoient le trône ; prévoyant les ſuites des fautes du miniſtère, les annonçant au roi avec une cou-

rageuſe franchiſe, & lui indiquant les moyens d'y remédier ; ſa vie preſque entière ſe trouve liée à tout ce que la France, & même l'Europe, éprouvèrent de fameux événemens.

Homme de guerre & homme d'état, le maréchal de NOAILLES mérite d'être conſidéré ſous ces deux aſpects.

Sa réputation de général auroit été fort brillante, s'il avoit gagné la bataille de Dettingen, comme toutes ſes diſpoſitions ſembloient l'aſſurer. Il fut malheureux par la faute d'autrui ; une journée qui devoit le placer au rang des plus célèbres capitaines, l'expoſa aux jugemens défavorables du public, trop accoutumé à n'applaudir en

ce genre qu'à la victoire ; & l'on oublia tout ce qu'il avoit exécuté de glorieux, parce que la fortune avoit trompé une fois ſes eſpérances.

Il ne m'appartient pas de juger des opérations militaires. Je ſais que les vrais connoiſſeurs admirent le talent du maréchal de Noailles pour les plans de campagne ; mais qu'on lui reproche d'avoir manqué de vigueur dans l'exécution. Nul homme n'eſt ſans défauts. Quelquefois indécis à force de prévoyance, quelquefois trop vivement agité par les contradictions, ou par de juſtes ſujets d'inquiétude, il put en certaines conjonctures perdre des momens favorables : il put auſſi paroître timide

lorſqu'il n'étoit que prudent. Quoi qu'il en ſoit, depuis ſes premières campagnes juſqu'aux dernières, on verra des traits frappans d'activité & de courage, des réſolutions également promptes & heureuſes. Le ſuccès couronna partout ſes entrepriſes, excepté à Dettingen. Et là encore, quel fut l'avantage des ennemis? un champ de bataille gagné pour quelques heures, ſans aucun fruit de la victoire.

Si les détails de guerre ſont indiſpenſables dans cet ouvrage, du moins les dépêches & les relations du général me fourniſſent les matériaux de tous les récits: c'eſt par conſéquent lui-même qui atteſte les faits, qui rend compte

des vues & des manœuvres, qui donne les idées ou les documens. Avec de pareils matériaux, le ſimple homme de lettres peut ſans doute être en quelque ſorte hiſtorien militaire. Qu'il ſache diſcerner les choſes intéreſſantes pour l'avenir, de celles dont les bureaux & les nouvelliſtes ne s'occupent que pour le moment; qu'il ſache en former la chaîne, & les revêtir du ſtyle convenable, ſans avilir ni farder la vérité; qu'il y joigne les réflexions qui naiſſent du ſujet, ſi elles ont une fin utile: pourquoi ne pourroit-il pas remplir de cette manière les devoirs d'hiſtorien? Combien peu ont travaillé ſur des mémoires auſſi ſurs? combien peu ont été acteurs, ou témoins, ou

juges naturels des campagnes qu'ils racontent ?

Un avantage particulier que j'ai trouvé dans cette compoſition, c'eſt le mélange des objets politiques avec ceux de la guerre, & des choſes ſecrettes avec les opérations publiques. Par-là diſparoiſſent la ſéchereſſe & l'uniformité d'une matière naturellement ingrate; par-là elle intéreſſe les différentes claſſes de lecteurs.

En qualité d'homme d'état, le maréchal de NOAILLES mérite un rang diſtingué dans notre hiſtoire. Son adminiſtration au commencement de la régence eut pour baſe la ſageſſe & l'équité; elle tira les finances du chaos affreux où les avoit laiſſées Louis XIV; elle au-

roit probablement achevé de les rétablir, ſi un vertige inconcevable n'avoit aveuglé & le régent & la nation. Il s'oppoſa au fatal ſyſtême; il ſe dévoua pour la patrie; l'exil fut la récompenſe de ſon zèle : exil d'autant plus glorieux, que les malheurs du royaume en furent la ſuite.

Il avoit exercé en Eſpagne, fort jeune encore, ſon talent pour les négociations & les affaires; & il poſſédoit ce talent au plus haut degré. Franchiſe & prudence, activité & retenue, pénétration & ſolidité, fineſſe de tact & profondeur de génie, éloquence douce & forte, méthode préciſe & lumineuſe; cet aſſemblage lui donnoit une ſupériorité conſtante,

qui dans les conjonctures les plus critiques, fut une des principales reſſources de l'état.

Que ne fit-il pas à la mort du cardinal de Fleuri, pour exciter Louis XV aux ſoins du gouvernement, & pour lui frayer en quelque ſorte la pénible & noble carrière de la royauté, où il n'avoit marché que d'un pas timide, ſur les traces d'un principal miniſtre? Que ne produiſirent pas ſes conſeils dans les premiers tems! quels furent l'amour & le reſpect de la nation pour ſon roi! avec quels tranſports éclatèrent ces ſentimens, lorſque le voyant frappé d'une maladie mortelle (en 1744), elle ſe crut menacée elle même du plus grand de tous les malheurs!

Pendant treize années de miniſtère, le maréchal de Noailles, ſoit à l'armée, ſoit au conſeil, ſe livra ſans relâche à toute l'ardeur de ſon zèle. L'avenir ſembloit préſent aux yeux de ſa politique. On ſera étonné de lui voir prédire preſque toutes les infortunes de l'état ; on le ſera encore plus de voir qu'il en dévoiloit les cauſes, & que ces maux ne ſeroient point arrivés, s'il avoit eu autant d'influence dans les réſolutions, que de courage à dire les vérités les plus affligeantes, quand elles pouvoient être utiles. La nation ignore en grande partie ce qu'elle devoit à un miniſtre de ce caractère : elle ne pouvoit le connoître qu'après ſa mort. Il parloit par

écrit au ſouverain, qui ſouvent lui répondoit avec une entière confiance. Les écrits reſtent ; monument précieux pour notre ſiécle & pour la poſtérité, puiſque c'eſt une des meilleures leçons que puiſſent lire les hommes puiſſans, dont les conſeils ou les volontés réglent le ſort des empires.

Je ne m'arrêterai point à peindre le maréchal de Noailles comme écrivain. Les morceaux qu'on lira de lui ſeront la preuve de ſon talent. Joignant à beaucoup d'eſprit beaucoup de littérature, il mérita d'être compté au nombre de ces hommes rares qui, dans la plus haute fortune, ont cultivé par l'étude les dons de la nature, & pour qui les lettres ſont devenues

un moyen de ſervir l'humanité; j'ajouterois volontiers, un moyen d'être heureux parmi les ſoucis de la grandeur.

Qu'il me ſoit permis de dire un mot ſur les ſentimens dont je me ſuis fait une régle en compoſant cet ouvrage. J'oſe répondre de ma ſincérité, autant qu'on peut répondre de ſoi-même. Ni les noms ni les perſonnes n'ont eu d'empire ſur ma plume. Si je loue, c'eſt que les choſes me paroiſſent louables; ſi je blâme, c'eſt qu'elles me paroiſſent blâmables. Un des grands avantages de l'hiſtoire, étant d'exciter aux bonnes actions & d'éloigner des mauvaiſes, le devoir de l'hiſtorien eſt ſans doute de célébrer les unes, & de faire

ſentir la honte des autres. Je n'ai point diſſimulé ce qui pouvoit paroître déſavantageux pour le maréchal de Noailles : je ne me ſuis point aſſujetti ſervilement à ſes opinions ; & quelque modéré qu'il fût, j'ai quelquefois excuſé ceux dont il déſapprouvoit la conduite ; enfin, je puis atteſter que la flatterie, ſi j'en euſſe été capable, auroit déplu à ſes deſcendans qui m'ont honoré de leur confiance. L'amour de la vérité préſidoit à mon travail ; & où trouver des matériaux pour un ouvrage plus véridique ? Je ne crains pas de dire qu'elle ne peut offenſer perſonne : à moins qu'on n'ait la fauſſe délicateſſe d'exiger, pour l'honneur de quelques morts,

que l'hiſtoire ſupprime des faits importans ; ou la fauſſe préſomption de croire qu'ils ne ſeront jamais publiés par des écrivains audacieux, qui probablement en groſſiront les circonſtances.

La plupart des pièces citées ſe trouvent en original dans les manuſcrits de Noailles : les autres ſont des copies faites avec beaucoup de ſoin. Ces recueils, au nombre d'environ deux cents volumes *in-folio*, m'ont tous paſſé par les mains. On ne me reprochera pas du moins la prolixité ni le goût des minuties ; s'il eſt vrai que certaines particularités, qui ſurchargeroient l'*hiſtoire*, ſont ce qui rend des *mémoires* plus curieux & plus inſtructifs.

J'ai regretté de ne point trouver de matériaux ſur quelques objets eſſentiels ; mais j'ai cru ne devoir puiſer que dans une ſource, très-abondante d'ailleurs. Si j'en ai tiré des traits purement domeſtiques, pour ainſi parler, & ſans rapport à la politique ou à la guerre, ils m'ont paru dignes de curioſité, propres à peindre les hommes ; & ils ſont en trop petit nombre, pour que le titre de cet ouvrage en exigeât le ſacrifice.

Je renvoie à la fin des volumes quelques lettres ou *pièces détachées*, très-intéreſſantes, ſoit par leur objet, ſoit par leurs auteurs, & dont je n'aurois pu faire uſage ſans m'écarter de mon plan & embarraſſer les récits.

MÉMOIRES

MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'hiſtoire de LOUIS *XIV & de* LOUIS *XV.*

PREMIERE PARTIE,

Depuis l'an 1682 juſqu'à la fin du dix-ſeptième ſiécle.

LIVRE PREMIER.

POUR ne rien omettre de ce qui m'a paru digne d'intéreſſer le public, je remonte juſqu'au premier maréchal de Noailles, père du miniſtre d'état. Deux époques de ſa vie fourniſſent des matériaux à

notre hiſtoire : l'une eſt le tems de la révocation de l'édit de Nantes, l'autre eſt la guerre de 1688. Il commanda en Languedoc avec ſageſſe, au milieu des orages qu'excitoient les rigueurs de Louis XIV contre les proteſtans : il ſe diſtingua en Catalogne, à la tête de l'armée françoiſe, malgré le peu de moyens que lui donnoit le miniſtère. Ses correſpondances avec la cour contiennent pluſieurs faits inconnus juſqu'à préſent, qui méritent la curioſité des lecteurs. Une eſpèce de compilation des piéces les plus importantes, faite ſous les yeux de ſon fils, m'a facilité le travail de cette première partie.

Naiſſance d'Anne-Jules de Noailles.

ANNE-JULES DE NOAILLES naquit en 1650, au ſein des honneurs. La charge de capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps venoit d'être donnée à ſon père, Anne, comte de Noailles, lieutenant-général des armées du roi,

distingué par ses vertus & par ses services, & qui devint duc & pair en 1663. On avoit vu autrefois Antoine de Noailles, un de ses ancêtres, célèbre ambassadeur sous le règne de Henri II, recevoir, à titre de récompense, les honneurs dont les courtisans étoient alors le plus jaloux *. Dans le même tems, François de Noailles, évêque d'Acqs, frère d'Antoine, s'étoit immortalisé par des ambassades également difficiles & glorieuses, en Angleterre, en Italie, & même à Constantinople. De tels exemples domestiques excitent les ames généreuses au service de l'état, tandis que les ames communes n'y voient que des motifs de luxe ou d'orgueil.

Charge de premier capitaine des gardes-du-corps.

L'attachement du comte de Noailles pour la personne du roi, pendant les

* L'abbé de Vertot a rédigé ses *Négociations* précédées d'une introduction historique.

troubles de la Fronde, fut la principale raiſon du choix qui lui procura la charge de capitaine des gardes. Le marquis de Chandenier la poſſédoit en 1648. Des mécontentemens & des ſoupçons, trop dangereux en un tems de guerre civile, le firent diſgracier ; & c'eſt alors qu'on nomma ſon ſucceſſeur. Il eut ordre d'envoyer ſa démiſſion à un ſecrétaire d'état, dont il recevroit le rembourſement de cent quatre-vingt mille livres, que cette charge lui avoit coutées. Il refuſa, & perſiſta pluſieurs années dans ſon refus. Pour lui ôter toute eſpérance de retour, Louis XIV accorda, en 1661, la ſurvivance au comte d'Ayen, fils aîné du nouveau poſſeſſeur, âgé ſeulement de onze ans. Mazarin étoit mort depuis quelques jours, & Louis prenoit les rênes du gouvernement.

Trait particulier, rapporté par le cardinal de Retz.

On lit, dans les mémoires du cardinal de Retz, que pendant ſa priſon de Vincennes, le comte de Noailles, chargé

d'une commiſſion du roi, lui fit un diſcours *très-éloigné de ſes manières & de ſon inclination honnête & douce; car le Mazarin l'obligea*, dit-il, *à me parler en aga des janiſſaires beaucoup plus qu'en officier d'un roi très-chrétien.* On vouloit intimider le priſonnier factieux, & l'engager à ſe démettre de l'archevêché de Paris. En rendant juſtice au caractère du comte, il ſatisfait ſa propre animoſité contre un miniſtre devenu tout-puiſſant & abſolu, depuis qu'il avoit triomphé de tant de cabales.

Premières campagnes d'Anne-Jules.

Le jeune Anne-Jules, à qui ſon père avoit inſpiré ſur-tout l'amour de la vertu & une vive émulation, ſe ſignala bientôt dans la carrière des armes. Il avoit déja fait trois campagnes, en 1667. L'année ſuivante, pendant la conquête de la Franche-comté, il commanda les quatre compagnies des gardes-du-corps. Aide-de-camp du roi dans la guerre de Hollande, il donna les plus grandes

preuves de courage, & en reçut la récompenſe la plus flatteuſe. On le crut tué; Louis le regretta publiquement. Quelques années après, au ſiége de Valenciennes, il ſauva peut-être la vie au monarque, en le conjurant de s'éloigner d'un lieu trop expoſé au canon : un boulet paſſa, au même inſtant que Louis changeoit de place, à l'endroit même où il s'étoit trouvé.

Il s'avance rapidement.

C'eſt ainſi que s'avançoit rapidement le comte d'Ayen. Il devint, par la démiſſion de ſon père, duc de Noailles & pair de France en 1677. Il eut, en 1678, le gouvernement du Rouſſillon & celui de Perpignan. A trente-quatre ans, il fut fait lieutenant-général. L'avantage de ſe ſignaler continuellement ſous les yeux d'un prince guerrier, toujours ſuivi de la victoire, trop ambitieux de conquêtes, mais juſte appréciateur des talens & des ſervices, devoit abréger le chemin de la fortune à un homme de

ce rang, qui ſe comportoit comme ſi la naiſſance & les dignités ne ſervoient qu'à augmenter les devoirs.

Influence de Louis XIV ſur les mœurs nationales.

Je regrette de ne trouver aucun détail ſur l'éducation qu'il avoit reçue, & ſur ſa manière de vivre dans une cour qui éblouiſſoit les yeux de toute l'Europe. On y verroit probablement les premières impreſſions que donna aux mœurs publiques le règne brillant de Louis XIV. Le caractère du monarque, ſes grandes qualités & ſes défauts, ſes goûts, ſes préjugés & ſa domination abſolue changeoient la face de la cour; la cour changeoit la capitale, & tout le royaume ſe modeloit peu-à-peu ſur les exemples, bons ou mauvais, qui frappoient les eſprits, remuoient les ames, & donnoient à la nation de nouvelles idées & des ſentimens nouveaux. Une partie des événemens tient aux mœurs: l'hiſtoire n'expliquera bien les uns, qu'en peignant les autres.

Mariage du duc de Noailles avec mademoiselle de Bournonville.

Le duc de Noailles épousa, en 1671, la fille unique d'Ambroise duc de Bournonville, gouverneur de Paris : il eut d'elle vingt & un enfans. Cette femme illustre, dont l'esprit & les vertus furent également admirés, jouit jusqu'à une extrême vieillesse de la plus haute considération. Les princes, les personnages du premier rang s'empressoient à lui écrire. Ses correspondances ne seront pas inutiles pour nos mémoires.

1682. Il est fait commandant de Languedoc dans des circonstances critiques.

Honoré de la confiance du roi, Noailles va paroître sur une scène où le zèle, la sagesse & le courage devoient se réunir ; où le succès ne pouvoit être que douloureux pour un citoyen ; où il falloit servir la religion & la couronne par des actes de rigueur, que l'esprit de l'évangile sembloit condamner, & qui enlevèrent au royaume une infinité de sujets utiles. Le commandement en chef du Languedoc lui fut confié, lorsqu'on voulut détruire le calvinisme, si

enraciné dans cette province. Le duc du Maine, fils naturel légitimé de Louis XIV, venoit d'en être nommé gouverneur. Comme il n'avoit que douze ans, on avoit beſoin d'un commandant capable de ſoutenir le poids des affaires, & d'exercer toute l'autorité royale. La conduite de Noailles dans une commiſſion ſi épineuſe juſtifia le choix du ſouverain. 1682.

« Nous avons jugé à propos, dit le » roi par ſes lettres-patentes, d'y établir (en Languedoc) une perſonne de » dignité & d'autorité, pour y commander durant trois ans, afin d'y » maintenir nos ſujets dans le devoir & » dans l'obéiſſance qui nous eſt due. Sur » quoi nous avons eſtimé ne pouvoir » faire un meilleur choix, que de vous, » pour l'entière confiance que nous prenons en votre fidélité, valeur, prudence & affection, dont, à l'exemple » de vos ancêtres qui depuis pluſieurs

Comment cette commiſſion eſt motivée.

Lettres patentes du 29 mai 1682.

1682. » ſiècles ont ſervi l'état & nos prédé-
» ceſſeurs rois, vous nous avez donné
» des preuves, tant dans les armées
» qu'auprès de notre perſonne, & en
» toutes autres occaſions qui ſe ſont
» préſentées, &c. » En conſéquence il accorde au duc de Noailles tous les honneurs & privilèges des gouverneurs de cette province.

La province y applaudit.

La joie univerſelle qu'en témoigna le Languedoc ne lui fut pas moins honorable que les lettres-patentes; car l'eſtime publique vaut encore mieux que les éloges du monarque le plus reſpecté.

Il ſe diſtingue par ſon déſintéreſſement.

Un trait de déſintéreſſement annonça d'abord les nobles inclinations du duc. Loin d'imiter ces hommes avides, toujours prêts à étendre ce qu'on appelle le droit de leur place, & ce qui n'eſt ſouvent que l'abus de leur pouvoir, il refuſa d'être logé pendant les états, ſuivant la coutume, aux frais de la ville de Montpellier. M. d'Agueſſeau, intendant

du Languedoc, digne père du célèbre chancelier, applaudit, dans une de ſes lettres, à la réſolution qu'il avoit priſe *de n'être à charge à perſonne ;* & cette réſolution ſuppoſoit la volonté d'être utile, autant qu'il ſe pourroit, à tout le monde. Le roi demanda que ſes proviſions fuſſent enregiſtrées, en ſon abſence, au parlement de Toulouſe. Le parlement y conſentit ſans peine, parce *qu'il étoit bien juſte*, écrivit le premier préſident, *que ſes ſervices fuſſent récompenſés d'une manière diſtinguée.* Le duc de Noailles ſoutint par ſa préſence l'opinion que la province avoit de lui. Sa généroſité naturelle, autant que le faſte introduit à la cour par Louis XIV, l'engageoit à repréſenter de la manière la plus ſomptueuſe. Mais ces dépenſes d'oſtentation, quelquefois utiles pour attirer le reſpect, ne ſervirent qu'à relever l'éclat des qualités ſolides qui lui méritoient l'amour & la confiance. Sage

1682.

Lettre du 14 Juillet.

Lettre du 18 juin.

Sa magnificence.

Ses qualités plus ſolides.

1682. & modéré, bienfaiſant, affable, bon avec dignité, ferme avec douceur, il réuſſit d'abord en tout ce qu'il devoit faire. *Il ſuffit*, écrivoit-il au roi, *que les ordres de Votre Majeſté ſoient connus, pour être exécutés auſſitôt.* Effectivement, les états accordèrent, par une ſeule délibération, le don gratuit qu'on leur demandoit, plus fort de deux cent mille livres que celui de l'année précédente, & un prêt de cent mille livres pour des manufactures de drap dont les fonds étoient épuiſés.

Lettre au roi, du 24 octob.

Projet d'abolir le calviniſme.

De toutes les affaires politiques, la plus épineuſe eſt d'exercer l'autorité contre une ſecte de religion établie dans un état. Louis XIV avoit réſolu d'abolir en France le calviniſme, autrefois fécond en cabales & en révoltes, alors peu remuant, & tenu en bride, non ſeulement par la puiſſance du roi, mais par l'intérêt de ſes propres ſectateurs.

Les reli- La liberté de conſcience que le fameux

édit de Nantes leur assuroit, ne laissant aucun prétexte de trouble à leur enthousiasme religieux, ils s'occupoient tranquillement des soins de la fortune; & cette tranquillité même devoit affoiblir de jour en jour les préjugés qui les séparoient de la véritable église. Au défaut de la persuasion, le seul ennui des querelles auroit tôt ou tard ramené une salutaire concorde.

1682. gionnaires plus tranquilles que jamais.

Cependant les catholiques zélés voyoient avec indignation cette différence de culte, & les calvinistes ne s'indignoient pas moins de l'intolérance des catholiques. Il s'élevoit quelquefois entre eux des disputes, où l'esprit de parti répandoit toute son aigreur. Le clergé, qui, dans l'affaire de la régale, venoit de soutenir contre le pape les prérogatives de la couronne, profita de la bienveillance du roi pour l'exciter à l'extirpation de l'hérésie. On envoya des missionnaires aux provinces méridiona-

Premiers moyens employés contre eux.

les ; on fit distribuer de l'argent aux convertis. Ces moyens ne fructifiant point assez, quoique préférables à tout autre, des ministres, trop portés au despotisme, persuadèrent à Louis XIV d'abattre par la force, au lieu de miner par la prudence, une secte que le tems & la raison pouvoient seuls faire tomber utilement. Ils ne virent point que c'étoit armer la puissance royale contre les intérêts de l'état.

1682.

On persuade au roi d'user de violence.

Déja plusieurs édits ou ordonnances effarouchoient les calvinistes, en les dépouillant de leurs privilèges. Des lois pénales, des coups d'autorité arbitraire réveilloient en eux ces idées sinistres de persécution, qui inspirent l'opiniâtreté & le fanatisme. Ils étoient deux cent cinquante mille, au moins, en Languedoc, plus unis qu'ailleurs, plus dangereux par conséquent s'ils prenoient le parti de se soulever.

Inquiétudes qu'on leur donne, très-dangereuses.

Le duc de Noailles avoit autant

Dispositions

d'humanité que de religion. Très-fidèle au roi, mais aimant le peuple; très-bon catholique, mais avec ces principes de charité & de modération que ſon frère, depuis cardinal, alors évêque de Châlons-ſur-Marne, enſeignoit & pratiquoit d'une manière édifiante; il ſe fit un devoir d'exécuter les ordres du prince, & de ménager les ſujets. 1682. du duc de Noailles.

Un arrêt du parlement de Toulouſe, rendu le 16 octobre 1682, conformément aux ordres de la cour, défendit l'exercice de la religion *prétendue réformée* dans Montpellier, & ordonna que le temple de cette ville fût démoli. On prétendoit punir par-là des contraventions aux lois précédentes. L'évêque diocéſain ayant demandé la permiſſion de changer le temple en égliſe, le marquis de Châteauneuf, ſecrétaire d'état, écrivit au duc de Noailles, pour motif de refus, *qu'il ſeroit d'un plus grand éclat de faire exécuter l'arrêt, & que cela ôteroit aux religionnaires* Arrêt pour la démolition du temple de Montpellier. Lettre du 23 Novembre.

toute eſpérance d'y rentrer. Mais ce grand éclat pouvoit bien auſſi les exciter à une révolte. 1682.

Plaintes des calviniſtes.

Tout le royaume retentit de leurs plaintes. Ils crièrent qu'on attaquoit le culte divin, qu'on violoit & les lois ſacrées & les lois civiles; ils publièrent qu'on ne rougiſſoit pas de joindre contre eux la fourberie à la violence, & que l'abjuration d'une demoiſelle Paulet, qui faiſoit beaucoup de bruit, étoit une impoſture exécrable. La demoiſelle s'étoit effectivement inſcrite en faux contre ſa ſignature, miſe au bas de cette abjuration. Elle ſe rétracta depuis; elle abjura de nouveau le calviniſme, ſans qu'une conduite ſi équivoque pût calmer ni détromper les proteſtans. Leurs miniſtres employoient, pour les animer, tout ce que le zèle de religion inſpire d'ardeur & d'éloquence. Dans ces conjonctures critiques, le duc de Noailles avoit reçu ordre de faire exécuter l'arrêt de Toulouſe. Quoi-

Abjuration taxée de faux.

qu'il y eût huit mille religionnaires à Montpellier, & qu'il n'eût point de troupes à leur oppoſer, il réuſſit par la ſageſſe, ſouvent plus efficace que la force. 1682.

Noailles exécute ſes ordres avec prudence.

D'abord il mande les miniſtres & les anciens du conſiſtoire; il les exhorte à la ſoumiſſion, écoute leurs remontrances, leur promet de les faire parvenir à la cour; mais leur déclare qu'il ne peut différer la démolition du temple que juſqu'au retour du courrier. Ils ſe retirent avec des témoignages de reſpect, mêlés aux ſignes d'une profonde douleur. Quelque tems après, arrivent deux gentilshommes, députés par les calviniſtes, pour ſolliciter l'exercice de leur religion. Les voyant très-obſtinés & capables d'échauffer les autres, le duc les retient auprès de lui. Leurs prêtres ſont mandés de nouveau, & il ne trouve plus en eux qu'indocilité & fanatiſme.

Le duc de Noailles à M. de Châteauneuf. 24 novembre.

Fanatiſme des miniſtres proteſtans.

» Vous êtes le maître de nos vies, lui

1682. » diſent-ils ; mais notre miſſion vient de » dieu, & la crainte de la mort ne nous » en fera pas ceſſer l'exercice. » Le ſeul parti à prendre étoit de les faire arrêter dans ſa maiſon.

Fermentation dans les eſprits. Cependant on vient lui annoncer que le peuple en foule eſt au temple ou aux environs, qu'ils attendent les miniſtres pour le prêche, & que les cris & le tumulte augmentent d'un moment à l'autre. Les miniſtres, de leur côté, oſent dire que ſi on empêche les aſſemblées dans le temple, ils prêcheront dans les places publiques ; que ſi on les chaſſe de la ville, ils iront dans la campagne ; enfin que la cauſe de dieu trouvera dans le royaume près de deux millions de défenſeurs. Quels diſcours auroient-ils tenus au peuple, s'ils étoient montés en chaire ? Le duc les fit conduire ſans éclat à la citadelle.

Le duc ſe fait obéir, parce qu'il Ses forces militaires conſiſtoient ſeulement en deux compagnies. Les offi-

ciers & pluſieurs ſoldats de l'une étoient calviniſtes. Il envoya néanmoins ordre au peuple de ſortir du temple, & fut obéi. Il avoit pris la ſage précaution, en faiſant ſignifier l'arrêt, d'envoyer auſſi des gardes qui empêchaſſent les catholiques d'inſulter les réformés : une inſulte de cette eſpèce ſeroit devenue probablement un ſignal de carnage. 1682. s'y prend bien.

Malgré la détention des miniſtres, le calme ſe rétablit. On ſe contenta de ſignifier un acte d'oppoſition à la démolition du temple. On préſenta pluſieurs requêtes pour obtenir l'ancienne liberté. Ces voies légales entretenoient du moins un reſte d'eſpérance. Mais Noailles ayant reçu des ordres précis du roi, aſſembla les principaux du conſiſtoire, leur ſignifia ces ordres, & les exécuta en tempérant toujours la rigueur par la ſageſſe. Le temple fut démoli le 2 décembre. Oppoſitions légales, qui ſont inutiles.

Quelques catholiques furent punis d'avoir injurié les proteſtans. Une ordon- Catholiques & proteſtans éga-

nance du même jour défendit à tout
1682. catholique de les offenſer, ſoit de bou-
lement con- che, ſoit par écrit, *& de leur faire aucun*
tenus. *déplaiſir en leurs perſonnes ni en leurs biens :* elle enjoignoit aux uns & aux autres également, & ſous les mêmes peines, de vivre en paix & en bonne intelligence : c'eſt ce que la religion même auroit dû inſpirer à tous ; c'eſt ce qui auroit prévenu l'excès des haines religieuſes, ſans vexer les conſciences. Mais la religion devenoit ſouvent un prétexte pour armer les paſſions qui la déshonorent.

Les miniſtres chaſſés de Montpellier. Il falloit rendre la liberté aux miniſtres. Le duc de Noailles attendit que le dimanche fût paſſé, de peur qu'ils ne s'attiraſſent des châtiments par les prédications qu'on les eût obligés de faire. Il leur ordonna enſuite de quitter la ville, parce que, ſelon un arrêt du conſeil, ils ne pouvoient demeurer dans les lieux où l'exercice de leur religion

étoit défendu. Le roi permit néanmoins de retenir un des plus ſages, qui reſteroit trois mois ſous prétexte de ſes affaires, pour baptiſer les enfans des calviniſtes. On penſa que le ſalut des nouveaux nés exigeoit cette condeſcendance, & l'on ſe flatta, bien légérement ſans doute, qu'au bout de trois mois les eſprits changeroient aſſez pour qu'elle devînt inutile. 1682. Pourquoi on permet à un d'eux d'y reſter.

Le parlement de Toulouſe, dont l'arrêt contre les religionnaires de Montpellier, étoit fondé, comme on l'a vu, ſur des contraventions aux nouveaux édits concernant leur religion, avoit commencé, par le même motif, des procédures ſemblables contre ceux de Montauban & de pluſieurs autres lieux. Le miniſtre écrivit au premier préſident de ſurſeoir à l'exécution. C'étoit, dit-il dans une de ſes lettres au duc de Noailles, *pour ne pas mettre trop de bois au feu à la fois.* Malgré ce ménagement politi- Ménagement politique, mais inutile, du miniſtère. M. de Chateauneuf, 7 décembre.

que, on devoit craindre un incendie
1682. conſidérable. L'exemple de Montpellier, & celui de Bergerac, qui avoit précédé dans le même genre, ſuffiſoient pour échauffer prodigieuſement un parti, toujours plus ardent lorſqu'il ſe croyoit perſécuté.

1683. En de telles circonſtances, on ne devoit guère eſpérer de converſions, quelques moyens qu'on employât pour en augmenter le nombre. Le duc, après la tenue des états, obtint aux nouveaux convertis des graces de la cour; & pluſieurs perſonnes du premier rang de la province furent gagnées par cette amorce de fortune. Le point eſſentiel, mais trop difficile, étoit de gagner ou de perſuader les paſteurs: eux ſeuls pouvoient entraîner la multitude.

Converſions par intérêt.

Un homme zélé, M. Boudon, propoſa la voie des conférences publiques, dont mille exemples démontrent le peu de fruit, joint à beaucoup d'inconvé-

Projet de conférences publiques ſur la religion.

niens. Noailles approuve le projet, en obſervant néanmoins combien on aura beſoin d'habiles gens pour ſoutenir ces conférences : ſans quoi, au lieu du bien qu'on en peut eſpérer, il n'en arriveroit que du mal. Il ajoute que la plupart des miniſtres de la ſecte, ne lui paroiſſent avoir qu'une indifférence de religion ; que cependant il faut tâcher de les gagner, & *les acheter plus qu'ils ne valent*, pour éviter le mal qu'ils ſont capables de faire.

1683.

Le duc de Noailles à M. Boudon. 17 Février.

Conſeil de gagner les miniſtres de la ſecte.

Les conférences devoient ſe tenir à Nîmes : il preſſa d'Agueſſeau de les faire ouvrir ; mais bientôt détrompé, il lui écrivit que, puiſqu'on ne trouvoit point de docteurs catholiques aſſez ſavans, pour ſoutenir la cauſe de dieu dans ces conférences, il falloit profiter du refus que les religionnaires faiſoient d'y entrer, & les rompre avec honneur, plutôt que de les tenir avec deshonneur pour la religion. Une lettre à M. Boudon dit la même choſe.

On renonce ſagement aux conférences.

1683.

Le clergé n'étoit pas tel dans la province qu'il le falloit.

Il étoit à craindre, comme le duc l'obſervoit, que ſi les calviniſtes s'apercevoient qu'on eût évité la controverſe, ils ne s'en fiſſent un trophée, & n'en conçuſſent plus d'averſion ou de mépris pour les catholiques. Le zèle de ces derniers, en général, n'étant ſoutenu dans la province ni par la ſcience ni par les mœurs du clergé, reſſembloit moins au vrai zèle qu'à l'eſprit de haine & de vengeance. Noailles ſe plaignoit amèrement de la conduite des évêques & des prêtres, qui négligeoient entièrement les moyens de converſion. Dans les Cévennes ſur-tout, ce rempart de l'héréſie, les vices du clergé méritoient les plus grands reproches. Une cathédrale, des collégiales, des cures, pluſieurs communautés, fourniſſoient à peine aux catholiques un ſermon par mois; tandis que les calviniſtes du même lieu en avoient un par jour, ſans avoir plus de deux ou trois miniſtres.

Mauvais paſteurs dans les Cévennes.

D'Agueſſeau

D'Agueſſeau ſentoit, ainſi que Noailles, l'inſuffiſance des moyens politiques, & la néceſſité de convertir au lieu d'épouvanter & de corrompre. » Il faudroit, » lui marquoit-il, que le roi écrivît aux » évêques du Languedoc. Le deſir qu'ils » auroient de plaire à S. M., les engageroit aſſurément à faire plus d'efforts » qu'ils ne font. Il ſera même bon qu'ils » ſoient perſuadés que meſſieurs les lieutenans de roi & moi, avons ordre » d'obſerver leur conduite ».

1683.

Les évêques avoient beſoin d'être excités au devoir.

Lettre du 9 mars.

Ainſi, quoique l'égliſe de France eût alors de ſavans théologiens, de grands évêques, de célèbres prédicateurs, des lumières enfin & des mœurs vraiment reſpectables, les mêmes cauſes qui avoient favoriſé le progrès des nouvelles ſectes, ſubſiſtoient encore dans la province. Et comment vaincre l'entêtement de ſectaires mieux inſtruits de leur religion, plus attachés à leur croyance & à leurs devoirs, que les catholiques dont

Grande difficulté à convertir les ſectaires.

1683. ils étoient environnés ; mépriſant les ſuperſtitions que ceux-ci préféroient ſouvent au culte divin ; mépriſant les ſubtilités triviales qui faiſoient preſque leur unique théologie ? Si Louis XIV & ſon conſeil avoient bien connu la nature de l'homme, & l'état des choſes, ils auroient pris d'autres meſures ; ils auroient prévu que la force, ſans la perſuaſion, ne feroit que renverſer des autels, en irritant le zèle des adorateurs.

Cependant il falloit les perſuader.

La force irrite leur enthouſiaſme.

On en vit bientôt les effets dans le Languedoc. Pluſieurs miniſtres enthouſiaſtes, bravant les ordres du roi, aſſemblèrent le peuple, prêcherent ſur la perſécution, ſe comparèrent à la primitive égliſe, annoncèrent la couronne du martyre, pour inſpirer la réſiſtance. Les attroupemens d'hommes armés devinrent fréquens & conſidérables. Tantôt c'étoient les religionnaires qui cherchoient à ſe faire craindre, en ſe montrant réſolus de ſe défendre ; tantôt des

Attroupemens.

M. d'Agueſſeau au duc de Noailles. 4 mai.

bandits de toute eſpèce, qui profitoient du déſordre pour exercer leurs brigandages. Une maréchauſſée très-peu nombreuſe ne pouvoit contenir les ſéditieux & les brigans. D'Agueſſeau repréſentoit la néceſſité d'envoyer des troupes. Noailles écrivoit qu'il avoit prévu le mal, qu'il en avoit ſouvent parlé, qu'il avoit propoſé les remèdes & inſiſté là-deſſus. Il ſentoit avec douleur qu'on devoit devenir ſévère, même par principe d'humanité. En puniſſant les coupables, dit-il dans une lettre à l'intendant, *on empêchera mille autres de le devenir.* Ce n'étoit plus le tems d'obſerver qu'il n'y auroit preſque point eu de coupables, ſi la cour avoit agi différemment.

1683.

Fatale néceſſité d'envoyer des troupes.

Quelques nouveaux arrêts du conſeil, tendans à éloigner les miniſtres, augmenterent la fermentation. Elle étoit ſingulièrement dangereuſe à Nîmes, ville conſidérable, dont le conſiſtoire jouiſ-

La fermentation devient dangereuſe à Nîmes.

1783. soit d'une sorte de prééminence ; où les religionnaires devoient être dès-lors plus obstinés ; où le peuple avoit un privilège de chasse, qui entretenoit l'exercice des armes à feu ; où presque tous les artisans avoient été soldats ; où enfin il arrivoit continuellement de ces montagnards des Cévennes, également féroces & fanatiques, attirés, soit par le besoin de subsistance, soit par le zèle ou la politique de secte. Une émotion populaire, toute récente, y auroit eu des suites funestes, sans une grosse pluie qui dissipa les mutins.

Mémoire de M. d'Agueſſeau. 18 juil.

Faux zèle de plusieurs catholiques.

Il faut avouer que les catholiques ne se conduisoient pas de manière à calmer ces cœurs inquiets & ulcérés. Des ecclésiastiques se montrèrent si emportés dans le Vivarais, qu'on fut obligé d'écrire aux principaux gentilshommes du pays pour qu'ils réprimassent leur faux zèle, & cherchassent en secret les moyens de servir la religion & le roi. Un démêlé

entre les marchands de Nîmes fournit ſurtout de juſtes ſujets de plainte, & mit à découvert les paſſions qui prennent ſi adroitement le maſque de la piété. 1683.

Il s'étoit établi dans cette ville une manufacture de taffetas & d'autres petites étoffes de ſoie, dont le commerce, ſelon l'eſtimation commune, montoit, en 1683, à plus de deux millions par an; commerce d'autant plus précieux, que les ſoies du pays y étant ſeules employées, tout le profit en étoit pour le royaume. On le devoit à l'induſtrie des religionnaires, plus riches, plus intelligens, plus accrédités au dedans & au dehors que les marchands catholiques. Ceux-ci, jaloux de leurs ſuccès, projetèrent de leur enlever cet avantage: comme ſi l'héréſie devoit exclure de la poſſeſſion même du travail & des talens. Manufacture de Nîmes, objet de jalouſie pour les catholiques.

Pour arriver à leur but, ſans paroître Ils veulent

1683. y tendre, ils firent d'abord un projet de réglemens, assez modérés, mais dont ils prévoyoient que les conséquences nuiroient aux calvinistes. Tout se réduisoit à établir une forme de maîtrise pour les manufactures de soie, & certaines précautions pour la facture des étoffes ; le tout sans frais & sans beaucoup de gêne. Les calvinistes s'y prêtèrent, tant le piège étoit déguisé. Les marchands de Paris & de Lyon, consultés sur ce projet, ne l'approuvèrent point, & proposèrent les réglemens de Lyon, bien plus rigoureux : ils craignoient que si ceux de Nîmes l'étoient moins, une partie de leurs manufactures n'y fût transplantée.

établir des réglemens contraires aux calvinistes.

Comme les réglemens de Lyon excluoient les religionnaires de la manufacture & du commerce des soies, les catholiques de Nîmes saisirent avec joie une ouverture si favorable à leurs intérêts. On corrigea les articles d'après

Ils les trompent.

ce modèle ; on les publia, revêtus d'un arrêt du conſeil & de lettres-patentes, ſans que les marchands calviniſtes euſſent été avertis du changement. 1683.

Ils ſe recrièrent bientôt ; non ſur le point délicat de la religion, qu'ils n'oſoient toucher, quoiqu'ils y fuſſent très-ſenſibles ; mais ſur le tort fait au commerce, dont l'ame eſt la liberté, & que la liberté ſeule avoit rendu floriſſant à Nîmes. Ils demandèrent la caſſation du réglement ; les catholiques en pourſuivirent opiniâtrément l'exécution. Ces entraves, jointes aux droits que les fermiers-généraux levoient depuis peu à la foire de Beaucaire, causèrent une grande diminution des manufactures. Les religionnaires alors refusèrent de l'ouvrage à une foule d'ouvriers catholiques. Il en étoit venu d'Avignon pluſieurs familles, qu'on y vit retourner, & que le vice-légat fut charmé d'y recevoir. Le roi, brouillé avec le pape,

Le commerce en ſouffre beaucoup.

Ouvriers utiles qui retournent à Avignon.

1683. sembloit faire ce que le pape auroit sollicité de son amitié en d'autres tems.

Sage avis de M. d'Agueſſeau.

Enfin le ministère se douta qu'il avoit pu se tromper. On accorda aux calvinistes un arrêt de renvoi par devant l'intendant de la province, pour donner son avis sur cette affaire. L'avis du sage d'Agueſſeau fut qu'on ne pouvoit trop s'appliquer à maintenir, & même à augmenter le commerce de Nîmes; que la prudence demandoit qu'au moins on en tolérât la continuation entre les mains des religionnaires, qui seuls avoient l'argent, le crédit, les habitudes, les correspondances, & la conduite néceſſaire pour le soutenir; que les catholiques se repaiſſoient de vaines espérances, en s'imaginant pouvoir s'établir sur les ruines des marchands huguenots; qu'enfin, quand même quelques-uns pourroient profiter de ce débris, l'avantage de quelques particuliers ne devoit pas balancer la perte que souffriroit le pu-

blic. On devoit, ſelon lui, ménager les religionnaires dans un point, preſque auſſi ſenſible pour eux que leur religion : la conſervation de l'un les conſoleroit en partie de l'autre. 1683.

« Il eſt bon de leur faire connoître, » ajoutoit-il, que ſa Majeſté n'en veut » qu'à leur religion, & qu'elle con- » ſerve toujours, pour eux, les ſenti- » mens d'une bonté paternelle : ils en » ſeront plus diſpoſés à renoncer à cette » religion, pour embraſſer la catholi- » que ». Cependant il conſeilloit, non d'abroger le réglement, mais d'en ordonner la ſurſéance, de manière qu'ils euſſent toujours quelque ſujet de craindre qu'on ne levât cette ſurſéance, en cas qu'ils en abuſaſſent, & qu'ils ne vouluſſent pas employer les ouvriers catholiques, auſſi bien que ceux de leur ſecte

Moyen qu'il propoſe de contenir les marchands huguenots.

Le duc de Noailles, ſentant combien les raiſons de l'intendant étoient ſolide, les fit valoir à la cour, ſollicita

Noailles fait prendre le bon parti.

vement, & obtint la ſurſéance deſirée.
1683. En la refuſant, on eût mis le comble au déſeſpoir des calviniſtes de Nîmes. Leur temple venoit d'être démoli ; un deuil univerſel les avoit tenus enfermés dans leurs maiſons, ſéparés de tout catholique, ſuſpendant le commerce, le travail même des manufactures. Du déſeſpoir à la révolte, il n'y a ſouvent qu'un pas pour le peuple ; & le gouvernement y penſoit trop peu.

Symptômes de rebellion. Tout annonçoit ailleurs une prochaine rebellion. Les miniſtres devenoient plus hardis & plus inſolens : la défenſe de prêcher dans un lieu ſuffiſoit pour les y attirer. Marchant toujours avec une eſcorte, pouvant, d'un coup de ſifflet, aſſembler cinq ou ſix cents hommes, ils ne craignoient point la vigilance de l'intendant, qui étoit ſans forces pour exécuter les ordres du roi. Le Dauphiné s'agitoit comme le Languedoc, & le 29 juillet, une aſſemblée nombreuſe

de Chalençon, où les consistoires des deux provinces envoyèrent leurs députés, prit des résolutions violentes, loin de se soumettre, ainsi qu'on l'avoit espéré, à l'autorité royale. Quelques gentilshommes favorisoient ces mouvemens, se montroient déjà les chefs des séditieux. 1683.

Le ministère s'endormoit sur le danger.

Il est inconcevable que le ministère de Louis XIV, agravant tous les jours sur les religionnaires le poids du despotisme, n'eût daigné prendre aucune précaution contre leur révolte. Le duc de Noailles écrivit à d'Aguesseau. Lettre du 4 août.

« J'avois prévu dès cet hiver, & dit » plusieurs fois tout ce qui est arrivé: » je n'ai cessé de le représenter: j'en » parle à tous momens: on ne me ré- » pond rien; & on est toujours occupé » ici à de plus grandes choses, qui em- » pêchent qu'on ait attention à d'autres, » qui ne sont pas considérées aussi im- » portantes qu'elles le sont en effet ».

C'est qu'on avoit exagéré au monar- On avoit

1683. que l'étendue de ſa puiſſance. On lui avoit perſuadé que ſa volonté abſolue pouvoit s'exercer en matière de religion, comme en tout le reſte, ſans trouver d'autres obſtacles qu'un vain bruit de murmures, qui ſe diſſiperoit bientôt. On l'avoit trompé, on s'étoit trompé ſoi-même : il en coûtoit de revenir ſur ſes pas.

trompe le roi par de fauſſes idées de ſa puiſſance.

Enfin le roi envoya des troupes en Languedoc. Le duc de Noailles l'annonçant à l'intendant, par une lettre du 3 août, lui manda que deux régimens de dragons, & trois de cavalerie, étoient en marche; qu'il falloit le dire aſſez haut, afin d'intimider les religionnaires; qu'il falloit en même-tems leur faire dire que le roi les regardoit toujours comme ſes ſujets, & qu'ils éprouveroient ſa clémence quand ils ſe rendroient à leur devoir; que les états s'ouvriroient le 30 ſeptembre, & que le duc avoit ordre de ſe rendre plus tôt dans

On annonce l'arrivée des troupes.

la province pour ſoumettre à l'obéiſſance ceux qu'un zèle mal entendu de religion avoit égarés. 1683.

Commencement de révolte.

Le mal qu'on auroit pu prévenir étoit au point d'exiger de violens remèdes. Dans le Vivarais, les Cévennes & le Dauphiné, on voyoit des attroupemens d'hommes en armes, des préparatifs de guerre civile, des poſtes occupés & gardés pour la défenſe, l'alarme répandue partout, les rebelles ſe fortifiant, ſe liguant, & prêts à recevoir en ennemis les troupes du roi. Ce n'étoient guère que de miſérables payſans, d'autant plus hardis qu'ils n'avoient rien à perdre. Les habitans des villes ne remuoient point: ils paroiſſoient, en général, conſternés & ſoumis; mais ceux de Nîmes, & ſurtout de Saint-Hippolyte, fomentoient ſecrètement la révolte. Des ſommes conſidérables d'argent, qu'on diſoit envoyées de Lyon, procuroient les moyens de la ſoutenir. Les ſeules terres de Saint-For-

M. d'Agueſſeau au duc de Noailles. 8 août.

tunat & de Chalençon, appartenantes
1683. au marquis de la Tourette, avoient fourni vingt compagnies : ce gentilhomme fidèle engagea heureuſement les officiers à ſe retirer.

Les religionnaires promettent la ſoumiſſion.

Quelle que fût l'audace des religionnaires, l'approche des troupes les intimida. Ils s'aſſemblèrent de nouveau à Chalençon, mais avec le deſir d'éviter l'orage qui les menaçoit. Pluſieurs gentilshommes de leur parti, bien intentionnés, ſecondant les vues pacifiques de l'intendant, inſpirèrent à cette aſſemblée des ſentimens de ſoumiſſion. On y arrêta, le 30 août, qu'on députeroit à d'Agueſſeau, pour l'aſſurer de leur fidélité au roi. Ils étoient prêts, diſoient-ils, de verſer tout leur ſang pour ſon ſervice : s'ils avoient eu le malheur de lui déplaire dans l'exercice de leur religion, ils n'avoient rien fait que par un motif de conſcience : quant au port des armes, ils n'avoient eu en vue que de

M. d'Agueſſeau au duc de Noailles. 31 août.

mettre leurs vies, leurs biens à couvert des menaces que leur faiſoient journellement les garniſons, établies en divers endroits par les ſeigneurs catholiques : du reſte, ils demandoient humblement pardon à S. M. de ce qu'ils pouvoient avoir commis contre ſes ordres, & ſupplioient l'intendant de leur obtenir, de ſa clémence, une amniſtie générale. 1683.

On leur accorde une amniſtie.

Comme le plus grand nombre des calviniſtes, ébranlés par cet exemple ou par différens motifs, donnoient des aſſurances de ſoumiſſion ; d'Agueſſeau écrivit au duc de Noailles qu'il ſeroit à propos de leur accorder un pardon général, excepté à quelques miniſtres, & aux principaux chefs ; à condition que les aſſemblées & les attroupemens ceſſeroient, & qu'on mettroit bas les armes huit jours après la publication de l'amniſtie. Le duc penſa de même, & agit en conſéquence. Les lettres d'amniſtie furent accordées, moins douces peut-

1683.

être que les conjonctures ne le demandoient : elles excluoient du pardon les miniſtres qui avoient prêché où il n'étoit pas permis de le faire, & environ cinquante autres coupables; elles ordonnoient la démolition des temples de Chalençon, de Saint-Fortunat & du Pouſin, avec défenſe, ſous peine de la vie, de faire en ces lieux aucun exercice de la religion proteſtante. C'étoit une grace propre à ſoulever encore bien des eſprits.

mais avec beaucoup de reſtriction.

Elle ne produit pas de bons effets.

On en tira d'autant moins d'utilité, que l'approche des troupes laiſſoit aux calviniſtes moins de confiance. Leurs miniſtres, furieux de ſe voir exclus de l'amniſtie, la repréſentèrent comme un piège qu'on leur tendoit, pour les livrer aux fureurs de la ſoldateſque. Des émiſſaires, envoyés de toutes parts, ſemèrent l'alarme, & ralumèrent le feu mal éteint de la révolte. Ceux de Chalençon ne furent pas les derniers à démentir

M. d'Agueſſeau au duc de Noailles. 11 ſeptembre.

leurs assurances de soumission. Ils écrivirent en divers endroits une lettre séditieuse, qui fut interceptée, par laquelle ils annonçoient un dessein de résistance, & demandoient des secours. 1683.

Cette lettre étoit écrite de la main du ministre Homel. Le même Homel écrivit, quelques jours après, à M. de Verclose : *s'il ne faut d'autre victime que moi pour donner la paix à nos églises, je consens qu'on me livre. Vous savez que j'ai toujours donné la main à tout ce qui regarde l'autorité du roi : je serai toujours dans les mêmes dispositions.* On reconnoît-là un homme faux & souple, excitant sous-main un parti, flattant l'autre en secret, voulant passer pour un saint, & n'agissant qu'en politique intéressé.

Lettre séditieuse du ministre Homel.

Lettre du 5 septembre.

Le duc de Noailles, dont la résidence à la cour avoit été fort utile pour la province, allant tenir les états, apprit à Tournon que les religionnaires s'étoient

Noailles se voit obligé d'employer les armes.

1683. armés de nouveau, malgré l'amniſtie, & ſentit qu'il falloit abſolument les réprimer par les armes. Ses lettres au roi & au miniſtre de la guerre, le marquis de Louvois, contiennent les détails de ſa conduite : j'en tirerai ce qu'il y a d'intéreſſant.

Diſpoſitions militaires. Arrivé à Tournon, le 24 ſeptembre, il envoya le même jour deux gentilshommes calviniſtes, avertir les rebelles qu'il ne leur donnoit que juſqu'au lendemain pour profiter de la clémence royale. Le lendemain ne recevant point de nouvelles, il ſe rendit au camp, entre Charmes & Beauchâtel, ſur la rive du Rhône, accompagné de d'Agueſſeau. Il y avoit trois régimens de dragons avec trois bataillons. Les rebelles, poſtés ſur les hauteurs, faiſoient continuellement l'exercice, & tuoient des dragons juſques dans le camp. Saint-Ruth qui commandoit les troupes, gêné par un ordre précis de ne pénétrer en Vivarais que

huit jours après la publication de l'amniſtie, attendoit impatiemment le terme où il lui ſeroit permis de marcher contre eux. 1683.

Le duc monte à cheval pour aller reconnoître les paſſages des montagnes. Témoin de l'infolence de *ces canailles*, dont les pelotons groſſiſſoient rapidement, il ſe détermine avec Saint-Ruth à les attaquer le lendemain. Après quelques heures de marche, il trouve un corps de cinq à ſix cents hommes, dans un poſte très-avantageux au-deſſus de Pierregoure : il donne ſes ordres pour le combat. Quelques dragons mettent pied à terre, les amuſent par des eſcarmouches, tandis que l'infanterie ſe hâte de les envelopper. Leur défenſe fut vive : on ne pouvoit les rompre qu'en ſe mêlant. Ils ſe ſauvèrent enfin à la faveur des bois, l'infanterie n'ayant pu fermer les paſſages. Les dragons les pourſuivirent, en tuèrent un grand nom-

On attaque & diſſipe les rebelles.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 27 ſeptembre.

bre. Une douzaine de prisonniers furent
1683. pendus sur le champ, par un treizième.
Exécution des prisonniers. Des François ainsi traités ! mais le fanatisme mis en fermentation les rendoit séditieux & féroces.

Continuation de petite guerre. On arriva le soir à Chalençon, ils y avoient un château assez fort. Ils se jetèrent néanmoins dans la ville, où l'on entendoit un bruit effroyable : ils l'abandonnèrent bientôt, & s'enfuirent par des précipices pendant la nuit. Leur temple fut démoli le lendemain. Saint-Fortunat, qu'ils croyoient inaccessible, étoit leur refuge. On les y poursuivit le 28 ; on ne les y trouva plus, tant l'expédition de la veille avoit causé de terreur. Quoique sans attroupemens, ils perdirent en détail autant qu'à la journée du 27. Les troupes n'épargnoient pas ce qui se présentoit sur la route.

Fanatisme des supplicés. Le duc de Noailles peint ainsi le fanatisme de ceux qu'on fit exécuter pour l'exemple. « Ces misérables alloient au

» gibet avec une ferme assurance de » mourir martyrs, & ne demandoient » d'autre grace, sinon qu'on les fît mou- » rir promptement. Ils demandoient par- » don aux soldats; mais il n'y en eut » pas un seul qui voulût demander par- » don au roi ». On pouvoit en conclure que rien n'est plus dangereux que de violenter la conscience; puisqu'alors elle se figure l'exercice de l'autorité royale, comme une tyrannie capable d'anéantir les obligations des sujets. 1683.

Tous les prisonniers qu'on amena au duc, il les renvoya, en les chargeant de dire aux rebelles, que le roi leur pardonnoit, à condition de poser les armes, & de retourner à leur travail ordinaire. Quoique l'acte d'amnistie ordonnât de démolir le temple du Pousin, les habitans de ce lieu étant moins coupables que les autres, il crut devoir plutôt faire un exemple sur le temple de Vernoux, parce que le châtiment étoit

Conduite modérée du duc de Noailles.

1683. juſte, & qu'il en eſpéroit des converſions. Il annonce quatre-vingt ou cent converſions faites immédiatement après à Vernoux & à la Tourette : ſincères ou apparentes, elles donnoient lieu de croire qu'un bon uſage de la ſévérité pouvoit être utile.

Terribles ordres du marquis de Louvois.

Mais le fier & dur Louvois ne vouloit aucune ſorte de ménagement. Noailles reçut de lui une lettre qu'il devoit communiquer à meſſieurs de Saint-Ruth & d'Agueſſeau, par laquelle ce miniſtre blâmoit fort la patience que le premier avoit eue, contre ſa propre inclination, & d'après les avis de l'intendant, à l'égard des religionnaires attroupés en armes. L'amniſtie ne devoit point avoir lieu, diſoit-il, pour les peuples du Vivarais qui ont eu l'inſolence de continuer leur révolte, quoiqu'ils euſſent connoiſſance de la bonté du roi envers eux.

Lettre du marquis de Louvois. 1er oct.

S. M. deſire que vous ordonniez à M. de Saint-Ruth d'établir des troupes dans

tous les lieux que vous jugerez à propos ; de faire ſubſiſter leſdites troupes aux dépens du pays , de ſe ſaiſir des coupables , & de les remettre entre les mains de M. d'Agueſſeau pour leur faire leur procès ; de raſer les maiſons de ceux qui ont été tués les armes à la main , & de ceux qui ne reviendront pas chez eux après qu'il aura été publié une ordonnance ; que vous lui donniez ordre de faire raſer les dix principaux temples du Vivarais ; & en mot, de cauſer une telle déſolation dans ledit pays , que l'exemple qui s'y fera contienne les autres religionnaires , & leur apprenne combien il eſt dangereux de ſe ſoulever contre ſon roi. 1683.

Voilà en peu de mots le plan, tracé par Louvois, de cette fameuſe *dragonnade* , que les religionnaires ont oſé mettre en paralelle avec les perſécutions païennes. Le ſage Colbert, ſi oppoſé par principes à ces violences, venoit de mourir ; Louvois alloit ſuivre librement l'impulſion de ſon caractère.

C'eſt le plan de la *dragonnade.*

1683. Il ajoutoit que l'amniſtie auroit lieu à l'égard de ceux des Cévennes, pourvu qu'ils exécutaſſent les édits; & il déclaroit le port d'armes très-ſévérement défendu dans tout ce pays-là, ſoit aux calviniſtes, ſoit aux catholiques, de manière qu'ils ne puſſent même conſerver d'armes chez eux, ſous peine d'une groſſe amende.

Défenſe du port d'armes.

Ordonnance trop rigide ſur ce point. Cet article parut bien eſſentiel au duc de Noailles, puiſqu'il pouſſa la ſévérité encore plus loin. Il ordonna que ceux chez qui on trouveroit des armes, ou qui ſeroient convaincus d'en avoir caché, ſeroient condamnés aux galères, outre une amende de cent écus, dont cinquante pour le dénonciateur; & que ceux qui en auroient connoiſſance, & n'en auroient pas donné avis, ſeroient ſujets aux mêmes peines. Il eſpéroit prévenir par-là de grands déſordres; mais ſouvent les ordonnances les plus rigides ſont le moins exécutées, préciſément

ment parce qu'elles ſont trop rigides.

1683.

Demandes au lacieuſes faites au duc

En arrivant à Nîmes, le duc y trouva une députation de l'aſſemblée calviniſte des Cévennes, qui s'étoit tenue à Anduſe. Ces députés lui préſentent une requête, & lui diſent, avec une hardieſſe dont il eut lieu d'être étrangement ſurpris, qu'ils ſont chargés de s'adreſſer à lui, pour obtenir de la bonté & de la juſtice du roi une amniſtie générale; le rétabliſſement de l'exercice de leur religion dans Saint-Hippolyte, où quatre mille perſonnes en avoient beſoin; en un mot, l'exécution entière de l'édit de Nantes, avec révocation de tous les édits, déclarations & arrets du conſeil, donnés au préjudice de leurs libertés & privilèges, depuis le commencement du règne de S. M.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 2 octobre.

« Surpris de la hardieſſe, ou plutôt » de l'extravagance de ces pauvres mi- » ſérables, (ce ſont les termes de ſa » lettre à Louvois,) je n'héſitai pas un

Sa réponſe.

1683. » moment à les envoyer tous prisonniers » dans la citadelle du Saint-Esprit ; & » je leur dis que s'il y avoit des petites » maisons en Languedoc, je ne les en- » verrois pas au Saint-Esprit. »

Le consistoire de Nîmes agit prudemment.

Leur démarche étoit réellement aussi folle qu'audacieuse. Le consistoire de Nîmes le comprit bien. Des députés de Saint-Hippolyte le priant d'employer ses bons offices pour la délivrance de M. de la Vallette, chef de ces prisonniers ; on répondit sèchement qu'on n'avoit jamais pris part à leurs affaires, & qu'on ne vouloit pas y entrer pour une si mauvaise cause.

Noailles tempère tant qu'il peut les rigueurs.

Si les ordres de la cour & les progrès de la fermentation forçoient Noailles à tant de sévérité, on voit toujours en lui les sentimens qui devoient en tempérer la rigueur. Il écrit au marquis de Châteauneuf : « Je vous assure que » je n'agis pas par haine contre les » huguenots, quoique je sois convaincu

Lettre du 5 octobre.

» qu'il eſt du bien du ſervice du roi
» d'en diminuer le nombre autant qu'il
» ſera poſſible. Je ne hais que leur
» rebellion, & j'aurois en horreur en
» pareil cas les plus zélés catholiques.
» C'eſt pourquoi dans le tems que je
» vous demande la démolition de quel-
» ques temples qui ont mérité ce châ-
» timent, & la punition de quelques
» miniſtres ſéditieux, je vous repréſente
» auſſi ce que des miniſtres fidèles au
» roi ont mérité par leur bonne con-
» duite; & je vous ſollicite pour la
» conſervation de celui du Pouſin, parce
» que les habitans de ce lieu n'ont point
» manqué à leur devoir, & afin qu'il
» paroiſſe que le roi n'en veut qu'aux
» ſéditieux & aux rebelles ». L'hiſtoire aigriroit trop une ame ſenſible, ſi elle ne conſervoit pas quelques traces de vertu & de bienfaiſance parmi les malheurs ſans nombre de l'humanité.

1683.

Il ne hait que la rebellion.

Il intercède pour ceux qui le méritent.

Toujours diſpoſé à la clémence, le Il ordonne

1683. duc reçut favorablement d'autres députés de Saint-Hippolyte, qui à l'approche des dragons vinrent demander miſéricorde. Il crut leur ſoumiſſion ſincère. En conſéquence, il écrivit au comte de Teſſé de tenir les dragons dans la plus exacte diſcipline, & de traiter les habitans de cette ville comme de bons ſujets du roi.

des ménagemens.

Nouvelles preuves de projets de rebellion.

Mais on intercepta bientôt une lettre de ces religionnaires, pleine de ſentimens de rebellion. De fauſſes nouvelles, ſemées artificieuſement par leurs miniſtres, leur faiſoient croire que les troupes de Saint-Ruth avoient été taillées en pièces, cet officier tué, le duc de Noailles fort bleſſé. Ils s'en félicitoient avec des transports de joie. Tout étoit en armes chez eux. La lettre faiſoit mention de leurs exercices militaires, de leur *illuſtre capitaine*, *le ſieur Nouguier*, de leurs ſoldats, *braves*, *leſtes & bien armés*. Ils ſe diſpoſoient à

Lettre des religionnaires, du 3 octobre.

bien recevoir un corps de quatre mille hommes, qu'on prétendoit en marche pour les attaquer. 1683.

Audace des fanatiques.

Nous voulons même, disoient-ils, *leur faire l'honneur d'aller au-devant d'eux, s'il plaît à l'Eternel, avec une entière confiance que faisant la guerre pour sa gloire, nos ennemis disparoîtront devant nous, comme la fumée se perd en l'air par l'agitation des vents. Gloire à l'Eternel*, &c. Un avis de l'évêque de Montpellier confirmoit cette preuve déjà trop certaine.

Ordres donnés par le duc de Noailles.

Le duc envoya sur le champ au comte de Tessé, ordre de marcher à Saint-Hippolyte, dès le lendemain 7 octobre, & d'agir avec rigueur si les religionnaires avoient l'audace de s'opposer aux troupes du roi. Il écrivit en même-tems au juge du lieu d'annoncer, qu'on jouiroit de l'amnistie si l'on rentroit incessamment dans le devoir, sinon, que les maisons seroient rasées,

1683. les biens confiſqués, & les perſonnes punies du dernier ſupplice.

Les ſéditieux diſſipés après une fanfaronade de leur chef.

Celui qui commandoit les ſéditieux, apprenant que les troupes s'avançoient, fit dire à l'eſſé qu'on ſavoit trop bien la guerre pour reſter dans Saint-Hippolyte; qu'on alloit prendre le chemin de la montagne, qu'on eſpéroit de l'y voir, qu'on l'y attendroit avec de bonnes troupes & de bonnes armes. Cette rodomontade n'avoit rien que de ridicule. Le fanfaron s'enfuit dès qu'il aperçut les grenadiers, & que ſa troupe eut eſſuyé cinq ou ſix coups de fuſil.

Le ſoulèvement n'a pas de ſuite.

Un ſoulèvement ſi dangereux en apparence ne produiſit rien. Les plus ſenſés calviniſtes ſentoient trop bien leur foibleſſe, pour vouloir lutter contre les forces du monarque : en laiſſant agir une aveugle populace, ils étoient prêts à ſe décider ſur l'événement. Le duc reçut bientôt des députés de Saint-Hippolyte & d'autres lieux, qui l'aſſurè-

rent de leur ſoumiſſion. C'eſt tout ce qu'il demandoit, s'eſtimant heureux s'il pouvoit épargner le ſang. Il ſe contenta de faire raſer deux maiſons, l'une deſtinée aux exercices religieux de la ſecte, l'autre appartenante à un des chefs de la révolte. Les ordres du roi pour la démolition de ſix temples du Vivarais, furent enſuite exécutés. 1683.

Quoiqu'il fût impoſſible, dans les circonſtances où ſe trouvoit le royaume, que les calviniſtes, ſans chef digne de ce nom, ſans aucun ſecours conſidérable, ſous la main de Louis XIV qui faiſoit trembler l'europe entière, tentaſſent des entrepriſes que le gouvernement eût de la peine à réprimer, le Languedoc ſouffroit beaucoup des troubles qu'y occaſionnoit leur religion pourſuivie par l'autorité royale. Les brigandages & les meurtres étoient fréquens, parce qu'ils reſtoient impunis, & cette impunité venoit en grande par-

Mais les déſordres augmentoient en Languedoc.

Brigandages impunis, par la faute des gentilshommes

1683. tie des gentils-hommes, qui donnoient aſyle aux coupables dans leurs châteaux. La juſtice manquoit de forces pour les arrêter. Dès l'année précédente, le duc avoit repréſenté fortement le déſordre au miniſtère. Il inſiſta de nouveau. Il propoſa deux moyens d'y remédier, qu'on adopta. Le premier fut un arrêt du conſeil, par lequel le roi déclare que ceux qui ſeront convaincus d'avoir donné retraite aux ſcélérats ou d'en avoir empêché la recherche, ſeront privés de leurs juſtices ; & leurs maiſons ou châteaux raſés, quand il n'y auroit pas de juſtices. Le ſecond fut d'établir dans la province des prévots indépendans, qui puſſent veiller au bon ordre, ſaiſir les coupables, & les juger en dernier reſſort. Il n'étoit guère poſſible autrement de contenir les peuple dans le devoir, lorſque les troupes ſeroient éloignées.

Remèdes à ce mal.

Armes enlevées.

La tranquillité publique ſembloit exiger auſſi qu'on enlevât les armes

des huguenots. Le duc projeta cette opération : elle ſe fit par-tout avec les meſures convenables. On trouva dans Nîmes douze cents mouſquets ou fuſils, cinq cents piques ou hallebardes, un grand nombre de piſtolets & d'épées, qui furent dépoſés dans la citadelle de Montpellier. 1683. Le duc de Noailles à M. de Louvois. 7 novembre.

Rien n'avoit plus contribué au ſoulèvement des religionnaires, que les exhortations de leurs miniſtres; les uns pleins de la rage du fanatiſme, les autres allumant par intérêt l'enthouſiasme du peuple, d'autres excitant de bonne foi ce zèle religieux dont les excès ſe colorent de ſi belles apparences de vertu. Il y en avoit pluſieurs d'arrêtés. On inſtruiſit leur procès. Pluſieurs firent abjuration, quel que pût être l'événement de la procédure. D'Agueſſeau rendit compte au duc de leur ſincérité, & lui écrivit qu'ils édifioient tout le monde. En même tems un nom- Procès des miniſtres.

mé Payrols, fanatique au dernier point,
1683. réputé ſaint dans ſon parti, juſtifioit ſes folies par le *mouvement de l'eſprit de dieu*, & ſe prétendoit ſeul juge de l'inſpiration divine. On jugea qu'il importoit de l'enfermer.

Deux ſont condamnés à mort.

Les miniſtres Audoyer & Homel étoient les principaux coupables. L'exécution du premier, condamné au gibet, fut ſurſiſe. L'autre, qui avoit eu plus d'influence dans les affaires, fut condamné à être roué vif, après avoir ſubi la queſtion. Sa tête fut portée à Chalençon, pour y être expoſée en public, & ſon corps expoſé à Beauchatel, où les ſéditieux avoient occupé le paſſage du Rhône. Hoguier, autre miniſtre de la ſecte, ſe coupa la gorge en priſon avec un canif.

Miſſionnaires; gratifications aux convertis.

Au milieu de ces rigueurs, Noailles deſiroit toujours que pour abolir efficacement le calviniſme, la perſuaſion fût préférée à la violence. Il deman-

doit des hommes capables de diſſiper les erreurs. Le roi envoya enfin l'abbé Hervé avec douze miſſionnaires, pour ſuppléer en Languedoc à la diſette d'eccléſiaſtiques zélés & ſuffiſamment inſtruits. Des gratifications en argent deſtinées aux nouveaux convertis, ajoutoient du poids aux diſcours des prédicateurs : les ſommes ſe régloient ſur le nombre de ceux qui compoſoient les familles. 1683.

Ce fervent abbé eut des ſuccès aſſez rapides, dont ſon ardeur n'étoit cependant pas ſatisfaite. En demandant des fonds de gratifications pour ſes proſélytes, il ſe plaignoit de n'avoir fait en cinq jours que quarante converſions. Le duc lui répondit qu'il y avoit de l'amour-propre à ne pas ſe contenter d'un ſi beau commencement, & qu'il lui feroit remettre des fonds au plus tôt. « L'argent du roi, dit-il, me paroît » ſi bien employé à cela, que l'économie

On demande plus d'argent pour les proſélytes.

Lettre du 22 novembre.

» ſeroit pernicieuſe, puiſque ce ſont
1683. » des ſujets gagnés pour dieu & pour
» ſa majeſté ».

Converſions faites d'une façon ſinguliere.

Malgré les travaux infatigables des miſſionnaires, ſecondés par l'évêque de Nîmes ; malgré la préſence des troupes & la démolition des temples, les converſions n'étoient cependant pas auſſi fréquentes qu'on l'avoit d'abord eſpéré. D'Agueſſeau l'écrivoit au duc, & tentoit de ſon côté les moyens d'une ſage politique. Il lui apprenoit que l'évêque de Valence réuſſiſſoit mieux dans le Dauphiné ; que ce prélat ayant commencé avec peu de fruit par de bonnes raiſons, dont il étoit fort capable, en donnoit à ſes auditeurs de proportionnées à leur intelligence, *qu'on ne pouvoit entendre ſans rire, mais qui convertiſſoient ces ſortes de gens.*

Lettre au duc de Noailles.

Illuſion de quelques miſſionnaires.

On ſe trompoit ſur ce point : la religion eſt trop grave pour que des diſcours riſibles puiſſent la faire vérita-

blement triompher. Il n'en reſte bientôt que l'impreſſion du ridicule; & les gens ſimples eux-mêmes s'aperçoivent qu'on ne peut ſe convertir en riant, non plus qu'en cédant à la force ou à l'intérêt. Auſſi combien de converſions, vantées au moment de la ſcène, ont-elles diſparu avec les convertiſſeurs! 1683.

Abus dans l'adminiſtration de la province.

Pendant la tenue des états, le duc de Noailles, magnifique dans ſa dépenſe particulière, mais économe pour la province, eſſaya de réformer des abus introduits par la cupidité ou la négligence. Les états s'ouvrirent le 30 ſeptembre. Pour ce ſeul jour du mois, les députés devoient recevoir le payement du mois entier. Il y avoit pour les députés eccléſiaſtiques une paye des diocèſes: il y en avoit une autre de la province. On payoit encore un mois de grace, qui ne ſervoit qu'à augmenter la charge publique. Doubles emplois; dépenſes perdues. Noailles &

Lettre du duc de Noailles à M. d'Agueſſ. 21 août.

1683. d'Agueſſeau l'obſervoient tous deux, & penſoient comme, tout homme en place devroit penſer, que ſi l'uſage colore des abus d'adminiſtration, c'eſt un motif de plus pour que l'autorité y porte un œil vigilant.

M. d'Agueſſeau ſoutenu par le duc de Noailles.

Ces deux illuſtres perſonnages furent toujours unis, & par l'eſtime mutuelle, & par le zèle du bien public. On avoit rendu ſuſpect au roi le vertueux intendant; car le mérite peut-il manquer d'ennemis à la cour? Le Duc s'efforça de détruire l'ouvrage de la calomnie : il eut le bonheur d'y réuſſir, & de recevoir du roi même la commiſſion flatteuſe d'annoncer à d'Agueſſeau une place de conſeiller d'état.

Le duc préfère la juſtice à ſes intérêts.

Autant que Noailles étoit généreux, autant ſe montroit-il ſincère obſervateur de la juſtice, cette vertu inviolable, qui ſert de fondement à toutes les autres. Il obtint du roi la baronnie & vicomté de Caſtelnau, dans

Baronnie de Caſtelnau.

ſon gouvernement de Rouſſillon, appartenante à la couronne en vertu d'un ancien acte de Martin, roi d'Aragon au quinzième ſiécle. Son premier ſoin fut de s'aſſurer que la poſſeſſion étoit légitime. Il en écrivit à l'intendant de la province: » Ce que je vous demande » préférablement à toutes choſes, c'eſt » de bien examiner, & ſans aucun deſ- » ſein de me favoriſer, le droit du » roi ſur cette affaire; parce que je » n'en veux point, s'il y a la moindre » choſe du monde contre la juſtice & » l'équité. Examinez l'affaire avec autant » d'exactitude que ſi c'étoit un eſpa- » gnol qui fût à ma place. Je ſerai » bien aiſe de jouir de la grace de » ſa Majeſté; mais encore une fois, » je n'en veux qu'autant que la juſtice » le peut permettre ». Un courtiſan ſcrupuleux ſur les graces de la cour, n'eſt certainement pas un homme ordinaire.

1683.

Lettre à M. Trobat.

A ſon retour du Languedoc, il reçut
1684. du roi les témoignages les plus diſtin-
Témoignage des calviniſtes même en l'honneur du duc de Noailles,
gués de ſatisfaction & de bienveillance. Une choſe qui lui fait peut-être encore plus d'honneur, c'eſt qu'étant tombé dangereuſement malade, les religionnaires de la province demandèrent à dieu, comme les catholiques, le rétabliſſement de ſa ſanté. Armand de Béthune, évêque du Pui, fort attaché à ſa perſonne, en plaiſante dans une lettre au ſecrétaire du duc : « Béni ſoit » le Seigneur qui nous l'a conſervé & » rendu pour ſa gloire ! Nous le devons » ſans doute aux prières des bonnes » ames & féaux, les gens de la religion » prétendue réformée. Tous les con- » ſiſtoires ont jeûné ; tous les miniſtres » ont prié pour ſa conſervation, & » toutes les Cévennes ont rendu graces » au Seigneur de cette guériſon. Jugez » de ce qu'on a fait au Pui ».

moins ſuf- Mais ſi les nombreuſes neuvaines

que ce prélat fit dire à l'autel de la Sainte-Vierge, comme il l'écrivoit au duc, furent plus efficaces que les vœux des huguenots; il faut avouer que ces marques d'attachement de leur part, ſont une preuve plus éclatante de ſes vertus & de ſa ſageſſe. Quel autre motif auroit pu leur faire aimer ſon gouvernement, malgré les rigueurs qu'un pénible devoir avoit exigées de lui ?

1684. pect que ceux des catholiques. Lettre du 20 janv.

Cependant on continuoit de ſuivre, envers la ſecte proſcrite, le même plan de ſévérité & de deſtruction. Tandis que l'abbé Hervé & ſes miſſionnaires ſe livroient aux travaux apoſtoliques avec un ſuccès médiocre, les troupes inſpiroient toujours la crainte; on pourſuivoit des miniſtres, on démoliſſoit des temples, on défendoit les aſſemblées religieuſes, on multiplioit les entraves; & comme on avoit des preuves de l'inquiétude des ſectaires, on les inquiétoit d'autant plus, qu'on les voyoit plus

On continue cependant d'inquiéter la ſecte.

impatiens de la contrainte. Pluſieurs
1684. miniſtres réfugiés du Languedoc s'étoient trouvés à un ſynode national de Suiſſe. On y avoit réſolu de recevoir tous ceux qui ſe retireroient de France pour cauſe de religion ; & même, par un article ſecret, de députer vers les rois & les princes proteſtans, & de les prier de s'intéreſſer auprès de Louis XIV en faveur de ſes ſujets calviniſtes. De pareils mouvemens chez l'étranger, quoiqu'aſſez naturels dans les circonſtances, ne pouvoient qu'irriter la cour.

Réſolution priſe dans un ſynode de Suiſſe.

Les cahiers des états de Languedoc, préſentés au roi, ne tendoient qu'à ſapper le calviniſme par de nouveaux coups d'autorité. Ils demandoient que les temples de Nîmes, d'Uſez & de Caſtres fuſſent démolis : (un arrêt du conſeil fit aſſigner en conſéquence les ſyndics des conſiſtoires devant l'intendant, pour l'inſtruction de cette affaire). Que les miniſtres de la religion réformée fuſſent

Demandes des états de Languedoc contre les religionnaires.

rendus ambulatoires : (on régla qu'ils ne pourroient demeurer plus de trois ans dans le même endroit ; qu'ils paſſeroient enſuite à un autre éloigné au moins de vingt lieues, & qu'ils n'auroient qu'après douze ans d'intervalle, la liberté de revenir dans un poſte où ils auroient déja exercé). Que les religionnaires ne puſſent être pris pour experts : (on l'accorda). Que leurs enfans convertis auroient après la mort de leurs parens, nonobſtant toutes diſpoſitions teſtamentaires, la même part de biens qu'ils auroient eue ſi les parens étoient morts *ab inteſtat*. (On promit de faire conſidération ſur cet article, où le chancelier trouvoit beaucoup de difficultés). 1684.

En même-tems le duc de Noailles demandoit ce qu'il jugeoit le plus utile à la religion & à la province. Comme les montagnards avoient conſervé des armes, par la facilité qu'ils trouvoient

Demandes que fait le duc.

1684. à les cacher, il ſouhaitoit qu'une nouvelle ordonnance & quelque peine extraordinaire remédiaſſent au déſordre qu'on devoit craindre. Il propoſoit de rebâtir des égliſes à la place des temples démolis, & de fixer dans des lieux catholiques les miniſtres que l'on toléroit pour le baptême des enfans.

Il reconnoît le peu de ſuccès des miſſions paſſagères.

Un zèle pur lui faiſoit deſirer, ſurtout, que la vérité triomphât par des moyens dignes d'elle. L'expérience démontroit combien les converſions rapides, fruits de la terreur ou de l'avarice, étoient vaines, pour ne pas dire contraires à la fin qu'on ſe propoſoit. Les nouveaux convertis du Vivarais ne ſe montroient plus proteſtans, & ſe montroient encore moins catholiques : ils n'alloient ni à la meſſe ni au prêche ; ils n'avoient aucune religion après avoir quitté la leur. La négligence de l'évêque, l'ignorance groſſière de la plupart des curés, leur mauvaiſe conduite, (les

Le clergé du pays trop négligent, ou trop ignorant.

cures, ne rapportant qu'une cinquantaine d'écus, pouvoit-on y placer d'honnêtes gens & des gens habiles ?) tout augmentoit le mal & éloignoit le remède. Le duc proposa, en attendant mieux, d'établir en quelques endroits des prêtres de saint-Lazare, dont le bon exemple serviroit de leçon aux autres, & qui, selon leur institut, iroient prêcher de village en village : moyen qu'il jugeoit préférable à ces missions passagères, rarement aussi fructueuses qu'on l'imaginoit, & ordinairement suivies de grands désordres. 1684.

Projet de réunir les protestans aux catholiques.

Il soupiroit pour l'exécution d'un projet formé depuis long-tems, auquel plusieurs savans théologiens avoient travaillé, mais qu'on ne verra jamais réalisé sans une espèce de miracle : c'étoit de réunir les protestans à l'église catholique. Bordieu, ancien ministre de Montpellier, lui envoya un mémoire pour être présenté au roi, sur un objet si desira-

ble. Après l'avoir examiné & fait exa-
1684. miner avec ſoin, le duc reſta perſuadé que ce mémoire tendoit à rendre les catholiques huguenots, & non les huguenots catholiques. Il ne le préſenta point; mais il le communiqua au célèbre Boſſuet, l'oracle de l'égliſe de France, & le plus redoutable adverſaire des novateurs.

Le duc conſulte Boſſuet

Lettre du 31 août.

Cependant il écrivit à Bordieu, en lui adreſſant un autre projet de réunion, qu'il l'exhortoit, lui & ſes confrères, à y concourir avec un eſprit de paix & de vérité; qu'alors il ſeroit en état de faire valoir auprès du roi ſes bonnes intentions; qu'il n'oublieroit rien pour en procurer le ſuccès, & qu'il donneroit volontiers ſa vie pour un ſi grand bien. Bordieu lui envoya ſes reflexions ſur le projet & ſur les moyens de l'exécuter, & propoſa de s'en tenir aux canons par rapport aux points dont on ne pourroit convenir. Le duc conſulta Boſſuet, dont il reçut cette réponſe :

Lettre de M. Boſſuet au duc de Noailles. 1684.

Réponſe de Boſſuet. Lettre du 23 octobre.

» Je ne m'étonne pas, non plus que » vous, qu'on ait deviné une choſe ſi » groſſière touchant la propoſition de » s'en tenir aux canons. Celui qui la » fait n'eſt pas loin du royaume de » dieu : mais il faut ſavoir de lui,

» 1°. Dans quel ſiècle il ſe borne.

» 2°. S'il n'entend pas joindre aux » canons les actes que nous avons très- » entiers des conciles qui les ont faits ;

» 3°. Si, dans les canons des conci- » les, dont nous n'avons pas d'autres » actes que les canons mêmes, il n'en- » tend pas que l'on ſupplée à ce man- » quement par les auteurs de ce même » ſiècle.

» 4°. S'il croit avoir quelques bonnes » raiſons pour s'empêcher de recevoir » la doctrine établie par le commun » conſentement des pères qui ont été » dans le même tems.

1684. » 5°. S'il peut croire de bonne foi que » tout ſe trouve dans les canons, qui » conſtamment n'ont été faits que ſur » les matières incidentes & très-rare- » ment ſur les dogmes.

» Une réponſe préciſe ſur ces cinq » demandes, nous donnera le moyen » de l'éclaircir davantage pour peu qu'il » le veuille, & qu'il aime la paix autant » qu'il veut le paroître.

» Qu'il ne diſe pas que c'eſt une choſe » immenſe que d'examiner la doctrine » par le commun conſentement des » pères, qui ont vécu du tems des con- » ciles dont il prend les canons pour » juges; car on pourroit en cela lui » faire voir en moins de deux heures » des choſes plus concluantes qu'il ne » croit. Un petit extrait de cette lettre, » & des réponſes auſſi préciſes que ſont » ces demandes, nous donneront de » grandes ouvertures.

» Je ſuis à vous de tout mon cœur, » &

» & prie dieu qu'il vous conſerve, & » toute la famille ; que je reſpecte au » dernier point ». 1684.

Perſonne n'étoit plus capable que Boſſuet d'approfondir ces vaſtes matières & de les ſimplifier ; perſonne n'a plus travaillé que lui, ni avec plus de réputation, au projet de ramener les proteſtans à l'égliſe catholique ; ſon livre ſi eſtimé de *l'expoſition de la foi*, n'a pas d'autre but. Cependant, les diſputes ſe perpétuent, les gros ouvrages de controverſe ſont multipliés à l'infini, les calviniſtes ſubſiſtent au ſein du royaume en très grand nombre, même ſans y être tolérés. Adorons les deſſeins de dieu ; mais ne préſumons point qu'aucun génie par le raiſonnement, ni qu'aucun roi par l'autorité, diſſipe les préventions d'une ſecte, tant qu'elle prétendra ne ſuivre pour régle que les oracles divins, dont elle veut que tout homme ſoit l'interprète. On

Boſſuet lui-même n'a pu convain re les proteſtans.

abandonna bientôt cette idée, parce
1684. qu'on perdit l'eſpérance de réuſſir.

Projet pour la navigation du Rhône.

Le duc de Noailles, occupé des intérêts politiques du Languedoc, comme de ceux de la religion, avoit goûté un autre projet pour y rétablir la navigation du Rhône ; il s'agiſſoit d'un canal qui devoit être aſſis ſur l'extrémité des marais & aboutir à l'étang de Malguio. L'entrepreneur en vantoit l'utilité, en promettoit les plus grands avantages ; & le duc croyoit pouvoir y gagner lui-même beaucoup, s'il prenoit part à l'entrepriſe. Il envoya le mémoire à d'Agueſſeau ; le priant de lui dire ſon avis auſſi librement que ſi l'affaire ne l'intéreſſoit point, proteſtant qu'il ne vouloit y entrer qu'autant qu'elle ſeroit bonne pour le public & pour les particuliers.

Se défier des faiſeurs de projets.

D'Agueſſeau répondit d'abord que le projet lui paroiſſoit utile & important. Mais l'ayant mieux examiné, il

écrivit au duc quelques mois après, que l'exécution en ſeroit trop diſpendieuſe, & qu'il n'y avoit point de fonds réels qui puſſent y fournir. Il diſoit au ſujet de l'entrepreneur, dont la tête exaltée ſe repaiſſoit de chimères. « Les imagi- » nations ſont ſi vives, en ce point- » là, qu'il y a très-peu d'eſprits ſur la » ſolidité deſquels on puiſſe compter, » & qu'il y en a beaucoup qui croient » pouvoir faire leur cour & obtenir des » graces, à la faveur de pareilles pro- » poſitions, qu'ils ſe figurent à la fin » comme poſſibles, à force de vouloir » perſuader qu'elles ſont telles ». Cette reflexion ſi vraie étoit déciſive pour un homme qui ne cherchoit que la vérité.

1684. Lettre du 5 décembre.

Une ſeconde maladie dont le duc fut attaqué dangereuſement, l'empêcha de ſe rendre à Montpellier pour la tenue des états. D'Agueſſeau, encore plus épuiſé de fatigues, demandoit ſa re-

d'Agueſſeau quitte le Languedoc.

1684. traite de la province. C'étoit une perte dont Noailles ne pouvoit trop s'affliger. Il ne voyoit perſonne auſſi digne que M. de Lamoignon de Baſville de remplacer un intendant ſi reſpectable. Il fit tomber ſur lui le choix de la cour.

Combien il veilloit ſur la conduite de ſes ſubalternes.

Les modèles de probité ſont rares dans tous les tems : dans le nôtre, où ils ſont plus néceſſaires que jamais, un hiſtorien doit les ſaiſir avec ardeur, & les citer avec courage, pour apprendre du moins au vice à rougir. D'Agueſſeau, loin de favoriſer pour ſes amis ou ſes ſubalternes des profits honteux ſur les objets de l'adminiſtration, regardoit comme un opprobre qu'on achetât leurs ſervices : ayant eu avis d'une promeſſe de cinquante louis, faite & exécutée pour obtenir le conſulat d'Agde, il en écrivit au duc de Noailles, également oppoſé à ces indignes manœuvres ; & lui témoigna ſon deſir que le nommé ne fût point conſul juſqu'à l'éclairciſ-

ſement du fait. Aſſuré depuis qu'on lui avoit fait un faux rapport contre cet homme, il s'empreſſa de le diſculper. 1684.

On s'aperçut bien aux états de Languedoc, que la préſence du duc y eût été fort néceſſaire. Le cardinal de Bonzi, qui les préſidoit, n'avoit pas les qualités propres à inſpirer beaucoup de reſpect & de confiance. L'évêque du Pui, Béthune, ne voulut point y aller, probablement par antipathie pour ce cardinal, qu'il tourne en ridicule dans une lettre au commandant. Trois évêques ſe diſputèrent, d'une manière indécente, à qui ſeroit député des états de 1685, & en vinrent ouvertement aux injures. Une autre diſpute de même genre, moins ſcandaleuſe parce qu'elle ne s'éleva point entre gens d'égliſe, avoit produit dès le commencement un éclat fâcheux. L'autorité & la ſageſſe de Noailles auroit tout prévenu ou tout calmé.

Diſputes aux états en l'abſence du duc.

Lettre de l'évêque du Pui. 31 décembre.

1685. Son séjour dans la province, pendant les derniers mois de l'année 1685, fut une exécution perpétuelle du système de la cour pour la destruction du calvinisme. On ne vouloit plus rien ménager; on vouloit forcer les huguenots à devenir catholiques; on vouloit que la terreur décidât & multipliât les conversions. Enfin on avoit résolu d'envoyer les troupes, au lieu de missionnaires, par-tout où il restoit des partisans de l'hérésie, & de loger chez eux les soldats, jusqu'à ce que de tels hôtes les fissent obéir aux pieuses volontés du roi.

Etranges résolutions de la cour contre les religionnaires.

Le duc de Noailles, à en juger par son caractère & ses principes, désaprouvoit sans doute intérieurement cette méthode. Obligé néanmoins de la suivre, il s'efforça d'empêcher, par une discipline exacte, les désordres qu'on devoit craindre. Sa correspondance avec le marquis de Louvois, depuis le 6 jusqu'au 23 octobre, contient le journal de ses

Noailles exécute les ordres.

opérations. Il eſt quelquefois difficile d'y reconnoître le ſage chrétien, perſuadé que toute converſion forcée eſt une chimère. Mais écrivant à Louvois, pouvoit-il ne pas ſe conformer au langage de ce miniſtre ? 1685.

Il ſe laiſſe tromper par des apparences de converſion.

Toute la ſubſtance de la relation peut ſe réduire à ceci : *tel jour les ſoldats furent en tel endroit, ou en approchèrent, & les huguenots ſe convertirent.* Les détails en ſeroient ennuyeux. Je me borne à rapporter les traits qui donnent une idée de la choſe. Ce n'eſt point la cruelle *dragonade* dont les calviniſtes ont tant parlé : c'eſt une exécution rapide, dont le ſuccès apparent éblouit d'abord le duc de Noailles, homme vrai, judicieux & paſſionné pour le bien public. Il ignora peut-être en grande partie, les violences que les dragons commirent dans pluſieurs endroits.

Logemens de troupes à Nîmes, &c.

Il annonce, en débutant, la converſion des villes de Nîmes, Uzès, Alais,

Villeneuve, &c. « Les plus considérables
1685. » de Nîmes firent abjuration dans l'é-
» glise le lendemain de mon arrivée. Il
» y eut ensuite du refroidissement, mais
» les choses se remirent dans un bon
» train par quelques *logemens* que je
» fis faire chez les plus opiniâtres ».
(On lit dans une autre dépêche que deux de ces logemens furent de cent hommes chacun). Les ministres les plus considérables de la province, Cheiron & Pavolhan ou Paulhan, donnèrent l'exemple au troupeau, & se montrèrent fort zélés pour le service du roi. Il demande pour eux les mêmes avantages qu'ils tiroient du consistoire.

Attention du duc à contenir les soldats.

« Je me dispose à aller parcourir les
» Cévennes avec les sept compagnies de
» Barbezières, & j'espère qu'avant la
» fin de ce mois, il ne restera pas un
» huguenot. Ce qui vous fera plaisir,
» & qui est plus convenable à la bonté
» du roi pour ses sujets, c'est qu'il n'y a

» point eu de logement chez les reli- 1685.
» gionnaires, que par l'étape. Le mau-
» vais tems, les longues marches, &
» le peu d'habileté des conſuls de ce
» pays-ci, qui ne ſont pas accoutumés
» à recevoir des troupes, ont pu don-
» ner lieu à quelque déſordre, que j'ai
» réparé autant que j'ai pu, ayant fait
» rendre juſqu'à la moindre choſe qui
» avoit été priſe. » Il dit ailleurs : « Les
» choſes ſe paſſent avec toute la ſageſſe &
» la diſcipline poſſibles, & les troupes
» vivent comme elles marchent ſur une
» route du royaume ».

Il avoue que, ſans de bons prêtres, les converſions ſeront inutiles

Il inſiſte ſur ſes eſpérances ; il aſſure même & *répond ſur ſa tête*, qu'avant le 25 novembre, la province n'aura plus du tout de huguenots. « Je ne laiſſerai » point de vous dire qu'en toutes ces » converſions, nous n'avons rien fait » que d'inutile, ſi le roi n'oblige meſ- » ſieurs les évêques d'envoyer de bons » prêtres pour inſtruire les peuples qui

1685. » veulent être prêchés. Mais je crains » que le roi ne ſoit plus mal obéi en » cela par les prêtres, que par les reli- » gionnaires. Je ne vous dis pas cela » ſans raiſon ». Aſſurément des peuplades entières qui n'abjuroient que pour éviter des troupes, avoient grand beſoin d'inſtruction : il auroit fallu trouver le moyen d'avoir beaucoup de bons prêtres, auſſi aiſément que beaucoup de ſoldats.

Elles paroiſſent néanmoins ſe multiplier.

» Je ne ſais plus que faire des trou- » pes, écrit-il d'Alais, parce que les » lieux où je les deſtinois, ſe convertiſ- » ſent tous généralement; & cela va » ſi vîte que tout ce que peuvent faire » les troupes, eſt de coucher une nuit » dans les lieux où je les envoie ».

Ordonnance extrêmement rigoureuſe contre les fugitifs.

Cependant il étoit impoſſible que tant de milliers d'hommes, avec de forts préjugés de religion, trahiſſent également leur conſcience. Les plus fermes prenoient la fuite. L'intendant publia une

ordonnance ſévère contre ces fuyards, comme *ayant abandonné leurs maiſons, & détourné leurs meubles, pour éviter par cette déſertion affectée de loger des troupes* : outre une amende de mille livres, qu'une ordonnance du mois de ſeptembre avoit portée en pareil cas, chacun d'eux ſera contraint de payer par jour trente livres, juſqu'à ce qu'ils ſoient revenus dans leurs maiſons, & qu'ils les aient miſes en état de loger. Ordre aux conſuls de *faire exécuter la préſente ordonnance, nonobſtant oppoſition ou appellation quelconque.* Baſville étoit moins modéré que d'Agueſſeau; mais les ordres du miniſtère auroient peut-être pouſſé celui-ci au même excès de rigueur. 1685.

Le duc continuant ſa relation à Florac, le 15 octobre, écrit au miniſtre qu'il y a déja plus d'un tiers du Gévaudan de converti; qu'il mène toujours avec lui des dragons de Barbezières, Nouvelles rigueurs qu'on croit efficaces.

pour faire ſes miſſions ; que ſi le roi
1685. vouloit avoir la charité d'accorder aux convertis quelque remiſe ſur la taille, cela produiroit un bon effet : *car quoiqu'on les ait fort ménagés, à cauſe de leur prompte obéiſſance aux ordres du roi, il ne ſe peut qu'ils n'aient ſouffert.* Il avoit doublé les logemens dans l'étendue de la province ; il en avoit mis chez les gentilshommes, après les avoir ménagés juſqu'alors ; & il mande que dix-ſept des plus opiniâtres, ſeigneurs de petites villes & de gros bourgs, s'étoient convertis pendant ce tems-là.

Secrets qu'on ne peut éclaircir.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 19 octobre.

On voit par toutes ces dépêches, que le grand motif des converſions, étoit la crainte de loger des troupes. On voit dans celle du 19, qu'il attendoit toujours l'événement pour certifier le ſuccès, tandis que certaines perſonnes l'annonçoient d'avance au P. de la Chaiſe, pour *ſe faire de fête* par des relations prématurées. On y voit auſſi qu'il ſe propoſe

d'envoyer à Louvois quelque homme d'esprit, pour lui rendre compte de tout en détail, & répondre à tout ce qu'il desire savoir, & qui ne sauroit s'écrire. Ne hasardons point de conjectures, même vraisemblables, sur cette apparence de mystère : il devoit se passer bien des choses qu'on ne pouvoit écrire sans beaucoup d'inconvéniens, mais que les religionnaires ne manquèrent pas de publier en grossissant les objets. 1685.

Les Cévennes subirent le joug, comme le reste du gouvernement. Jamais intendant ni gouverneur n'y avoit paru. Ce peuple n'imaginoit pas que les troupes pussent pénétrer dans ses montagnes. Le duc s'avançant avec les troupes, toutes les communautés envoyèrent au-devant de lui des députés chargés des certificats de leur conversion, afin de prévenir les logemens qui en avoient converti tant d'autres. Les troupes pénètrent dans les Cévennes.

1685. Enfin il écrit à Louvois, après avoir reçu de lui des témoignages de la satisfaction de Louis XIV: » Les converſions » qui ont ſuivi depuis le 15 octobre, » ont été ſi générales, & avec une ſi » grande vîteſſe, que l'on n'en ſauroit » aſſez remercier dieu, ni ſonger trop » ſérieuſement aux moyens d'achever » entièrement cet ouvrage, en donnant » à ces peuples, toutes les inſtructions » dont ils ont beſoin, & qu'ils deman- » dent avec inſtance. Il eſt certain que » vous pouvez ajouter bien près d'un » tiers au moins, à l'état qui vous fut » donné des gens de la religion, du » nombre de 182,000 hommes, & » quand je vous ai demandé juſqu'au » 25 du mois prochain, pour leur en- » tière converſion, j'ai pris un terme » trop long; car je crois qu'à la fin du » mois cela ſera expédié ».

Tout réuſſit en apparence au gré de la cour.

Ces converſions militaires, ſi l'on peut parler ainſi, trop ſemblables à

Fauſſe ſuppoſition qui engageoit

celles des Saxons du tems de Charlemagne, malgré la prodigieuſe différence des mœurs, étoient fondées ſur la perſuaſion générale que Louis XIV ne ſouffriroit plus de calviniſtes dans ſon royaume, & qu'ils ne pouvoient éviter le fléau des logemens, que par une prompte abjuration. Le duc le croyoit & le faiſoit croire. Il ſe félicitoit d'un ſuccès ineſpéré, également avantageux à la religion & à l'état; il ſe perſuadoit que le tems, la lumière, l'habitude, les moyens ſurnaturels ſuppléeroient à ce qu'il y avoit évidemment de défectueux & de fragile dans ce premier changement.

1685, les proteſtans à ſe ſoumettre.

Le fameux édit par lequel fut révoqué celui de Nantes, diſſipa bientôt ſon erreur. Il contenoit onze articles.

Edit du mois d'octobre, pour révoquer celui de Nantes.

1° Révocation de tout édit & conceſſion faite en faveur des prétendus réformés: en conſéquence tous les temples ſeront inceſſamment démolis.

1685. 2° Défenſe à eux de s'aſſembler pour l'exercice de leur religion en aucun lieu ou maiſon particulière, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être.

3° Défenſe à tous ſeigneurs de faire l'exercice dans leurs maiſons & fiefs, *le tout à peine de confiſcation de corps & de biens.*

4° Ordre à tous miniſtres qui ne voudront pas embraſſer la religion catholique, de ſortir du royaume quinze jours après la publication de l'édit.

5° Les miniſtres convertis jouiront d'une penſion d'un tiers plus forte que leurs anciens appointemens, & après leur mort les femmes en jouiront de même tant qu'elles feront en viduité.

6° En cas que ces miniſtres veuillent ſe faire avocats ou prendre les degrés de docteurs en droit, ils ſeront diſpenſés des trois années d'étude preſcrites par les déclarations.

7° Toutes écoles particulières pour les

enfans de cette religion absolument défendues, & toutes les choses généralement qui peuvent marquer une concession quelconque en sa faveur. 1685.

8° Les enfans seront désormais baptisés par les curés des paroisses : ordre aux pères & mères de les envoyer à l'église à cet effet, sous peine de cinq cents livres d'amende au moins.

9° Le roi, *pour user de sa clémence* envers ceux des religionnaires qui ont abandonné le royaume, leur permet de rentrer en possession de leurs biens, s'ils reviennent dans quatre mois : sinon, les biens confisqués, en conséquence de la déclaration du 20 août.

10° Défenses itératives à tous de sortir, eux, leurs femmes & enfans hors du royaume, sous peine des galères pour les hommes, & de confiscation de corps & de bien pour les femmes.

11° Les déclarations contre les relaps seront exécutées. *Pourront au surplus les-*

1685. *dits de la religion prétendue réformée, en attendant qu'il plaiſe à dieu les éclairer comme les autres, demeurer dans les villes & lieux de notre obéiſſance, & y continuer leur commerce & jouir de leurs biens, ſans pouvoir être troublés ni empêchés, ſous prétexte de ladite religion prétendue réformée, à condition de ne point faire d'exercice, ni de s'aſſembler ſous prétexte de prière ou de culte, de quelque nature qu'il ſoit; ſous les peines cideſſus de corps & de biens.*

Difficultés & queſtions du duc de Noailles ſur cet édit.

Quelque ſévère que fût cet édit, dont on ne prévit point aſſez les conſéquences, il s'accordoit mal avec les menaces encore plus fortes, qui avoient abattu la conſtance des religionnaires. A peine le duc de Noailles l'eut-il reçu, qu'une foule de difficultés ſe préſentant à ſon eſprit, il en écrivit au marquis de Châteauneuf, & envoya le lendemain un mémoire pour être préſenté au roi. Il demande, entre au-

Lettre du 24 octobre.

tres queſtions : ſi lorſqu'un père, après avoir fait baptiſer ſon fils à l'égliſe, ne l'élèvera pas dans la religion catholique, il faudra laiſſer le fils entre ſes mains, ou l'en tirer ; & ſi on l'en tire, obliger le père à donner une penſion ? Si la clauſe de l'édit qui défend de troubler les religionnaires, doit empêcher de mettre chez eux des troupes, *la choſe du monde qui les trouble davantage* ? Si l'on peut prendre pour un exercice les prières qu'un religionnaire fera dans ſa maiſon en particulier, avec ſa famille & ſes domeſtiques : *ce qui rendra la maiſon de chaque particulier un temple ?* Le mémoire eſt curieux : je vais le copier en entier. 1685.

Mémoire pour le roi.

« L'édit du mois d'octobre 1685 » pour la révocation de celui de Nantes, » défend bien l'exercice public de la » religion prétendue réformée ; mais il

1685. » permet à ceux qui en ſont de la garder,
» pourvu qu'ils n'en faſſent pas une
» profeſſion publique. Le bruit de cette
» révocation, qui s'eſt répandu par di-
» verſes copies imprimées, a extrême-
» ment changé les diſpoſitions des peu-
» ples. Ils étoient perſuadés que le roi
» ne vouloit qu'une religion dans ſes
» états; & cette ſeule opinion, *qui avoit*
» *fait des converſions innombrables*,
» déterminoit tous les jours les plus
» opiniâtres, croyant qu'il n'y avoit
» plus d'eſpérance; de ſorte qu'en très-
» peu de tems il ne ſeroit pas reſté
» un ſeul religionnaire dans tout le
» Languedoc. Mais depuis qu'ils ont
» vu la liberté qui leur eſt accordée par
» l'édit, j'apprends qu'ils changent de
» réſolution, & préfèrent de demeurer
» dans leur religion ſans exercice, au parti
» qu'ils étoient ſur le point de prendre.

» Ceux qui ont fait abjuration *par*
» *les logemens* & pour obéir à ce qu'on

» leur faiſoit entendre de la volonté du
» roi, & qui ne ſongeoient plus qu'à 1685.
» s'inſtruire des vérités *qu'ils devoient*
» *croire*, conſternés de douleur & de
» repentir, paroiſſent regretter leur
» premier état, & ſeront autant de *re-*
» *laps dans le cœur*, qui n'iront point
» à l'égliſe, ou s'ils y ſont contraints,
» n'uſeront des ſacremens que pour
» les profaner. Il ne faut plus mettre
» en doute qu'un père de la religion
» prétendue réformée n'élèvera pas ſes
» enfans dans les ſentimens de la re-
» ligion catholique. Ils ſe trouveront
» obligés de profeſſer une *religion qu'ils*
» *déteſteront*, & privés de l'exercice
» de celle qu'ils voudroient embraſſer:
» *ce qui tend à une irréligion pire que*
» *l'héréſie* ».

« Il eſt certain que la dernière clauſe
» de l'édit, qui défend d'inquiéter les
» gens de la religion prétendue réfor-
» mée va faire un grand déſordre, en

1685. » arrêtant les converſions, ou en obli-
» geant le roi de manquer à la parole
» qu'il vient de donner par l'édit le
» plus ſolennel qu'il pût faire ».

On ſe défie des évêques du pays.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 27 octobre.

Le duc communique ces réfléxions à Louvois, par une lettre où il ajoute: » Au reſte je ſuis obligé de vous dire » pour l'intérêt de la religion & celui » du ſervice du roi, qui s'y trouve » mêlé, que ſi les fonds des miſſions » ſont donnés à meſſieurs les évêques, » & qu'on les laiſſe faire à leur fan- » taiſie, je vous réponds bien aſſuré- » ment que les choſes iront mal; & » le roi ne ſauroit mieux faire que de » charger M. de Baſville d'une inſ- » pection générale ſur ces miſſions, » & de la diſtribution des fonds à » meſure que l'on en aura beſoin. Les » miſſionnaires ne laiſſeront pas de » rendre compte pour le ſpirituel aux » évêques, dans le diocèſe deſquels ils » ſeront employés. Je crois que la même

» choſe eſt néceſſaire pour la réédifi-
» cation des égliſes »

1685.

Si ſes évêques du Languedoc avoient été, en général, auſſi vertueux que leur état l'exigeoit, peut-être auroit-on laiſſé à leur miniſtère ce qui étoit principalement de ſon reſſort, le ſoin d'éclairer, de convertir cette partie de leur troupeau qu'on appeloit *nos frères errans ;* peut-être n'auroit-on pas formé à la cour le projet inconcevable de ces converſions *par logemens*, où les ſoldats tenoient lieu d'apôtres. Un plan vicieux doit ſe détruire de ſoi-même : le duc de Noailles attribue au peu de liberté que l'édit laiſſe aux calviniſtes, un changement qui étoit une ſuite néceſſaire de la violence exercée ſur eux. Son propre mémoire démontre que leurs abjurations n'étoient, la plupart, que des parjures forcés ; qu'ils *déteſtoient* la religion dont ils feignoient d'embraſſer le culte ; & qu'en retournant à leur ſecte avec impatience, loin

Les effets prouvent qu'on avoit ſuivi un mauvais plan.

d'être *relaps dans le cœur*, ils ne feroient
1685. que rétracter ce qui leur paroiſſoit une apoſtaſie, objet de leur repentir dès le moment qu'ils l'avoient ſignée. Les dragons avoient tout fait : cet épouventail une fois éloigné, tout étoit perdu.

Il étoit prudent de ne pas obliger les proteſtans à s'expatrier.

Le miniſtère auroit été plus conſéquent, je l'avoue, s'il n'avoit laiſſé aux calviniſtes, comme le duc s'y attendoit, aucune eſpérance de vivre dans le royaume. Mais d'une part il auroit mis le comble à la rigueur, ſans avantage réel pour l'égliſe; & de l'autre, il auroit beaucoup augmenté les plaies de l'état, ſans pouvoir y appliquer de remède. On permettoit aux religionnaires de reſter, on leur défendoit ſévérement de ſortir : cependant leurs émigrations firent au royaume un mal prodigieux & irréparable. Qu'auroit-ce donc été, ſi on les eût contraints d'être catholiques, ou d'abandonner leur patrie ? Perſonne n'ignore ce que l'Eſ-

Emigrations, malgré les défenſes.

pagne

pagne a perdu en proſcrivant les Juifs & les Maures. La France devoit-elle proſcrire tant de François, auſſi utiles dans ſes armées, que néceſſaires dans ſes manufactures & dans ſes campagnes ? 1685.

Ces réflexions, appuyées ſur l'expérience, auroient paru plus que téméraires en 1685. Louis XIV fut encenſé comme un nouveau Conſtantin. Des hommes pieux & même éclairés ne virent, dans les violences du gouvernement, que le triomphe de la religion. Mais le peu de bien & les malheurs qu'elles ont produits, juſtifient au moins de nos jours la liberté d'en dire ſon ſentiment. Les vérités utiles ſont le but où doit toujours tendre l'hiſtoire. L'expérience décide contre le ſyſtême de ce tems-là.

Les états du Languedoc s'aſſemblèrent le 30 octobre, & portèrent le don gratuit à 220, 000 livres, malgré la déplorable ſituation de la province. Mais le duc de Noailles ſe chargea de ſolliciter une remiſe. « Ils m'ont re- Noailles demande du ſoulagement pour la province.

1685. „ préſenté, écrivit-il à Louvois, que „ les communautés religionnaires ſont „ *ruinées par les logemens*, qu'elles „ ſouffrent depuis deux ans ſans relâche; „ que les étapes vont à des ſommes „ conſidérables, qui ſeront encore plus „ fortes cette année, auſſi bien que les „ dépenſes des quartiers d'hiver; que „ les miſſions & les réparations des „ égliſes leur feront une nouvelle ſur- „ charge „. Il prioit le miniſtre d'appuyer auprès du roi la juſtice de leurs ſupplications.

Il ſe voit forcé de continuer la rigueur des logemens.

Chaque jour il éprouvoit avec douleur la fauſſeté de ces converſions trompeuſes, dont il avoit été lui-même ébloui. Les gentilshommes ne vouloient plus abjurer, au terme où ils s'étoient comme engagés à le faire. Après avoir conſulté la cour, Noailles employa de nouveau la terreur des logemens. Pluſieurs ſignifièrent envain aux conſuls des communautés, qu'ils euſſent à loger

ailleurs les ſoldats, attendu l'édit qui permettoit de reſter calviniſte *ſans pouvoir être troublé*. Si l'on avoit quelque ménagement pour eux, obſervoit le duc, il y auroit infailliblement le lendemain une infinité de relaps, qui feroient bientôt des entrepriſes pour l'exercice de leur religion. Ainſi la loi ne s'exécutoit point en ce qu'elle contenoit de moins rigoureux. Et telle eſt la nature des lois arbitraires, peu réfléchies, perturbatrices de l'ordre ſocial, de produire d'abord des effets ſi oppoſés aux vues du légiſlateur, que l'exécution en devient ou impraticable ou funeſte. 1685. Lois ſans exécution.

Soixante-ſept miniſtres prirent des paſſe-ports pour ſortir de France. La cour n'avoit pas prévu que la fuite des paſteurs entraîneroit une partie du troupeau : elle apprit que les religionnaires s'évadoient en foule. Le roi donna le 5 novembre une nouvelle ordon- Nouvelle ordonnance contre les émigrations.

1685. nance, qui défendoit de contribuer directement ou indirectement à leur évaſion, ſous peine de trois mille livres d'amende au moins, & de punition corporelle en cas de récidive : ordonnance qui ne ſervit qu'à redoubler l'ardeur & l'induſtrie des réfractaires.

Délateurs toujours ſuſpects.

Déjà les nouveaux convertis étoient inſultés par ceux dont la ſincérité leur faiſoit honte, ils ſe repentoient de leur démarche, & ne vouloient plus ſe laiſſer inſtruire. On s'en plaignit au duc de Noailles. Mais ne trouvant pas de preuves ſuffiſantes de ces inſultes ſecrètes, il ſe contenta d'y obvier par des ordonnances fort ſévères. Une de ſes lettres fera juger combien il ſe défioit des délations, ſi communes dans les tems de troubles, & combien elles étoient réellement à craindre : » Je » ne puis être plus en garde que je » le ſuis contre tous les avis que l'on » me donne, par l'expérience que j'ai

Lettre à M. de Seignelai.

» que la plupart des gens de ce pays, & » ſurtout les prêtres, agiſſent par paſ- » ſion, & pour ſatisfaire des reſſen- » timens particuliers ». 1685.

La ſévérité redouble.

On ne ceſſoit de publier des ordres foudroyans de la cour. Tantôt les lettres ſéditieuſes ou écrites contre la religion, tantôt le refus de recevoir les ſacremens à l'heure de la mort, devoient exercer la vigilance & la ſévérité des juges. Le duc voyant que le commerce ſouffroit déja beaucoup par l'évaſion des calviniſtes, publia une nouvelle ordonnance, qui leur enjoignoit de revenir dans la quinzaine avec leurs femmes & leurs enfans, ſans quoi on leur feroit leur procès. D'Entragues, toujours attaché au parti, reçut ordre de ſortir de la province.

Calcul des converſions.

Cependant le calcul des converſions, au 23 novembre, montoit à plus de 350 pour les gentilshommes, dont quelques-uns s'éforçoient de gagner leurs

femmes & les trouvoient infléxibles ; à 54 miniſtres, qu'on avoit ſoin de récompenſer ; & à près de 250, 000 perſonnes.

1685.

Intrigue du P. de la Chaiſe par jalouſie de corps.

Le point eſſentiel étoit de rendre ces converſions ſincères & ſolides, en perſuadant aux convertis les vérités que la plûpart feignoient de croire. Le duc de Noailles avoit toujours inſiſté ſur cet objet. L'archevêque de Paris lui envoyoit une troupe de bons miſſionnaires. Mais le P. de la Chaiſe, confeſſeur du roi, n'ayant pas été conſulté, ce fut une occaſion de menées ſourdes, telles qu'on en a ſouvent reproché aux jéſuites. La Chaiſe écrivit là-deſſus à l'intendant une lettre pleine d'humeur. Baſville la confia au duc ſous le ſecret, en lui marquant que tout cela venoit de ce que l'archevêque avoit envoyé les miſſionnaires ſans la participation du confeſſeur, & parmi eux des pères de l'Oratoire ; que le

Lettre du 25 décembre.

jéſuite s'étoit plaint au roi qu'on exclût les religieux des miſſions, quoique les religieux y fuſſent employés de toutes parts. Il parle auſſi d'un faux rapport contre l'évêque de Saint-Pons, & il l'attribue de même aux jéſuites avec un ton de ſarcaſme. 1685.

Cette particularité, peu intéreſſante en elle-même, prouve que ſi le confeſſeur & ſa compagnie avoient tout crédit à la cour, ils ne réuniſſoient pas les ſuffrages de tous ceux qui aimoient la religion. L'eſprit de corps eſt trop ſouvent oppoſé au bien général.

L'année 1686 ne fournit preſque à nos mémoires, que des ſuites déplorables de la révocation de l'édit de Nantes. Il importoit beaucoup, comme le duc de Noailles l'avoit obſervé, de veiller à l'inſtruction des enfans de religionnaires. La cour, trop accoutumée aux partis violens, en prit un très-propre à révolter toute ame ſenſi- 1686.

Edit violent pour l'inſtruction des enfans de calviniſtes.

1686. ble. Un nouvel édit, *afin de ſuppléer au défaut des parens, qui ſe trouvent encore malheureuſement engagés dans l'héréſie, qui ne pourroient faire qu'un mauvais uſage de l'autorité que la nature leur donne pour l'éducation de leurs enfans*, (ce ſont les termes du préambule) ordonne que tous ces enfans, depuis l'âge de cinq ans juſqu'à celui de ſeize accomplis, ſoient mis entre les mains de leurs parens catholiques, s'ils en ont qui veuillent bien s'en charger : en cas qu'ils n'en aient point, ou que les pères & mères aient des raiſons légitimes pour empêcher que l'éducation ne leur ſoit confiée, ils ſeront mis entre les mains de catholiques nommés par les juges, qui régleront auſſi leur penſion. Que ſi les pères & mères ſont hors d'état de payer les penſions néceſſaires, les enfans ſeront mis dans les hôpitaux les plus proches de leur demeure. Tout ce qui ſera ordonné

par les juges royaux, & par ceux des seigneurs haut-justiciers, pour l'exécution de cet édit, sera exécuté huit jours après. 1686.

Il est exécuté sans ménagement.

Jusqu'alors on avoit fermé les yeux sur l'infraction de la loi, par laquelle les religionnaires étoient obligés d'envoyer leurs enfans au catéchisme catholique. Les uns aimant mieux payer l'amende que d'obéir, les autres se faisant un devoir d'effacer dans le particulier les instructions reçues en public, on avoit senti l'inutilité de cette loi; on les en avoit dispensés par une tolérance tacite qui paroissoit nécessaire. Mais le nouvel édit eut l'exécution la plus rigoureuse. Les enfans furent arrachés des bras de leurs pères & mères. On força les parens catholiques de s'en charger; on en remplit les couvens, les colléges, les hôpitaux.

Mauvais effets qui en résultent.

Rien ne contribua d'avantage à multiplier les évasions. Le cri de la nature

1686. l'emporta sur la crainte des peines, sur l'amour de la fortune. Il fit abhorrer comme une tyrannie abominable, l'autorité qui vouloit étouffer les sentimens. Alors les pratiques de la religion romaine parurent plus odieuses; le fanatisme se ranima; les maisons particulières devinrent les temples des familles; les assemblées grossirent insensiblement, & l'on en fit bientôt de nombreuses dans le Languedoc & les Cévennes.

Mouvemens séditieux.

Il courut une nouvelle ridicule, que toute l'Allemagne se liguoit pour faire rétablir l'édit de Nantes. La crédulité populaire l'adopta, & ce fut un motif de témérité. Le duc de Noailles alloit réprimer dans le Vigan une sédition dangereuse, lorsqu'il apprit que la sévérité de M. Basville y avoit déja pourvu. Cette affaire coûta la vie à deux frères, officiers de dragons, qui s'exposèrent avec trop de courage aux coups des séditieux.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 14 octobre.

Des miniſtres pleins d'un zèle fanatique, ou attirés par l'eſpérance d'un changement, venoient exciter l'ardeur de la ſecte. Au défaut de miniſtres, tout enthouſiaſte ſe crut autoriſé à en faire les fonctions. Des artiſans, des femmes, des filles parurent dans la carrière avec un air de prophètes; & ces *prédicans* (on les appela ainſi) entraînoient ſans peine une aveugle & groſſière populace. 1686. Prédicans enthouſiaſtes.

Noailles, après avoir épuiſé tous les moyens de douceur, & gagné ſurtout la nobleſſe par ſes inſinuations, voyoit avec la plus vive douleur que les rigueurs même qu'on exerçoit depuis dix mois, produiſoient ſi peu de fruits. Dans une lettre au miniſtre : « On » ne ſait quel parti prendre, dit-il, » pour ramener ces miſérables, & pour » accorder les ſentimens de la bonté » & de la clémence du roi pour ſes » ſujets, avec ce qu'il doit à ſon auto- Le duc de Noailles ſent l'inutilité des rigueurs. Lettre à M. de Louvois. 29 octobre.

1686.

» rité ». Il répond de ſon exactitude à exécuter les ordres, mais non du ſuccès des remèdes. Il dit que ſi l'on juge néceſſaire d'expatrier quelques peuples des Cévennes, il faudra commencer par ceux qui ne *font aucun commerce & qui habitent des montagnes inacceſſibles, où la rudeſſe du climat & la température de l'air leur inſpirent un eſprit ſauvage, tels que ceux de la dernière aſſemblée.* Il obſerve qu'il faudroit au moins pour cela quatre bataillons, & que les difficultés ſeront très-grandes pendant l'hiver. Il ajoute qu'il ſe diſpoſe à entrer dans ce pays, à faire une battue dans tous les villages & hameaux ſéparés, ainſi que dans les bois & les montagnes, *pour tâcher de prendre ces malheureux prédicans qui nous donnent tant de peine. Si nous n'y réuſſiſſons pas, nous leur donnerons au moins une ſi grande alarme, que je crois qu'ils ſe tiendront en repos quelque tems.*

Son idée ſur les peuples des Cévennes.

Effectivement après une excurſion du chevalier de Teſſé, dans des lieux qui ſembloient ne pouvoir être habités que par des ours, les communautés conſidérables des Cévennes s'engagèrent, un pour tous, & tous pour un, d'empêcher les aſſemblées & autres contraventions aux ordres du roi; de livrer les coupables & de raſer leurs maiſons. Mais ces délibérations furent priſes ſous les yeux d'un officier envoyé exprès avec ſa troupe. On devoit ſe défier depuis long-tems de toute promeſſe forcée qui bleſſoit la conſcience.

1686.

Délibérations forcées.

Lettre à m. de Louvois. 12 novembre.

A meſure que les difficultés ſe multiplioient, on multiplioit les lois pénales, ſans voir qu'elles étoient autant de motifs d'infractions, puiſqu'elles faiſoient haïr davantage la première loi, qu'on vouloit en quelque ſorte cimenter de ſang: une déclaration du premier juillet porte 1°. Peine de mort

Lois pénales, pires que les précédentes.

1686. contre tout miniſtre religionnaire, françois ou étranger, qui ſeroit rentré dans le royaume au préjudice de l'édit de révocation. 2°. Défenſe de leur donner retraite ni aſſiſtance, ſous peine, contre les hommes, des galères à perpétuité, contre les femmes d'être raſées & renfermées pour le reſte de leurs jours, & de confiſcation de biens pour les uns & pour les autres. 3°. Récompenſe de cinq mille cinq cents livres payées comptant, pour quiconque donnera lieu par ſes avis à la capture d'un miniſtre. (On excepte ceux qui ſont au ſervice des ambaſſadeurs ou envoyés, pourvu qu'ils ne faſſent aucune fonction ni exhortation hors de l'enceinte de leurs logemens.) 4°. Peine de mort contre tout ſujet du roi qui ſera ſurpris faiſant des aſſemblées ou quelque exercice de religion autre que la catholique. 5°. Dans la ſuppoſition (certainement fauſſe) que la plupart des

réfugiés desirant de revenir & de quitter leurs erreurs, n'en étoient empêchés que par la crainte d'être punis de leur évasion, & de ne plus retrouver leurs biens, on promet de ne point disposer de ces biens avant le premier mars 1687 : les réfugiés y rentreront & ne pourront être inquiétés, pourvu qu'ils fassent abjuration dans huitaine après leur retour. (Ceux dont Louis XIV suivoit les conseils, ignoroient donc que le zèle religieux, une fois aigri & exalté jusqu'à l'enthousiasme, ne cède guère à de pareilles amorces.) 1686.

Pour exécuter cette déclaration, Basville fit plusieurs actes de rigueur. Une vingtaine de religionnaires furent mis à mort en peu de tems, & la secte se crut glorifiée par des martyrs. On poursuivit surtout les fugitifs qui excitoient à s'assembler dans les montagnes. On promit aux communautés On procède à l'exécution.

1686. un ſoulagement conſidérable, dès qu'elles en auroient remis douze ; on promit trois ou quatre piſtoles aux ſoldats, par chaque perſonne qu'ils ſaiſiroient : on fit des battues avec les communautés & les troupes, comme pour une chaſſe de bêtes féroces. Enfin le duc & l'intendant viſitèrent enſemble tout le pays. Le premier envoya au miniſtre un état des lieux qu'il crut le plus néceſſaire de garder, & des chemins qu'il convenoit de faire dans ces cantons impraticables.

1687. C'étoit une fatalité aſſez naturelle, que les opérations du miniſtère tournaſſent directement contre ſes vues. Les calviniſtes de Nîmes, quoique infiniment plus expoſés que les montagnards, loin de pratiquer exactement, comme ils l'avoient promis pluſieurs fois, les exercices de la religion catholique, n'alloient pas même à la meſſe, & empêchoient leurs enfans d'aller aux

Ces moyens produiſoient le contraire de ce que l'on avoit eſpéré.

écoles établies pour les inſtruire. Il arriva des étrangers en Languedoc, qui firent hardiment le prêche, qui tinrent des aſſemblées en plein jour. Ces aſſemblées devenoient toujours plus nombreuſes. On ſévit de nouveau ; mais les effets de la terreur ne pouvoient être durables. 1687.

Conſtruction de forts.

La cour ſentit la néceſſité de conſtruire des forts dans les endroits indiqués par le duc de Noailles. Il en exiſtoit auparavant : on les avoit démolis en 1629, de peur que les religionnaires n'en profitaſſent pour ſe révolter. On fut obligé de les rétablir malgré la proſcription de leur culte, ou plutôt à cauſe de cette proſcription, pour les tenir ſous le joug de l'obéiſſance.

Noailles ne compte plus ſur les apparences.

Avant de quitter la province, le duc apprit par les curés & les officiers, que les affaires de la religion étoient en bon état, ſoit dans le Vivarais, ſoit dans les Cévennes. Son expérience

lui avoit appris à ne plus compter ſur
1687. des apparences, qui n'avoient aucune baſe ſolide. Auſſi en ſouhaitant que le bien continuât, il avouoit qu'il
1688. n'oſoit pas s'en flatter.

Ordre de déſarmer les nouveaux convertis.

De retour en Languedoc, ſur la fin de l'année ſuivante, il y reçut ordre de faire déſarmer tous les nouveaux convertis : tant la défiance ſubſiſtoit à leur égard. Louvois joignit à une nouvelle ordonnance qu'il lui envoyoit ſur le port des armes, un mémoire où il s'agiſſoit d'aſſemblées tenues par des prédicans, & des lieux où elles ſe tenoient. Il lui marquoit de prendre de telles meſures pour la publication de l'ordonnance ; que les nouveaux convertis bien intentionnés connuſſent que S. M. avoit uniquement en vue de les mettre hors d'état d'être inſultés par les autres, & que les mal intentionnés puſſent voir qu'ils devoient bien cacher leur mauvaiſe volonté, par les

soins que prenoit le roi de les mettre hors d'état de rien faire contre son service. Il est vrai que c'étoit un nouveau motif d'hypocrisie. 1688.

Les anciens catholiques conservant leurs armes, on exposoit les nouveaux convertis, en les désarmant sans exception. Mais les négocians surtout avoient besoin de sureté dans les voyages. Ils prièrent le duc de Noailles de leur obtenir la permission de porter une épée & deux pistolets, lorsqu'ils iroient & viendroient pour leur commerce & pour payer leurs ouvriers. Le roi l'accorda en exigeant, selon la lettre de Louvois au duc, qu'on tiendroit la main à ce qu'ils n'en abusassent point, & qu'à leur retour ils reporteroient ces armes à ceux qui les leur auroient données. Cette permission fut révoquée peu de tems après. C'étoit trop les exposer.

Ainsi, par une suite constante de l'entreprise formée contre le calvinisme, François devenus ennemis du roi.

1688. Louis XIV déſarmoit lui-même une partie de ſes ſujets, tandis que la fameuſe ligue d'Augsbourg armoit contre lui toute l'Europe. Ses ennemis les plus acharnés au dehors furent ces François réfugiés, qui l'avoient ſervi comme leur roi, & qui le déteſtèrent comme leur tyran.

Fille viſionnaire. Meurtres qu'elle occaſionne.

Le fanatisme n'a beſoin que d'une étincelle pour ſe rallumer. Dans le diocèſe de Caſtres, une jeune payſanne eut des viſions, ou prétendit en avoir; elle publia les viſites que les anges lui rendoient ſouvent; elle ſe mit à prêcher comme par inſpiration divine, & ramena une foule de nouveaux convertis qui rétractèrent leur abjuration. On envoya un capitaine de dragons avec ſa compagnie pour arrêter cette fille. Il entre le piſtolet à la main dans la maiſon où elle étoit. Un payſan le ſaiſit à la gorge & le culbute; il tire & tue le payſan. Un autre qu'on veut

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 15 novembre.

arrêter, prêt à décharger un coup de levier ſur le lieutenant de la troupe, eſt tué par un dragon. Le reſte ſe ſauve par la fenêtre. On enlève la fille & on la conduit en priſon. 1688.

Selon les régles ordinaires, la juſtice devoit prendre connoiſſance du double meurtre. Le lieutenant criminel de Caſtres ſe tranſporta ſur les lieux pour en informer. Mais comme les deux payſans tués, connus pour les plus méchans du pays, avoient été agreſſeurs, & que les dragons avoient exécuté militairement l'ordre d'enlever la viſionnaire, Louvois manda au duc de Noailles de ne pas ſouffrir que le lieutenant criminel fît aucune pourſuite. Depuis long-tems en effet, les exécutions militaires étoient bien plus en uſage à l'égard des proteſtans, que les formalités de juſtice. On n'obſerve point les formalités de juſtice.

Cependant la guerre commencée en Allemagne, où le dauphin s'étoit em- Commencement de la guerre exci-

paré de Philipsbourg, alloit s'étendre
1688. sur toutes les frontières du royaume.
tée par la ligue d'Augſbourg. On ne parloit que d'armemens. Les plaies internes de quelques provinces, les ſymptômes dangereux dont ces plaies étoient accompagnées, devoient bientôt diſparoître à la vue des grandes agitations de l'état. Louvois qui avoit cru ſi légérement, avec le chancelier le Tellier ſon père, que la volonté du monarque ſuffiſoit pour ſoumettre à la foi romaine deux millions d'hérétiques, s'étoit trompé auſſi en croyant que la terreur des armes françoiſes, après tant de victoires non interrompues, feroit ſupporter aux puiſſances de l'Europe les entrepriſes exécutées en pleine paix contre leurs prétentions. Son génie entreprenant & vigoureux, digne de ſeconder celui du roi, oppoſoit néanmoins de grandes reſſources à l'orage; mais dans un tems où elles commençoient à s'épuiſer.

Le Languedoc avoit mis ſur pied, pendant la guerre précédente, un régiment de dragons de dix-ſept compagnies, chacune de cinquante ſoldats. Le miniſtre manda au duc de Noailles que S. M. attendoit la même choſe du zèle de la province. Cette propoſition faite aux états fut généreuſement acceptée. Plus de ſoixante gentilshommes ſe préſentèrent pour les places de lieutenans & de cornettes, & les levées ſe firent avec une promptitude admirable. 1688. Régiment levé en Languedoc.

Il y avoit parmi ces gentilshommes beaucoup de nouveaux convertis. L'évêque de Rieux aſſuroit que le parti huguenot en ſouffriroit conſidérablement. » Car nous voyons, diſoit-il, que » la plupart ayant fait leurs levées parmi » leurs ſectaires, il ne leur reſte tantôt » plus dans le pays de ſujets propres à » être officiers, ni à porter les armes ». Il répondoit de ſes diocéſains, pourvu On croit les huguenots fort affoiblis. L'évêque de Rieux au duc de Noailles. 26 novembre.

1688. qu'on leur laiſſât deux compagnies de cavalerie ou de dragons, dont les officiers euſſent une relation ſecrette avec lui. Cette relationdevoit être *ſecrette*, pour ne pas le décréditer auprès de gens qu'il devoit *gagner par la charité, pendant qu'on les retenoit par la crainte des peines temporelles*. Selon la lettre du prélat, le nombre des réfugiés de ſon diocèſe n'étoit rien en comparaiſon de ceux qui reſtoient; mais elle prouve en même tems que ceux-ci en général avoient perdu les ſentimens de François, & n'avoient pas pris les ſentimens de catholiques.

Zèle de Noailles pour tout ce qui eſt utile.

Le duc de Noailles aimoit les arts, les lettres, tout ce qui contribue à la gloire & à la proſpérité des peuples. Il eut ſouvent l'occaſion de ſatisfaire un ſi noble penchant. Il pourvut aux réparations de la *maiſon carrée* de Nîmes, un des plus beaux monumens de l'architecture romaine. Il s'intéreſſa aux travaux

travaux du canal qui fait la jonction des deux mers, ouvrage entrepris dès 1664, & dont l'entière exécution fut principalement due à d'Agueſſeau. Enfin il protégea les manufactures utiles à la province. Les propoſitions qu'il fut chargé de faire aux états pour ces différens objets, furent toujours animées du zèle patriotique. J'en ſupprime les petits détails, parce qu'ils n'apprendroient rien d'important. 1688.

LIVRE SECOND.

1689.

Le duc de Noailles récompensé de ses services.

LES ORDRES terribles que le duc de Noailles exécutoit depuis cinq années en Languedoc, avoient eu tout le succès qu'un commandant sage pouvoit leur donner, en les tempérant par la douceur, la prudence & la religion. Sous un autre, ils eussent produit de plus grands maux, comme dans quelques provinces; & si le bien qu'on se promettoit n'en fut pas la suite, c'est une preuve que le système du ministère étoit radicalement mauvais. Le cordon bleu, la commission de lever un régiment de cavalerie qui porteroit le nom de Noailles, étoient pour le duc des témoignages tout récens de la satisfaction du roi : le commandement de l'armée qui devoit servir contre l'Espagne, fut une récompense plus glorieuse. Son brevet porte que par la connoissance particulière qu'il

Régiment de son nom.

Il est nommé général d'armée.

avoit acquiſe du pays, il pouvoit y ſervir plus utilement qu'aucun autre. 1689.

Les Catalans diſpoſés à la révolte.

En effet, dans un voyage de Rouſſillon, où il étoit allé viſiter les places fortes en 1687, il n'avoit rien négligé pour s'inſtruire des affaires de Catalogne. Les peuples lui parurent plus animés que jamais contre la domination de la maiſon d'Autriche régnante. Les principaux d'entre les Catalans diſoient hautement : *ſeroit-il poſſible que la France ne nous ſoutînt pas ?* Les conſuls de Puicerda & le clergé en corps étoient venus à Montlouis, faire au duc leurs offres de ſervices, de la même manière que s'ils euſſent été ſujets du roi. Sous un mauvais gouvernement tel que celui de Charles II, ce peuple naturellement inquiet & hardi pouvoit-il manquer de prétextes de révolte ?

Le duc de Noailles au roi.

Noailles examine l'état des choſes.

Noailles arriva le 30 mars 1689, à Perpignan. Après avoir examiné avec ſoin l'état des choſes, il envoya le 7

1689. avril au miniſtre de la guerre, le réſultat de ſes obſervations, & le plan de campagne qu'il jugeoit le plus utile. Les longueurs & les minuties inévitables des dépêches, ne ſerviroient qu'à groſſir des volumes pour ennuyer inutilement les lecteurs. Mais la ſubſtance de ces piéces originales eſt précieuſe pour l'hiſtoire : j'en formerai le fond des récits.

Peu de reſſources en Eſpagne.

Un ſeul trait fera voir combien la cour de Madrid manquoit de reſſources & de prudence, dès le commencement de la guerre. Le gouverneur des Tours de Ribes s'étant ruiné à entretenir ſa garniſon, ne pouvant rien obtenir de la cour, ſe voyant réduit à l'aumône, ſe jeta entre les mains du général françois, & confirma tout ce qu'il avoit appris de la diſpoſition des peuples. Il fut très-content de vingt écus qu'on lui donna. Il n'en avoit obtenu autant en Eſpagne, qu'après trois mois de ſollicitations :

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 7 avril.

encore n'avoit-il pu les toucher qu'en donnant une remiſe ſur la ſomme. 1689.

Grand projet ſur la Catalogne.

L'armée de France devoit être foible, parce qu'on portoit ailleurs les grandes forces : celle d'Eſpagne devoit l'être auſſi, parce que ce royaume dépériſſoit de jour en jour. Le duc écrivoit au miniſtre que la foibleſſe de l'ennemi, & la diſpoſition des peuples à une révolte, procuroient la plus belle occaſion de conquérir la Catalogne ; qu'il falloit du moins profiter autant qu'on pourroit de la circonſtance ; que les Catalans changeroient bientôt, s'ils voyoient que nous ne fuſſions pas les plus forts, & qu'on ne ſongeât *qu'à les manger* au lieu de ſoumettre leur pays ; que ſi on pouvoit lui prêter juſqu'au mois de juillet, cinq ou ſix bataillons & deux régimens de cavalerie, ces troupes venant de Guienne, entrant par Montlouis dans la Cerdagne, prendroient facilement Montaillac avant le commencement de la cam-

1689. pagne; qu'alors, comme les Eſpagnols auroient jeté leurs troupes de ce côté-là, entrant lui-même dans la Catalogne par le Lampourdan, il trouveroit leurs places dégarnies, pourroit faire le ſiège de Campredon, peut-être enſuite celui de Girone; qu'on feroit pendant les grandes chaleurs repoſer les troupes fort à l'aiſe dans ces cantons; & qu'en cas de ſuccès les conquêtes ne ſe termineroient point là; qu'au contraire ſi l'on n'entreprenoit rien, il étoit à craindre que les Eſpagnols, ayant raſſemblé toutes leurs forces, n'obligeaſſent l'armée à rentrer dans le Rouſſillon plus vîte qu'elle n'en ſeroit ſortie. Dans la ſuppoſition qu'on voulût entreprendre quelque choſe, il ſeroit néceſſaire, ajoutoit-il, que les vaiſſeaux & les galères ſe préſentaſſent ſur la côte de Catalogne, en allant exécuter les ordres qui leur auroient été donnés.

Louvois le La réponſe de Louvois ne fut point

ſatisfaiſante. Deſpotique en tout, il dé-
ſaprouva un plan différent du ſien. Il
marqua en ſubſtance : « Le roi a été ſur-
» pris de voir des propoſitions entière-
» ment oppoſées à tout ce qu'on vous a
» expliqué de ſes intentions à votre dé-
» part. Il ne juge pas à propos de vous
» envoyer plus de troupes, ni de vous
» permettre le ſiège de Girone. Vous
» ferez vivre les troupes en Lampour-
» dan, juſqu'à ce que l'arrivée de forces
» ſupérieures de l'ennemi vous oblige
» de rentrer en Rouſſillon ; & quand
» vous y ſerez, le duc de Villa-her-
» moſa (viceroi de Catalogne) n'étant
» point en état d'y faire des ſièges, ne
» s'expoſera point au riſque d'y venir
» ruiner ſon armée. Il y a bien de l'ap-
» parence que vous pourrez demeurer
» deux mois en Lampourdan, ſans qu'il
» vous inquiète : *car au pays où il eſt,*
» *il y a bien de la différence entre dire*
» *& faire, & particulièrement dans*

1689.

déſapprouve.

Lettre de M. de Louvois. 1er Avril.

» *les choſes où il eſt beſoin d'argent* ».

1689.

On conſent au ſiege de Campredon

Paroître dans le pays ennemi uniquement pour le manger quelques mois, & pour ſe retirer dès que l'on auroit à craindre des forces ſupérieures, étoit un plan de campagne d'autant plus fâcheux pour le général, qu'il avoit de juſtes eſpérances de plus grands ſuccès. Quoiqu'il n'eût que neuf bataillons & quelques compagnies de miquelets, montagnards mal diſciplinés & mal armés; il propoſa de nouveau le ſiège de Campredon, inſiſtant toujours ſur les diſpoſitions des Catalans, & ſur la foibleſſe actuelle de l'ennemi, dont on auroit le tems de profiter avant qu'il eût raſſemblé ſes troupes. Le roi conſentit à cette entrepriſe.

La cour d'Eſpagne preſque ſans autorité ſur les Catalans.

Des nouvelles récentes de Catalogne prouvoient bien que l'autorité de la cour d'Eſpagne y étoit preſque anéantie. Le viceroi voulut faire loger à Saint-André quelques régimens qu'il envoyoit à Gi-

rone & à Roſes. Les conſuls refuſèrent de les recevoir, maltraitèrent même le commandant. Celui-ci eſſuya patiemment l'inſulte, & obligea ſes troupes de camper. Le duc de Noailles entretenoit des intelligences dans le pays, propres à fomenter l'eſprit de révolte. 1689.

Il eut ſoin de publier qu'on ne vouloit faire la guerre qu'aux Eſpagnols, & non aux Catalans. Cette déclaration eut un prompt effet. La ville de Puicerda ſe mit ſous la protection du roi, & lui fit ſerment de fidélité. Les villages de la plaine ſuivirent ſon exemple. Pluſieurs villages du Lampourdan ſe préſentèrent de même : on leur dit d'attendre que l'armée fût ſur les lieux, afin de les mettre à couvert. Noailles profite de leurs diſpoſitions.

Le duc l'aſſembla au Boulou le 14 mai, quoique les officiers généraux ne fuſſent pas encore arrivés. Le tems étoit précieux. Il envoya un détachement pour inveſtir Campredon. Toute l'artillerie Foibleſſe de ſon armée.

1689. de l'armée consistoit en douze pièces de canon & deux mortiers : douze cents mulets ou bêtes de somme devoient la traîner, & porter les vivres & les équipages ; neuf bataillons & dix-sept escadrons, c'étoient toutes les troupes.

Il trompe l'ennemi par son habileté

Il falloit que l'habileté suppléât aux forces. On trompa les ennemis par une marche extraordinaire ; & le comte de Chazerons, lieutenant-général, qui commandoit le détachement, entra en Catalogne, non par le col de Pertus, comme ils avoient lieu de le croire, mais par le col d'Arcs. Il arriva devant Campredon à l'entrée de la nuit. Aussitôt il fit travailler à une grande redoute, d'où l'on pouvoit battre le château.

Marche extrêmement difficile.

Journal du duc de Noailles.

Ce même jour 16 mai, Noailles s'étoit mis en marche. Arrivé le 17 à Prats de Mollo, près du col d'Arcs, il traversa le lendemain des montagnes affreuses, par un tems de neige & de grêle, avec un vent impétueux qui jeta dans

les précipices quelques dragons & plusieurs mulets chargés de bagages. Depuis trois heures du matin juſqu'à dix du ſoir, les troupes ne firent que trois lieues, par l'extrême difficulté que l'artillerie trouvoit à traverſer la montagne. 1689.

Le canon n'étoit pas encore arrivé le 19, quoique le duc ſe fût déjà emparé du faubourg de Campredon, & eût tout préparé pour l'attaque du château. Une ſituation avantageuſe, quatre bons baſtions & un gouverneur eſtimé, ſembloient autant de préſages que ce château feroit une longue réſiſtance. Siège de Campredon.

Près de-là, ſur un rocher eſcarpé, étoit la tour de la Roque dont le feu croiſoit celui de la place, & pouvoit faire beaucoup de mal aux aſſiégeans. Comme il étoit impoſſible de l'attaquer dans les formes avec ſuccès, on ſomma le gouverneur; mais il répondit en homme réſolu de ſe bien défendre, qui verroit, dit-il, ce qu'il auroit à faire Sommation inutile.

1689. quand les ennemis seroient maîtres de Campredon.

Trincherie, miquelet redoutable.

Le chef des miquelets espagnols, nommé Trincherie, ayant commission de colonel, méditoit de se porter au col d'Arcs pour intercepter les convois, & pour arrêter le canon dont la marche étoit à peine de cent-vingt pas en un jour. Il n'attendoit qu'un corps nombreux de *soumettans*, ou *soumetins*, très-bonne milice du pays, qui venoit le joindre. Le duc de Noailles instruit de son dessein, & résolu de le prévenir, détacha le marquis de Rivarols, maréchal de camp, avec ordre de l'attaquer.

On dissipe sa troupe.

Trincherie abandonna son projet pour une entreprise bien plus hardie & plus hasardeuse. Il vouloit attaquer de nuit le camp françois: il s'étoit retranché avantageusement dans le village de Saint-Paul, où il attendoit le moment de l'exécution. Rivarols arriva près de ce poste à la pointe du jour. Un brouillard favori-

ſant ſes manœuvres, l'infanterie gagna ſans être aperçue une hauteur, & foudroya les ennemis avant qu'ils euſſent le tems de ſe reconnoître. Ils ſe défendirent néanmoins avec courage. On les força l'épée à la main. Pluſieurs furent tués, les autres ſe retirèrent en déſordre par des rochers, ſur leſquels ils avoient coutume de grimper comme des chèvres: leurs magaſins furent brûlés. Douze cents ſoumetins prêts à les joindre, ſe refugièrent promptement dans une eſpèce de fort. 1689.

La place ſe rend.

On ne reçut que le 21 le petit équipage d'artillerie, compoſé de ſix pièces Le gros canon devoit encore ſe faire attendre quelques jours; mais il ne fut pas néceſſaire. On mit ſur le champ quelques pièces en batterie contre le château de Campredon; on ſe rendit maître le ſoir d'une glacière à trente pas du chemin couvert. Le gouverneur de la Roque capitula le lendemain, & ce-

lui de Campredon le 23 ; la garniſon ;
1689. au nombre d'environ cinq cents hommes, ſortit avec les honneurs de la guerre. Les François n'avoient eu que ſoixante hommes tués ou bleſſés, ſoit dans le ſiège, ſoit dans les combats avec les miquelets eſpagnols.

Le duc de Noailles eſt contrarié par le miniſtre.

Cette expédition difficile par la ſituation des lieux, & qui n'auroit pu ſe faire ſi on avoit laiſſé à l'ennemi le tems d'aſſembler des troupes, ouvroit le pays juſqu'à Barcelone. Il ne manquoit au duc de Noailles que les forces néceſſaires pour en profiter. Loin de le mettre en état de former des entrepriſes, Louvois l'avoit blâmé dans une lettre, d'avoir conſervé une compagnie de miquelets au-delà du nombre preſcrit. Le duc lui répondit le 22 mai, veille de la priſe de Campredon, qu'au lieu de blâme il avoit eſpéré des louanges pour ſes bonnes intentions ; qu'il faiſoit payer cette compagnie ſur ſes propres appoin-

Le duc de Noailles à M. de Louvois.

temens ; que les miquelets d'Eſpagne épouvantoient une partie de nos troupes au point qu'il doutoit ſi elles oſeroient les attendre ; que les ſiens lui étoient extrêmement néceſſaires, & qu'il auroit voulu en avoir un nombre beaucoup plus grand. « Je fais tout pour le mieux, » & je tâche par une application conti- » nuelle de ſuppléer à tout ce qui me » manque de ſavoir, d'expérience & de » ſecours ». 1689.

Il étoit en droit de témoigner quelque chagrin. Louvois le ſentit, & ſans rétracter le reproche de ſa première lettre, il lui marqua de mettre ſur pied juſqu'à dix-huit compagnies de miquelets, y compris les onze qu'il avoit déjà, parce que S. M. croyoit que la conquête de Campredon pouvoit rendre utile l'augmentation de ces ſortes de troupes.

Bon officier, qui déplaît à Louvois.

Un autre chagrin de même eſpèce qu'eſſuya le général, tourna de même à ſon honneur. Pitoux, ancien officier

1689. qu'il avoit toujours eu avec lui pendant le ſiège, lui paroiſſant l'homme le plus digne de commander à Campredon, il lui deſtina ce poſte ſous le bon plaiſir du roi, & le recommanda inſtamment au miniſtre, comme un des meilleurs officiers d'infanterie qu'il y eût, homme de bien, fort populaire & ſachant la langue du pays. Malheureuſement Pitoux s'étoit attiré une diſgrace étant lieutenant de roi à Bellegarde, par la roideur de ſon caractère & de ſes principes ſur la régularité du ſervice : Louvois l'avoit trouvé déſobéiſſant, & lui avoit ôté ſa place. Rien n'effaçoit aux yeux du miniſtre le malheur de lui avoir une fois déplu. Il déſaprouva au nom du roi le choix que venoit de faire Noailles; il lui indiqua pour ce commandement un autre officier, en faveur duquel néanmoins il n'avoit pas voulu ſe déterminer ſans ſon avis; & abſolu comme il étoit, il comptoit

Lettre du 23 mai.

Réponſe de M. de Louvois. 3 juin.

probablement ſur une aveugle déférence. 1689.

Le duc répondit avec ſageſſe, qu'il étoit fâché d'avoir mis Pitoux à Campredon en attendant la déciſion du roi; mais qu'il ne l'auroit pas choiſi s'il avoit eu un meilleur ſujet pour cette place; qu'il blâmoit ſa conduite dans Bellegarde, quoique ſes fautes ne vinſſent que d'un entêtement inflexible pour la régularité; qu'il avoit même pluſieurs fois ſollicité contre lui en faveur d'un autre officier; qu'il avoit cru cependant, après avoir reconnu ſes bonnes qualités, que le roi conſidéreroit en lui le bien plutôt que le mal; que cet homme n'étoit point propre à être en ſecond, mais feroit des merveilles étant en chef; qu'il pourvoiroit à tout ſans prendre jamais de fauſſes alarmes, auxquelles on ſeroit fort expoſé; que d'ailleurs on lui avoit offert juſqu'à vingt mille livres pour le détacher de la France, & que ſa réponſe

Il eſt ſoutenu par Noailles.

Lettre à M. de Louvois. 13 juin.

1689. avoit été qu'il ne serviroit jamais personne que le roi.

Ces raisons prévalurent : le commandement fut donné à Pitoux, & il justifia parfaitement l'opinion du général, dont le zèle désintéressé méritoit la plus grande confiance.

Combien la prise de Campredon étoit glorieuse pour le général.

Avant la paix des Pyrénées, le château de Campredon avoit soutenu quarante-sept jours de tranchée ouverte : le marquis de Saint-Aunai qui en faisoit le siège, qui avoit promesse du cardinal Mazarin, d'être maréchal de France s'il prenoit la place, échoua dans son entreprise, quoique le château ne fût pas encore fortifié. Le succès étoit d'autant plus glorieux pour le duc de Noailles, que les autres généraux n'avoient rien fait jusqu'alors, & que leurs campagnes de cette année eurent peu d'éclat. Parmi les louanges qu'il reçut de tous côtés, celles que lui donna le fameux Fléchier, devenu évêque de Nîmes, me paroissent

dignes de l'hiſtoire, parce qu'elles ne ſont pas de vains complimens. Voici les termes de ſa lettre. 1689.

« Vous avez fait les premiers exploits » de la guerre, & le ciel a commencé » par vous à répandre ſes bénédictions » ſur cette campagne. Il vous étoit ré- » ſervé d'en faire l'ouverture par la priſe » d'une place importante, où de grandes » armées avoient échoué, & que vous » avez réduite avec peu de troupes, en » peu de jours, & preſque ſans aucune » perte. Quel bonheur ne devons-nous » pas eſpérer ſi les autres généraux ſui- » vent votre exemple ? mais ce qui me » touche le plus, monſieur, c'eſt que » j'apprends qu'on vous cède ſans répu- » gnance; & que ces peuples naturelle- » ment ſuperbes, par l'eſtime qu'ils ont » pour votre vertu, viennent ſans peine » s'humilier devant vous, & reconnoî- » tre que s'ils avoient à être vaincus, ils » ne pouvoient l'être par un vainqueur

Louanges qu'il reçoit de Fléchier.

1689. » qui leur fût plus agréable. Ce ſont les » fruits de votre courage, de votre mo- » dération, & de cette piété qui vous » attirera toujours les graces du ciel ».

Petites villes qu'on ne raſe point, de peur d'abattre des égliſes.

Le duc faiſoit travailler ſans relâche aux réparations néceſſaires pour aſſurer ſa conquête : elles furent finies le 3 juin. On occupa Ripoull & Saint-Jean de-las-Badeſſas, deux petites villes fermées qui paroiſſoient de quelque importance. Mais le marquis de Rivarols rapporta, ainſi que l'ingénieur, que ces lieux n'étoient ni bons à garder, ni tels qu'on dût prendre la peine de les raſer. Le principal motif qui empêcha le général d'en ordonner la démolition, fut qu'il auroit fallu abattre pluſieurs égliſes, entre autres celle d'une célèbre abbaye, & que ces peuples dont il importoit de gagner les cœurs, en auroient eu le plus grand chagrin. Louvois ne goûta point ſa raiſon, déſaprouva ſa conduite, & lui marqua de raſer inceſſamment les

Louvois blâme ces ménagemens politiques.

deux villes. « Il n'y a point de compa-
» raiſon pour le ſervice du roi, dit-il 1689.
» dans ſa lettre, du chagrin que ces Lettre de M. de Louvois. 16 juin.
» peuples en auront avec le préjudice
» qu'il en recevra ſi vous les laiſſez ſur
» pied ». Le miniſtre pouvoit-il en mieux juger à Verſailles, que le général ſur les lieux ? Ce qui paroît certain, c'eſt que l'un avoit grande raiſon de ménager les Catalans ; & que l'autre aimoit à exercer ſur lui une ſorte d'empire dur, dont le grand Turenne avoit ſenti lui-même le poids.

Noailles prévoyoit que les Eſpagnols s'efforceroient de reprendre Campredon. Il l'avoit mis en état de leur réſiſter. Sa commiſſion l'obligeant d'aller en Lampourdan, comme la marche ne pouvoit ſe faire par le pays ennemi, ſans s'expoſer à ruiner les troupes, il rentra dans le Rouſſillon par la route qu'il avoit ſuivie. Il repartit du Boulou le 12 juin, & en peu de jours alla camper

L'armée s'avance juſqu'auprès de Girone.

au village de Sabra, à une lieue de
1689. Girone.

Soins du général pour les troupes.

On n'avoit pas cru que les François oſaſſent pénétrer ſi loin, ni même entrer dans le Lampourdan. Les habitans étonnés taxoient de folie leur entrepriſe, à moins qu'ils ne comptaſſent ſur des renforts conſidérables. On ne parloit que de forces ſupérieures de l'Eſpagne, prêtes à les accabler. Mais ces bruits inquiétoient moins le général, que la crainte des maladies annoncées par les grandes chaleurs. Il mit tous ſes ſoins à les prévenir, en veillant ſur la nourriture des troupes, en leur interdiſant les fruits verts. Il trouva le moyen de leur procurer de la ſoupe avec de la viande, ce qui ne leur coûtoit qu'un ſou ſur la paye. Attentions d'autant plus louables, qu'elles ſont plus rares & plus utiles. Combien de milliers d'hommes ont péri, non par le ſort des armes, mais par la négligence des généraux!

Des partis que le duc envoyoit ſouvent pour prévenir les ſurpriſes, exerçoient les troupes, & formoient les jeunes officiers. Un de ces partis, compoſé de ſoixante-huit ſoldats & d'une douzaine d'officiers, ſous les ordres d'un capitaine nommé Berthelin, rencontra, une heure avant le jour, un corps de cinq cents chevaux eſpagnols, le chargea, le rompit trois fois, & revint au camp preſque ſans perte : les ennemis perdirent leurs chefs ; cinquante des leurs furent tués ou dangereuſement bleſſés. 1689. Partis qui les exercent.

Cependant les chaleurs exceſſives tariſſoient les eaux, ou les rendoient ſi mauvaiſes, que les chevaux ne vouloient pas en boire. Les ennemis approchoient & ſe fortifioient tous les jours. Les officiers généraux languiſſoient de maladies. Le duc de Noailles avoit ordre de ne point expoſer les troupes, & d'empêcher ſeulement que les ennemis n'entraſſent Retour en Rouſſillon.

en Rouſſillon. Il étoit tems d'y ramener
1689. ſa petite armée : la retraite ſe fit ſans perte d'hommes ni d'équipages, quoique l'ennemi eût fait marcher cinq cents chevaux contre l'arrière-garde. Le duc arriva au camp du Boulou le 30 juin. Le marquis de Rivarols le ſuivit de près. Il avoit été détaché pour ſecourir ſaint-Jean de-las-Badeſſas, que Trincherie tenoit bloqué ; & ayant délivré la garniſon, il avoit démoli les défenſes de cette place.

Petite guerre avec les miquelets eſpagnols.

La chaleur & les fatigues augmentant les maladies, il fallut mettre les troupes en quartiers de rafraîchiſſemens, mais le général les diſtribua de manière qu'il pût les raſſembler en un jour. Il prévint & rompit toutes les meſures des Eſpagnols. Leurs miquelets furent aux priſes avec les nôtres, & preſque toujours battus. Trincherie, digne par ſes ſentimens de commander de vrais ſoldats, leur dit un jour après leur fuite, qu'il leur

leur conſeilloit de s'en aller, puiſqu'ils ne vouloient pas faire la guerre; & il renvoya très-honnêtement un miquelet françois, ſon priſonnier, en le félicitant de ſervir avec de braves gens qui ſavoient ſe battre. 1689.

Leur barbarie envers les nôtres.

Cependant les miquelets eſpagnols, accompagnés de cavalerie, ſurprirent le 5 août dans le village de Das, un parti des nôtres, dont le capitaine s'étoit fait une réputation diſtinguée. Après neuf heures de réſiſtance opiniâtre, manquant de poudre, couvert de bleſſures, Cabrit, (c'eſt le nom du capitaine) rendit les armes à condition qu'on renverroit ſes ſoldats chez eux ſans les dépouiller. La capitulation fut violée de la manière la plus indigne. On les enchaîna tous. On eut la barbarie de ne pas laiſſer le capitaine ſur ſon cheval, on empoiſonna même ſes bleſſures, on promena les autres par toute la Catalogne: triomphe d'autant plus

honteux, que ce petit avantage étoit
1789. le ſeul que les ennemis euſſent remporté.

Les Eſpagnols devant Campredon.

Les eſpagnols tournoient principalement leurs vues ſur Campredon. Dès le commencement de juillet, ils s'étoient montrés devant la place; ils occupoient les paſſages, ils coupoient les communications. Noailles attentif à tous leurs mouvemens, détacha Langallerie, maréchal-de-camp, avec environ quatre mille hommes, pour faire paſſer un convoi conſidérable, & ſe rendit à Villefranche pour être à portée de le ſoutenir en cas de beſoin. D. Joſeph d'Agullo commandoit près de Campredon un corps de troupes eſpagnoles: il ſe préparoit depuis long-tems à tomber ſur ce convoi: il diſparut cependant bien vîte, & laiſſa le champ libre aux François, qui parvinrent ſans obſtacle à leur but.

Une bravade des Eſpagnols aux portes

de Bellegarde, en Rouſſillon, ne leur fit pas plus d'honneur. L'infanterie françoiſe, en très-petit nombre, ſe gliſſa juſqu'à la portée de leurs eſcadrons, les mit en fuite par une décharge, & les pourſuivit juſqu'à Jonquières. 1689.

Le duc de Noailles va au ſecours.

Enfin le duc de Villa-hermoſa, viceroi de Catalogne, avec une armée de vingt mille hommes, ſans compter les miquelets, arriva le 13 août devant Campredon. Les côtes du Rouſſillon étoient menacées en même tems par les galères d'Eſpagne. Mais Noailles avoit pourvu à la ſureté de cette province, il ne balança point à marcher au ſecours de la place. Il avança par des chemins horribles, & franchit le Cunigou, la plus haute montagne du pays, où il paroiſſoit impoſſible de faire paſſer du canon. On tenta de lui diſputer le paſſage de ces défilés. Après de vives eſcarmouches, il pouſſa les

ennemis de poſte en poſte, & s'empara d'une hauteur qu'ils occupoient.

1689.

Sa petite armée en préſence de l'ennemi.

Ils avoient ouvert la tranchée depuis huit jours, lorſque le duc alla camper le 20 août ſur la hauteur de Campredon, vis-à-vis de leur camp. Son armée ne conſiſtoit qu'en ſix mille ſix cents hommes. Un petit vallon partagé par le Ter la ſéparoit de celle d'Eſpagne, de manière qu'elle ſe trouvoit à la portée du mouſquet.

Sorties.

Pitoux, ce brave commandant que Louvois refuſoit d'abord de placer, fit le même jour deux ſorties avec autant de ſuccès que de courage; & peu s'en fallut que les Eſpagnols n'y perdiſſent leur canon.

Action de cavalerie.

Le lendemain, comme s'ils avoient voulu abandonner leurs tranchées, ils tournèrent les batteries contre le camp de Noailles. Ils ſe mirent en bataille le 21 : on les canonna vivement. Le duc s'apercevant que pour éviter le feu

du canon, ils se séparoient & se tenoient cachés dans des ravins, fit marcher de la cavalerie soutenue de piquets d'infanterie, afin de les obliger à se réunir, en paroissant vouloir les attaquer. Cette cavalerie s'avança trop, se posta mal. Trois escadrons ennemis passèrent la rivière, & la chargèrent au moment qu'elle faisoit un mouvement dangereux pour se mieux poster: elle ne résista point. Les seuls officiers tinrent ferme. Montazet, lieutenant-colonel, fut tué. Mais les ennemis ne jouirent pas long-tems de leur avantage. Les dragons à pied & l'infanterie les ayant mis entre deux feux, ils se retirèrent avec précipitation, & perdirent plus de soixante chevaux, qu'ils abandonnèrent en grimpant par les montagnes. 1689.

Courage d'un bataillon espagnol.

Pendant cette action, un bataillon espagnol eut le courage de traverser tout le vallon à découvert, pour s'em-

1689. parer d'un poſte important gardé par trois cents hommes. La défenſe fut auſſi vigoureuſe que l'attaque. On eut le tems d'aller au ſecours. Plus de la moitié du bataillon ennemi reſta ſur la place : les autres n'échapèrent qu'à la faveur d'un gros corps de fuſiliers, qui s'avança juſqu'au bord du Ter pour protéger leur retraite.

Les ennemis tenus en reſpect.

Les jours ſuivans ſe paſsèrent en canonnades. Il n'étoit plus queſtion de ſiége. Les tranchées étoient abandonnées, & les aſſiégeans cachés derrière une hauteur, ou enterrés dans les ravins de leur camp, ne penſoient guère qu'à ſe garantir du feu. On leur tuoit cependant beaucoup de monde, parce qu'ils étoient vus, en quelque endroit qu'ils ſe miſſent, ou de Campredon, ou de la Roque, ou des poſtes avancés du camp des François. Pour triompher complettement, il ne manquoit au duc de Noailles qu'une armée en état de livrer bataille.

Mais ſes forces étant trop inférieures; les ennemis étant retranchés & défendus par les bords eſcarpés du Ter, rivière fort rapide; les vivres ne pouvant leur manquer puiſque leur pays étoit derrière eux, tandis que les convois de France ne pouvoient arriver ſans beaucoup de riſques : le duc ſe fit un devoir de ſe retirer à propos, ſans que l'Eſpagne pût déſormais tirer avantage de Campredon & de la Roque. Il réſolut de les faire ſauter en préſence de l'ennemi. 1689. Projet de Noailles, de faire ſauter Campredon

Des hauteurs voiſines qu'occupoient les Eſpagnols, ils aperçurent le travail des mineurs & les préparatifs pour l'évacuation. Ils tournèrent alors leurs batteries contre la ville. Le 25 août, à la vue de deux brèches conſidérables, dont on pouvoit aiſément n'en faire qu'une, le duc jugea qu'ils viendroient à l'aſſaut le lendemain. Ne pouvant défendre la brèche ſans s'expoſer à une Ordres qu'il donne pour cela.

affaire générale trop hasardeuse, il envoya ordre à Pitoux de se préparer pour le soir, & au commandant de la Roque de se tenir prêt aussi, quand il verroit l'opération commencée à Campredon. 1689.

L'ennemi trompé dans ses espérances.

L'armée se rangea en bataille sur les neuf heures. Pitoux mit le feu à ses fourneaux, garnit la brèche de bombes, de grenades & de matières combustibles, joignit l'armée avec toute sa garnison. Le commandant de la Roque s'en tira aussi heureusement. La retraite se fit en bon ordre sans la moindre perte. A une lieue du camp, on entendoit encore l'ennemi canonner la place. Il la trouva très-bien démolie, en y entrant le lendemain : il affecta néanmoins d'achever la démolition pour faire accroire aux peuples, que nous n'avions fait que ce qu'il vouloit faire lui-même.

Chagrin & honte du viceroi.

On conçoit aisément le chagrin du viceroi de Catalogne, d'avoir si mal

réuſſi dans ſon entrepriſe, avec une armée beaucoup plus forte que celle qui avoit pris Campredon, le quatrième jour de tranchée ouverte. Il venoit de perdre environ quatre mille hommes, ou morts, ou bleſſés, ou déſerteurs; & il ne recouvroit qu'une place démolie. Son reſſentiment tomba ſur le gouverneur eſpagnol qui s'étoit rendu au duc de Noailles. On lui fit ſon procès, & il eut la tête tranchée. 1689.

Noailles empreſſé à ſolliciter des récompenſes pour les ſervices.

Un des premiers ſoins du général françois fut de louer, ſelon ſa coutume, les officiers dont les ſervices le méritoient le plus, & de ſolliciter pour eux des récompenſes. Ses lettres au miniſtre ſur cet objet ſont des preuves de ſon équité bienfaiſante. Une gratification & une penſion obtenues pour la veuve du capitaine Cabrit, ſi cruellement traité par les Eſpagnols, ſervirent à honorer ſa mémoire, & à exciter le zèle des miquelets: le

duc les avoit employés très-utilement.

1689. Il mit une partie des troupes en Cerdagne, où les ennemis furent obligés malgré eux de les souffrir; il s'occupa de la sureté de sa province, & des moyens de continuer la guerre avec honneur. Enfin après une campagne digne du plus habile général, il alla tenir les états de Languedoc à Nîmes.

Fin de la campagne.

Les religionnaires contenus en Languedoc.

La fermentation, quoique moins éclatante parmi les religionnaires, ne pouvoit pas être éteinte. Les plus ardens s'étoient enfuis. Des coups de rigueur contenoient la plupart des autres. Basville fit le procès à un gentilhomme des Cevennes, qui donnoit retraite aux prédicans: il fut condamné aux galères perpétuelles, & sa maison rasée. on implora l'autorité de Noailles contre un prêtre, dont les discours outrageoient la personne du roi, & dont l'audace avoit été jusqu'à empêcher qu'on ne priât pour lui dans sa paroisse. Le

duc jugeant avec raiſon, qu'il valoit mieux le traiter comme un fou que de faire un éclat ſcandaleux, demanda une lettre de cachet, & le fit enfermer au ſéminaire de Mende. 1689.

On tâche d'empêcher leur fuite hors du royaume.

Comme les aſſemblées de religionnaires étoient peu fréquentes, on les craignoit moins que les émigrations. On cherchoit & à gagner les nouveaux convertis, & à retenir les autres par l'attrait de la fortune. Dès le commencement de l'année, un arrêt du conſeil avoit ordonné un état de penſions pour les premiers, ſur les biens confiſqués des fugitifs. Un édit de décembre aſſura les biens des fugitifs à ceux de leur famille, qui demeureroient dans le royaume. Cet édit, beaucoup plus ſage que l'arrêt, prouve les variations du miniſtère ſur un objet ſi important. On ſentoit les maux, devenus irréparables, qu'une rigueur exceſſive avoit cauſés

à la France : on cherchoit des palliatifs pour les adoucir.

1689.

Libéralité des états.

Toutes les demandes dont le duc étoit chargé, réuſſirent auprès des états. Ils accordèrent un don gratuit de trois millions, & leur crédit pour l'emprunt d'un million. Le ſervice du roi l'exigeoit : cependant il falloit un homme capable de perſuader.

Le duc ſe prépare dans le cabinet à une ſeconde campagne.

Noailles parut enſuite à la cour, moins en courtiſan, qu'en homme uniquement occupé du bien public. Il préſenta au roi un mémoire inſtructif pour la campagne prochaine. On y voit tout ce que la prévoyance, la capacité, la parfaite connoiſſance des lieux, la ſcience des détails & le talent des combinaiſons pouvoient ſuggérer à un général, dont la commiſſion, fort reſſerrée par les circonſtances, excluoit toute entrepriſe d'éclat. On y voit ſurtout un excellent citoyen, qui n'ambitionne d'autre gloire

que celle de ſervir utilement ſon roi & ſa patrie. 1689.

» Il ſeroit du bien du ſervice de » V. M. (dit-il) d'avoir dans ce pays-là » une armée ſupérieure à celle des en- » nemis : elle lui ſeroit moins à charge » qu'une petite armée, parce qu'elle » vivroit dans un pays ennemi, ce » qu'une petite armée ne peut faire. » Mais ſi V. M. ne juge pas à propos » d'avoir plus de troupes en Rouſſil- » lon cette campagne, qu'elle n'en avoit » la dernière, elle me permettra de lui » dire, qu'il vaudroit mieux en avoir » moins, & prendre le parti ſeulement » de bien garnir les places d'hommes » & de munitions. Je me tiendrois dans » Perpignan, d'où je pourvoirois, autant » qu'il me ſeroit poſſible, à tout ce » qui leur ſera néceſſaire pour une bonne » défenſe. Il eſt vrai que le Rouſſillon » ſera mangé ; mais il vaut mieux qu'il » le ſoit ſeulement par les ennemis,

Il offre de ſe borner à défendre la province avec peu de troupes.

Mémoire du duc de Noailles au roi.

» que de l'être par deux armées, &
1689. » de faire périr ſans aucun bien des
» troupes dont V. M. ſe pourra ſervir
» ailleurs utilement ».

Raiſons pour avoir des forces ſupérieures.

En ſe dévouant de la ſorte, il ne laiſſe pas de démontrer combien il importe d'avoir une ſupériorité de forces ſur les Eſpagnols; entre autres raiſons, « parce » que les avantages qu'ils pourroient » remporter dans le Rouſſillon auroient » des ſuites fâcheuſes pour le Dauphi- » né & le Languedoc, au lieu que la » gloire des armées du roi maintien- » dra toujours le calme dans les provin- » ces voiſines ». La révocation de l'édit de Nantes y étoit un levain de révolte.

1690. L'armée de Noailles, un peu moins foible que l'année précédente, ſe trouva compoſée de quatorze bataillons & de vingt-quatre eſcadrons. Après avoir bien examiné en Rouſſillon l'état des affaires, & conféré avec les officiers généraux;

Plan de campagne.

il envoya le plan de ſes opérations au miniſtre, dans un mémoire parfaitement raiſonné, où tous les cas étoient prévus, & toutes les meſures dirigées à la fin qu'on ſe propoſoit. Il s'agiſſoit principalement, ſelon les intentions de la cour, de faire vivre l'armée aux dépens des Eſpagnols, de leur fermer l'entrée du royaume, de conſerver les troupes autant qu'on pourroit, de favoriſer la révolte des Catalans qui s'étoient ſoulevés depuis peu, mais avec plus d'audace que de ſuccès. 1690.

Louvois lui répondit que le roi avoit approuvé tout ce qu'il ſe propoſoit de faire, & lui permettoit d'y changer ce qu'il jugeroit à propos, en conſéquence des démarches de l'ennemi. Cette confiance étoit due au général : c'étoit le prix de ſa première campagne. approuvé à la cour. Lettre de M. de Louvois, 11 mai.

Une de ſes lettres, du même tems, rapporte un fait aſſez ſingulier pour mériter quelque attention. La province Régiment de milice, donné par le Rouſſillon

de Rouſſillon avoit levé un régiment
1690. de milice : elle l'en nomma colonel.
au duc de Noailles « J'ai été fort étonné, dit-il au mar-
» quis de Louvois, de me voir colonel
Lettre du 10 mai. » de milice, & je les aurois priés d'en
» choiſir un autre, s'ils ne m'avoient
» fait voir les anciennes commiſſions
» qui étoient ſous le nom de feu mon
» père. Le lieutenant-colonel s'en trou-
» vera mieux, ayant la paye de colonel
» & de lieutenant-colonel ». Il parle des ſervices de cet officier ; & l'on voit bien qu'il ſe fait, non un mérite, mais un devoir & un plaiſir de l'obliger.

Découvertes utiles pour l'artillerie. Avant de ſe mettre en marche, il employa les talens d'un fondeur d'artillerie, qui avoit trouvé le ſecret de mettre des grains aux lumières de canon, trop agrandies par un long uſage. Les épreuves faites & réitérées, il lui confia toutes les pièces défectueuſes à cet égard. Il inventa & fit jeter en fonte de petits mortiers, pour lancer

de groſſes grenades du calibre de 24. On en chargeoit un mulet, & on s'en ſervit utilement contre les bourgs fermés, qui ſe rencontroient dans les montagnes. 1690.

Les troupes furent aſſemblées au Boulou le 21 mai; la ſaiſon ne permettoit plus d'aller camper dans les plaines de Lampourdan, d'où il auroit fallu partir au bout de quinze jours pour éviter les chaleurs & les maladies. Le général préféra les montagnes du côté de Campredon. Il perſuada aux ennemis, par de fauſſes marches, qu'il en vouloit au Lampourdan, & arriva à Campredon le 29, ſans avoir trouvé d'autres obſtacles qu'un tems affreux & des chemins fort difficiles. On va camper près de Campredon

Saint-Jean-de-las-Badeſſas, démantelé l'année précédente, avoit été fortifié de nouveau par les Eſpagnols. Ils y tenoient une petite garniſon de bonnes troupes, qui parut vouloir ſe dé- Poſtes évacués par les ennemis.

1690. fendre contre un détachement de l'armée ; mais dès qu'on eut tiré quelques coups, le commandant capitula & ſe rendit priſonnier de guerre avec tout ſon monde. Ripoull, à deux lieues de là, fut évacué ſans attendre que les François ſe montraſſent.

Camp d'Aulot. Quoique l'armée ennemie, retranchée dans le voiſinage, ſemblât devoir s'oppoſer aux deſſeins du duc, il campa ſans difficulté le 12 Juin à Aulot, pays plein de blés, où les fourages étoient ſi abondans, qu'on y demeura vingt-ſix jours & qu'on ne fouragea qu'une ſeule fois hors du camp, à une lieue & demie delà.

Une partie des troupes eſt rappelée en France. De toutes parts, les petites villes & les villages envoyoient leurs députés pour ſe ſoumettre à l'obéiſſance du roi. Vich même, ville épiſcopale près de Barcelone, démanda ſa protection. Les conquêtes auroient été infaillibles, ſi l'on avoit pu les entreprendre. Préci-

ſément alors, le général reçut ordre d'envoyer au-delà des Alpes cinq bataillons, un régiment de cavalerie & un de dragons, deſtinés à ſervir contre le duc de Savoie, qui venoit de trahir la France par intérêt, & parce qu'on l'avoit trop peu ménagé. C'étoit preſque réduire à rien une armée déjà ſi foible, où il n'y avoit guère que de nouvelles levées & de mauvaiſes troupes de garniſon. 1690.

Noailles ſe diſpoſoit au ſiége de Caſtelfollit; cet ordre fâcheux rompit ſes meſures. Il écrivit à Louvois qu'il n'étoit touché d'avoir plus ou moins de troupes que par l'envie de mieux ſervir; que ſon unique chagrin étoit de voir les ennemis du roi s'augmenter tous les jours; & que s'il pouvoit ſe propoſer ſeulement ſa propre ſatisfaction, il auroit demandé à S. M. l'honneur de demeurer auprès d'elle & de ne la point quitter. Des ſentimens de citoyen

Noailles prend ſon parti en bon citoyen.

1690. ſont plus honorables que les victoires d'un ambitieux. Le général en fit conſtamment la réglé de ſa conduite; & il ſe conſola de l'impuiſſance d'exécuter de grandes choſes, par l'application à faire tout ce qu'il pouvoit d'utile.

Il marche en préſence des ennemis

Etant parti d'Aulot au commencement de juillet, il traverſa une gorge tout près de l'armée ennemie, il paſſa ſous le canon de Caſtelfollit, marcha en ſi bon ordre & avec de ſi ſages précautions, qu'on n'oſa pas même ſe préſenter pour l'inquiéter dans ſa marche; & il arriva le 6 à Saint-Jean-de-las-Badeſſas qu'il devoit raſer, ainſi que Ripoull.

Ses plaintes modérées contre un lieutenant-général.

Là, malgré ſa modération, il fut obligé de porter des plaintes contre Langallerie, lieutenant-général, qui ſervoit ſous lui comme l'année précédente. Cet officier inconſidéré & vain, jaloux de dominer dans le conſeil, l'avoit ſouvent chagriné par ſes propos

& ſes manières, comptant ſans doute ſur la protection de Louvois, avec lequel il étoit en correſpondance. Il s'emporta un jour juſqu'à manquer publiquement de reſpect au général, qui tâcha en vain de faire tomber ſes diſcours à force d'honnêtetés & de ſageſſe. Celui-ci ne pouvoit ſe diſpenſer d'en écrire au miniſtre : il le pria de ne le conſidérer en rien perſonnellement, de ne penſer qu'au ſervice du roi, aſſurant qu'à l'extérieur il ſe conduiſoit à l'égard de Langallerie, comme s'il n'y avoit aucun ſujet de mécontentement.

1690.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 8 juillet.

En attendant la déciſion de cette affaire, le duc fit achever la démolition de Saint-Jean, de Ripoull, des Tours de Ribes & de Pradines; ce qui ouvroit tout le pays depuis Prats de Mollo juſqu'à Vich. Les égliſes dont nous avons parlé en ayant ſouffert, il donna une ſomme pour les réparer, & prévint

Petites opérations néceſſaires.

1690. par là les murmures des prêtres & du peuple, qu'on ne pouvoit ménager avec trop de ſoin.

Cependant les fourages étoient conſommés, les ennemis marchoient vers la frontière. Alors il repaſſa en Rouſſillon & diſtribua tellement les troupes qu'elles puſſent s'aſſembler en un jour à Thuir, au centre de la province.

Mauvaiſe conduite de Langallerie.

Quoique les Eſpagnols menaçaſſent Bellegarde, il ne s'en inquiétoit nullement, ſachant très-bien qu'ils n'étoient point en état de faire un ſiége. Langallerie au contraire craignoit tout de leur approche, propoſoit un plan pour la diſtribution des troupes, ſollicitoit vivement le général de l'adopter. Le duc n'en fit rien, parce qu'il y voyoit des inconvéniens conſidérables. Langallerie lui écrivit à ce ſujet des lettres ſi pleines de fiel, qu'il ſe crut obligé de

les envoyer à Louvois & de renouveler ſes plaintes. 1690.

Lettre du général contre lui.

» C'eſt un homme enivré de lui-
» même, dit-il, & qui veut avoir le
» commandement en chef. Il n'eſt pas
» permis de n'être point de ſon avis
» ſans s'expoſer à ſes emportemens.
» Il ſe croit engagé à ſe juſtifier à tout
» le monde des mauvaiſes démarches
» que je fais, parce qu'il prétend que
» tout roule ſur lui, & que je ne
» dois rien faire que ce qu'il me pro-
» poſe; & il le dit ainſi. Il a eu l'in-
» conſidération de dire publiquement
» qu'il veut être rompu vif ſi dans peu
» de tems les ennemis n'ont vingt-
» deux mille hommes ». Après avoir rendu compte des mauvais effets que produiſoit cette fauſſe alarme, il prie le miniſtre d'arrêter, pour le bien du ſervice, des procédés ſi extraordinaires, *qui lui donnent plus d'inquiétude & plus de peine que les ennemis du roi.*

1690.

Réponſe du miniſtre.

Lettre de Louvois. 22 juillet.

La réponſe de Louvois à ſa première lettre arriva enfin, conçue en ces termes. » J'ai été bien fâché que M. de » Langallerie ait pu vous manquer de » reſpect. Il eſt vrai qu'il me donne » quelquefois de ſes nouvelles ; mais » je puis vous aſſurer que ce n'eſt que » pour approuver les partis que vous » prenez, ſur les actions & les mar- » ches de l'armée que vous comman- » dez ; hors en cette occaſion-ci, qu'il » m'écrit de manière que connoiſſant » bien ſa faute, il eſſaye de s'excuſer. » Je lui mande qu'il ne peut éviter » d'être puni qu'en vous faiſant telles » ſatisfactions & ſoumiſſions que vous » en ſoyez content : à quoi je m'aſ- » ſure qu'il ne manquera pas ».

Modération de Noailles dans cette affaire.

Informé des premières plaintes, le roi avoit ordonné que ſi Langallerie ne faiſoit pas des excuſes ſatisfaiſantes, le miniſtre demanderoit au duc quel châtiment il voudroit qu'on ordonnât.

Louvois

Louvois attendit donc ſa réponſe. Elle porte que M. de Langallerie lui a écrit des lettres pleines d'excuſes, & *par leſquelles il paroît bien repentant.* Tout fut oublié le reſte de la campagne. Je ne ſais ſi la modération du général ſera auſſi généralement applaudie, qu'elle mérite de l'être ; mais peu d'hommes, à ſa place, auroient été capables de l'avoir. 1690.

Quoique les ennemis n'oſaſſent rien entreprendre, comme il l'avoit bien prévu, il alla camper près d'Ille pour diſſiper de vaines inquiétudes. S'étant aſſuré qu'ils demeuroient tranquilles dans leur camp ſur la Mougue, il mit ſes troupes en quartiers pour qu'un repos néceſſaire les préparât à l'action. Telle étoit la foibleſſe des Eſpagnols, que leurs galères ayant abordé la nuit ſur la côte du Rouſſillon, où ils brûlèrent quelques cabanes de pêcheurs, cet exploit & la priſe d'une Les Eſpagnols n'oſent rien tenter.

1690. mauvaiſe barque de Marſeille furent célébrés par eux comme un triomphe.

On rentre dans leur pays.

Après avoir conſommé les fourrages dans leur camp, d'où ils menaçoient en vain nos frontières, ils en partirent le 20 ſeptembre. Le duc de Noailles, inſtruit de leurs diſpoſitions, avoit déjà fait paſſer quelques troupes. Il arriva bientôt lui-même en Cerdagne. Il alla reconnoître le pays du côté de la Seu-d'Urgel qu'il méditoit d'aſſiéger un jour ; & il fit ſubſiſter l'armée aux dépens de l'ennemi. Si l'on doit juger d'une campagne par la manière dont l'objet en a été rempli, & par les moyens qu'a pu employer le général, celle-ci, ſans avoir de l'éclat, n'en eſt pas moins digne d'éloges.

Des obſervations ſur tous les paſſages des Pyrénées, depuis la mer juſqu'à Montlouis, que le duc envoya au miniſtre de la guerre, furent une nouvelle preuve de ſon zèle, & de-

voient ſervir en quelque ſorte de clefs pour ouvrir les portes de l'Eſpagne. 1691.

Mémoire du duc de Noailles pour la campagne ſuivante.

Ses réflexions & ſes projets pour la campagne ſuivante ne préſentent que des vues ſages, fondées ſur les faits & ſur la raiſon. Il obſerve que la priſe de Nice, & l'armée navale qui ſe trouve ſur les côtes de Provence, conſternent les Eſpagnols, en leur donnant beaucoup d'inquiétude pour leurs villes maritimes; qu'il eſt néceſſaire de les entretenir par toutes ſortes de moyens dans cette appréhenſion, de ne point publier le nombre de troupes qu'on doit avoir, de garder le ſecret, afin qu'ils n'oſent faire ſortir leurs garniſons, ni rien entreprendre, quoique l'armée françoiſe ne ſoit pas aſſez forte pour les effrayer. « Lorſque les » troupes entrent peu-à-peu dans le » pays ennemi, le moindre eſpion eſt » capable de les compter; & rien ne » peut tant les embarraſſer que de voir

Importance du ſecret.

1691. » l'armée entrer en Catalogne, avant » qu'ils ſachent qu'elle eſt entrée en » Rouſſillon ». Il propoſe les moyens pour cet effet.

Projet ſur Urgel, & même ſur Barcelone, ou ſur Roſes.

Après avoir vécu tant qu'il pourra dans les montagnes, il paſſera dans la Cerdagne eſpagnole; & s'il ne ſurvient pas d'empêchemens, il entreprendra le ſiége d'Urgel. Suppoſé, comme on l'aſſure, que trente-ſix galères du roi doivent venir en été ſur les côtes de Catalogne, il ſeroit poſſible & même aiſé ſelon lui, d'exécuter une grande entrepriſe, de prendre Barcelone, vu la diſpoſition des Catalans: une armée d'environ dix-huit mille hommes de pied & ſix mille chevaux y ſuffiroient, pourvu que les galères avec de petits bâtimens portaſſent les vivres, l'artillerie & les munitions. Du moins pourroit-on aſſiéger Roſes, entrepriſe importante qui demanderoit beaucoup moins de troupes. Ces dernières propoſitions ne s'ac-

cordoient point avec les vues du miniſtre, ſi bornées de ce côté-là. 1691.

Quoique le tems preſſât pour la campagne, les Eſpagnols ayant fait des courſes dans la Cerdagne françoiſe, le duc de Noailles ne reçut que le 3 avril, à Paris, les ordres du roi. En paſſant à Montpellier, il y trouva Langallerie déſeſpéré de ſe voir hors de ſervice; & il eut la généroſité d'écrire à Louvois en ſa faveur. « Quelque beſoin qu'il ait » pour ſa ſubſiſtance de continuer de » ſervir le roi, le mauvais état de ſes » affaires l'afflige bien moins que la » crainte d'avoir déplu à S. M. & à vous. » Je n'ai pu lui refuſer ce témoignage que » je vous rends de ſes ſentimens. Vous » connoiſſez mieux que moi ſes longs » ſervices : il eſt encore en état de les » continuer ſi vous voulez bien l'hono- » rer de votre protection. Trouvez bon » que je vous la demande pour lui ». Langallerie avoit mérité ſa diſgrace.

Le général reçoit ſes ordres trop tard.

Il demande grace pour ſon ennemi perſonnel.

Sans doute le général n'auroit pas voulu
1691. l'avoir ſous ſes ordres : mais oublier des offenſes, & s'intéreſſer pour celui dont on les a reçues, eſt toujours un de ces traits précieux à l'humanité, qui rappellent du moins l'idée conſolante des vertus.

La campagne retardée par le mauvais tems.

Le duc de Noailles attendoit l'arrivée des troupes, & les ordres du roi pour la campagne. Quelque impatient qu'il fût de l'ouvrir, il ſe félicita d'avoir attendu : car un froid très-vif ſembla ramener l'hiver ; un vent ſec & violent détruiſit preſque tous les blés & les fourages ; & le 8 mai il tomba plus de quatre pieds de neige dans les montagnes.

Ordres de la cour.

Il reçut enfin de la cour une approbation complette du plan qu'il avoit formé. Mais Louvois lui marquoit qu'on ne pouvoit envoyer aſſez de troupes pour le ſiège de Barcelone ou de Roſes ; qu'on ne ſavoit pas même encore ſi l'on enverroit les galères ſur les côtes de Cata-

Lettre de M. de Louvois.

logne ; qu'il n'y avoit d'ailleurs aucune apparence que ces galères puſſent y reſter au-delà du mois d'août, ni qu'elles puſſent favoriſer le ſiège d'Urgel. 1691.

Sur cette réponſe le duc changea d'avis : au lieu de terminer la campagne par ce ſiège, comme il l'avoit projeté, il réſolut de la commencer par-là. On approuva ſon deſſein ; on envoya même des ordres au comte d'Eſtrées, d'aller faire une diverſion en ſe montrant avec ſon eſcadre ſur les côtes de Catalogne. La diverſion n'eut pas lieu, & heureuſement elle ne fut pas néceſſaire. Changement de projet en conſéquence.

L'armée eſpagnole étoit d'environ dix mille hommes de pied, & quatre mille chevaux. Celle de France n'avoit que treize bataillons, preſque tous de nouvelles troupes, & dix-huit eſcadrons. Avec ſi peu de forces, Noailles pouvoit entreprendre le ſiège d'Urgel, place foible quoique très-importante, où les ſecours ne pouvoient parvenir, & encore Difficultés pour le ſiège d'Urgel.

de loin, que par de longs défilés. Mais
1691. l'armée françoiſe devoit paſſer elle-même par un défilé fort étroit à mi-côte, le long de la rivière de Sègre; chemin auſſi périlleux que difficile. La poſſibilité de conduire du canon par les montagnes ſoutenoit l'eſpérance du ſuccès.

Marche vers cette place. Il importoit de tromper les ennemis ſur l'expédition qu'on avoit en vue. Pour cela on fit marcher les troupes partie au Boulou, partie à Boule. Leur marche pour Urgel fut combinée de manière, que lorſqu'une diviſion achevoit de défiler, une autre la remplaçoit dans le même camp. Le comte de Chazeron, lieutenant-général, chargé d'inveſtir la place, étoit parti de Montlouis le 30 mai. Le duc de Noailles le ſuivoit, quand il apprit que l'eſcadre qu'on avoit promis d'envoyer ſur les côtes de Catalogne, étoit allée ſur celles d'Italie. Cette nouvelle affligeante ne lui fit point aban-

donner ſon entrepriſe. Il continua ſa marche, arriva le 3 juin à Puicerda, & le lendemain à Belver où il vouloit établir ſon magaſin d'entrepôt. 1691.

Là il fallut frayer au canon un chemin dans des montagnes preſque inacceſſibles; on y trouva environ ſoixante toiſes de rocher à faire ſauter par la mine. Après huit jours de travail, le canon ne marchoit encore qu'à force d'hommes. Chemin à travers les rochers.

Chazeron s'étant rendu maître de tous les poſtes avantageux, campa le 4 juin devant Urgel. On apprit alors que les ennemis s'avançoient pour empêcher ou pour faire lever le ſiège, ce qui obligea le duc de ne point quitter Belver; car ils y auroient enlevé les proviſions, & mis des obſtacles inſurmontables à ſon retour. Il envoya ordre de commencer & de hâter le ſiège; il fit travailler ſans relâche, même la nuit, aux chemins pour le canon; il les ren- Siège d'Urgel. Journal du duc de Noailles. 5 juin.

dit enfin praticables contre l'attente des
1691. Eſpagnols.

On fait la garniſon priſonnière.

Dès le 5 juin la tranchée étoit ouverte. Du camp de Noailles à Urgel, il n'y avoit que quatre lieues, mais qu'on ne pouvoit faire avec le meilleur cheval en moins de dix à douze heures. Auſſi le canon arriva-t-il ſeulement le 10, pour tirer le lendemain matin. Les murs de la place étoient ſi mauvais, qu'à onze heures on avoit fait une brèche conſidérable. Les ennemis n'osèrent ſoutenir l'aſſaut : ils demandèrent à capituler, & ſe rendirent priſonniers de guerre, condition preſcrite par le duc de Noailles. Agullo, officier général commandoit la garniſon, compoſée de mille hommes de très-bonnes troupes : douze cens payſans s'étoient joints à eux.

Le comte de Chazeron avoit mérité beaucoup d'éloges. Le général s'empreſſa de les lui donner en écrivant au miniſtre,

& n'oublia aucun des officiers qui avoient le mieux ſervi. 1691.

Ayant viſité pluſieurs fois la place, il jugea qu'on n'en pouvoit profiter ſans une fortification toute nouvelle. L'état des finances ne permettoit pas d'y travailler. Louvois envoya donc l'ordre de raſer Urgel & Belver. « Sa majeſté ap- » prouveroit, ajouta-t-il, que l'on tirât » des habitans de la Seu-d'Urgel, & » principalement du chapitre, une bonne » ſomme d'argent pour éviter le feu; » mais S. M. ne voudroit pas néanmoins » qu'on l'y mît quand même ils ne pour- » roient rien payer ». Eſt-ce donc un droit de la guerre de mettre le feu aux villes qu'on ne garde point ?

Déciſion ſingulière de Louvois.

M. de Louvois au duc de Noailles. 24 juin.

Belver paroiſſoit au duc de Noailles un poſte beaucoup plus important que le premier. On pouvoit le mettre en état de ſe bien défendre avec quarante mille livres au plus, en l'eſcarpant ſur le roc vif, de quinze pieds de haut,

Propoſition de Noailles, de fortifier Belver.

1691. par trois côtés ; le quatrième côté étant inacceſſible. Il nous rendroit maîtres des montagnes juſqu'à Urgel, & de toute la Cerdagne, plaine fertile qui ſeroit en tous tems fort avantageuſe à la France. Il fermeroit aux ennemis l'entrée du pays de Foix par le Val-de-Carol. Et d'ailleurs le bien du ſervice exigeoit qu'en faiſant des conquêtes, on ne parût pas vouloir les abandonner. C'étoient les raiſons que propoſa le duc de Noailles au miniſtère.

Il déſapprouve le projet de bombarder Barcelone.

Sur ces entrefaites, arriva au camp une nouvelle inattendue. Le comte d'Eſtrées étoit en mer à la hauteur de Roſes, où il attendoit les galères de France commandées par le bailli de Noailles, frere du général ; & il avoit ordre de bombarder Barcelone. Quoique les ennemis en fuſſent très-alarmés, le duc écrivit à Louvois qu'Urgel étant pris, & n'y ayant point de troupes pour tenter quelque entrepriſe dans la Catalogne, les

Lettre du 29 juin.

vaiſſeaux devenoient inutiles ; que le bombardement de Barcelone pourroit aliéner ceux des Catalans dont les diſpoſitions étoient favorables, & diminuer dans les autres l'épouvante des bombes, quand ils verroient le peu de ſuites d'une telle attaque. Cet avis auroit décidé la cour : elle n'eut pas le tems de s'y conformer. 1691.

Dès que les galères eurent joint l'armée navale, les ordres furent exécutés contre Barcelone. On y jeta quatre-vingt bombes depuis le matin du 10 juſqu'au lendemain à midi. Le mal fut plus conſidérable qu'on ne devoit l'attendre de ſi peu de bombes. Elles brûlèrent la douane & une grande proviſion de blés & de farine : le feu prit en beaucoup d'autres endroits ; mais on l'éteignit dès que le bombardement eut ceſſé.

Bombardement fait mal-à-propos.

Le comte d'Eſtrées au duc de Noailles. 12 juillet.

Pour prévenir ou adoucir le mécontentement des peuples, d'Eſtrées fit ſemer des billets le long de la côte, por-

Vaines exhortations aux Catalans.

1691. tant qu'on avoit ceſſé de jeter des bombes dans la ville en conſidération des habitans ; qu'ils pouvoient juger, par ce qu'on venoit de faire, de ce qu'on pourroit exécuter de plus, & de la foibleſſe du roi d'Eſpagne, qui n'étoit point en état de les défendre ; qu'ils trouvoient la plus belle occaſion de ſecouer un joug extrêmement dur ; & que s'ils avoient la ſageſſe d'en profiter, ils recevroient de promts & de puiſſans ſecours. Belles paroles, mais trop peu ſolides. En attendant les ſecours, on étoit hors d'état de rien haſarder.

Priſe de deux châteaux.

Cette expédition maritime, par l'inquiétude qu'elle cauſoit à l'ennemi, facilita au duc de Noailles une entrepriſe qu'il avoit propoſée, & qu'il avoit cru ne pouvoir exécuter avec ſes troupes. C'étoit le ſiège du château de Valence, à une lieue de la frontière de Foix. Il en chargea Preſchac, brigadier,

& fit marcher ſous ſes ordres un détachement, auquel devoient ſe joindre des milices qu'il faiſoit aſſembler ſur la frontière, par le ſeul crédit qu'il y avoit. Les meſures étoient ſi bien priſes, que tout réuſſit parfaitement. Preſchac arriva le 20 juillet devant la place, & le château capitula le 21. Celui de Soor avoit été pris la veille par un officier qui couvroit ce petit ſiège. 1691.

Conſternation en Eſpagne.

Le château de Valence n'étoit rien en lui-même ; mais il donnoit vingt-cinq lieues de pays, où une armée auroit pu ſubſiſter par la commodité des rivières. L'Eſpagne avoit conſervé deux ans le château de Soor, dans le tems où toute la Catalogne s'étoit ſoumiſe à la France. La conquête d'Urgel, ſuivie de ce double avantage, répandoit la conſternation. On prétendit que le roi d'Eſpagne, dans le chagrin qu'il en conçut, vouloit changer toute la forme du gouvernement. Il renvoya en effet

le comte d'Oropeza, le plus capable
1691. de ſes miniſtres, qui fut rappelé quelques années après.

On fortifie Belver; on démolit Urgel.

En conſervant Urgel & les deux châteaux, on auroit été maître de tout le pays juſqu'à la frontière d'Aragon, où l'épouvante occaſionna une émotion populaire; mais il auroit fallu trop de dépenſes; & d'ailleurs comment ſoutenir tant de poſtes pendant l'hiver, qui ferme tous les paſſages? On ſe contenta de travailler en diligence aux fortifications de Belver, objet de grande inquiétude pour les ennemis. Enſuite on démolit la Seu d'Urgel. Le tems preſſoit d'en faire ſortir les troupes; car les chaleurs y ſont tellement funeſtes, que les habitans ont coutume de ſe retirer deux mois dans les montagnes.

Journal. 25 juillet.

Mort du marquis de Louvois.

Louvois étoit mort preſque ſubitement le 16 juillet, de chagrin, ſans doute, de n'avoir plus la même fa-

veur. Si ce miniſtre contribua beaucoup aux ſuccès militaires de Louis XIV, ce ne fut pas ſans mériter, à d'autres égards, le blâme des bons citoyens. Noailles put alors repréſenter au monarque combien les troupes de ſa petite armée étoient mauvaiſes. Il en recut une lettre qui juſtifioit ſes plaintes. *J'eſpère qu'elles deviendront bonnes par vos ſoins*, lui marquoit le roi; *vous vous appliquerez à les mettre ſur un bon pied: perſonne ne le peut mieux faire que vous, & je ſerai fort aiſe que vous y réuſſiſſiez*. Il avoit ordonné au duc de lui rendre compte directement, juſqu'à nouvel ordre, de ce qui concernoit le ſervice. Preſque toute la correſpondance ſera déſormais entre le monarque & le général.

1691.

Mauvaiſes troupes de Noailles.

Le roi au duc de Noailles. 1er août.

Une autre lettre de Louis XIV eſt intéreſſante par des ſentimens de bonté, auxquels on s'attend peu de la part d'un maître abſolu :

« J'ai peine à vous tenir ſi long-tems
1691. » éloigné de moi; mais je ſais que
» quand il eſt queſtion de mon ſervice,
» vous le faites de bon cœur. Le ſoin
» que vous avez pris qu'il ne manquât
» rien à mon armée que vous com-
» mandez, fait qu'il y a moins de ma-
» lades cette année que les autres.
» Continuez à avoir la même appli-
» cation pour que toutes choſes ſe paſ-
» ſent le plus approchant de la perfec-
» tion qu'il ſera poſſible; & comptez
» que vous me rendrez un ſervice con-
» ſidérable, en me conſervant des ſol-
» dats qui ſeront meilleurs l'année
» prochaine ».

Préparatifs du viceroi de Catalogne.

Cependant le duc de Médina-Sidonia, nouveau viceroi de Catalogne, campé à Ripoull, faiſoit de grands préparatifs. Il avoit reçu ordre de raſer les fortifications de Belver, au riſque de perdre ſon armée; & comme la cour de Madrid avoit infiniment à cœur cet

objet, preſque impoſſible dans l'exécution, il étoit réſolu de le tenter ſi elle n'écoutoit pas ſes remontrances, ou d'effacer du moins par quelque exploit la honte des armes eſpagnoles. 1691. Le duc de Noailles au roi. 15 août.

S'il eût profité du tems où l'armée françoiſe étoit partagée en trois corps, l'un à Urgel, l'autre à Belver, & le troiſième devant le château de Valence; ſi par une marche rapide & forcée, il eût coupé la communication avec le Rouſſillon, d'où venoient toutes les ſubſiſtances, on auroit eu tout à craindre de cette entrepriſe. Noailles avoit prévu l'inaction des ennemis pour le tems qui leur étoit favorable; & quand ils ſe mirent en mouvement, il avoit pris ſes meſures pour les faire échouer. Son inaction prévue par Noailles

Belver étoit hors d'inſulte. Deux bataillons & un eſcadron, ſix cents travailleurs avec leurs armes, quatre compagnies de fuſiliers de montagne, Belver en ſureté.

campoient à la porte de cette ville,
1691. d'où le général partit le 9 août, après la démolition d'Urgel. Pitoux, qu'il y avoit laiſſé gouverneur, offroit même de renvoyer un bataillon en cas de beſoin.

Noailles mépriſe les bravades de l'ennemi.

De Ribes où le viceroi s'étoit porté, les Eſpagnols s'avancèrent à deux lieues de Puicerda. L'armée françoiſe y campoit. Ils publioient hautement qu'ils venoient livrer bataille, & on le croyoit dans tout le pays. « Mais je crois que » la partie ſera remiſe à une autre » fois, écrivit Noailles à Louis XIV; » je ne ſais s'ils ont cru par leurs rodo- » montades m'obliger à quitter la Cer- » dagne : il faudroit qu'ils euſſent bien » mauvaiſe opinion de moi. En ce cas, » je tâcherai, s'ils deſcendent, de la » donner meilleure & de rétablir ma » réputation auprès d'eux ». Un homme ſage eſt ſûr de ſon fait, lorſqu'il prend ce ton affirmatif.

Le duc de Noailles au roi. 17 août.

Les ennemis ſemblèrent n'être venus que pour voir, du haut des montagnes qu'ils occupoient, & les fortifications de Belver, & l'armée qui en défendoit les approches. Ils décampèrent de Planols la nuit du 16; ils ſe retirèrent avec peu d'ordre à Liénas; ils firent entendre que leur deſſein étoit de ſe venger ſur Collioure : le duc de Noailles tint ſi peu de compte de cette menace, qu'il congédia les milices de Rouſſillon. 1691. Ils ſe retirent ſans rien faire.

Cependant le viceroi faiſoit tranſporter des bombes & du gros canon. Vingt-deux vaiſſeaux & quinze galères d'Eſpagne parurent devant Roſes, pour donner de l'inquiétude. Quoique une armée navale fût peu à craindre dans cette ſaiſon trop avancée, tant de préparatifs & de mouvemens annonçoient quelque entrepriſe. Leurs préparatifs annoncent néanmoins de grands deſſeins.

Sur l'avis qu'il s'aſſembloit des troupes à trois quarts de lieue de Prats On les chaſſe des montagnes.

de Mollo, Noailles envoya Preſchac
1691. avec un détachement, qui par des chemins impraticables parvint à joindre les ennemis, les força dans ces montagnes, les mit en fuite ſans avoir perdu un ſeul homme. Les miquelets firent des merveilles; & le duc écrivit au roi qu'ils étoient abſolument néceſſaires en pareilles occaſions, les meilleures troupes ne pouvant agir comme eux aux milieu des rochers & des précipices. Si les miquelets eſpagnols ne ſervoient pas auſſi bien que les françois, c'étoit probablement la faute des généraux & de la cour.

Utilité des miquelets.

Le duc de Noailles au roi. 29 août.

Enfin le viceroi, après bien des irréſolutions, marcha au commencement de ſeptembre à Prats de Mollo. Il arriva avec du canon & diſpoſa tout pour l'ouverture de la tranchée. Le chevalier de Landoſte commandoit dans cette place. Deux prêtres qu'il envoya au viceroi, ſous prétexte de lui de-

Prats de Mollo menacé par les Eſpagnols.

Le duc au roi. 2 ſeptembre.

mander des ſauve-gardes pour deux chapelles ſituées hors des murs, étoient chargés d'examiner ce que faiſoient les ennemis, peut-être auſſi de les intimider par leurs rapports. On les queſtionna beaucoup ſur l'état de la place, de la garniſon. Ils répondirent que toutes les rues étoient retranchées juſqu'au rempart, & qu'il y avoit mille hommes de troupes. Le viceroi aſſurant qu'il entreroit l'épée à la main, demanda comment la garniſon pourroit ſe retirer ſi on la forçoit. On n'y a pas penſé, dirent les prêtres; parce qu'ils ſont tous réſolus de combattre juſqu'au dernier ſoupir, même les payſans qui ont pris les armes. Eſt-il vrai, continua l'Eſpagnol, qu'on ait fait ſortir de la ville les femmes, les enfans & les vieillards? Oui, répondirent-ils, & le roi leur fait donner le pain & de l'argent. Noailles en effet l'avoit ainſi ordonné en cas de ſiége.

1691.

Deux prêtres françois les intimident par leurs rapports.

1691. Les discours de ces prêtres ne furent pas inutiles. La marche d'un détachement que le général françois avoit envoyé pour assurer les passages, & qu'il devoit suivre avec le reste de l'armée, acheva de décider le viceroi. Il se retira honteusement. Le duc de Noailles rendant compte au roi de cette retraite, lui parle du succès de ses armes en chrétien modeste, adorateur de la providence. « Je n'y ai apporté » du mien que mon application & » ma bonne volonté, qui se sont ressenties du bonheur de votre majesté. » Comme ce sont ici ses affaires les moins » importantes, je demande à Dieu » de tout mon cœur que ce soient aussi » ses moindres succès. Ils ne méritent » pas les bontés dont V. M. m'honore » dans ses lettres. Je voudrois pouvoir » lui marquer, au péril de ma vie, » jusqu'où va ma reconnoissance ». C'étoit le langage d'un homme sincère.

Retraite du viceroi.

Modestie & piété du duc de Noailles.

Lettre du 5 septembre.

L'hypocrisie

L'hypocriſie devenoit commune à la cour, depuis que le roi montroit du penchant à la dévotion : mais Noailles étoit ce qu'il avoit toujours été ; & je cite volontiers ſon exemple, comme également propre à démaſquer les hypocrites, & à encourager les vrais chrétiens. 1691.

Il avoit pourvu à la ſureté de Mollo.

Quoique Prats de Mollo n'eût pour fortifications qu'une muraille, ſans foſſés & ſans flancs, les deux prêtres n'exagéroient point au viceroi la réſolution de ſes défenſeurs. Noailles s'étoit aſſuré par lui-même de l'état de cette place, quand il la vit menacée d'un ſiége ; il y avoit excité l'émulation des troupes. La garniſon & cent quarante-cinq bourgeois, réſolus de périr plutôt que de ſe rendre, furent extrêmement fâchés de voir les ennemis leur dérober la gloire qu'ils eſpéroient. Le duc connoiſſant mieux que jamais l'importance de cette place,

Courage de la garniſon & des bourgeois.

pour garder le Rouſſillon & la Cer-
1691. dagne, propoſa au roi de la mettre en meilleur état de défenſe, & de faire une tour ſur la hauteur, au-deſſus du fort de la Garde; ce fort étant ſi petit, que deux mille hommes auroient pu en faire le ſiége après la priſe de Mollo.

Les Catalans inſultent les Eſpagnols.

Toutes les menaces, toutes les vaines entrepriſes des Eſpagnols tournoient à leur honte. Le découragement & la mauvaiſe volonté ſe manifeſtoient dans les provinces. Le duc de Guarra qui avoit aſſemblé beaucoup de milices en Aragon, ne put les contraindre de paſſer en Catalogne. Les Catalans inſultèrent le viceroi. Leurs payſans aſſommoient & pendoient par les pieds ceux des ſoldats eſpagnols, qu'ils trouvoient écartés dans les villages. Au contraire ils ramenoient les nôtres à l'armée ſans leur faire de mal, même après en avoir été maltraités. Une diſcipline

exacte & la juſtice rendue aux peuples contribuoient à cette différence. 1691.

Si le général françois avoit eu moins de zèle, de capacité & de courage, cette guerre, glorieuſe dès le commencement, n'auroit été qu'un enchaînement d'inaction & de malheurs. Il ſe crut enfin obligé d'apprendre au roi à quel point ſon infanterie étoit mauvaiſe. Il lui repréſenta qu'excepté le régiment ſuiſſe d'Erlach, tout le reſte ne pouvoit paſſer pour troupes de campagne. « J'ai tâché de les faire vivre » dans tout l'ordre & la diſcipline poſ» ſibles, & leur ai fait faire le ſer» vice très-exactement : je leur ai tou» jours perſuadé par mes diſcours & » par ma confiance, qu'ils valoient » mieux qu'ils ne penſoient eux-mêmes; » & j'ai fait comme ſi j'avois la meil» leure infanterie de votre majeſté. » Il a plu à dieu de donner de bons » ſuccès à ce que les armes de votre

Noailles repréſente que ſon infanterie eſt mauvaiſe.

1691. » majeſté ont entrepris ; mais il pou-
» voit arriver de grands inconvéniens
» ſi les ennemis avoient ſu profiter du
» tems. Si, à l'avenir, votre majeſté
» n'avoit pas de meilleures troupes, &
» que les ennemis fiſſent des efforts
» auxquels on doit s'attendre, cela
» ſeroit à craindre ».

Il avoit réuſſi par une ſage hardieſſe.

Le duc de Noailles ſemble avouer par là, qu'il s'étoit trop expoſé en partageant ſes troupes. Mais il connoiſſoit l'ennemi, & l'on ne peut guère douter qu'il n'eût prévu & ſes lenteurs & ſes fautes. Dans la guerre comme dans la politique, les actions hardies ſont quelquefois les plus ſages, pourvu que la hardieſſe ſoit réglée par la prudence.

La cour d'Eſpagne indignée contre le viceroi.

On fut indigné à la cour de Madrid contre le duc de Médina-Sidonia, & contre les officiers-généraux de ſon armée. On nomma des commiſſaires pour informer de leur conduite. Les

vices enracinés du gouvernement eſpagnol étoient la principale cauſe des diſgraces : c'eſt à quoi on ne penſoit point à remédier. 1691.

Les fortifications de Belver étant finies, & les ennemis ſéparés, l'armée françoiſe entra en quartiers d'hiver. Elle n'étoit diminuée que de quatre cents-cinquante hommes, tant par déſertion que par mort. Auſſi le ſoin des ſoldats faiſoit-il un des grands objets du général. Fin de la campagne.

Il reçut à Montpellier, par une lettre du roi, la nouvelle qu'il venoit d'être nommé lieutenant-général de Guienne. Après avoir tenu les états de Languedoc, il alla ſe diſpoſer, dans le loiſir de la cour, aux opérations de la campagne. Il en avoit tracé le plan dès le mois de ſeptembre, pour la conquête de la Catalogne, & Louis XIV l'avoit fort approuvé; mais l'état des affaires générales ne permit On ſuſpend les projets de conquête pour la Catalogne.

1692. pas de ſuivre ce grand deſſein. La campagne de 1692 ne ſera que l'exécution de l'ancien plan de Louvois, pour une guerre où l'on vouloit très-peu haſarder, où l'on donnoit très-peu de ſecours, & dont l'objet principal étoit de garantir la frontière d'une invaſion.

Le viceroi veut effacer ſa honte.

Le duc de Médina-Sidonia, piqué des reproches de ſa cour & des plaintes de ſa province, vouloit abſolument ſe ſignaler par quelque entrepriſe. Pénétrer en France & y faire des conquêtes, lui paroiſſoit l'unique moyen d'effacer la honte des armes eſpagnoles. Il donna ordre d'aſſembler les troupes un mois plus tôt que les années précédentes. Il réſolut de camper dans le même poſte où le duc de Saint-Germain, un de ſes prédéceſſeurs, avoit demeuré près de ſix mois après avoir pris Bellegarde, & battu l'armée de France commandée par le maréchal de Schomberg.

En arrivant à Perpignan, vers la mi-mai, le duc de Noailles apprit que le viceroi étoit déjà près de Girone avec ſes troupes, & qu'il avoit onze mille hommes de pied & trois mille cinq cents chevaux. L'armée françoiſe conſiſtoit en ſeize bataillons & vingt-quatre eſcadrons. 1692.

Quoique les ennemis commençaſſent de fortifier Ciutad, à un quart de lieue d'Urgel, il ne s'en mit point en peine, jugeant que c'étoit une ruſe pour l'attirer de ce côté-là. Leur diligence à ſe mettre en campagne, ſi oppoſée à leur lenteur naturelle, lui fit pénétrer leur véritable deſſein ſur le Rouſſillon. Rien n'étoit plus eſſentiel que d'en prévenir les ſuites. Il ſe hâta de prendre ſes meſures & d'agir efficacement. * Noailles pénètre ſes deſſeins. Le duc de Noailles au roi. 14 mai.

Il ſe rendit au Boulou le 27 mai. Averti que les Eſpagnols étoient en marche, il s'avança lui-même juſqu'à Poſtes eſſentiels qu'il veut occuper.

1692. Maurellas avec un petit détachement, pour reconnoître s'il n'y auroit aucun poſte où l'on pût les arrêter. C'eſt ce que pluſieurs avoient examiné juſqu'alors, & avoient toujours trouvé impoſſible. Cependant il fit occuper deux hauteurs, ſur la gauche & ſur la droite, ſi importantes qu'elles devoient décider en quelque ſorte du ſuccès de la campagne. Que les Eſpagnols s'en rendiſſent maîtres, il n'y avoit plus moyen de les en chaſſer, ni de camper dans la plaine de Maurellas.

Il prévient heureuſement l'ennemi, Déjà ils deſcendoient en diligence avec huit pièces de canon. Si le général françois avoit perdu ſeulement une demi-heure, ſi l'activité des troupes n'avoit ſecondé la ſienne, l'ennemi s'emparoit des poſtes; il réduiſoit l'armée à ſe retirer dans le Rouſſillon au-delà du Tech; il donnoit de grandes inquiétudes pour Céret, qu'on

n'auroit pu garder ſans beaucoup de troupes, ni abandonner ſans beaucoup de perte. 1692.

Le viceroi, ſe voyant reſſerré par les nouveaux poſtes que l'armée françoiſe occupoit, & craignant de l'être toujours davantage, ce qui rendoit ſa retraite périlleuſe, quitta les hauteurs du col de Porteils pour retourner à Agullane. Il ne s'y crut pas en ſureté, & marcha le premier juin juſqu'auprès de Figuières, où il campa ſur les bords de la Mougue, très-eſcarpés & garnis de bons retranchemens. & l'oblige de ſe retirer. Le duc de Noailles au roi. 1er juin.

Noailles établit ſon camp à la Jonquières, à deux lieues de-là. Après avoir été reconnoître celui des Eſpagnols, pour voir s'il étoit poſſible de l'attaquer par les flancs, ou de s'avancer dans le pays, il ſentit la néceſſité de garder ſa poſition, d'autant plus que des ordres ſecrets du roi l'obligeoient Campement près du viceroi.

1692. d'envoyer ailleurs quelques troupes ſuivant les beſoins.

Pourquoi nos galères ne peuvent ſervir en cette occaſion.

Si les galères de France avoient pu croiſer le long des côtes, comme il le ſouhaitoit, les ennemis auroient abandonné leur camp, & la Catalogne auroit été plus ouverte. Mais les galères d'Eſpagne, jointes à vingt-deux vaiſſeaux de ligne, étoient un trop grand obſtacle : les nôtres n'auroient point eu de retraite ſûre. Le duc de Noailles touché de cet inconvénient, & portant ſes vues ſur tous les objets utiles, repréſenta au roi combien il importoit de faire nettoyer inceſſamment le port de Vendres.

L'inaction des Eſpagnols attire un parti françois dans le piége.

C'étoit beaucoup d'avoir empêché le viceroi d'exécuter ſes projets d'invaſion. Il en reſſentoit le chagrin le plus vif. Il s'obſtinoit dans ſon camp à ne rien faire, & il ſe contentoit de donner quelque inquiétude à nos fourageurs. Quatre ou cinq partis fran-

çois, détachés toutes les nuits, ne rencontroient jamais perſonne. Il y en eut un enfin de malheureux. Rodemaker, capitaine de carabiniers, qui le commandoit, n'ayant pas ſuivi l'inſtruction & les ordres du général, fut ſurpris dans une embuſcade par un régiment de cavalerie, ſoutenu d'autres troupes. Les cavaliers, au nombre de quatre vingt-quatre, l'abandonnèrent; & cent hommes d'infanterie, après avoir fait deux décharges, furent enveloppés & pris. La faute du commandant venoit d'une préſomption fondée ſur la conduite des Eſpagnols : il s'étoit avancé trop près de leur camp, parce qu'on ne les en avoit pas encore vu ſortir : une grande bleſſure à la tête & pluſieurs coups de balles à ſon chapeau, ſoutinrent dumoins ſa réputation de bravoure.

1692.

Le duc de Noailles au roi, 6 juillet.

On ne doit pas s'étonner que les Eſpagnols s'énorgueilliſſent de ce petit avantage. Noailles qui devoit partir le

On ne peut les attirer de même au combat.

1692. lendemain, parce que les fourages lui manquoient, en fit venir de Rouſſillon, de peur qu'ils ne ſe vantaſſent de l'avoir chaſſé du Lampourdan. Deux jours après, il envoya quatre partis commandés par quatre lieutenans-colonels; & ſes meſures étoient priſes de manière qu'on pouvoit compter ſur une revanche complette, ſi les ennemis ſe fuſſent montrés : ils ſe tinrent à couvert ſelon leur coutume.

Priſe de Namur par Louis XIV.

Une lettre de Louis XIV, du 30 juin, apprit au duc la priſe du château de Namur, par ce monarque en perſonne, exploit des plus glorieux de ſon règne. Il répondit du camp de Jonquières, avec une effuſion de cœur qui peint ſes ſentimens :

Lettre que lui écrit à ce ſujet le duc de Noailles.

SIRE,

» Je n'ai eu de ma vie autant de » joie, que j'en ai d'apprendre, par » la lettre que votre majeſté m'a fait » l'honneur de m'écrire, la réduction

» du château de Namur à votre
» obéiſſance, non-ſeulement par le zèle
» ardent que j'ai pour votre gloire,
» mais encore plus pour les inquié-
» tudes mortelles des périls où V. M.
» s'expoſoit continuellement. Cette con-
» quête étoit bien dïgne de V. M. &
» n'appartenoit qu'à votre ſeule perſon-
» ne. (Le roi Guillaume prouva le con-
» traire en 1695.) Je loue dieu du meil-
» leur de mon cœur de l'avoir conſervée;
» & plût au ciel que V. M. pût vivre
» autant que les merveilles de ſon règne
» feront durer la gloire de ſon nom !
» Ce ſont les vœux ſincères d'un de ſes
» ſerviteurs les plus dévoués, qui eſt
» avec une paſſion qui ne peut s'exprimer,
» & un très-profond reſpect, &c. ».

1692. Lettre au roi, 7 juillet.

Nous aimerions mieux le ſtyle dont Criſlon & Sulli écrivoient à Henri IV. Peut-être jugera-t-on de la différence des rois par la manière différente de leur exprimer ſes ſentimens.

Remarques ſur le ſtyle de ſa lettre.

1692. Comme la diſette de fourages ſe faiſoit ſentir, & que les chaleurs devenoient exceſſives, le duc prit le parti de rentrer en Rouſſillon. Il quitta Jonquières avec la plus grande tranquillité, & alla camper à Maurellas, où la température de l'air, l'abondance des vivres, & la bonté des eaux étoient fort deſirables pour les troupes. Ce campement, ſi près de la frontière, faiſoit toujours craindre aux Eſpagnols qu'on ne rentrât dans leur pays; ils reſtèrent plus de trois mois dans le même camp, & les chaleurs de la plaine leur tuèrent plus de trois mille hommes.

L'ennemi perd beaucoup ſans combattre.

Pour comble de chagrin, on leur apprit bientôt la victoire de Steinkerque, remportée ſur le roi Guillaume par le maréchal de Luxembourg. Mais ce glorieux événement expoſa la France à des attaques maritimes. Les ennemis, impatiens de ſe venger, mirent en

Après la victoire de Steinkerque on craint pour les côtes de France.

mer une flotte conſidérable. Il parut qu'elle menaçoit les côtes d'Aunis & de Poitou, ou celles de Guienne. Le roi envoya en conſéquence des inſtructions & des ordres. Le duc de Noailles fut deſtiné à commander les troupes en Guienne, ſi l'on faiſoit une deſcente à Bayonne ou à Saint-Jean-de-Luz. Il devoit y faire marcher un détachement de ſon armée, laiſſer le reſte ſous les ordres du comte de Chazeron, après l'avoir bien inſtruit, & partir en poſte dès qu'il auroit nouvelle de la deſcente. Une lettre de Louis XIV contenoit tous les détails relatifs à cette expédition, le nombre des troupes qu'il trouveroit raſſemblé, « avec lequel, dit le roi, je me flatte » que non ſeulement vous empêcherez » les ennemis de rien entreprendre, » mais encore que vous les chaſſerez » de mon pays ».

1692.

Le roi au duc de Noailles. 17 août.

Ordres donnés en conſéquence à Noailles.

Une choſe remarquable dans cette

Les nou-

lettre, c'eſt l'ordre donné à la nobleſſe
1692. de Guienne, du Poitou, du Béarn &
Veaux convertis toujours ſuſpects. du haut-Languedoc, de monter à cheval, *afin qu'il ne reſte dans ces provinces aucun nouveau converti de conſidération qui puiſſe ſe mettre à la tête de ceux qui voudroient prendre les armes.*

Triſtes effets des violences contre les religionnaires. Voilà donc toujours ces prétendus convertis ſuſpects de révoltes, par un effet même de leur converſion forcée! En même tems les calviniſtes réfugiés s'acharnoient contre la France, ſoit par leurs invectives, ſoit par les armes! Terrible leçon pour Louis XIV, & pour tous les ſouverains qui croiroient pouvoir étendre leur empire ſur la conſcience des hommes!

Séparation de l'armée. Le marquis de Barbéſieux, fils & ſucceſſeur de Louvois, annnonça bientôt au duc de Noailles que la flotte ennemie, loin d'effectuer ſes menaces, étoit revenue aux Dunes. Alors il ſépara ſon armée, le 27 août, la mit en

quartiers de rafraîchiſſemens, & ſe porta à Ille pour être au milieu de tout; tandis que le viceroi, opiniâtrément fixé dans ſon camp, ne ſavoit plus où envoyer ſes malades, auxquels quatre hôpitaux ne pouvoient ſuffire. 1692.

Le viceroi fruſtré de ſes eſpérances.

Enfin l'Eſpagnol, bien aſſuré que les François prenoient du repos en Rouſſillon, ſortit de ſon camp ſur la Mougue, & prit la route d'Aulot. Le duc de Noailles fit dès-lors marcher pluſieurs bataillons vers la Cerdagne, prêt à y entrer quand il auroit les ordres du roi. Il rentra par un défilé de quatre ou cinq lieues. Il diſpoſa les troupes de manière à montrer des têtes par-tout où marcheroient les Eſpagnols. Ces diſpoſitions déterminèrent le viceroi à ſéparer ſon armée au commencement d'octobre, avec le chagrin de n'avoir pu exécuter aucune entrepriſe, & d'avoir vu les François ſubſiſter une bonne partie de la campagne aux dépens de ſa province.

1692. Dans le cours des opérations militaires, Noailles aima toujours les travaux du cabinet, où son zèle pour l'état s'exerçoit utilement. Il envoya au roi des observations importantes sur la frontière du côté de l'Espagne, extrêmement négligée jusqu'alors. Il insistoit en particulier sur Collioure, la plus méchante place du monde, presque impossible à secourir, & cependant la plus importante de cette frontière. « On y » a dépensé beaucoup d'argent, disoit-» il, en réparations nécessaires; mais » on n'a jamais été au fait: on n'a point » occupé une hauteur par laquelle on » prendra toujours la place: on n'a » point songé à découvrir les fonds & » les gorges, qui peuvent donner lieu » à l'armée ennemie de s'approcher à » couvert, même à la portée du mous-» quet. » Le duc souhaitoit avec raison que Vauban vînt sur les lieux.

Observations de Noailles sur la frontière,

sur Collioure en particulier.

Dépêche du 17 septembre.

Ses idées Arrivé à la cour, il présenta au roi

dès les premiers jours de novembre, un mémoire pour la campagne prochaine. 1692.

Comme on ſe propoſoit de lui donner des forces conſidérables, ce mémoire rouloit principalement ſur les ſiéges de Girone & de Barcelone. La marche des troupes, les précautions à prendre, tout y étoit marqué avec ſoin. Il repréſentoit qu'une des choſes les plus néceſſaires, ſeroit de maintenir une diſcipline très-ſévère & très-exacte, ſans quoi on couroit riſque de faire armer tous les Catalans. On ne pouvoit trop leur perſuader d'avance, diſoit-il, que la guerre ſe faiſoit aux eſpagnols, non à eux, & qu'elle tendoit à les délivrer d'une domination intolérable. Comme après la conquête de la Catalogne, il devoit revenir à la couronne par droit de confiſcation, beaucoup de biens appartenans à des grands d'eſpagne & autres gens de qualité, eſpagnols naturels; le duc obſerve que ces biens ſeroient une pré-

pour la campagne prochaine.

Mémoire du duc de Noailles.

Néceſſité de la diſcipline, pour ne pas faire armer les Catalans.

Avis judicieux.

cieuſe reſſource pour la guerre ; que le
1692. roi devroit ſe les réſerver, & n'en gratifier perſonne. Enfin après de longs détails, il ajoute, & c'eſt une maxime importante : *Quelque facilité que l'on trouve, il ne faut ſe négliger en rien, & prendre de grandes précautions pour toutes choſes.*

Le roi borne les campagnes au ſiège de Roſes.

Le roi applaudit à ce mémoire conforme à ſes premières intentions ; mais les alliés augmentant leurs troupes, & menaçant toutes les frontières du royaume, il augmenta auſſi ſon armée de Catalogne, ſans pouvoir la rendre aſſez forte pour de ſi vaſtes entrepriſes : il borna ſes projets au ſiège de Roſes, une des places les plus importantes du pays.

1693. Noailles eſt fait maréchal de France.

Avant ſon départ pour l'ouverture de la campagne, le duc de Noailles reçut, ainſi que Boufflers, Catinat & quatre autres, le bâton de maréchal de France : Louis XIV n'en avoit point donné de-

puis 1675, époque de la mort du grand Turenne. 1693.

Son armée étoit de vingt-deux bataillons & de quarante eſcadrons. Celle du viceroi, affoiblie par les pertes que les maladies, plutôt que la guerre, lui avoient fait eſſuyer, fut renforcée de ſeize mille hommes. Etat de ſon armée.

Incertains de ce qu'on vouloit entreprendre, inquiets de pluſieurs côtés, ſachant que l'armée françoiſe étoit plus forte qu'ils ne l'avoient vue juſqu'alors, les ennemis preſque tous raſſemblés dès le commencement de mai, ſe préparoient à la défenſe ſans avoir aucun objet fixe. On avoit exécuté trois hommes qui leur donnoient des nouvelles du Rouſſillon, & ils n'en recevoient plus. Ils craignoient pour Barcelone, pour Girone, pour Roſes, pour Palamos. Poſtés le long de la rivière du Ter, ils attendoient quelques mouvemens capables de les décider. Inquiétude des Eſpagnols.

1693. Un tems horrible retarda de quelques jours les François. Le maréchal de Noailles alla camper le 25 à la Jonquières, & le lendemain à Cabanes. Les chemins, si mauvais en tout tems, étoient devenus impraticables par les pluies. Hommes ni bêtes ne pouvoient s'y tenir ; & cinq pièces de canon versèrent dans les précipices. On fut obligé de rester trois jours à Cabanes. Ce retardement fut utile, parce que la position de l'armée, & la marche d'un bataillon à Figuières, persuadèrent aux ennemis qu'on en vouloit à Girone.

Marche pénible.

Dès le 27, le comte d'Estrées avec vingt & un vaisseaux de ligne, avoit investi Roses du côté de la mer. Il y étoit arrivé dix jours plus tôt ; mais sur un avis du maréchal, en attendant l'armée de terre, il étoit allé croiser sur les côtes de Barcelone & de Palamos : ce qui augmenta l'inquiétude des Espagnols. L'armée de terre arriva le 29 devant la

Roses investie par mer & par terre.

place, inveſtie la veille par un détachement. 1693.

Roſes avoit long-tems appartenu à la France. Depuis que les eſpagnols étoient les maîtres de cette place, ils y avoient ajouté beaucoup de fortifications : ils la regardoient comme imprenable. Le maréchal du Pleſſis-Praſlin ne l'avoit priſe en 1645, qu'après quarante-neuf jours de tranchée ouverte. Une conquête ſi difficile étoit également importante pour couvrir nos frontières, & pour avancer dans la Catalogne. Difficultés de ce ſiège.

La tranchée fut ouverte la nuit du premier au 2 juin, à la demi-portée du mouſquet. On fit deux attaques, l'une fauſſe à la droite, pour *divertir* le feu de l'ennemi ; l'autre à la gauche, du côté de la mer ; & le travail embraſſa plus de la moitié de la place. Le lendemain on fit une ligne de communication des deux attaques : le canon tira dès le matin, mais fort lentement à cauſe des pluies. On avance rapidement.

1693. On ne pouvoit recevoir aucun ſecours des vaiſſeaux : ils étoient en ligne dans le golfe à plus de deux lieues de la rade. Les galères qui portoient une partie des munitions, étoient retenues aux îles par les vents contraires. Heureuſement le maréchal de Noailles avoit ſi bien pris ſes précautions, que cet inconvénient ne ralentit point le ſiège.

quoique ſans ſecours du côté de la mer.

Il trouvoit dans les troupes, & ſans doute il l'inſpiroit, un courage à l'épreuve de toutes les fatigues & de tous les périls. Malgré l'inondation cauſée par des pluies affreuſes, les travaux avancèrent avec une promptitude incroyable. On relevoit la tranchée en plein jour, à découvert; on ne pouvoit empêcher le ſoldat d'en ſortir, & de ſe montrer, ni les fourageurs de s'avancer juſques à la contreſcarpe. La cavalerie & les dragons portoient la faſcine ſous le mouſquet de l'ennemi; & l'intrépi-

Courage extraordinaire des troupes.

dité

dité des assiégeans le déconcertoit, comme la vivacité de l'attaque. 1693.

Noailles visitoit la tranchée deux fois le jour. Les ouvrages lui parurent si avancés le 6, qu'il résolut de faire attaquer cette nuit la contre-garde, haute de quarante pieds, ayant très-peu de talus, & que le canon n'avoit que légérement entamée à la pointe. Il ordonna de l'attaquer aux trois angles, & d'attaquer en même-tems une demi-lune de terre, dont le feu voyoit à revers la face de cet ouvrage. Tout réussit; la défense fut foible, autant que l'attaque vigoureuse : on se logea dans la contre-garde, & le mineur travailla dès le lendemain. Attaques difficiles faites avec succès.

Peu s'en fallut que les assiégés ne reçussent du secours. Les galères de Barcelone portoient un régiment d'infanterie pour le jeter dans la place; nos vaisseaux ne pouvoient l'empêcher. Heureusement le bailli de Noailles, long-tems retenu par les vents, entra dans le golfe Les assiégés presque secourus.

avec les galères de France; & celles
1693. d'Eſpagne n'osèrent paroître.

Précautions du général à tout événement.

Du moins devoit-on s'attendre que le viceroi de Catalogne tenteroit de délivrer Roſes. La ſuppoſant imprenable, il avoit dit, avec une préſomption dédaigneuſe, qu'il la ſecourroit au bout de deux mois. Cependant le péril étoit capable de le réveiller; mais Noailles penſoit à tout. En cas que les ennemis s'avançaſſent, il ſe tint prêt à marcher au-devant d'eux, & à laiſſer toutes les troupes néceſſaires pour continuer le ſiège. Dans cette vue, les vaiſſeaux ayant débarqué quinze cents hommes, & les galères deux mille, outre ſoixante gardes-marines, il les fit camper & s'habituer au ſervice de terre. Le viceroi ne le mit point dans le cas de s'en ſervir.

Reddition de Roſes.

Le canon avoit déjà ouvert un baſtion; le mineur étoit attaché à un autre; & les aſſiégés perdoient tout eſpoir de ſecours. Le 9, à trois heures après-midi,

ils battirent la chamade. D. Gabriel Quignonès venoit de remplacer le gouverneur, à qui un éclat de bombe avoit emporté le bras. Son premier & unique exercice dans ce commandement, fut de ſigner la capitulation. La garniſon, au nombre de douze cents hommes d'infanterie, & de trois cents de cavalerie, ſortit par la brèche avec armes & bagages, & trois pièces de canon, pour être conduite à Girone. Le fort de la Trinité obtint une capitulation ſemblable le lendemain. 1693.

On ne perdit au ſiège de Roſes, que trois ou quatre officiers & ſoixante ſoldats tués : le nombre des bleſſés fut d'environ cent cinquante. Le premier ſiège, en 1645, avoit coûté huit mille hommes. Noailles eut la gloire de finir le ſien le neuvième jour de tranchée ouverte. Dès le troiſième jour, il avoit envoyé au roi ſon plan d'attaque. Vauban en avoit jugé, & le jugement du Combien cette expédition eſt glorieuſe.

plus grand ingénieur de l'Europe doit
1693. intéreſſer dans notre ouvrage.

Jugement de Vauban ſur le maréchal de Noailles.

« J'admirai votre diligence, dit-il, en lui racontant ſon entretien avec le roi. » Je trouvai la place très-bien attaquée & par le bon côté, mais un peu » trop embraſſée pour le peu de monde » que vous y aviez, & j'eus quelque » peur pour votre droite. Le roi vous

Lettre de M. de Vauban.

» loua comme un homme de mérite & » d'application, & moi comme un fourbois qui en ſaviez plus que vous n'en » diſiez, & qu'il pouvoit ſe ſouvenir » que quand vous étiez comte d'Ayen, » vous étiez dans une perpétuelle étude » de l'attaque & de la défenſe des places; que vous vous y étiez ſi bien fortifié, que j'étois ſûr que vous ſaviez » par où attaquer Girone, il y avoit » plus de deux ans. Sur cela le roi me » dit qu'il étoit ſûr que ce n'étoit pas » par où elle l'avoit été en dernier lieu. (Le maréchal de Bellefonds y avoit

échoué en 1684.) » Voilà où finit à peu
» près le dialogue de Roſes; & je m'at- 1693.
» tendois à la ſuite d'un grand ſiège,
» dont je demandois des nouvelles à tout
» le monde, quand on a commencé à
» dire qu'elle étoit priſe. Je n'en crus
» rien; il y a plus de huit jours qu'on
» en parle ſans avoir pu me réſoudre à
» le croire. Cependant le bruit s'en eſt
» tellement répandu, qu'il n'y a plus de
» raiſon à n'y pas ajouter foi : je m'en
» réjouis donc, monſeigneur, d'auſſi
» bon cœur que ſi c'eût été moi qui
» l'eût priſe. Je ſouhaiterois avec le
» même cœur que Girone pût avoir le
» même ſort, & que maître & ſeigneur
» du Lampourdan, vous puiſſiez là heu-
» reuſement finir votre campagne; après
» quoi dieu vous ramene plein de joie
» & de ſanté. Je ne ſais pourtant s'il eſt
» déſirable de vous voir en cet état, vu
» que cette puiſſance ſi formidable de
» par deça, n'a rien fait de ce qu'on en

» devoit raiſonnablement attendre. Voi-
1693. » là d'étranges différences, &c. ».

Campagne ſtérile du roi

Vauban veut parler ſans doute du roi, qui après d'immenſes préparatifs commença la campagne de Flandres, tomba malade, & revint bientôt à Verſailles. Mais une lettre de Louis XIV, que le maréchal de Noailles reçut pendant le ſiège de Roſes, nous donne lieu de penſer qu'un motif digne d'éloge, l'amour de la paix, décida *cette puiſſance formidable* à ne pas ſuivre ſes premiers deſſeins.

Le roi au maréchal de Noailles. 8 juin.

Il marquoit qu'il envoyoit le dauphin en Allemagne, où le maréchal de Lorges venoit de prendre Heidelberg, pour forcer les princes de l'empire, & peut-être l'empereur, à un accommodement.

Le deſir de la paix l'avoit décidé.

« J'avoue, diſoit-il, que dans l'eſpé-
» rance de faire quelque choſe de con-
» ſidérable en ce pays, & un peu par
» amour-propre, je réſiſtai aux inſtan-
» ces preſſantes que l'on me fit là-deſ-
» ſus, & aux raiſons ſolides & judi-

» cieuſes que l'on m'allégua pour m'ex-
» citer à prendre ce parti. Mais enfin 1693.
» je me ſuis rendu aux remontrances
» vives que l'on m'a faites, & aux
» mouvemens de ma propre raiſon; &
» j'ai ſacrifié avec plaiſir mon goût &
» ma ſatisfaction particulière, qui eſt ce
» qui pouvoit le plus me flatter, au bien
» de l'état; étant convaincu que ce parti
» peut plus efficacement procurer le ré-
» tabliſſement de la paix, que tout au-
» tre que j'aurois pu prendre de ce côté-
» ci, quelque éclatant qu'il pût être.
» Vous qui aimez l'état plus que per-
» ſonne, je ſuis ſûr que cette réſolu-
» tion ſera tout-à-fait de votre goût. Je
» fais partir après demain mon fils avec
» ſon armée. Cependant l'armée que
» je laiſſe ici aux ordres du maréchal
» de Luxembourg, ſera forte de près de
» cent bataillons & de deux cents eſca-
» drons, & par conſéquent, comme
» vous verrez, en état d'empêcher non-

1693. » ſeulement les ennemis de rien entre-
» prendre, mais encore de remporter
» quelques avantages ſur eux ».

Ses ennemis qu'il avoit trop irrités, devoient s'opiniâtrer à la guerre.

Il étoit tems que Louis XIV deſirât la paix. Son royaume, quoique au ſein de la victoire, languiſſoit déjà ſous le poids des charges publiques, & les reſſorts du gouvernement s'affoibliſſoient tous les jours. Mais ſon ambition, trop exagérée par ſes ennemis, avoit inſpiré une jalouſie & une haine ſi violentes, que les confédérés d'Augsbourg devoient long-tems s'opiniâtrer à la guerre. Le génie du prince d'Orange (le roi Guillaume) ſe plaiſoit à le braver.

Terreur en Eſpagne.

En Eſpagne, la priſe de Roſes répandit une conſternation univerſelle. A peine la garniſon fut arrivée à Girone, que le viceroi fit mettre en priſon Quignonès, & aux arrêts tous les capitaines en pied. Il devoit s'attendre lui-même au mécontentement de la cour. Il trembla pour Girone, au point d'en faire

sortir les religieuses, les femmes de qualité, toutes les femmes qui pouvoient se retirer ailleurs. 1693.

Noailles donna ses premiers soins aux réparations que demandoit sa conquête. Ayant reconnu les endroits foibles de Roses, il proposa d'y ajouter quelques ouvrages, entre autres une redoute pour empêcher les débarquemens entre la place & le fort de la Trinité, & pour voir en revers un ravin qui facilitoit beaucoup les approches. Noailles fait réparer Roses.

L'extrême négligence des Espagnols se fit remarquer en plusieurs points. Il ne restoit dans Roses que vingt milliers de poudre : encore fut-on obligé de l'envoyer aux moulins de Perpignan pour la rendre bonne. La ville étoit un cloaque d'ordures ; & l'on pensa que depuis qu'elle avoit été rendue à l'Espagne par la paix des Pyrénées, ces ordures s'y étoient entassées sans interruption. De-là On y reconnoit la négligence des Espagnols.

principalement les maladies qui faiſoient
1693. tant de ravages en été.

A en juger par les apparences, le maréchal pouvoit ſe promettre encore quelque grand ſuccès. Il deſiroit avec ardeur la conquête de Girone. Une lettre qu'il reçut du roi, & que je vais tranſcrire en partie, ne pouvoit qu'enflammer encore ſes deſirs.

Le roi loue le maréchal.

« Mon couſin, j'ai reçu à une heure » après midi votre lettre en date du 9 » de ce mois, du camp devant Roſes, » par laquelle vous me donnez part de » la priſe de cette place. J'avoue que la » nouvelle de ce ſuccès, que je ne croyois » pas devoir arriver ſi tôt, m'a ſurpris » agréablement, & m'a fait un grand » plaiſir. Je ne ſaurois aſſez vous témoi- » gner la ſatisfaction que j'ai de la con- » duite que vous avez tenue, & du ſer- Le roi au maréchal de Noailles. 15 juin. » vice important que vous m'avez rendu » dans cette occaſion. Vous devez être » perſuadé que dans la ſuite je vous en

» donnerai bien volontiers des marques
» eſſentielles, auſſi-bien qu'aux officiers 1693.
» généraux & autres qui ſe ſont diſtin-
» gués, ainſi que vous me le mandez,
» & qui ont bien fait leur devoir dans
» cette rencontre ».

« Il s'agit préſentement d'examiner & l'exhorte au ſiège de Girone.
» ce que vous voulez faire, enſuite d'un
» ſuccès qui ne manquera pas d'éton-
» ner l'Eſpagne, & qui peut produire
» des effets merveilleux par rapport aux
» affaires générales, & en particulier à
» celles d'Italie. Sans le contre-tems du
» renvoi de l'eſcadre du comte d'Eſ-
» trées, & du beſoin qu'il y a qu'il re-
» joigne promptement ma flotte, il
» n'auroit pas fallu balancer d'attaquer
» Palamos... Mais la choſe étant faite,
» & n'y ayant plus de remède, j'eſtime
» qu'il n'y a préſentement d'autre parti
» à prendre, après que vous aurez ſuf-
» fiſamment pourvu au rétabliſſement
» de Roſes, & que vous aurez fait tous

1693. » les préparatifs néceſſaires à un ſiége,
» que de marcher à Girone pour l'atta-
» quer. Je vous fais d'autant plus vo-
» lontiers cette propoſition, que je ſais
» qu'elle eſt de votre goût, & que vous
» m'avez dit pluſieurs fois avant votre
» départ, que vous ne balanceriez pas
» un moment de le faire incontinent
» après l'entrepriſe de Roſes. Je ſais les
» difficultés qui peuvent accompagner
» l'expédition de Girone, qui eſt une
» aſſez grande place autour de laquelle
» il faut néceſſairement ſe ſéparer, &
» dont les quartiers ſont ſéparés par la
» rivière du Ter. Mais je me flatte que
» par votre ſavoir-faire & votre applica-
» tion, vous trouverez le moyen de
» vous en rendre maître, ou du moins
» que votre entrepriſe vous donnera
» occaſion de marcher aux ennemis, &
» de les combattre s'ils s'approchent
» trop près de vous. Vous ne devez pas
» balancer un moment à quitter pour

» cela vos lignes, pour tomber ſur eux, » s'ils ſe mettent à portée de vous ». 1693.

Suivent quelques inſtructions par rapport au ſiège projeté; & au bout de la lettre, ces paroles de la propre main du roi: *On ne peut pas être plus content que je le ſuis de la manière dont vous avez conduit l'affaire de Roſes; je ſuis bien aiſe de vous en aſſurer encore, & de l'eſtime & de l'amitie que j'ai pour vous.*

Cette entrepriſe n'étoit plus poſſible.

Avant de recevoir cette lettre, le maréchal avoit tout examiné avec ſa prudence ordinaire. Le départ des vaiſſeaux lui rendoit impoſſible ce qu'il deſiroit le plus : il le démontra dans un mémoire dont voici la ſubſtance.

Preuves qu'en donne Noailles

« Toute l'armée d'Eſpagne eſt dans » Girone, ou campée aux environs; » elle eſt de treize mille hommes, & » recevra beaucoup de renforts. La place » eſt bien munie; on ne la peut inveſ- » tir du côté des montagnes. Tandis » que les forces de l'ennemi augmente-

1693. » ront, les nôtres diminueront chaque » jour, ſur-tout par les maladies inévi- » tables dans les chaleurs. On peut tout » entreprendre contre les Eſpagnols en Mémoire au roi. 23 juin. » campagne, ſi l'on conſerve les trou- » pes; mais ſans cela on doit craindre » qu'ils n'aient la ſupériorité & ne faſ- » ſent des entrepriſes. Il faut pour le » ſiège de Girone, au moins deux cents » cinquante milliers de poudre, cent » vingt milliers de plomb, autant de » mèches, trente mille boulets, quatre » mille bombes, une grande quantité » d'outils, un équipage immenſe. Le » Rouſſillon n'y ſauroit fournir à beau- » coup près; & n'ayant pas la mer, on » manque abſolument de reſſources ».

Réponſe du roi. Ces raiſons étoient convaincantes : le roi en ſentit la force. Il écrivit au maréchal de Noailles de ne point s'engager dans l'entrepriſe de Girone, à moins que les mouvemens des ennemis ne lui en fourniſſent l'occaſion. Il ajoutoit que

ſur des avis certains que les confédérés vouloient attaquer Villefranche, & peut-être Nice, il avoit réſolu de faire paſſer toute ſa flotte dans la méditerranée ; qu'il envoyoit l'ordre au maréchal de Tourville pour cet effet ; que la préſence de cette flotte ſur les côtes de Catalogne devoit y faire entreprendre quelque choſe ; qu'elle fourniroit des hommes & des munitions ; qu'il falloit, à ſon avis, commencer par les ſièges de Palamos & de Saint-Féliu ; après quoi on verroit, s'il étoit poſſible, de tenter celui de Barcelone, ou du moins de Girone. 1693.

Le roi au maréchal de Noailles. 28 juin.

« Je ſuis ſi perſuadé, dit le roi, de » votre attention à mon ſervice, & » de l'envie que vous avez de faire tout » ce qui pourra être plus avantageux au » bien de mes affaires, que je ne ſau- » rois aſſez vous témoigner le gré que » je vous en ſais, & la ſatisfaction que » j'ai de votre conduite, ni m'empê-

Il s'en rapporte au maréchal.

» cher de vous dire que, quand vous
1693. » n'exécuterez point les entrepriſes que
» je vous fournis, je ſuis perſuadé que
» la choſe n'eſt pas praticable. »

Motifs de confiance & ſujets de crainte.

Noailles étoit campé avantageuſement à San-Pedro-peſcador, où il couvroit Roſes. Sur l'avis de la cour, il ſe diſpoſa aux ſièges de Palamos & de Saint-Féliu. La flotte qu'on lui annonçoit, la plus formidable qui eût jamais paru dans cette mer, excitoit ſa confiance, quoique les forces de terre ne répondiſſent pas à la grandeur de l'entrepriſe. Elles ſe réduiſoient à douze mille hommes d'infanterie, & environ cinq mille quatre cents chevaux: les maladies devoient néceſſairement les diminuer, ainſi que les poſtes dont il falloit ſe rendre maître: & quelque bonnes que fuſſent les troupes maritimes, elles étoient trop peu accoutumées au ſervice de terre, pour ſuppléer à ce qui manqueroit d'ailleurs.

Les Eſpagnols recevoient toujours des renforts, mais ils reſtoient abattus par les revers. Enfermés dans leur camp ſous Girone, ils ſe contentoient d'envoyer quelques partis à la découverte. Le maréchal en envoyoit de ſon côté. Une action très-vive, du 9 juillet, fit d'autant plus d'honneur à la cavalerie françoiſe, que celle d'Eſpagne paſſoit pour la meilleure de l'Europe. Vandeuil, lieutenant-colonel, avec cent cavaliers ſeulement & ſoixante dragons, rompit pluſieurs fois cinq eſcadrons ennemis, ſoutenus par cinq autres, à une lieue de leur camp. Il ſe retira ſans avoir été entamé, & ramena plus de cent hommes de ſa troupe. Les Eſpagnols eurent quarante hommes tués ſur la place, & un grand nombre de bleſſés.

1693.

Les Eſpagnols reſtent renfermés dans leur camp.

Parti de cavalerie françoiſe qui ſe diſtingue fort.

Tous les préparatifs étoient faits. Une victoire navale remportée par Tourville, entre Lagos & Cadix, ajou-

Victoire navale qui pouvoit avoir des ſuites.

toit beaucoup aux eſpérances. Noailles lui envoya un projet, pour engager les Barcelonois à ſe révolter contre l'Eſpagne. « C'eſt peut-être une viſion, » écrivit-il au roi, mais le bien qui » en arriveroit, s'il venoit à réuſſir, » & le peu d'inconvéniens qu'il y a » de le tenter, m'ont obligé de le » propoſer d'autant plus volontiers, » que l'on m'aſſure qu'il n'y a que » cent hommes de garniſon à Barce- » lone ». Par un autre mémoire, envoyé en même-tems, il communiqua au maréchal de Tourville ſes vues pour le ſiége de Palamos.

1693.

Lettre au roi. 2 août.

Le roi rappelle une partie des troupes.

Il étoit au moment de marcher vers cette place, lorſqu'un contre-ordre vint rompre tous ſes projets. Le duc de Savoie avoit inveſti Pignerol, qu'il importoit plus de conſerver que de conquérir des villes de Catalogne. Le roi ordonnoit au maréchal de faire partir inceſſamment douze eſcadrons de ſon armée,

ajoutant qu'il falloit ſe contenter de Roſes & empêcher les ennemis de rien faire. 1693.

» Ce contre-tems, répondit le gé- » néral, fait perdre une occaſion qui » ne ſe retrouvera jamais. Le ſeul » intérêt du ſervice de V. M. m'y » fait avoir un grand regret. Toutes » choſes étoient prêtes. Dieu en a diſ- » poſé autrement : il faut ſe ſoumettre » à ce qu'il lui plaît & à V. M. ». Il expoſe enſuite l'embarras où il ſe trouve ; qu'il ne voit aucun parti à prendre qui n'ait ſes inconvéniens ; que les chevaux ſont preſque hors de ſervice ; que depuis quelque tems il entre à l'hôpital au moins cent malades par jour ; que l'arrivée de la flotte & les préparatifs que les ennemis ont vu faire, ne ſerviront qu'à leur procurer des recrues, & à réunir les Catalans avec les Eſpagnols ; enfin, qu'il tâchera de prendre le meilleur parti dans les conjonctures.

Embarras de Noailles, & ſes diſpoſitions.

Lettre au roi. 7 août.

1693.

Maladies dans l'armée.

Deux jours après, les maladies augmentant, il regarda comme un avantage que les projets concertés n'euſſent pas d'exécution : « Car il eſt très-» douteux ſi, dans l'état où ſont les » troupes, nous aurions pu faire au-» tre choſe que le ſiége de Palamos. » Et à quoi nous auroit ſervi de le pren-» dre, pour le démolir, ſans pouvoir » aller plus avant » ? C'eſt ainſi que les idées changent d'un jour à l'autre au gré des conjonctures.

Au roi. 9 août.

Le comte d'Ayen ſervant ſous ſon père.

Le jeune comte d'Ayen, âgé de quinze ans, que nous verrons un jour ſurpaſſer ſon père, ſervoit alors ſous lui en qualité de cornette de ſon régiment de cavalerie. Il apprenoit à ſon école la ſcience des vertus, ainſi que celle de la guerre. Le maréchal pria le roi de lui accorder une compagnie, en aſſurant qu'il montroit de la bonne volonté, & qu'il pouvoit ſoutenir la

fatigue; éloge où l'on reconnoît la modeſtie du père. 1693.

Après avoir mis dans Roſes une forte garniſon, Noailles partit le 10 août de ſon camp, & arriva le 12 au Boulou, pour diſtribuer les troupes dans des quartiers de rafraîchiſſemens. Toute l'armée ſeroit périe, s'il eût différé davantage. Les chaleurs furent ſi exceſſives, que des bœufs, des chevaux & des chiens en moururent ſubitement. Les ennemis, quoique habitués au climat, ſouffrirent preſque autant des maladies. Dans pluſieurs villages du Lampourdan, ſans que les troupes y euſſent campé, il ne reſta pas un ſeul homme pour labourer la terre, ni un garçon pour garder les beſtiaux. Auſſi étoit-ce une maxime du maréchal de Noailles, que pour faire des conquêtes dans la Catalogne, il falloit prévenir les chaleurs, & agir depuis la mi-avril juſqu'au commencement de juillet.

Chaleurs exceſſives & mortelles en Catalogne.

Le maréchal de Noailles au roi. 30 août.

1693. On pouvoit manquer de grains dans le Rouſſillon, tandis que la récolte étoit abondante dans les parties de la Catalogne, voiſines de cette province. Le maréchal envoya au roi un mémoire, où il propoſoit le moyen de s'approviſionner ſans frais : c'étoit d'exempter de tous droits les Catalans qui apporteroient du blé, & qui emporteroient du vin en s'en retournant. Il demandoit une défenſe aux gouverneurs de rien exiger d'eux. Cette exemption, ajoutoit-il, ne doit point obliger de donner aucune indemnité aux fermiers ; parce qu'à préſent il n'entre aucun grain en Rouſſillon, & qu'il n'en ſort point de vin. En pareil cas la liberté du commerce fait évidemment le bien de tous.

Moyen d'approviſionner le Rouſſillon.

Au roi. 16 ſeptembre.

Liberté utile du commerce.

Des ſoins plus preſſans fixèrent bientôt l'attention du maréchal. Les Eſpagnols ſe préparoient avec diligence à quelque grande entrepriſe. Ils ſembloient menacer ou Prats-de-Mollo ou Belver.

Préparatifs inquiétans des Eſpagnols.

On leur étoit fort inférieur en nombre; on avoit beaucoup de pays à garder; un homme à cheval ne pouvoit aller de Roſes à Belver qu'en quatre jours; & nos troupes étoient preſque hors d'état de ſervir. 1693.

Cependant, ſur la nouvelle des préparatifs extraordinaires & de la marche des ennemis, Noailles va camper à Prades, & envoie occuper les poſtes dont il connoît l'importance. Les Eſpagnols, après deux jours de marche forcée, qu'ils avoient cru dérober à ſa vigilance continuelle, trouvent qu'on les a prévenus par-tout. En même-tems qu'ils arrivent à Campredon, on ſe rend maître d'une hauteur près de Mollo, ſans laquelle ils ne pouvoient que très-difficilement faire le ſiége de cette place. S'ils vouloient tenter celui de Belver, (& c'étoit leur véritable deſſein) on avoit pris d'auſſi bonnes meſures pour les arrêter.

Le maréchal les prévient partout.

Le maréchal de Noailles au roi. 27 ſeptembre.

1693. Une tête de leurs troupes s'étant montrée à Ribes, & le maréchal ayant eu avis qu'ils accommodoient les chemins, il fit marcher le gros de l'armée à Puicerda, il se tint avec quelques bataillons dans un poste, d'où il pouvoit joindre en six heures, dès qu'il seroit sûr de la marche des Espagnols, soit le corps de troupes qui étoit du côté de Belver, soit celui qui étoit à Prats-de-Mollo.

Sa position.

Le viceroi déconcerté, & tous les préparatifs perdus.

Le viceroi fut déconcerté par ces dispositions, comme l'année précédente : n'osant descendre en Cerdagne devant notre armée, n'osant attaquer Mollo, parce que les principales hauteurs étoient occupées par les François, il se contenta de faire consommer à ses troupes les fourages de Campredon, & les vivres dont il avoit fait des magasins considérables. Les préparatifs avoient coûté plus d'un million : autant de perdu encore pour l'Espagne, dont les

les finances étoient dans un état si déplorable, que le roi Charles n'avoit pu lever ſon armée, qu'en retranchant le tiers des dépenſes de ſa maiſon, & des appointemens de ſes officiers tant militaires que civils. 1693.

Victoires de Marſaille & de Nerwinde.

Deux grandes nouvelles vinrent coup ſur coup augmenter la déſolation des ennemis : l'une étoit la victoire complette du maréchal de Catinat à la Marſaille, ſur le duc de Savoie; l'autre, la priſe de Charleroi, qui fut une ſuite de la fameuſe bataille de Nerwinde, gagnée ſur le roi Guillaume par le maréchal de Luxembourg. La France triomphoit comme dans les plus belles années de Louis XIV, mais elle s'épuiſoit pour ainſi dire ſous le fardeau de la gloire.

Fin de la campagne de Catalogne.

L'armée d'Eſpagne ſe ſépara le 10 octobre. Noailles avoit perdu deux mille hommes dans cette campagne, quoique perſonne n'eût autant de zèle que

lui pour la conſervation des troupes.
1693. La campagne ſuivante ſera plus glorieuſe par les ſuccès, ſans l'être davantage par la ſageſſe du commandant.

LIVRE TROISIÈME.

COMME Louis XIV ſe propoſoit d'étendre ſes conquêtes en Catalogne, il deſtina au maréchal de Noailles une armée plus forte que celles des années précédentes. Elle fut compoſée de trente bataillons, faiſant quinze mille hommes de pied, & de quarante-ſix eſcadrons, faiſant près de ſix mille chevaux, ſur le pied de cent trente par eſcadron. Il y avoit quatre lieutenans-généraux, cinq maréchaux de camp, douze brigadiers. L'armée ennemie paſſoit ce nombre de plus d'un tiers. Le duc d'Eſcalone, nouveau viceroi, devoit la commander; & le roi d'Eſpagne, en rappelant le duc de Médina-Sidonia, s'étoit flatté que l'autre répareroit les anciens malheurs.

1694. Forces des armées de France & d'Eſpagne.

Avant ſon départ de la cour, le maréchal, inquiet avec raiſon ſur le

Noailles manque de fonds pour les troupes.

mauvais état des finances, s'informa
1694. si les fonds étoient préparés & seroient bientôt remis. Comme il en manquoit une partie, il pria le roi de donner ses ordres. Mais à peine arrivé en Roussillon, il éprouva l'inconvénient qu'il craignoit le plus. Toutes les troupes avoient des billets sur le trésorier, & le trésorier ne pouvoit les acquitter. Les besoins devinrent si pressans, que le général fut obligé d'envoyer un courrier au maire de Toulouse pour emprunter, & de prêter lui-même du peu qu'il avoit.

Le maréchal de Noailles au roi. 7 mai.

Des édits de création de nouvelles charges, foible & dangereuse ressource pour les finances, donnoient lieu dans la province aux vexations des traitans, peu délicats sur les moyens de les faire exécuter. Noailles crut devoir écrire au roi, qu'il importoit de faire surseoir à leurs poursuites pendant la campagne, parce que l'intendant de Roussillon sui-

Il demande qu'on arrête les vexations de finance en Roussillon.

Id. 9 mai.

vant l'armée, il ne reſtoit perſonne qui pût modérer l'ardeur dévorante de ces financiers. Il obſervoit combien elle pouvoit aliéner l'eſprit des ſujets, dont les murmures s'étendoient au loin, & faiſoient craindre la domination françoiſe aux peuples voiſins. 1694.

Impatient de ſe mettre en marche, il ſentit avec douleur toutes les ſuites de cette obſtruction des finances. Une autre cauſe l'arrêta encore quelques jours. Il attendoit des nouvelles du maréchal de Tourville; car les grandes entrepriſes qu'on projetoit, étoient impoſſibles à exécuter ſans le ſecours d'une flotte. On lui manda enfin que Tourville avoit ordre de mettre à la voile. L'armée s'aſſembla le 15 mai au Boulou, & alla camper le 18 à la Jonquière. Il paſſe en Catalogne.

La poſition des troupes faiſant croire aux ennemis que l'on marchoit à Girone, ils n'osèrent s'en éloigner. On Il confère avec Tourville.

avança ; on fit deux ponts pour passer
1694. la Fluvia ; & la nuit même après ce passage, Tourville ayant mouillé dans la baie de Rosés, Noailles alla conférer avec lui sur les opérations.

Les ennemis retranchés au-delà du Ter.

Il falloit passer le Ter, rivière médiocrement profonde, mais dont les gués sont dangereux, & où les hommes & les chevaux se perdent souvent. On avoit eu avis que les Espagnols, campés au-delà, se retranchoient à tous les gués : on ne l'avoit pas cru. En arrivant, le 26 mai, on les trouva dans cette position avantageuse. Le maré-

On se dispose à les attaquer.

chal monta sur les hauteurs pour reconnoître leur camp. Il aperçut qu'ils avoient des troupes en-deçà dans le village de Vergès. Un détachement qu'il envoya n'eut qu'à paroître : ils repassèrent à un gué qu'on retranchoit. C'étoit le meilleur passage, mais trop difficile pour nos troupes, en présence des ennemis. Noailles résolut de leur

donner le change, d'attaquer par le gué de Toroella, ſur la gauche, en paroiſſant diriger l'attaque vers la droite, où il fit placer du canon. Il les amuſa tout le jour par des canonnades, tandis qu'il examinoit le terrain & faiſoit les diſpoſitions néceſſaires. 1694.

Le gué de Toroella étoit défendu comme les autres par de bons retranchemens; il l'étoit de plus par des dunes & de petites éminences, que le viceroi avoit hériſſées de canons & de ſoldats : ces obſtacles n'ébranlèrent point la réſolution du maréchal. Au milieu de tant de périls, il devoit avoir l'avantage de manier ſans confuſion ſes troupes & ſon artillerie : c'eſt ce qui animoit ſa confiance. Entrepriſe très-périlleuſe.

Dès les dix heures du ſoir l'armée s'ébranla, pour ſe diſpoſer à l'attaque du lendemain. On ſe mit en bataille à la petite pointe du jour. L'artillerie n'ayant pu arriver auſſi tôt qu'on le vou- Commencement de la bataille.

loit pour protéger le paſſage, & les
1694. ennemis ayant découvert nos troupes, elles ſe trouvèrent expoſées à un très-grand feu. Noailles accourut, fit ſonder un autre gué voiſin, y fit paſſer un détachement ſous les ordres du comte de Coigni, non ſans beaucoup de peine & de danger.

Paſſage du Ter. Au même inſtant, les carabiniers & les grenadiers, bravant le feu continuel des ennemis, ſe jettent à l'eau, & paſſent la rivière large au moins de cinquante toiſes. Les Eſpagnols dont les retranchemens avoient deux ou trois étages, les reçoivent au ſon du tambour, des trompettes & des hautbois. Mais cette fierté arrogante cède enfin à la valeur & à l'impétuoſité françoiſe. Carabiniers & grenadiers entrent pêle-mêle dans les retranchemens, taillent en pièces tout ce qui s'y trouve. Un eſcadron ſe préſente pour ſoutenir l'infanterie; on le renverſe; & le chevalier

de Courcelles, après s'être colleté long-tems avec l'officier qui le commandoit, le perce de plusieurs coups d'épée. 1694.

Le reste des troupes passoit en bon ordre. Toute la cavalerie espagnole étoit en bataille dans une grande plaine. On forme une ligne, & le maréchal fait aussitôt marcher à l'ennemi. Entre-deux se trouvoit un ruisseau large de plus de vingt pieds, dont les bords étoient également hauts & escarpés, & sur lequel il n'y avoit que deux ponts étroits, très-éloignés l'un de l'autre; on passe aussi vîte qu'on peut, mais avec une lenteur inévitable. Ce retardement favorise la retraite des Espagnols, qui n'avoient pas envie de se défendre. Retraite des Espagnols.

Coigni, détaché avec plusieurs petites troupes pour les harceler, s'en acquitta si bien qu'il les engagea à lui faire tête, au défilé du village de Foxa où étoit le quartier général du viceroi. Noailles eut le tems d'arriver à la tête de la Leur cavalerie est attaquée, & vaincue.

cavalerie. On chargea l'ennemi. Il soutint le choc intrépidement, se rallia & revint plus d'une fois à la charge. Mais culbuté enfin, il franchit une haie & un fossé, que les chevaux espagnols étoient seuls capables de franchir, & il se jeta en désordre dans le village.

1694.

On les poursuit longtems.

Ce poste fut bientôt enlevé. On poursuivit encore les ennemis jusques sur les hauteurs; on prit tous leurs équipages. Le reste de l'armée passa à plusieurs gués pendant l'action, l'infanterie, ayant de l'eau au-dessus de la ceinture. Si les Espagnols avoient voulu tenir ferme dans quelque poste avantageux, on pouvoit combattre une seconde fois, tant les mesures étoient bien prises & bien exécutées. Noailles fut à leur poursuite près de quatre lieues. Souvent leur cavalerie tourna tête, toujours elle fut poussée par les François : on ne cessa de combattre que vers le midi.

La perte de l'armée françoiſe ſe réduiſit à trois cents hommes tués ou bleſſés. Celle des ennemis montoit à près de neuf mille, en comptant les priſonniers & les déſerteurs. La caſſette du viceroi, priſe avec tout ſon bagage, renfermoit un état de ſes troupes, par lequel on vit qu'elles étoient plus nombreuſes que les nôtres d'environ ſix mille ſix cents hommes. Cent quarante officiers connus ſe trouvèrent parmi les priſonniers. 1694. Perte des ennemis.

Dans ſes lettres au roi, le général victorieux, comble d'éloges les principaux officiers, Chazeron, Coigni, Quinſon, Saint-Silveſtre, Genlis, Druy, Cambout, &c. Le chevalier de Courcelles s'étoit ſignalé pluſieurs fois à la tête des carabiniers, & milord Clare à la tête d'un régiment de dragons. Ceux des officiers qui n'avoient pu combattre, méritoient eux-mêmes des louanges par le deſir qu'ils avoient montré Eloge des officiers françois.

de le faire. Le marquis de Noailles, frère du général, porta au roi une nouvelle si intéressante, & fut fait maréchal de camp. 1694.

Il rapporta une lettre écrite de la main de Louis XIV en ces termes :

Le roi témoigne au maréchal sa reconnoissance.

« Je crois que je vous renvoie le » marquis de Noailles satisfait. Il vous » dira la joie que j'ai sentie de la » bataille que vous avez gagnée, & » le plaisir que j'ai eu du service que » vous m'avez rendu. Le bien de » l'état s'y rencontre, & ma satisfac- » tion particulière, qui est augmentée » par l'amitié que j'ai pour vous. Rien » ne peut être plus à propos. J'espère » que les suites seront heureuses, & que » vous m'enverrez bientôt encore de » bonnes nouvelles, qui feront connoî- » tre à tout le monde de quoi vous » êtes capable, quand il s'agit de me » servir & du bien de l'état. Jugez de » ma sensibilité par ce que vous faites,

Le roi au maréchal de Noailles. 10 juin.

» & croyez qu'on ne peut avoir plus
» d'amitié que j'en ai pour vous ». 1694.

Une autre lettre du roi, écrite le même jour à la mère du maréchal, paroît auſſi digne d'être conſervée : elle fera connoître la bonté naturelle de ce monarque ſi fier, les ſentimens de religion dont il étoit alors pénétré, la ſatisfaction particulière que lui donnoient les ſuccès d'un général en faveur, qu'il avoit ſoutenu contre l'envie & la méchanceté des courtiſans, & qui juſtifioit tous les jours par ſes actions la bonne idée qu'il avoit de lui. Voici la lettre.

Lettre de Louis XIV à la mère du maréchal de Noailles

» Le ſervice que le maréchal de
» Noailles vient de me rendre eſt ſi
» conſidérable, & peut avoir de ſi gran-
» des ſuites, que je ne ſaurois m'em-
» pêcher de vous en témoigner ma
» joie, & s'il ſe peut, augmenter la
» vôtre, en vous aſſurant que j'ai pour
» lui l'eſtime & l'amitié qu'il mérite,

1694. » & je ſuis très-ſatisfait de la manière
» dont il s'eſt conduit. La bataille qu'il
» a gagnée m'a fait voir que j'ai mis
» mes armes en bonnes mains, & que
» je ne me ſuis pas trompé en ce que
» j'ai toujours penſé de lui. C'eſt en
» ceci un effet de vos prières, que je
» crois que vous faites de bon cœur
» pour nous deux. Dites à M. de Châ-
» lons (depuis cardinal de Noailles)
» que j'ai auſſi grande confiance aux
» ſiennes, & que je me réjouis avec
» lui de ce que ſon frère vient de faire.
» Il ne me reſte plus qu'à vous aſſu-
» rer qu'on ne peut avoir plus d'eſ-
» time & de conſidération, que j'en ai
» pour vous & pour votre piété. Je
» crois que vous ne ſerez pas fâchée d'ap-
» prendre que j'ai fait le marquis de
» Noailles maréchal de camp ».

Si on attachoit tant de prix à un mot gracieux de Louis XIV, que devoit-on penſer de ces lettres ?

Palamos, petite place très-forte, & défendue par une garniſon de trois mille hommes, fut inveſtie le 30 mai, trois jours après la bataille du Ter. Le ſiége auroit commencé plus tôt, s'il n'y avoit eu quelque retardement du côté de l'armée navale. Dès le commencement le feu des ennemis fut continuel. Ils tiroient dans le camp à boulets perdus, & peu s'en fallut que le maréchal n'y fût tué. Un boulet de canon entra dans ſa chambre, le couvrit d'éclats de pierres qui lui meurtrirent la main, & alla tomber ſur ſon lit. Il auroit été couché alors & infailliblement écraſé, s'il ne s'étoit ſouvenu, au moment de ſe mettre au lit, que ſon maître d'hôtel lui avoit demandé de l'argent : il en tiroit de ſa caſſette quand l'accident arriva. Cette particularité ſe trouve dans une lettre du comte de Gramont-Lauta, écrite du camp le premier juin.

1694.

Siège de Palamos.

Le général preſque tué dans ſon camp.

1694. Je ne ſuivrai point le journal du ſiége, parce qu'il ne contient que les opérations ordinaires en pareil cas, faites avec beaucoup de vigueur contre des ennemis qui ne montroient pas moins de courage. En rendant compte au roi de l'ouverture de la tranchée, le général ſe loue beaucoup des ſoins de Tourville. « Si je lui diſois de débar- » quer avec mille hommes, il le feroit » comme s'il n'étoit pas maréchal de » France ». Qu'il eſt beau & rare de ſacrifier la jalouſie de rang au bien du ſervice !

Zèle du maréchal de Tourville.

Le maréchal de Noailles au roi. 1er juin.

Attaque vigoureuſe de Palamos.

Tout ayant été préparé le 6 juin pour attaquer le chemin couvert, le lendemain à la pointe du jour les grenadiers & cent dragons à pied, deſtinés à cette expédition, ſortirent par les côtés & le milieu de l'attaque, avec tant de vivacité & de bravoure, que les ennemis furent coupés entre le château & la ville. On ne ſe borne pas au

Id. 7 juin.

chemin couvert ; on marche en avant, on pénètre par deux petites brèches où deux hommes ne peuvent monter de front ; on entre dans la place ; les bataillons de garde ſuivent de près ; on occupe les rues ; Noailles monte auſſi par la brèche, viſite tout, fait retirer les habitans dans les égliſes, & donne les ordres pour la ſureté. 1694.

La garniſon ſe rend priſonnière.

Dès le ſoir même on aſſiége la citadelle, & l'on ouvre la tranchée. On y fait le 9 une brèche conſidérable. Le gouverneur offre de capituler ; il demande pour condition de ſortir avec armes & bagages. Noailles exige que la garniſon ſoit priſonnière, & l'Eſpagnol au bout de huit à dix heures, eſt forcé d'y conſentir. Cette garniſon étoit de quatorze cents hommes, qu'on envoya le lendemain en Rouſſillon.

Eloges dus à un ingénieur.

Le maréchal loue ſi ſouvent dans ſes dépêches, & en particulier au ſujet du ſiége de Palamos, M. de Lapara,

ingénieur, également brave, habile & zélé, que ſon nom ſemble avoir droit à une place dans l'hiſtoire. Si les annales des nations perpétuoient le ſouvenir de quiconque a glorieuſement ſervi ſa patrie, on verroit beaucoup plus de grands hommes. Les ames ou les génies ſupérieurs dédaigneroient la fortune, pour acquérir cette eſpèce d'immortalité, inutile ſans doute aux morts, mais capable d'enflammer l'émulation des vivans.

1694.

Le roi deſire qu'on aſſiège Barcelone.

C'étoit l'intention du roi que la priſe de Palamos conduisît au ſiége de Barcelone. Le maréchal de Noailles auroit eu d'autant plus d'intérêt à prendre cette capitale, qu'on lui avoit donné des patentes de viceroi de Catalogne, dont il pouvoit faire uſage quand il jugeroit à propos. Le bien réel du ſervice l'emporta ſur toute conſidération perſonnelle, & la prudence ſur le deſir même de plaire au monarque.

Noailles démontre qu'il faut commencer par Girone.

Il lui repréſenta dans une lettre, qu'il falloit commencer par la conquête de Girone, ſans quoi il n'y avoit nulle ſureté à ſuivre l'autre projet ; rien n'étant ſi dangereux que de laiſſer derrière ſoi une forte place, remplie d'un gros corps de troupes, & dont peut-être on ne pourroit plus faire le ſiége, après avoir mis dans Barcelone une garniſon ſuffiſante; qu'on n'auroit d'ailleurs de communication à Barcelone que par mer ; qu'il ſeroit très-difficile de la conſerver, au lieu que Girone priſe ſe ſoutiendroit aiſément, & achèveroit de donner un aſſez grand pays pour que l'armée y ſubſiſtât l'hiver, quand même on n'iroit pas plus avant ; qu'il y avoit de Palamos à Barcelone ſept ou huit jours de marche, & deux ou trois de ſéjour au moins ; qu'ainſi on riſquoit de ſe trouver ſans ſubſiſtances, ſi la flotte n'arrivoit pas à tems, ou que les vents & la mer empêchaſ-

1694.

Le maréchal de Noailles au roi. 7 juin.

1694. sent de débarquer les proviſions; que les peuples de la province ne remuant point, on devoit ne plus compter ſur eux, & qu'il falloit mener l'affaire avec précaution; enfin que dans le cas où l'armée navale paroîtroit néceſſaire ailleurs, ce que les nouvelles lui faiſoient craindre, il ne vouloit mettre aucun obſtacle à ce que le ſervice de l'état exigeroit.

On le laiſſe maître des opérations.

La réponſe du roi commence par de grandes louanges ſur la priſe de Palamos, & finit par une approbation formelle des idées du maréchal. » Vous » m'écrivez comme un homme ſage: » c'eſt pourquoi je me fie d'autant plus » volontiers à vous, que je ſuis aſſuré » que le parti que vous prendrez ſera » le meilleur. Je penche du côté le » plus ſûr; mais comme les choſes » peuvent changer, & qu'il en peut » arriver que je ne ſaurois prévoir, je » vous permets encore une fois de faire

Le roi au maréchal de Noailles. 23 juin.

» tout ce que vous croirez qui ſera le
» plus à propos ; & comptez que quel- 1694.
» que parti que vous preniez, je l'ap-
» prouverai, le croyant le meilleur. »

Cette dépêche étoit ſignée, quand le roi, apprenant par les nouvelles de Londres que la flotte confédérée avoit regagné les ports, & jugeant que l'entrepriſe de Barcelone devenoit beaucoup moins haſardeuſe, inſiſta dans une ſeconde lettre en chiffre ſur cette expédition. « La ſeule priſe de Barcelone » peut être le fruit de la victoire du » Ter, parce que le public regardera » toute autre conquête comme au-deſſous » de cet avantage : elle eſt la ſeule qui » puiſſe porter à l'Eſpagne un coup dé- » ciſif pour la paix : ſans elle on ne » ſauroit preſque ſe flatter de faire hi- » verner les troupes en Catalogne, ce » qui ſeroit pourtant eſſentiel pour fa- » tiguer les Eſpagnols & pour ſoulager » les finances. Si l'on manque l'occaſion

On revient enſuite au premier projet.

Raiſons alléguées pour le ſoutenir.

1694. » préſente de s'emparer de Barcelone, » on ne pourra plus y réuſſir cette an- » née, ni par conſéquent le reſte de » cette guerre. Alors les vues qu'on » avoit ſur la Catalogne, ſoit pour » obliger l'Eſpagne à la paix, ſoit pour » avoir des équivalens qui procureroient » ailleurs la ceſſion de places conſidé- » rables, ſe trouveront ſans effet. » Telle eſt la ſubſtance des raiſons de Louis XIV. Il ajoutoit que le maréchal pourroit être exactement ſervi par la marine; qu'au reſte il ne lui preſcrivoit pas préciſément l'entrepriſe, qu'il la deſiroit ſeulement, au cas qu'on n'y trouvât pas une impoſſibilité formelle, ou une apparence preſque certaine d'échouer. En un mot, il preſſoit beaucoup ſans ordonner.

Noailles perſiſte dans ſon ſentiment par des raiſons ſupérieures.

De pareilles inſtances ſont des ordres, pour peu qu'il ſoit poſſible d'y déférer. Qui le ſait mieux qu'un courtiſan? Mais Noailles avoit pris ſon parti, & c'étoit

le ſeul qu'il devoit prendre. A l'arrivée du courrier, il conſulta néanmoins les plus zélés & les plus habiles des officiers généraux ſur l'entrepriſe de Barcelone. Il les trouva encore plus convaincus que lui-même de l'impoſſibilité actuelle de l'exécution. C'eſt ce qu'il marqua au roi, en expoſant de nouveau les motifs qui le décidoient pour Girone. On avoit à peine quatorze mille hommes de pied. Les vaiſſeaux & les galères ne pouvoient en fournir, parce que ſi la flotte ennemie arrivoit, elle devoit avoir trop d'avantage ſur la nôtre, que le rembarquement des troupes auroit retardée. Aſſiéger Barcelone avec ſi peu de troupes, & laiſſer Girone derrière ſoi, étoit s'expoſer à tout perdre.

1694.

Le maréchal de Noailles au roi. 14 juin.

D'ailleurs comment s'aſſurer d'avoir des vivres? On manquoit toujours d'argent. Dès le commencement de la campagne, il avoit fallu demander du biſcuit

Difficultés des ſubſiſtances.

1694. au maréchal de Tourville, qui en avoit accordé 180,000 rations ; & ce n'étoit qu'une proviſion pour cinq jours. Pendant le ſiège de Roſes, on avoit été quatre jours ſans pouvoir débarquer un ſac de farine. C'eût été bien pis cette année, où la mer fut extrêmement orageuſe.

La cour change encore d'avis.

Les réſolutions de la cour tenoient à ſi peu de choſe, qu'elles changèrent tout à coup, parce qu'il arriva une nouvelle imprévue. Et rien ne fait mieux ſentir combien la prévoyance du général étoit néceſſaire. Le roi lui écrivit qu'une eſcadre angloiſe de quarante-cinq vaiſſeaux alloit entrer dans la méditerranée ; qu'il ne falloit plus compter par conſéquent ſur le ſecours de l'armée navale ; que ſi l'on étoit devant Girone, comme il le ſouhaitoit, on devoit tâcher de la prendre, & ne ſonger plus enſuite qu'à vivre dans le pays ennemi avec l'armée, & à bien conſerver les conquêtes

Le roi au maréchal de Noailles. 24 juin.

Heureuſement

Heureuſement on étoit devant Girone depuis le 19. Cette place portoit encore le nom de *pucelle*, parce qu'elle avoit ſoutenu vingt-deux ſièges ſans avoir jamais été priſe. Deux maréchaux de France, Hocquincourt & Bellefons, en avoient levé le ſiège ſous le règne de Louis XIV. Une ſituation avantageuſe, pluſieurs forts ſur la montagne, & plus de cinq mille hommes de garniſon, auroient dû intimider le maréchal de Noailles, ſi la prudence n'avoit comme aſſuré le ſuccès de ſes entrepriſes les plus hardies. 1694. Siège de Girone, tenté inutilement juſqu'alors.

Il fut deux ou trois jours à reconnoître la place, & à chercher par où il commenceroit à l'attaquer. Il attendit pour l'ouverture de la tranchée, qu'on eût toutes les choſes néceſſaires. Faute de bagages ſuffiſans, il envoya ſes propres mulets, & emprunta ceux des officiers.

La tranchée fut ouverte le 24 juin. Progrès rapides.

1694. Quatorze pièces de canon & quatre gros mortiers tiroient déja le 26. Les travaux avancèrent ſi rapidement, les batteries eurent tant d'effet, que la nuit du 27 les aſſiégés abandonnèrent deux forts & deux redoutes. Le 29 il y eut une brèche conſidérable, & le travail du mineur alloit commencer, quand la ville battit la chamade. On capitula le ſoir.

Capitulation de Girone.

En conſentant que la garniſon ſortît avec armes & bagages, le maréchal exigea qu'elle ne ſerviroit point le reſte de la campagne juſques au mois de novembre, & que tout ce qui appartenoit au roi d'Eſpagne, argent, munitions, excepté cent huit chevaux qu'on laiſſoit à la cavalerie, ſeroient remis de bonne-foi. Trois cents chevaux qui reſtèrent, beaucoup trop petits pour les régimens françois, furent diſtribués aux officiers; ils ſe dégoûtoient du ſervice faute de paye & de récompenſe; le général crut devoir ſaiſir l'occaſion de les conſoler

par cette faveur. Le miniſtre l'en blâma cependant, ſans doute pour le mortifier, plutôt que par un motif d'économie ; car on verra qu'il ne l'aimoit point. 1694.

Une grande partie de la garniſon abandonna ſes drapeaux ; mais l'évêque de Girone, quoique né en Rouſſillon, refuſa de prêter ſerment de fidélité au roi, & ſe retira dans une autre ville. Quant aux habitans, ils donnèrent à entendre que, s'ils étoient ſûrs de demeurer ſous la domination françoiſe, ils ſe féliciteroient d'y être ; mais qu'ils craignoient fort les Eſpagnols, comme très-durs, & ne pardonnant jamais.

Diſpoſitions de l'évêque & des habitans.

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

Quelque tems après, Noailles fit chanter le *Te deum* dans la cathédrale. On lut enſuite ſes patentes de viceroi, qu'il convenoit alors de rendre publiques ; & en cette qualité il jura de ne rien faire contre les lois & les coutumes

Noailles publie ſes patentes de viceroi.

1694. du pays : ſerment uſité en pareil cas. La ville & le chapitre conſentirent de bonne grace à payer au roi les ſommes que tiroit d'eux la cour d'Eſpagne : elles montoient à près de cent mille livres. « Vos » véritables ſujets, écrivit le maréchal » à Louis XIV, ne pourroient mieux » faire : je ſuis même étonné de l'exté- » rieur de ces gens-là, parce qu'ils paſ- » ſoient pour être les plus Eſpagnols de » toute la Catalogne ».

Misère extrême des troupes, faute de paye.

Les beſoins des troupes étoient extrêmes. Depuis le commencement de la campagne, l'armée n'avoit reçu qu'environ deux cents ſoixante mille livres, qui ne ſuffiſoient pas même à la dépenſe d'un mois. Tous les officiers ſubalternes n'étant pas payés, ſe trouvoient dans une misère incroyable ; pluſieurs réduits au pain de munition, & hors d'état d'acheter du vin. Auſſi pluſieurs abandonnoient-ils leurs emplois, quelque bonne volonté qu'ils euſſent. Le géné-

ral écrivit au roi. « Je croirois tromper » votre majeſté, ſi je ne l'en informois » pas, & ſi je ne tâchois point de pré- » venir par-là les ſuites fâcheuſes qui » en peuvent arriver, dont la moindre » ſera la diminution conſidérable de » l'armée de votre majeſté, par une » grande déſertion & un grand liber- » tinage ». Cette prédiction ſe vérifia bientôt.

1694. Au roi. 10 juillet.

Ainſi une guerre glorieuſe ruinoit la puiſſance de l'Europe la plus féconde en reſſources. On doit moins s'en étonner, tant l'exemple en eſt commun, que des ſuccès d'un général ſi dépourvu de moyens. Des troupes ſans paye ſont preſque toujours ſans cœur ou ſans diſcipline. On apprit enfin qu'il y avoit cent mille francs pour l'armée à Bellegarde. On envoya ſur le champ une eſcorte, de peur qu'il n'arrivât quelque accident qui eût été ſans remède.

Rien n'étoit plus dangereux.

Tourville étoit parti pour Toulon, 1694. ſur un ordre qu'il avoit reçu du roi, de ſe retirer à moins qu'on n'eût entrepris le ſiège de Barcelone. Noailles ne pouvoit plus l'entreprendre qu'à la fin de la campagne, ſuppoſé qu'après le départ de la flotte angloiſe, celle de France pût alors tenir la mer. Il méditoit d'autres expéditions, & n'attendoit que de l'argent pour ſe mettre en marche. L'armée arriva le 18 juillet devant Oſtalric.

Noailles marche à Oſtalric.

On ſe rendit maître en arrivant du faubourg de cette ville. Une batterie de canon, les menaces d'un trompette envoyé par le maréchal, enfin l'approche des troupes ayant épouvanté les bourgeois, ils firent deſcendre par une fenêtre un des conſuls, pour annoncer que la ville ſe mettoit ſous la protection de la France. Le maréchal répondit que ce compliment ne ſervoit à rien, s'ils ne l'aidoient à s'en emparer. Ils convinrent de faire entrer les trou-

On entre par ſurpriſe dans la ville.

Le maréchal de Noailles au roi. 20 juillet.

pes, & de les conduire eux-mêmes. Pour l'exécution du projet, on prépara une fauſſe attaque au château, du côté de la campagne. La garniſon prit le change, courut au ſecours du château; & les François entrèrent de nuit, les uns par le trou d'une porte, les autres par un trou fait à la muraille. 1694.

Le château preſqu'imprenable.

Parmi les actions de guerre, il en eſt peu d'auſſi étonnantes que la manière dont le château fut emporté. Sept retranchemens le défendoient du côté le moins inacceſſible. Le gouverneur avoit cinq cents hommes d'élite, avec un grand nombre d'officiers; & connoiſſant mieux qu'un autre la force de cette place, car il étoit ingénieur, il s'étoit vanté de tenir plus que Palamos & Girone enſemble. Trois de nos ſoldats lui firent manquer de parole.

On le prend par une eſpèce de prodige.

Du côté des retranchemens, le maréchal faiſoit une fauſſe attaque, ſans autre deſſein que d'occaſionner une di-

verſion. Deux grenadiers de ſon régi-
1694. ment & un ſuiſſe s'avancent juſqu'au premier retranchement, dont le revêtement étoit de dix pieds, & qui de plus avoit trois pieds de paliſſades. Ils ſe mettent en tête d'y entrer, montent ſur les épaules l'un de l'autre, & viennent à bout de leur entrepriſe. Ils appellent leurs camarades. Ceux-ci accourent & montent de même. Le nombre groſſiſſant, les officiers marchent pour ſoutenir les ſoldats. On chaſſe de retranchement en retranchement l'ennemi troublé par cette audace; on entre avec lui dans le château. Ceux qui gardoient le chemin couvert du côté de la campagne, l'abandonnent ſaiſis de terreur, & ſe ſauvent dans un bois, où les dragons campés près de-là les tuent ou les prennent preſque tous. Nous n'eûmes que trente hommes tués ou bleſſés dans cette action.

Particula- Le comte d'Ayen y fut préſent. Il ra-

contoit que les deux grenadiers avoient un peu de vin dans la tête; qu'arrivés au pied du premier retranchement, l'un dit à l'autre : *je gage que tu n'oſerois monter-là*; que la gageure faite, ils montèrent tous deux, crièrent en haut, *vive le roi*, & appellèrent la troupe. C'eſt ainſi que le haſard conduit quelquefois à des ſuccès qui confondent la raiſon. 1694. rité ſingulière.

Remarquons auſſi que les grenadiers du régiment de Noailles s'étoient ſingulièrement diſtingués dans cette guerre. Il eſt des circonſtances où une ſorte d'enthouſiaſme ſaiſit un corps de ſoldats, au point de les rendre capables de tout, parce qu'ils tiennent à ce corps. L'émulation qu'il eſt facile d'exciter par tant de moyens, fait les héros & les grands hommes. Emulation de corps.

Oſtalric, ſitué ſur une hauteur qui domine toutes celles dont il eſt environné, fermoit l'entrée du pays nou- Importance du poſte d'Oſtalric.

1694. vellement conquis, mieux que Bellegarde ne ferme l'entrée du Rouſſillon. On ne pouvoit pénétrer dans la *ſelve* de Girone, ſans défiler ſous le canon & le mouſquet de cette place. Le maréchal crut devoir garder un poſte ſi avantageux; il y fit travailler à de nouveaux chemins couverts, & à tout ce qui pouvoit en aſſurer la défenſe.

Vues du général. Noailles ne déſeſpéroit point de s'emparer de Barcelone, s'il recevoit de France les ſecours qu'exigeoit cette entrepriſe: il ſe préparoit de manière à ſaiſir utilement les occaſions. « Je crois

Le maréchal de Noailles au roi. 27 juillet. » que j'y marcherois tout-à-l'heure, » écrivoit-il à Louis XIV, ſi ce n'étoit » remettre entièrement au haſard la » gloire de vos armes & le bien de l'é- » tat; mais j'ai trop d'attachement pour » votre perſonne, & de zèle pour vo- » tre ſervice, pour compromettre des » choſes auſſi importantes, & qui doi- » vent être auſſi chères ». Si l'on vouloit

tenter l'entrepriſe, il demandoit comme abſolument néceſſaires, le ſecret principalement du côté de la marine, dix ou douze bataillons, quatre ou cinq régimens de cavalerie ou de dragons, de l'avoine pour la cavalerie, les vaiſſeaux & les galères s'il étoit poſſible de les avoir, & de l'argent ſur-tout, ce qui étoit le plus difficile à obtenir. 1694.

Déſordres des troupes cauſés par le manque de paye.

Ce manque d'argent, ſi funeſte pendant la guerre, multiplioit chaque jour les maux qu'il avoit prévus & annoncés. Le mécontentement & le déſordre ſe gliſſoient parmi les troupes; on ne pouvoit plus les contenir dans une exacte diſcipline : elles ſe livroient au pillage, parce que le beſoin les y engageoit. Les officiers, loin de ſeconder la vigilance & le zèle du général, favoriſoient ſouvent une licence dont ils profitoient ſans doute eux-mêmes. Les régimens étrangers, plus avides & moins ſoumis, donnoient l'exemple des plus grands excès ;

Le maréchal de Noailles au roi. 5 août.

& comme il y avoit parmi eux un grand
1694. nombre de proteſtans, les profana-
Profanations & vols d'égliſes. tions devenoient auſſi communes que les brigandages. On comptoit déjà vingt-deux égliſes pillées, d'où l'on avoit enlevé cinquante-un calices d'argent, vingt-ſept ciboires, dix-neuf ſoleils, trente-ſept croix de proceſſion, quatre-vingt-quatre chandeliers & vingt-un reliquaires d'argent, cent cinq chaſubles, ſoixante-ſeize devants d'autels, &c. &c.

Noailles tâche de les réparer. Si la religion du maréchal étoit bleſſée de ces ſacrilèges, ſon zèle pour le bien de l'état n'en ſouffroit pas moins. Voyant les funeſtes impreſſions qui en réſultoient dans l'eſprit des peuples, il envoya au roi le mémoire de tous les vols d'égliſe, eſtimés trente-deux mille livres. On étoit convenu avec les parties intéreſſées, qu'on pourroit, moyennant ſix mille livres, rétablir ce que le ſervice divin exigeoit néceſſairement. Le roi donna ordre de payer cette petite

ſomme, en attendant qu'il pût reſtituer le ſurplus. 1694.

Outre l'embarras & la ruine des finances, Noailles trouvoit du côté de la cour un grand obſtacle à la ſageſſe de ſes vues. Le marquis de Barbéſieux, miniſtre de la guerre, plus ſemblable à ſon père par de grands défauts que par de vrais talens, jaloux de ce qu'il s'adreſſoit directement au roi pour les affaires importantes, aimoit à lui faire ſentir ſa haine ſecrete ou ſes préventions défavorables. Il refuſoit, il retardoit des choſes juſtes & néceſſaires; il prétendoit qu'on devoit trouver dans le pays même de quoi entretenir les troupes; il donnoit des ſujets de mécontentement, qui forcèrent le maréchal de lui écrire en ces termes :

Barbéſieux lui donne du chagrin.

« Vous me priez au ſujet des fonds » que je vous demande pour cette ar- » mée, de faire réflexion que l'armée » de Catalogne n'eſt pas la ſeule où il

Il écrit fortement à ce miniſtre.

» faut que le roi fourniſſe de l'argent.

1694. » Je ſouhaiterois de tout mon cœur » que l'on rendît la même juſtice à l'ar-

Le maréchal de Noailles à M. de Barbéſieux. 22 août. » mée de Catalogne, que je rends aux » autres, & que chacun entrât dans » le bien général autant que j'y entre. » Croyez-vous que ſi je pouvois tirer » bien de l'argent de ce pays-ci, je ne » le fiſſe pas, & que je ne cherchaſſe » point à diminuer les dépenſes du roi? » Je croyois être mieux connu de vous » que cela. Vous aurez vu par un mé- » moire que j'ai envoyé au roi, ce que » l'on a pu tirer; & il eſt bien difficile » quand deux armées mangent un pays, » chacune de leur côté, d'y trouver » bien de l'argent, &c. ».

Le miniſtre le blâme d'une choſe raiſonnable.

Il ne ſera pas inutile de citer un trait particulier, pour faire voir comment des hommes en place, prévenus & paſſionnés, prêtent quelquefois de fauſſes couleurs à ce qui paroît le moins ſuſceptible de blâme. Parmi les priſonniers

de Girone, ſe trouvoit un capitaine de miquelets convaincu, par ſon propre aveu, d'avoir voulu aſſaſſiner en 1692 l'intendant de l'armée françoiſe. Le général en avoit eu avis : il avoit prévenu le coup en mettant une compagnie de grenadiers autour de la maiſon de l'intendant. Ce miquelet fut reconnu & interrogé. Il avoua qu'étant condamné à la potence, il n'avoit obtenu ſa grace du viceroi de Catalogne, qu'à condition de commettre l'aſſaſſinat. Noailles crut en conſéquence devoir le retenir en priſon, au lieu de le renvoyer avec les autres priſonniers. Il en rendit compte dans le tems, mais Barbéſieux lui écrivit que le roi deſiroit qu'on le mît en liberté, *parce qu'il eſt permis à un homme qui porte les armes pour un prince, d'obéir à ſon général dans les choſes qu'il lui ordonne.*

1694.

M. de Barbéſieux au maréchal de Noailles. 8 août.

Le maréchal fait ſentir dans ſa réponſe combien cette maxime eſt mal appli-

Réponſe du maréchal.

quée ; qu'il s'agit d'un meurtre & non
1694. d'une action militaire. « On a bien traité
Lettre du 15 août. » le miquelet, ajoute-t-il, on l'a guéri
» de ſes bleſſures ; & ſi les ennemis le
» veulent échanger pour quelqu'un des
» nôtres, nous le leur renverrons ».

Les Catalans aliénés par la licence des troupes.

Il inſiſtoit dans la même lettre ſur les maux produits par la diſette d'argent. Le pillage & le libertinage des troupes, faute de paye, avoient aliéné les cœurs des Catalans, au point que le peuple étoit par tout ſous les armes. Les ſoldats n'ayant aucun reſpect pour les égliſes, les payſans n'en avoient plus pour les ſauve-gardes du général, & inſultoient les convois & les fourages : ce qui n'étoit jamais arrivé, dit-il, *même dans les lieux où j'ai été avec l'excrément des troupes du roi, & dans le tems que l'ennemi étoit en état de s'oppoſer à moi.* Il obſervoit de plus que la Catalogne, bien différente de ce qu'on la ſuppoſoit à la cour, étoit mal peuplée,

mal cultivée ; qu'elle couroit grand riſque de manquer de grains, non-ſeulement pour ſa ſubſiſtance, mais pour les ſemailles. De fauſſes relations diſoient le contraire, parce que les ennemis du général ſacrifioient la vérité à l'envie de plaire au miniſtre. 1694.

Malgré tant de déſagrément au milieu de tant de ſuccès, il marchoit à une nouvelle expédition, & alloit prendre Caſtelfollit. Cette place bien fortifiée étoit à l'extrémité d'une plaine, qui ſe termine par un eſcarpement de rochers de quatre-vingt à cent toiſes de hauteur, du côté que devoit arriver l'armée françoiſe. Une rampe large de ſept ou huit pieds y conduiſoit : c'étoit le ſeul chemin qu'il y eût alors ; & pour réuſſir dans l'attaque, il falloit s'en ouvrir un nouveau, par lequel on pût s'emparer des hauteurs.

Caſtelfollit preſque inacceſſible.

Le maréchal de Noailles au roi. 2 ſeptembre.

C'eſt ce que fit le maréchal de Noailles. Dix bataillons deſtinés à cet ouvrage

Noailles pratique un chemin.

1694. vinrent à bout de frayer un chemin commode, de plus de ſix mille toiſes de long ſur deux de large, dans des montagnes où il n'avoit preſque jamais paſſé de chèvres. Le canon y paſſa.

Siège de cette place. On arriva devant Caſtelfollit le 4 ſeptembre, avec quatorze bataillons & trois cents chevaux. Le ſiège eût été des plus difficiles par la ſituation de la place, malgré la foibleſſe des ennemis, s'ils euſſent tenté de s'y oppoſer. Nos quartiers, ſéparés & éloignés les uns des autres, ne pouvoient ſe ſoutenir mutuellement.

Attaque du côté où l'on s'y attendoit le moins. L'attaque ſembloit devoir abſolument ſe faire par la plaine. Des fortifications redoutables l'auroient rendue également longue & périlleuſe. Après avoir bien examiné le terrain, le maréchal, pour bruſquer l'expédition, réſolut de ſurprendre les Eſpagnols d'un côté qu'ils jugeroient inacceſſible. A mi-côte de la montagne, étoit une tour de dix toiſes

de diamètre, percée d'embraſures & de crenaux, ayant trois étages voûtés, avec un foſſé & un bon chemin couvert; cette tour dominoit & défendoit les autres ouvrages. Il entreprit de la forcer, en faiſant une fauſſe attaque par la plaine. 1694.

Il falloit gagner la hauteur. On profita du nouveau chemin que les troupes avoient pratiqué: quoique le canon ne pût arriver que de fort loin, & à force de bras, il y eut une batterie conſidérable la nuit du 5 au 6. On établit des logemens ſur les montagnes, pour chaſſer l'ennemi de ſes ouvrages. Enfin on battit la place avec tant de vivacité & de ſuccès, qu'elle demanda le 8 au matin à capituler d'une manière avantageuſe. Le maréchal n'y conſentit point, fit continuer le feu, & impoſa quelques heures après les conditions qu'il voulut. La garniſon, compoſée de plus de neuf cents hommes, fut priſonnière

Priſe de Caſtelfollit.

Le maréchal de Noailles au roi. 6 ſeptembre.

1694. de guerre, à l'exception du gouverneur & de deux ou trois officiers du premier rang.

Oſtalric aſſiégé par les Eſpagnols. On ne pouvoit finir plus à propos; car Oſtalric étoit aſſiégé & avoit beſoin de ſecours. La Reinterie, qui commandoit dans cette place, ayant donné avis par des lettres du 1er & du 2 ſeptembre, que les ennemis approchoient, le maréchal ne crut point qu'ils puſſent en former le ſiège : il ſe perſuada qu'ils ne vouloient que donner de l'inquiétude, & empêcher de prendre Caſtelfollit. Mais informé de l'inveſtiſſement, il annonça un prompt ſecours, & marqua qu'il eſpéroit qu'en attendant, on ſe défendroit juſqu'à la dernière extrémité.

Noailles va au ſecours, quoique malade. Avant même la priſe de Caſtelfollit, il fit marcher des troupes vers Oſtalric. Il ne put ſe mettre en marche lui-même que le 10. Une fièvre accompagnée d'accidens fâcheux le tourmentoit : on le

porta quelque tems dans un fauteuil. Survint un orage ; le chemin fut entièrement gâté ; il fallut monter à cheval & redoubler les efforts. Plusieurs officiers généraux devancèrent le maréchal. De nouveaux accès de fièvre l'empêchèrent de les joindre. Il écrivit cependant au roi : « Que votre majesté ne soit point » inquiète d'Ostalric à cause de mon » mal, car je voudrois que les troupes » pussent aller aussi vîte que moi, tout » malingre que je suis ».

1694.

Le maréchal de Noailles au roi. 11 septembre.

Il apprit bientôt que les Espagnols avoient levé le siège, à la nouvelle de l'approche de son armée. Les circonstances de leur expédition se trouvent dans une lettre à Louis XIV, qui doit intéresser les lecteurs.

L'ennemi se retire.

Lettre du maréchal de Noailles au roi.

SIRE,

« Si votre majesté a pris Ostalric par » un miracle, celui de la conservation

Circonstances de ce siège.

» de cette place eſt encore plus grand :
1694 » car bien que la tête des tranchées des
Lettre du 14 septembre. » ennemis ne fût encore, au ſeptième
» jour, qu'au même endroit où nous
» devions ouvrir la tranchée, & que le
» corps de la place & les dehors, ne
» fuſſent point du tout endommagés,
» le commandant qui avoit mal ména-
» gé ſes munitions & le plomb ſur-
» tout, avoit battu une chamade dès le
» mercredi (8) à midi, & envoyé des
» otages pour faire ſa capitulation ;
» & n'ayant pu conclure, il avoit
» fait recommencer à tirer. Mais le
» jeudi, le duc d'Ecalone étant arrivé
» dans l'armée, lui fit dire que s'il
» vouloit envoyer d'autres otages, il
» écouteroit ſes propoſitions : il lui en
» envoya. Dans ce tems-là il arriva
» deux fuſiliers de montagne, chargés
» chacun d'une de mes lettres pour la
» Reinterie, ſi fortes & ſi preſſantes avec
» ordre de les communiquer à ſa gar-

» nison, que cela interrompit la né-
» gociation. Il y avoit huit duplicata 1694.
» de cette lettre, il n'en entra que
» ces deux là, & elles firent tout l'ef-
» fet que je pouvois en attendre : car
» la trève étant rompue, la nouvelle
» vint au viceroi de ma marche, du
» corps qui commençoit à s'assembler
» à Girone, & d'un chemin que j'a-
» vois fait accommoder dans les mon-
» tagnes. Tout cela les obligea à lever
» le siège. Il me paroît que les offi-
» ciers qui étoient dans cette place,
» majors ou particuliers, n'ont pas
» fait tout ce qu'on en auroit dû atten-
» dre : il faut examiner la chose : je
» joins à cette lettre un plan de la
» tranchée des ennemis à Ostalric, que
» j'ai fait faire par mon fils (le jeune
» comte d'Ayen,) celui qui travailloit
» pour moi étant malade, aussi bien
» que la plus grande partie de mes
» domestiques ».

1694. On ne douta point que pluſieurs officiers n'euſſent manqué à leur devoir; & l'état major d'Oſtalric fut changé par ordre du roi. Mais le maréchal juſtifia depuis la Reinterie, dont la ſeule faute étoit de n'avoir pas aſſez ménagé les munitions de guerre.

Préſomption du miniſtère, malgré de fâcheuſes expériences.

Le cabinet de Verſailles, preſſé par les beſoins publics, manquant de reſſources, ſentant la néceſſité de la paix, trouvant les ennemis obſtinés à continuer la guerre, éprouvant chaque jour combien les reſſorts de ſon ancienne proſpérité étoient affoiblis, & néanmoins encore plein de cette confiance dangereuſe qu'elle lui avoit rendue naturelle, vouloit tenter l'impoſſible pour arriver à ſes fins, & ſe repaiſſoit de conquêtes chimériques ſans avoir de quoi les réaliſer. Que ne conſultoit-il l'expérience? Barbéſieux avoit écrit au marchal de Noailles, que Catinat n'étoit pas mieux traité que lui, & ſe plaignoit

plaignoit également de l'insuffisance de ses fonds. Aussi la campagne d'Italie fut-elle stérile, malgré les talens & la valeur de Catinat : on se trouvoit même dans l'impuissance de lui procurer les moyens d'empêcher le siége de Casal, quoique la prise de cette place pût ruiner la réputation des armes françoises. La campagne de Catalogne étoit au contraire brillante, malgré les embarras où le besoin d'argent mettoit Noailles; & néanmoins on ne croyoit pas devoir être content, s'il ne la terminoit par la conquête de Barcelone, ou du moins de Lérida. 1694.

Le roi exhorte le maréchal à de nouvelles expéditions.

Une lettre pressante du roi l'exhortoit à cette entreprise. En cas que la flotte ennemie partît de la méditerranée, on lui promettoit des renforts tirés de l'armée d'Italie, pour le siége de Barcelone; sinon, il devoit marcher à Balaguer & à Lérida : en un mot, pousser vivement les choses pour obliger l'Espagne

Le roi au maréchal de Noailles. 28 août.

1694. à la paix. Quand même les ſiéges propoſés ſeroient impoſſibles, il devoit ne pas quitter priſe ; & ſurtout faire hiverner dans le pays non-ſeulement ſes troupes actuelles, mais encore celles qui pourroient lui être envoyées. On lui demandoit ſon avis, en parlant d'un ton aſſez déciſif pour gêner beaucoup l'opinion.

Celui-ci en prouve l'impoſſibilité.

Il le donna cependant avec la liberté reſpectueuſe d'un vrai citoyen. Après avoir conféré avec les officiers généraux & l'intendant, dont le ſentiment ſe trouva conforme au ſien & encore plus décidé, il prouva au roi dans ſa réponſe l'impoſſibilité de ſe rendre maître de Lérida, ſans l'être de Barcelone ; y ayant plus de quinze jours de marche de la Cerdagne à Lérida, par des chemins affreux, où l'on n'avoit aucun moyen de faire paſſer le canon & les autres choſes néceſſaires. Pour ce qui eſt de Barcelone, il repréſentoit com-

Le maréchal de Noailles au roi. 6 ſeptembre.

bien l'armée étoit affoiblie, les officiers dégoûtés faute de paye, quelque-uns même de très-mauvaiſe volonté, & réſolus d'abandonner le ſervice ſi on alloit en avant; qu'il falloit de grands ſecours, des proviſions, de l'argent; que ſi on ne les fourniſſoit pas, & que l'on ne fût pas maître de la mer, l'entrepriſe ne pouvoit abſolument ſe tenter. 1694.

Quant aux quartiers d'hiver, il répétoit que le pays étoit épuiſé. » On » a tiré de l'argent des peuples qui » ſont fort gueux : on leur a pris » leurs grains pour le munitionnaire » ou pour donner aux chevaux : ainſi » il ne leur reſte rien ». Ceux des environs d'Aulot, impoſés pour la ſubſiſtance des troupes de leurs quartiers, avoient abandonné toutes leurs maiſons, pour ſe retirer avec leurs armes dans les montagnes ; & les troupes étoient obligées de camper afin de les conte- On ne pouvoit pas même hiverner dans le pays.

1694. nir. Une partie de l'armée pouvoit seulement hiverner dans le pays, pourvu encore qu'elle eût sa paye. Le maréchal supplia le roi *avec la dernière instance*, d'envoyer Chamlai, premier commis de la guerre, pour examiner les choses sur les lieux.

Le roi insiste sur le siège de Barcelone.

Le roi répondit qu'il comprenoit l'impossibilité de l'entreprise de Lérida; mais en insistant sur celle de Barcelone. Il envoyoit l'état de dix bataillons qui s'embarqueroient au premier ordre, & de neuf escadrons qui marcheroient vers la frontière. Il annonçoit dix mille sacs d'avoine, & la flotte du maréchal de Tourville, quand celle des ennemis seroit partie & que l'on pourroit tenir la mer.

Le roi au maréchal de Noailles. 14 septembre.

Noailles représente le besoin d'argent.

Cette dépêche fit renouveler au maréchal ses protestations ordinaires, d'obéir aveuglément lorsque le roi lui donneroit ses ordres. Mais il ne manqua pas de représenter de nouveau (car

on étoit ſourd à cet égard) la néceſſité indiſpenſable d'envoyer de l'argent pour continuer la guerre; qu'on n'avoit touché depuis le commencement de la campagne qu'environ deux cent mille écus, & qu'il auroit fallu trois cent cinquante mille livres par mois, ſans les dépenſes extraordinaires des ſiéges, réparations de brèches, hôpitaux; qu'il faudroit au moins cinq cent mille livres pour une entrepriſe telle que celle de Barcelone; que les officiers n'avoient encore rien reçu, quoique le prêt eût été payé régulièrement aux troupes, ſans quoi le nombre en auroit beaucoup plus diminué; qu'il ne pouvoit plus rien tirer du pays, & que tous les expédiens étoient à bout. 1694.

Après quelques obſervations ſur le nombre & la qualité des renforts qu'on lui annonçoit, il ajoute qu'il s'eſt cru obligé en conſcience, & par ſon attachement pour la perſonne du roi, de Il ſe diſpoſe néanmoins à obéir.

lui dire la vérité; qu'au reſte il ſe
1694. met en état d'exécuter ſes ordres ſans raiſonner davantage, malgré les difficultés & le peu de moyens, qui devoient rendre le ſuccès fort douteux.

Lettre mortifiante du miniſtre.

Tandis qu'en effet il s'excède de fatigues avec une ſanté affoiblie, & redouble de ſoins & d'efforts pour ſatisfaire le monarque, il reçoit du miniſtre une lettre mortifiante, que je vais tranſcrire comme une preuve des faux jugemens de la cour, ſur les objets qu'on n'eſt point à portée de bien connoître.

M. de Barbéſieux au maréchal de Noailles. 14 ſeptembre.

« Le roi a vu avec déplaiſir que les » troupes de l'armée que vous comman- » dez, ſe ſont laiſſées emporter à un » tel libertinage qu'elles ont pillé trente- » deux égliſes. S. M. eſt perſuadée que » ce n'a pas été manque de donner vos » ſoins pour l'empêcher; & elle compte » bien qu'il eſt fort difficile de conte-

» nir le ſoldat dans un pays auſſi
» *abondant que la Catalogne* ». 1694.

» Il eſt inoui que dans un pays de
» conquête *auſſi bon que celui-là*, on
» fourniſſe de l'avoine à la cavalerie
» pendant la campagne. Cependant,
» j'aurois ſouhaité, pour vous faire
» plaiſir, que les finances du roi euſſent
» été en état d'en ſupporter la dépenſe.

» A l'égard des blés, il y a lieu d'eſ-
» pérer que les troupes qui hiverne-
» ront dans ce pays-là n'en manque-
» ront pas, & que les habitans *qui*
» *ſont riches*, trouveront moyen de s'en
» pourvoir. Je ſuis tout à vous ».

Réponſe ferme du général.

Quelque ménagement que l'on doive à un miniſtre, même lorſqu'on en eſt maltraité, l'homme de bien courageux n'oublie pas ce qu'il doit à ſa conſcience & à ſon honneur. Voici la réponſe du maréchal de Noailles.

» Je vous ſuis très-obligé de la bonté
» que vous avez de m'aſſurer que, quoi

1694.

Le maréchal de Noailles à M. de Barbésieux. 30 septembre.

» qu'il ſoit inoui qu'on fourniſſe de l'a-
» voine à la cavalerie dans un pays de
» conquête comme celui-ci, vous auriez
» ſouhaité que les finances du roi euſſent
» pu ſupporter cette dépenſe. Je reſ-
» ſens comme je dois une auſſi grande
» honnêteté; & pour y répondre de
» même, je vous dirai que dans des
» tems plus fâcheux que ceux-ci, &
» où MM. votre grand-père & votre
» père étoient miniſtres de la guerre,
» jamais l'avoine ou l'orge n'a man-
» qué ici à la cavalerie : du tems que
» M. le maréchal de la Motte y étoit
» viceroi, & long-tems depuis, cette
» armée-ci a toujours été payée. Je
» ſouhaite que les troupes ne ſe reſ-
» ſentent pas cet hiver de la diſette
» des blés, & que vous ne ſoyez pas
» obligé de leur faire donner le pain;
» ce qui arrivera très-ſurement, s'il
» n'y a de reſſources qu'en la richeſſe
» des habitans de ce pays-ci, deſquels

» on a tiré le vert & le ſec. Je ſuis » tout à vous ».

1694.

Combien les peuples ſont à plaindre, quand les miniſtres font mal leur devoir.

Le lecteur qui aime à penſer, ſe figurera un miniſtre voluptueux & négligent, tel que le fils de Louvois, décidant au milieu du faſte & des plaiſirs qu'un pays ruiné par la guerre, dont le peuple meurt de faim, peut fournir à la ſubſiſtance d'une armée; perſuadant au prince que la miſère eſt richeſſe, que l'oppreſſion eſt juſtice, & que ſes ordres doivent l'emporter ſur les forces de la nature; haïſſant l'ami de la vérité, qui oſe diſſiper l'erreur & en montrer les funeſtes conſéquences. Ce lecteur déplorera le ſort des peuples, gouvernés ſouvent d'une manière ſi déplorable; mais il bénira en même-tems le ſouverain que la ſageſſe garantit de l'illuſion, & le miniſtre dont les conſeils ne ſont dictés que par l'amour du bien public. Il par-

donnera auſſi à l'hiſtorien les reflexions
1694. que cet amour lui ſuggère.

Oppoſition entre la volonté du roi & la raiſon du général.

Nous avons encore pluſieurs détails à rapporter ſur le projet de Barcelone. Peut-être ſont-ils plus curieux & plus inſtructifs, que tant de faits uniformes qui rempliſſent les hiſtoires. Du moins apprendront-ils combien les préjugés de cour ſont dangereux, & comment, lorſqu'on ſe trouve obligé de les combattre, il faut concilier la ſoumiſſion avec le zèle. Louis XIV qui aime & eſtime Noailles, veut l'engager à une entrepriſe dont l'impoſſibilité eſt certaine : Noailles plein d'amour & de vénération pour Louis XIV, ſe trouve réduit à oppoſer une ſorte de réſiſtance à ſa volonté, quoiqu'il deſire ardemment lui-même l'exécution de cette entrepriſe : les affaires de cour offrent peu de tableaux auſſi remarquables.

Ordre d'aſſ.

L'armée fut miſe le 2 octobre dans des quartiers. Le maréchal prit le ſien à

Peirelade; il y étoit à portée du Rouſſillon d'où l'on tiroit tout le néceſſaire, & à portée de la mer d'où les munitions venoient par des barques. Là il reçut ordre de marcher le plus tôt qu'il pourroit à Barcelone. Selon la dépêche du roi, la flotte des ennemis ſembloit prête à retourner en Angleterre, ou à déſarmer à Cadix; le maréchal de Tourville devoit partir de Toulon au premier tems favorable; mais il ne devoit débarquer en Catalogne ni troupes, ni équipages des vaiſſeaux, dans l'incertitude s'il auroit à combattre lui-même, & s'il ne feroit point obligé de s'éloigner; en cas qu'il mît à la voile avant l'arrivée de quatre bataillons, deſtinés à l'armée de Noailles, cette diminution de renforts ne pouvoit empêcher le ſiège.

1694. ſiéger Barcelone.

Le roi au maréchal de Noailles. 27 ſeptembre.

« Je compte, ajoutoit le roi, que » votre incommodité ne vous empê- » chera pas d'agir dans une occaſion de » cette importance, & que vous n'ou-

Expreſſions du roi fort preſſantes.

1694. » blierez rien de ce qui pourra dépen-
» dre de vous, pour ſoumettre à mon
» obéiſſance, le plus promptement que
» faire ſe pourra, cette importante
» place, après la priſe de laquelle
» nous verrons enſemble ce qu'il y
» aura à faire pour vous procurer les
» moyens de rétablir votre ſanté ».
C'eſt que le maréchal avoit repréſenté le beſoin qu'il avoit de changer d'air, quand on ne le croiroit plus néceſſaire en Catalogne, où ſa ſanté dépériſſoit.

Autres lettres ſemblables.

Cette lettre étoit accompagnée d'une autre écrite le lendemain, en réponſe aux repréſentations du maréchal. Le roi y témoignoit encore plus vivement ſes deſirs, & diſoit : « Je m'aſſure qu'en
» cette occaſion, avec les troupes que
» vous avez & celles que je vous en-
» voie, vous ferez quelque choſe d'ex-
» traordinaire pour mon ſervice ».

Lettre du roi. 6 octobre.

Enfin, ayant reçu un nouveau dé-

tail des difficultés ſans nombre qui ſe préſentoient, le roi écrivit encore de ſa propre main : « La choſe du monde qui » peut être la plus utile au bien de » mon ſervice, & qui me fera le plus » de plaiſir, c'eſt la priſe de Barcelone. » Je crois que vous n'en doutez pas » après ce que je vous ai mandé. Mais » ſi vous y trouvez des difficultés in- » ſurmontables, je me remets à vous » du parti que vous devez prendre ». 1694. Lettre du roi, 6 octobre.

Quand Noailles n'auroit eu que les qualités d'un homme de cour, ces lettres devoient lui percer le cœur. Un vrai zèle pour la perſonne du roi & pour le bien de l'état, l'excitant aſſez à tous les efforts poſſibles, lui rendoit plus vif le chagrin de ne pouvoir répondre à des inſtances ſi fortes. Il s'en montre inconſolable en écrivant au monarque ; & après avoir rappelé la foibleſſe des troupes, l'abattement des eſprits comme des corps, la diſette Chagrin du maréchal. Nouvelles repréſentations qu'il fait au roi.

1694. des vivres, l'avis unanime des officiers généraux ſur le péril où l'on mettroit les affaires, il le ſupplie de réfléchir à ce que deviendront les troupes, ſi la flotte doit lever l'ancre & gagner le large aux premières nouvelles. » Que » deviendra le canon, & toutes nos » munitions de guerre & de bouche? » Que deviendra l'armée ſi elle eſt » obligée de lever le ſiège, la flotte » des ennemis jetant un grand ſecours » dans la place? De quoi ſubſiſtera-t-» elle, n'ayant plus la mer ni voitures » pour porter le pain & les farines »? Si le roi veut bien envoyer quelqu'un plus capable que lui, il promet de le ſuivre en quelque qualité qu'on voudra. Enfin il fait partir le chevalier de Genlis, homme intelligent qui a vu les choſes de près, pour rendre compte de tout à S. M. « Je voudrois qu'il » n'y eût d'autres raiſons que celle de » ma maladie, ajoute-t-il; cela ne

» nous auroit pas arrêté un moment ».

Le maréchal avoit confié ſes peines à un grand homme, bien capable de juger de ſa ſituation, à Catinat; & la réponſe qu'il en reçut pouvoit le convaincre encore mieux de la néceſſité de ſes démarches. Catinat avoit eſſuyé, à la fin de la campagne précédente, le même déſagrément, par une réſolution chimérique de la cour. » Je ne » crois pas, dit-il, qu'il y ait rien de » pareil pour attaquer l'eſprit, que de » recevoir des ordres dont l'exécution » eſt combattue par des choſes qui ne » dépendent point de nos ſoins, de » notre application, & de notre volonté. » Il n'y a que les gens ſur les lieux » qui connoiſſent le fond des difficul- » tés. Ce qui en eſt éloigné ſe touche » ſi fort de l'effet d'une entrepriſe, qu'il » reſte peu de place dans leur imagi- » nation, pour qu'elle ſoit touchée des » poſſibilités ou impoſſibilités d'exécu-

1694.

Catinat avoit éprouvé de pareils déſagrémens.

Sa lettre à Noailles ſur cet objet.

Le maréchal de Catinat au maréchal de Noailles. 22 octobre.

» ter ». Heureuſement Chamlai, ſe
1694. trouvant à l'armée d'Italie, avoit écrit ſi fortement ſur les malheurs où l'on alloit ſe précipiter, que Louis XIV avoit changé de réſolution. Catinat eſpère que les raiſons de Genlis produiront le même effet.

Vauban penſe de même ſur Barcelone.

Vauban, conſulté auſſi par Noailles, (ces juges valoient bien ceux de la cour) lui témoigna ſes inquiétudes ſur l'entrepriſe de Barcelone. Son raiſonnement eſt tout ſimple. Si l'amiral Ruſſel, qui n'a point repaſſé dans la Manche, tombe ſur notre armée navale, il arrivera de deux choſes l'une, ou qu'elle livrera bataille, & c'eſt beaucoup haſarder contre des forces ſupérieures; ou qu'elle cédera, & l'ennemi jettera pour lors tel ſecours qu'il voudra dans Barcelone, qu'il ne ſera plus poſſible de prendre. D'ailleurs cette ville eſt grande & par conſéquent de grande reſſource. Les Eſpagnols ont

eu toute la campagne pour ſe préparer : à moins d'être réduit à une extrémité incroyable, ils auront bien ſans doute dix ou douze mille hommes retranchés ſous la place, outre une nombreuſe garniſon. 1694.

Comme les difficultés croiſſoient chaque jour, & que Genlis ne pouvoit guère manquer de faire ſentir l'évidence ; Noailles écrivit à Tourville pour l'avertir de l'état des choſes, afin qu'il attendît de nouveaux ordres. « Je com- » prends bien, diſoit-il, que le roi » veut avoir Barcelone ; mais je ne » comprends pas comment on veut exé- » cuter une telle entrepriſe ſans en » fournir les moyens néceſſaires ». Il peignoit l'état déplorable de l'armée, dont la moitié déſerteroit infailliblement ſi l'on tournoit de ce côté-là. Depuis trois jours il ne reſtoit que trois mille ſacs de farine : celle qu'on avoit en Languedoc étoit arrêtée par

Lettre de Noailles à Tourville.

Lettre du 8 octobre.

la ſéchereſſe du canal. Il fallut envoyer
1694. en Rouſſillon l'intendant même pour prendre du blé à crédit.

Autre à Louis XIV. Ecrivant encore à Louis XIV, le maréchal après avoir rendu compte à l'ordinaire de ce qui ſe paſſoit, finit par ſupplier S. M. de conſidérer les choſes avec ſon eſprit de juſtice. » J'oſe » lui demander au nom de dieu, de » recevoir ce que j'ai l'honneur de lui » mander comme un effet de mon » zèle, & comme la vérité toute ſimple: » car à moins de miracle, ſi nous ne » ſommes pas aidés de munitions de » bouche, de voitures, d'un plus grand » nombre de troupes, d'argent, & » d'une flotte qui ne quitte point que » le ſiège ne ſoit achevé; rien n'eſt » plus impoſſible que le ſiège de Bar- » celone, & ne peut être ſuivi de » plus fâcheuſes ſuites, ne réuſſiſſant » pas. *Je ne m'attendois pas à avoir* » *un ſi cruel chagrin à la fin de cette*

Le maréchal de Noailles au roi. 21 octobre.

» *campagne* ». Et comment ſi attendre après avoir ſi bien ſervi ? 1694.

Combien le miniſtère s'abuſoit.

Voici une preuve frappante de la légéreté avec laquelle on ſe décidoit à Verſailles, ſur une affaire digne du plus ſérieux examen. On crut que l'amiral Ruſſel, qui étoit retourné à Cadix, ne pourroit de long-tems ſortir de ce port faute de vivres ; on ordonna en conſéquence à Tourville de détacher trente vaiſſeaux de ſa flotte, & de les faire paſſer dans l'océan. Le miniſtre de la marine annonçant cette nouvelle au maréchal de Noailles, lui dit que vingt vaiſſeaux feront de même que cinquante, dans la poſition où ſe trouvent les ennemis, & que Barcelone ſera priſe quand Ruſſel ſera informé du paſſage de ceux qu'on renvoyoit. Qu'arriva-t-il? Ruſſel rentra bientôt dans la méditerranée, & l'on ſe hâta d'envoyer ordre à Tourville de retourner inceſſamment à Toulon.

M. de Pontchartrain au maréchal de Noailles. 3 octobre.

1694. L'apparition inutile de ſa flotte ſur les côtes de Catalogne inquiéta beaucoup les ennemis : ils raſſemblèrent aux environs de Barcelone leur cavalerie ; ils ſe crurent menacés d'un ſiège, & ſe préparèrent à le ſoutenir. On pouvoit les épouvanter, mais non profiter de leur épouvante.

Ce que produit l'apparition de la flotte.

La cour détrompée. Sur le rapport du chevalier de Genlis, conforme à toutes les lettres du maréchal de Noailles, la cour s'étoit détrompée de ſes frivoles eſpérances.

Lettre du 15 octobre. » Il ne m'appartient pas de raiſonner » ſur ce qui n'eſt pas préciſément de » mon métier, lui écrivit le comte de » Pontchartrain, miniſtre de la ma- » rine : c'eſt à moi de ſuivre le ſen- » timent des autres avec docilité, & » le vôtre avec une déférence propor- » tionnée à l'eſtime & au reſpect que » j'ai pour vous. Je ne puis cependant » m'empêcher de vous plaindre, de » plaindre le roi, de plaindre l'état.

» Le roi ſouhaitoit paſſionnément cette
» expédition ; il avoit toujours compté
» qu'elle ſe feroit ; ſans cette vue, il
» n'eût peut-être pas porté ſes ar-
» mes en Catalogne. Les avantages
» que l'état en eût reçus vous ſont
» connus, & les vôtres en particulier
» étoient infinis en tout genre. Dieu
» ne l'a pas voulu, il faut ſe ſoumet-
» tre ». Ce miniſtre reſpectable n'avoit pas le ſtyle de Barbéſieux. 1694.

Quant à Louis XIV, qui faiſoit déjà la triſte expérience de l'incertitude des choſes humaines, & de la foibleſſe des empires minés par la guerre & par les profuſions de la cour, il comprit enfin avec regret que ſes projets ſur Barcelone étoient au-deſſus de ſes forces. Il marqua au maréchal : « J'au- Contre-ordre du roi.
» rois fort ſouhaité que vous euſſiez Lettre au maréchal de Noailles. 21 octobre.
» pu, avant de finir la campagne, ſou-
» mettre cette place à mon obéiſſance,
» *comme toutes vos lettres me l'avoient*

1694. » *fait eſpérer.* Mais il ne faut plus » ſonger préſentement qu'à eſſayer de » remettre mes troupes en état de » ſervir la campagne prochaine ; & » je vous enverrai inceſſamment mes » ordres, pour les faire marcher dans » les quartiers d'hiver que je leur deſ- » tine, & vous permettre en même- » tems de vous rendre auprès de ma » perſonne ».

Le général n'avoit rien à ſe reprocher.

On peut douter ſi, dans les commencemens, Noailles n'avoit pas trop *fait eſpérer* par ſes lettres une conquête deſirée avec tant d'ardeur. Ce qu'il avoit toujours éprouvé de l'inſuffiſance des ſecours, auroit dû peut-être lui ſervir de préſage pour l'avenir. Mais il avoit expoſé dans pluſieurs mémoires les moyens qu'on devoit prendre ; il avoit inſiſté dans toutes ſes lettres ſur les précautions de la ſageſſe ; & pouvoit-il imaginer que ſans fournir ces moyens, ſans ſonger à ces précau-

tions, ſans remédier au déſordre & au découragement que la misère mettoit dans les troupes ; après avoir irrité les Catalans, dont il recommandoit ſurtout de gagner les cœurs ; pouvoit-il imaginer que la cour s'obſtinât à ſuivre un projet qu'elle avoit rendu impoſſible à exécuter ? 1694.

Ses ſentimens de zèle.

Dans une réponſe au roi : « Le » haſard, dit-il, pouvoit me faire réuſ» ſir, rien n'étoit plus glorieux pour » moi ; & les ordres précis de V. M. » me mettoient à couvert de tout ce » qui pouvoit arriver. Mais quand on » ſert un maître comme vous, & que » j'ai toujours ſervi avec une paſſion » violente & tout le déſintéreſſement » poſſible, la conſcience, le devoir, » l'honneur ne permettent pas qu'on » abandonne au gré de la fortune toute » ſeule la gloire de V. M. & le bien » de ſes affaires. Mes intentions ſont » bonnes ; je puis manquer faute de » ſavoir »,

1694. Les ordres arrivèrent enfin pour ſéparer les troupes au commencement de novembre. Le tems preſſoit, car la diſette de fourages avoit déjà obligé le général d'en renvoyer une partie dans le Rouſſillon : un régiment n'avoit eu depuis cinq jours que ſix livres de paille par cheval, & encore manquoit-elle entièrement.

Séparation des troupes.

Ainſi finit une campagne d'autant plus glorieuſe au maréchal de Noailles, par le nombre & la grandeur de ſes ſuccès, que nos armées de Flandre, d'Allemagne, d'Italie, ne remportèrent aucun avantage ſur les ennemis. Cependant cette multitude d'hommes frivoles ou méchans qui s'érigent en juges de tout, & qui la plupart ne ſavent rien faire, le blâma de n'avoir pas pris Barcelone. Il ſeroit bien à ſouhaiter pour l'inſtruction des hommes, qu'on pût toujours oppoſer à de pareilles injuſtices le jugement de quelque illuſtre perſonnage,

Jugemens bizarres ſur cette campagne.

perſonnage, dont l'autorité ſeule fût capable de fixer l'opinion. C'eſt dans cette vue que je rapporte une lettre du maréchal de Boufflers au général de Catalogne, datée de Lille le 14 novembre. 1694.

Le maréchal de Boufflers en juge autrement.

« Je ne puis vous exprimer, mon très-
» cher duc, le déplaiſir que j'ai de n'a-
» voir pu reſter aſſez long-tems à la cour
» pour avoir le plaiſir de vous y voir &
» de vous embraſſer. Croyez que j'ai
» entré comme je le dois dans vos juſ-
» tes peines, & que j'ai reſſenti comme
» pour moi-même l'injuſtice du public,
» qui par ſa malice ordinaire a voulu,
» pour diminuer votre gloire de la cam-
» pagne la plus brillante, la plus glo-
» rieuſe & la plus utile qui ait été faite
» depuis long-tems, vous charger du
» démérite de n'avoir pas pris Barce-
» lone, malgré toutes les impoſſibilités
» qui s'y montroient, n'y ayant plus
» même ombre de vraiſemblance que
» cette entrepriſe pût réuſſir, par tous

» les obſtacles dont elle étoit remplie, &
1694. » par toutes les choſes indiſpenſables
» qui vous manquoient. Ce qui vous
» doit conſoler ſur cela, c'eſt que tous
» les honnêtes gens vous rendent la juſ-
» tice que vous méritez, & que par tout
» ce que j'ai pu reconnoître du roi &
» de madame de Maintenon, dans le
» petit voyage que je viens de faire,
» S. M. eſt très-contente de vous, &
» vous rend une entière juſtice.

Emploi de général ſujet à bien des déſagrémens.

» Je vous aſſure que les emplois des
» généraux ſont beaux, & ont des en-
» droits qui flattent bien agréablement;
» mais ils en ont d'autres bien doulou-
» reux & bien déſagréables, & ſont ſu-
» jets à bien des injuſtices & des mor-
» tifications qui les rendent bien peſans.
» Il faut cependant prendre le bénéfice
» avec les charges & faire toujours de
» ſon mieux. Faites-moi la juſtice, mon
» très-cher duc, de croire que perſonne
» ne prend une plus ſincère part que

» moi à votre gloire, & à tout ce qui
» pourra être de votre ſatisfaction, & 1694.
» généralement à tout ce qui vous re-
» garde, vous reſpectant comme mon
» père, & vous aimant comme mon
» propre frère. Comptez que j'aurai
» ces ſentimens pour vous juſqu'au der-
» nier moment de ma vie ».

A la fin de la lettre, Boufflers ſe félicite de ſon bonheur domeſtique, avec une femme chérie & vertueuſe que Noailles lui a procurée : * il le prie de la confirmer, quand il la verra, dans tous ſes bons ſentimens, pour qu'elle ne donne pas *la moindre priſe à la rage & à la malignité du monde*, & qu'elle puiſſe être toujours la plus heureuſe des femmes, en le rendant le plus heureux des hommes. Faut-il que la corruption des mœurs rende ces ſortes d'exemples ſi remarquables ! Boufflers étoit digne

Trait intéreſſant pour les mœurs.

* La ſœur du maréchal de Gramont.

de ne goûter que le bonheur de la vertu.

1694.

Noailles quitte la Catalogne.

Noailles, pénétré des mêmes ſentimens, ne quitta point la Catalogne ſans remédier, autant qu'il dépendoit de lui, aux déſordres produits par la guerre. Il laiſſa de l'argent pour les pauvres, pour les égliſes ruinées. Un jéſuite qu'il avoit chargé de ſes pieuſes commiſſions, lui écrivit que ſa perſonne étoit en vénération dans le pays; que les Catalans ſouhaitoient ſon retour; mais que dans toute la Catalogne eſpagnole, on avoit célébré par des feux de joie la révocation de l'intendant (M. Trobat). Je ne trouve point la cauſe de cette révocation. On verra bientôt que les peuples furent infiniment plus maltraités après ſon départ; ce qui ruina totalement les affaires.

Lettre du P. Jongla. 4 décembre.

1695.

On propoſe de raſer les places conquiſes.

Tandis que le maréchal de Noailles tâchoit de rétablir ſa ſanté, & jouiſſoit du témoignage d'une bonne conſcience,

au milieu des cris de l'envie & des chagrins de la cour, * différentes perſonnes publièrent que ſes conquêtes étoient inutiles; que rien ne pourroit dédommager de ce qu'elles avoient coûté d'hommes & d'argent, qu'il falloit au moins raſer les places conquiſes, au lieu d'y entretenir des garniſons. Ces bruits venoient en partie du pays même, 1695.

* Dans une Lettre du 13 décembre, il dit à ſa mère : « On ne peut ſe louer, & avec plus de » raiſon, de madame de Maintenon, que je le » fais. Le roi ne m'a pas ſi bien fait, à beaucoup » près, & je ſuis ce me ſemble à charge. Il eſt » fâcheux que cela ſoit ainſi; mais quand j'y » penſe, & que je regarde cela des yeux de » la foi, j'y reconnois plus la main de dieu qui » m'a conduit toute la campagne, que dans tous » les heureux ſuccès de nos entrepriſes. Ainſi je » vous aſſure que je ſuis fort tranquille. » Le duc de Noailles eut ſouvent beſoin de cette réſignation chrétienne que le vertueux Fénelon, avec lequel il étoit lié, lui inſpiroit par ſes lettres & ſes diſcours.

1695. où la mauvaiſe volonté d'un grand nombre d'officiers augmentoit de jour en jour.

Raiſons contre. Parmi ſes papiers eſt un long mémoire préſenté au roi ſur cet objet, tel apparemment qu'il l'avoit reçu de Catalogne, mal écrit, mais plein de raiſons aſſez fortes. En voici la ſubſtance qui donnera quelques notions utiles.

En quoi conſiſte l'avantage des conquêtes en Catalogne. « Toute guerre eſt diſpendieuſe, & » celle d'Italie l'a été incomparablement plus que celle de Catalogne. » L'avantage réſulte moins du profit » que l'on retire des conquêtes, que du » tort qu'elles font à l'ennemi, & de » l'impuiſſance où elles peuvent le mettre » de nuire. Depuis 1640 juſqu'en 1652, » la conquête de cette province, & la » conſervation des places que la France » y poſſédoit, furent extrêmement » utiles par une diverſion, qui empêcha » les Eſpagnols de faire ailleurs ce qu'ils » projetoient contre nous, ſurtout pen-

Mémoire préſenté au roi le 15 Février.

» dant une guerre civile. Les guerres
» de Catalogne ont toujours été rui- 1695.
» neuſes pour l'Eſpagne, & celle-ci en
» particulier. Il ne lui reſte que cinq à
» ſix mille hommes de pied & trois
» mille chevaux, de quatre-vingt-un
» mille hommes qu'elle y a envoyés
» depuis 1689, outre huit mille étran-
» gers; & il n'y arrive pas un étranger
» qui ne lui coûte cent écus.

» Si les garniſons des places conquiſes Exactions particulières, aux dépens du roi.
» occaſionnent de la dépenſe, elles di-
» minuent les garniſons du Rouſſillon
» & de la Cerdagne; elles vivent dans
» le pays ennemi. Les ſommes qu'on
» a tirées de ce pays ſont conſidérables,
» quoique perdues en grande partie pour
» le roi. Un officier général a dit qu'un
» ſeul commiſſaire, qui faiſoit la revue
» en ſix quartiers différens, avoit ſix
» places de 40 ſous chacune, à chaque
» quartier. On ne doit pas s'étonner
» que la récolte ſoit ſtérile, lorſqu'une

1695. » foule de moiſſonneurs ne laiſſent pour » le roi que la permiſſion de glaner. » (Ces termes du mémoire déſignent les exactions faites depuis le départ du maréchal).

Il ne paroît pas que l'ennemi puiſſe reprendre ces places.

» Que gagnera-t-on à raſer les pla- » ces ? On donnera aux ennemis vingt » lieues de pays à la ronde, pour élargir » leurs troupes, & on nous les ôtera; on » leur procurera auſſi le moyen d'entrer » dans le Rouſſillon, & on ſe privera de » l'avantage de vivre chez eux. On craint » qu'ils ne reprennent ces places, où les » armées de France ont échoué deux » ou trois fois dans les autres guerres. » Mais combien d'années ne faudroit- » il pas aux Eſpagnols pour en venir à » bout, eux qui dans l'eſpace de ſix an- » nées n'ont pu aſſiéger Prats de Mollo, » ni Belver ?

Le grand point ſeroit de regagner les Catalans.

» Le fondement de ces timides con- » ſeils, eſt ſurtout l'inquiétude que » donnent les gens du pays, tous les

» payſans étant armés & tuant nos ſol-
» dats juſqu'aux portes de Girone. Ce 1695.
» malheur n'exiſteroit pas, ſi on les eût
» traités avec la modération ordinaire.
» On pourroit encore faire ceſſer le dé-
» ſordre, en réprimant ceux qui s'enri-
» chiſſent aux dépens du roi. Mais enfin
» eſt-ce là une raiſon de raſer les places ?
» Ou plutôt n'en eſt-ce pas une de les
» conſerver, de les fortifier même,
» pour faire comprendre aux Eſpagnols
» qu'on veut les garder, s'ils refuſent
» encore les propoſitions de paix ».

Noailles ſe tromoit à certains égards.

Il falloit que la France fût étrangement épuiſée, pour qu'une pareille queſtion parût douteuſe; puiſque l'Eſpagne manquant de tout, d'hommes & d'argent, avoit été réduite à demander quelques ſecours au Portugal. Le maréchal de Noailles penſoit comme l'auteur de ce mémoire, que les places conquiſes pouvoient & devoient ſe conſerver. Il ne ſe figuroit pas l'état des affaires en Catalogne,

1695. auſſi déplorable qu'il le devint en ſon abſence, les officiers auſſi indifférens pour le bien public, les troupes auſſi déréglées, les concuſſionnaires auſſi dignes d'exécration, les peuples auſſi terribles dans le déſeſpoir & la vengeance. Il eſpéroit qu'on prendroit à la cour des meſures plus efficaces pour atteindre au but où elle aſpiroit, & qu'un bon général pourroit du moins arrêter le cours des maux les plus dangereux.

Le roi veut qu'il commande encore, quoique malade.

Sa ſanté ne s'étant point rétablie pendant l'hiver, il demanda inſtamment un ſucceſſeur; mais il éprouva que la confiance des rois, ſi propre à enflammer le zèle, ou à flatter l'orgueil des ſujets, peut exiger des ſacrifices que la nature paroît défendre. Louis XIV l'obligea de reprendre le commandement de l'armée, & ſe contenta de déſigner le duc de Vendôme pour le remplacer en cas de beſoin abſolu. Sa lettre porte: «Vous » trouverez ci-joints les ordres néceſ-

Le roi au maréchal de Noailles. 3 mai.

» faires, que vous ne lui enverrez que
» quand vous vous croirez entièrement 1695.
» hors d'état de me ſervir. Je ſouhaite
» que cette précaution ſoit ſuperflue, &
» que vous puiſſiez continuer à me rendre
» en Catalogne des ſervices auſſi utiles
» que vous l'avez fait juſqu'à préſent ».

Vendôme eſt déſigné pour ſon ſucceſſeur en cas de beſoin.

En même-tems le roi écrivit à Vendôme, qui commandoit en Provence: » La ſanté du duc de Noailles étant fort » mauvaiſe quand il eſt parti, & ne ſachant s'il ſera en état d'agir pendant » la campagne, j'ai cru qu'il étoit de » mon ſervice de lui mettre un paquet » entre les mains, avec ordre de vous » l'envoyer par un courrier, s'il ne peut » me rendre les ſervices qui conviennent dans un auſſi grand & auſſi important poſte qu'il occupe. J'ai cru ne » pouvoir jeter les yeux ſur perſonne » qui le rempliſſe mieux que vous. C'eſt » pourquoi je deſire qu'auſſitôt que » vous recevrez ce paquet, ... vous

» partiez ſans perdre de tems pour com-
1695. » mander mon armée en Catalogne,
» comme le duc de Noailles fait pré-
» ſentement & avec les mêmes pouvoirs
» qu'il a. Je m'aſſure que vous exécute-
» rez ce que je vous ordonne avec autant
» de plaiſir, que j'en ai à vous donner
» en cette rencontre des marques eſſen-
» tielles de l'eſtime & de l'amitié que
» j'ai pour vous, & de la confiance que
» j'ai en votre affection, expérience,
» zèle & capacité ».

Départ du général. Muni de cette précaution néceſſaire, Noailles ſe mit en route malgré de violentes douleurs, & arriva le 12 mai à Perpignan. Là il apprit bientôt en détail tout ce qu'il y avoit de plus affligeant pour un vertueux citoyen & pour un bon général.

Les Catalans étoient devenus nos ennemis. On a vu depuis le commencement de la guerre, combien il connoiſſoit la néceſſité de ménager les Catalans, toujours prêts à ſecouer le joug de l'Ef-

pagne; peuple remuant, courageux, très-jaloux de ſes libertés, deſirant la domination françoiſe, moins par envie de ſervir la France, que par l'eſpoir d'être garanti de l'oppreſſion. Traités avec douceur juſqu'à la dernière campagne, au point de continuer tranquillement leur commerce; loin de prendre les armes contre nous, ils s'étoient montrés favorables à nos entrepriſes. Mais dès que les troupes mécontentes, faute d'argent & de ſecours, briſèrent le frein de la diſcipline, ſe livrèrent à la licence, au pillage & aux profanations, leur bonne volonté ſe changea en haine, & leur haine éclata avec fureur. 1695.

Excès qui les avoient révoltés en l'abſence du général.

Pendant la campagne, le mal avoit été aſſez grand pour que le général victorieux ne pût y remédier, & ce fut un des principaux obſtacles à ſes projets ſur Barcelone. On y mit le comble après ſon départ de l'armée. L'eſprit de rapine s'empara des officiers comme des ſol-

dats. On leva des contributions exorbitantes, non pour l'intérêt du roi, mais par avidité perſonnelle ; & peut-être les ſentimens de Barbéſieux, qui devoient être connus, augmentèrent la dureté naturelle des exacteurs. Plus ce peuple montroit d'animoſité, plus on l'irrita par tous les excès imaginables. Les femmes violées, les égliſes pillées, ranimoient ſans ceſſe la vengeance.

1695.

Payſans devenus très-redoutables

Le marquis de Saint-Silveſtre, lieutenant général, & ſurtout le nouvel intendant, ſembloient avoir conſpiré pour la ruine de ceux d'Aulot en particulier. On les menaça, au ſujet de la capitation, de ne pas laiſſer dans cette ville pierre ſur pierre. Vieillards, femmes, enfans, réſolurent de ſe ſauver à Barcelone. Les autres s'aſſemblèrent en corps, ſe joignirent aux miquelets eſpagnols, battirent en pluſieurs rencontres les partis que l'on envoyoit contre eux, prirent plus de deux mille hommes des meil-

leures troupes, & devinrent ſi audacieux que nulle entrepriſe ne les effrayoit. 1695.

Un mot du marquis de Caſtanagua, général de l'armée d'Eſpagne, exprime mieux que toutes les deſcriptions les effets d'une conduite ſi odieuſe. » Quand » le roi mon maître, diſoit il, m'auroit » envoyé trente millions, je n'aurois pu » lui rendre d'auſſi grands ſervices, » que l'ont fait les officiers qui ont » commandé les troupes de France pen- » dant l'hiver ».

Mot du général eſpagnol ſur nos officiers.

C'eſt de quoi le maréchal de Noailles ne fut que trop bien inſtruit, lorſqu'il arriva en Rouſſillon : il manda au roi qu'il étoit preſque impoſſible de raccommoder les choſes, tant on les avoit gâtées ; que ſi l'on avoit voulu ſeconder les deſſeins de l'ennemi, on n'auroit pu y réuſſir plus complettement ; qu'Oſtalric & Caſtelfollit étoient en péril, preſſés, non par la force, mais par le manque de vivres ; que les troupes, ayant

Oſtalric & Caſtelfollit en grand danger.

Le maréchal de Noailles au roi. 13 mai.

1695. été battues pendant l'hiver en dix ou douze rencontres, (& battues par des payſans) avoient perdu le courage; enfin que les ennemis avoient autant de ſupériorité, qu'on en avoit eu ſur eux auparavant; qu'il alloit envoyer un convoi à Oſtalric, & qu'il comptoit marcher bientôt à Figuières, dans la vue de diſpoſer un ſecours pour Caſtelfollit, ſi l'on ne manquoit pas de tems.

On y manquoit de tout. L'état de ces deux places ne pouvoit être plus fâcheux. Vauſſai, commandant d'Oſtalric & bon officier, écrivit le 15 mai au général : » Il y a deux mois » que cette garniſon ne vit que de pain » & d'eau; les officiers n'en ſont pas » plus exemts que les ſoldats. Le ſel » manque préſentement : il n'y a pas » ſeulement de lumières pour les corps-» de-gardes. Je n'aurai du pain que » pour le 22 ». Le commandant de Caſtelfollit marquoit la même choſe : « Tous les officiers & moi ſommes ré-

» duits au pain de munition & à l'eau. » Nous n'avons du pain que pour le » 24, après quoi il ne nous reſte abſo- » lûment rien ». Les ſoldats murmuroient, les déſertions devenoient plus fréquentes; & l'ennemi, informé de tout, attendoit le moment de ſaiſir ſa proie. 1695.

Il y a tout lieu de croire que ſi Noailles avoit pu ſe mettre à la tête de l'armée, les choſes euſſent en grande partie changé de face, & qu'il eût exécuté ce qu'il jugeoit utile d'entreprendre. Mais des douleurs de rhumatiſme, ſi violentes qu'elles reſſembloient à des accidens de colique néphrétique, le mirent hors d'état de ſuivre ſon zèle. La conduite de pluſieurs officiers généraux lui inſpiroit peu de confiance. Il falloit néanmoins leur abandonner l'exécution. Craignant qu'on ne débutât mal, ce qui eſt toujours ſi dangereux à la guerre, il donna ſes ordres avec toutes les pré- Noailles, hors d'état de marcher, donne ſes ordres.

cautions de la prudence ; mais la bonne
1695. volonté ne ſe donne point.

On ravitaille Oſtalric.

Ravitailler Oſtalric & porter du ſecours à Caſtelfollit, c'étoit ce qu'il y avoit de plus preſſant. Le marquis de Saint-Silveſtre marcha d'abord avec un convoi de vivres, vers la première de ces deux places. On ne rencontra aucun obſtacle, quoique les ennemis vouluſſent s'oppoſer à l'entrepriſe. Le convoi entra le 20 dans la place, ſans que le corps qui l'eſcortoit eût tiré un coup. Au retour, l'arrière-garde fut attaquée avec une audace inſolente par les miquelets, au nombre d'environ quatre mille, & par cinq eſcadrons de cavalerie. Dillon la commandoit : ce colonel irlandois diſpoſa ſi bien les troupes, que l'ennemi loin de pouvoir l'entamer, fut mis en fuite.

Mauvaiſes diſpoſitions du marquis de Saint-Silveſtre.

De grandes pluies ayant retardé & fatigué les troupes, elles ne marchèrent que le 26 à Bazalu, où le corps

qui étoit à Figuières devoit les joindre. De-là Saint-Silveſtre avoit ordre de les conduire à Caſtelfollit. Malheureſement il vouloit, ainſi que d'autres officiers généraux, qu'on rasât cette place & même Oſtalric. Entêté de ſes opinions, auteur d'une partie des maux qu'on avoit vu ſe multiplier depuis quelques mois, il n'étoit rien moins que diſpoſé à une prompte & fidelle obéiſſance. Il demanda un ordre par écrit. Le maréchal le donna, écrivit au roi l'état des choſes, & lui envoya un mémoire ſur les raiſons qu'on avoit de garder Caſtelfollit. 1695.

Le maréchal de Noailles au roi. 27 mai.

La principale étoit l'inſolence des peuples du pays. Eux ſeuls avoient remporté tous les avantages dont l'ennemi ſe glorifioit. Si on raſe cette place, ils ſe croiront sûrs de réuſſir dans toutes leurs entrepriſes; & on n'aura plus d'eſpérance de les ramener, parce qu'ils n'auront plus rien à craindre. Peut-être

Raiſons de Noailles pour garder Caſtelfollit.

Mémoire ſur Caſtelfollit.

1695. oſeront-ils attaquer Prats de Mollo, encore moins facile à ſecourir : peut-être les miquelets inonderont-ils le Rouſſillon. Caſtelfollit ne ſauroit être raſé en deux jours qu'imparfaitement, à cauſe de ſa ſituation eſcarpée tout à l'entour. Les ennemis s'y fortifieroient dès le lendemain, s'ils vouloient. Mais qu'on muniſſe la place de toutes les choſes néceſſaires : elle n'aura point de ſiège à redouter, parce qu'ils ne peuvent y conduire du canon, ni avoir une armée aſſez nombreuſe pour cette entrepriſe.

Fautes de Saint-Silveſtre ; les ennemis en profitent.

Que ces raiſons fuſſent déciſives, ou non, le marquis de Saint-Silveſtre auroit exécuté les ordres de ſon général, ſi le devoir avoit été ſon unique règle. Toute ſa conduite fut pleine d'une négligence inexcuſable. Il trouva des moyens de retardement, & il n'arriva que le 28. Après avoir chaſſé les ennemis de pluſieurs poſtes, juſqu'à la portée du canon de Caſtelfollit, il au-

roit dû faire paſſer des troupes de l'autre côté du Ter, où ils étoient en plus grand nombre: ces miquelets, ces payſans, (car ce n'étoit pas autre choſe) n'auroient oſé y attendre des troupes réglées. Il ne le fit point. Les ennemis profitant de ſa faute, ſe retranchèrent toute la nuit avec des abattis d'arbres, & entrelacerent des branches ſoutenues par des pieux, pour fermer juſqu'aux plus petits paſſages. 1695.

Il manque le ravitaillement de Caſtelfollit.

Une faute plus étrange fut de ne pas occuper les hauteurs, qui règnent le long d'un défilé par où devoit paſſer le convoi. Quoiqu'on l'eût fait partir trop tard de quelques heures, autre faute eſſentielle, il étoit ſur le point d'entrer dans la place: quatre compagnies de l'avant-garde y entrèrent même la nuit du 27. Mais à la pointe du jour l'ennemi s'aperçut que les hauteurs étoient libres, deſcendit de la montagne, ſaiſit les paſſages, tua des muletiers &

1695. des mulets, mit le convoi en désordre. On envoya des troupes, qui mal postées & embarrassées par les mulets, tirèrent beaucoup de loin avec peu d'avantage & peu de perte. Saint-Silvestre tint conseil, & leur donna ordre de se retirer sans rien faire de plus. Environ cent vingt mulets chargés de farine étoient entrés dans la place : ce fut tout le fruit de l'expédition.

Le général se plaint avec modération.

Le maréchal de Noailles, très-affligé de ce qu'on avoit si mal réussi, exposa au roi avec modération ses sujets de plainte » Je veux croire que M. de

Lettre au roi. 1er juin.

» Saint-Silvestre & tous les autres y ont » fait de leur mieux : il n'est cepen- » dant pas ordinaire que l'on fasse mar- » cher un convoi à la tête des trou- » pes, sans avoir envoyé auparavant » reconnoître les passages, & s'en ren- » dre maître pour favoriser sa marche. » A la vérité j'eus peur: on me demanda » un ordre par écrit pour secourir cette

» place; mais le tems pressoit & il » n'en falloit pas perdre ». 1695.

Il ajoute qu'à cause de l'éloignement des vivres, on ne pourroit plus tenter de ravitailler Castelfollit; qu'il sera très-difficile d'en faire passer à Girone, où il en restoit trop peu; que les embarras se multiplient de tous côtés; qu'on n'a point assez de troupes pour conserver tant de pays, & que c'est un grand inconvénient; qu'il appréhende encore davantage celui de sa maladie; enfin qu'il se reproche quelque fois de ne s'être pas encore servi de ses ordres pour un successeur. Ses inquiétudes pour l'avenir.

Pour surcroît de mal, le munitionnaire envoyoit fort peu de fonds, les lettres de changes étoient presque toutes protestées, les voitures manquoient faute de payement; ce qui forçoit à ne pas s'éloigner des lieux où étoient les vivres, & à consommer les fourages qu'on auroit dû réserver pour la fin de la Disette de son armée.

campagne. Si vous ne faites venir
1695. » des avoines pour le mois d'août,
Lettre à M. de Barbéſieux. 1er juin. » écrivoit le maréchal à Barbéſieux, vous
» aurez le chagrin de voir périr entière-
» ment la cavalerie, ce pays-ci n'étant
» point comme les autres : les événe-
» mens qui ſont arrivés cet hiver
» ne le font que trop connoître ».
On reçut enfin une voiture d'argent pour les vivres.

Il ſent la néceſſité de remettre le commandement à Vendôme.

Quoique cette campagne n'annonçât rien de ſatisfaiſant, Noailles deſiroit toujours & avoit eſpéré juſqu'alors de ſe mettre à la tête de l'armée. Mais ſes douleurs augmentant, & les médecins aſſurant qu'il ne ſeroit point en état d'agir, quand même il pourroit dans quelque tems monter à cheval, il dépêcha un courrier au duc de Vendôme, pour le prier de venir inceſſamment prendre ſa place. Il manda au roi qu'il ne l'auroit pas fait ſi tôt, ſans la néceſſité indiſpenſable qu'il y eût

Lettre au roi. 6 juin.

un

un homme de poids & de capacité, *pour empêcher les mauvais diſcours & prendre les bons partis.* Il voyoit avec douleur que Saint-Silveſtre ſe comportoit mal, qu'il déſeſpéroit detout, expoſoit infidellement l'état des choſes, & ne faiſoit point de cas *des conſeils, des avis, ni des ordres.* Dans des conjonctures ſi fâcheuſes, le défaut de ſubordination pouvoit être pire que tout le reſte. 1695.

Vendôme arriva le 12 juin à Perpignan. Il y trouva Noailles auſſi zélé pour le ſuccès de la campagne, que ſi la gloire avoit dû lui en revenir. Il eut avec lui deux conférences de ſix heures, qui le mirent au fait de ce qu'il importoit le plus de ſavoir. Les officiers généraux, dans une eſpèce de conſeil de guerre dont je vais parler, avoient montré une puſillanimité déſeſpérante; & ſans un général tel que Vendôme, la réputation des armes Leur conférence.

françoiſes étoit menacée d'une grande flétriſſure.

1695.

Plaintes contre les officiers généraux.

Le maréchal de Noailles au roi. 13 juin.

» Je le vois, écrit Noailles au roi, » dans des diſpoſitions & des ſentimens » bien oppoſés à ceux des officiers généraux de votre armée. J'avoue qu'avec le chagrin que me cauſe mon » mal, en me mettant hors d'état » de vous ſervir, celui de l'étrange » prévention de ces meſſieurs, m'en cauſoit un bien plus grand, quoique » les ennemis aient moins de troupes » qu'ils n'en ont encore eu, &c. ». Il envoyoit le procès-verbal de leur délibération, daté du camp de Pontous le 9 juin. En voici l'objet.

Conſeil de guerre où ils avoient manqué de courage.

Le maréchal avoit lui-même fait prier les officiers généraux, après l'affaire de Caſtelfollit, de délibérer ſur l'état actuel des choſes, afin qu'il pût de ſon côté prendre les meſures convenables. On commença par agiter s'il étoit à propos d'évacuer Oſtalric,

& de quelle manière. Tous opinèrent qu'il falloit l'évacuer; la plupart, qu'il falloit prêter la main à la garniſon & favoriſer ſa retraite; quelques-uns, qu'il y auroit trop de riſque à l'entreprendre, & que le gouverneur devoit tâcher d'obtenir une capitulation avantageuſe. Quant à Caſtelfollit, le ſentiment unanime fut qu'on avertît le gouverneur de capituler, pour ſortir comme il pourroit, & cela inceſſamment, afin de ne pas attendre que ſes vivres fuſſent conſommés. Palamos étant muni juſqu'au 15 octobre, & les ennemis ne pouvant plus tenir la mer en ce tems-là, on jugea que le roi ſeroit toujours maître de raſer cette place, quand il le jugeroit à propos. A l'égard de Girone, tous convinrent de repréſenter au maréchal les grandes difficultés qu'il y auroit à s'y ſoutenir, attendu qu'il y faudroit pour une année de vivres, d'argent, de fou-

1695. Procès-verbal.

rages, avec un gros corps de cavalerie
1695. & d'infanterie; ſans quoi il ſeroit impoſſible de maîtriſer le pays & de communiquer avec le Rouſſillon. L'intendant joignit au procès-verbal un état des munitions qu'il prétendoit néceſſaires, état enflé & qui ſembloit rendre impoſſible cet approviſionnement.

Combien Noailles en étoit affecté.

Ainſi les officiers généraux ne concevoient pas même, ou affectoient de ne pas croire qu'on pût montrer de la vigueur, & ſe défendre contre une armée de payſans; qu'on pût du moins retirer honorablement les garniſons, & raſer les places ſi les beſoins l'exigeoient. Le chagrin qu'en avoit le maréchal, augmenta ſans doute les douleurs de ſa maladie. Il ſavoit, écrivit-il au roi, qu'il y avoit dans Girone plus de farine qu'on n'en pourroit conſommer en ſix mois. Il inſiſte en particulier ſur les torts de Saint-Silveſtre, aſſurant qu'il lui pardonne les offenſes

Le maréchal de Noailles au roi. 15 juin.

perſonnelles, mais qu'il ſouffre impatiemment ce qui eſt contraire au bien du ſervice. Il ſe félicite de n'avoir plus rien à démêler avec des gens qui ont commis tant de fautes eſſentielles. 1695.

La plus grave certainement étoit d'avoir tiré du pays de groſſes ſommes pour eux-mêmes, tandis que les beſoins de l'armée & de l'état devenoient toujours plus preſſans. Quel exemple pour les troupes ! Et comment tout n'auroit-il pas empiré ? Faute eſſentielle.

Nous avons un journal du reſte de cette campagne, écrit par le comte d'Ayen qui commandoit déjà en ſecond une brigade de cavalerie. Le ſtyle en eſt plus précis & meilleur que celui de ſon père. On y voit un talent prématuré, ſoit pour le cabinet, ſoit pour les armes, préſage des glorieux travaux de ſa vie. Ce journal contient quelques faits intéreſſans. Journal fait par le comte d'Ayen.

1695. Le duc de Vendôme, après avoir été vingt-deux jours à Cervia, en partit le 5 juillet pour aller à Bagnoles, & de-là ſe porter ſur Caſtelfollit. Il alla lui-même reconnoître les chemins, il chaſſa les ennemis de poſte en poſte; toutes les attaques réuſſirent; la communication avec Caſtelfollit fut bientôt ouverte; & l'on commença le 8 à raſer la place, expédition qui dura quatre à cinq jours. Ce début étoit humiliant pour les officiers généraux, après l'entrepriſe manquée du convoi, & la déciſion timide du conſeil de guerre. Ce qu'ils avoient jugé impoſſible ſe fit avec une ſorte de facilité.

Vendôme raſe Caſtelfollit;

Journal du comt. d'Ayen.

Il fut encore plus facile de s'avancer juſqu'à Oſtalric. On y arriva le 17 ſans aucune oppoſition, quoique les ennemis ne fuſſent qu'à une petite lieue au-delà. On mit dix jours à raſer la place, & ils laiſſèrent faire tranquillement. Sans doute le maréchal de

enſuite Oſtalric.

Noailles jugeoit alors comme ſon ſucceſſeur, qu'on devoit raſer ce que le manque de troupes & de vivres empêchoit de conſerver. 1695.

Il reprend la ſupériorité.

Vendôme lui fit part de ſes opérations par une lettre du 23, où il dit : « Les » miquelets ne paroiſſent plus que de » loin, & je ne crois pas que du reſte » de la campagne les ennemis puiſſent être à portée de moi. Je puis » vous aſſurer que la ſupériorité eſt » entièrement regagnée de notre côté. » Ils ont grand peur que je ne marche à eux ; mais mes vivres m'en » empêchent. M. de Caſtanaga de ſa » fenêtre a le plaiſir de voir ſauter » Oſtalric ». Ainſi les François reprenoient courage, l'inſolence des ennemis étoit réprimée : la préſence de Vendôme changeoit la face des affaires.

Le duc de Vendôme au maréchal de Noailles. 23 juillet.

Eloge du comte d'Ayen.

» M. le comte d'Ayen, ajoutoit-il » à la fin de ſa lettre, fut détaché » avant-hier avec quatre cents che-

1695. » vaux & deux cents hommes de pied » pour aller chercher un convoi à Girone. » On ne peut s'acquitter mieux qu'il l'a » fait d'une pareille commiſſion ; je » vous aſſure qu'on ne peut s'appliquer » plus qu'il le fait, & que je n'ai pas » vu un homme de ſon âge plus poli » ni plus aimable qu'il l'eſt ». Heureux celui qui, dans ſa jeuneſſe, mérite & reçoit les louanges d'un grand homme ! Rien n'eſt plus propre à développer le germe des talens & des vertus.

Rigueurs devenues néceſſaires.

Journal.

Après toutes les preuves de la mauvaiſe volonté des Catalans, Vendôme crut qu'il falloit quelque exemple de rigueur. Tordère & Blanes furent livrés au pillage, pour avoir donné des ſecours à l'ennemi. La punition eût été plus équitable, ſi l'on n'avoit pas provoqué la haine de ce peuple en l'opprimant.

Les ennemis

Vers la mi-août, tems où les chaleurs

& les maladies font tant de ravages, on prit des quartiers ſelon la coutume. Mais on n'y fut pas tranquille long-tems. Le 26 arriva devant Palamos l'armée navale des confédérés, compoſée de quarante-quatre vaiſſeaux de ligne, douze frégates, dix galiotes à bombes, & de pluſieurs bâtimens de charge, ſans compter vingt-deux galères. L'armée de terre du viceroi s'avança bientôt. Un régiment hollandois & deux régimens anglois débarquèrent pour la renforcer; & la place fut inveſtie. 1695. inveſtiſſent Palamos.

Le duc de Vendôme fit raſſembler ſes troupes à Pals dans le deſſein d'attaquer l'ennemi. Il s'avança juſqu'à la portée du canon; il reconnut que ſes forces étoient trop inférieures, pour haſarder une bataille en des conjonctures ſi critiques; & les deux armées ayant été deux jours en préſence, il retourna camper à Pals. Vendôme ne peut les attaquer.

Palamos fut attaqué & défendu avec Bombardement.

1695. vigueur. Avant l'ouverture de la tranchée, dix galiotes y jetèrent en un jour environ deux mille quatre cents bombes, qui tuèrent preſque tous les boulangers, & endommagèrent tellement les maiſons, qu'à peine en reſta-t-il une de logeable.

Journal.

Levée du ſiège. Cependant après cinq jours de tranchée ouverte, les ennemis levèrent le ſiège : on en fut informé par des déſerteurs, le 27 août à deux heures après minuit. Les troupes angloiſes & hollandoiſes s'étoient déjà embarquées la veille, ſur l'avis que la flotte françoiſe étoit en mer.

Erreur du préſident Hénault. Dans l'abrégé chronologique de l'hiſtoire de France, ouvrage d'ailleurs ſi exact, il eſt dit, que le duc de Vendôme *fit lever le ſiège de Palamos le 25 août.* Cette erreur paroît d'autant plus remarquable, que Vendôme demeura campé juſques à la fin du ſiège. Il vouloit ſe retirer au-delà du Ter, en

cas que l'ennemi vînt l'attaquer, & il avoit pris toutes ſes meſures pour cela. Du reſte, ſa campagne doit être miſe au nombre de celles, où un grand général rétablit des affaires preſque déſeſpérées. 1695.

Sentimens du roi pour le maréchal de Noailles.

Revenons au maréchal de Noailles, plus à plaindre par l'interruption de ſes ſervices, que par la douloureuſe maladie qui les avoit ſuſpendus. La lettre qu'il reçut du roi, après lui avoir annoncé qu'il remettoit le commandement à Vendôme, étoit une nouvelle preuve de l'eſtime & de la confiance qu'il méritoit. Louis XIV lui marqua de ſa propre main. « Puiſque vous » n'êtes plus en état de ſervir, dont » je ſuis très-fâché, vous pouvez » revenir quand votre ſanté vous le » permettra. Je crois que le plus tôt ſera » le meilleur, & vous trouverez ici » plus de ſoulagement, & de plus »habiles gens pour vous traiter qu'ail-

Le roi au maréchal de Noailles. 8 juin.

1695. » leurs. Je ne doute pas que vous n'ayez » inſtruit le duc de Vendôme de l'état » de toutes choſes, & que vous ne l'ayez » entretenu de ce que vous croyez poſ- » ſible de faire dans la ſuite de la cam- » pagne. Il ne me reſte qu'à ſouhaiter » de vous voir bientôt, pour vous » faire connoître la ſatisfaction que » j'ai de vos ſervices, & l'eſtime & » l'amitié que j'ai pour vous ».

Ses ennemis lui imputent cependant les déſordres de l'armée.

Ces témoignages glorieux, ſoutenus par toutes les marques extérieures d'affection, ne fermèrent point la bouche à l'envie & à la méchanceté. Les ennemis de Noailles rejetèrent ſur lui les déſordres commis en Catalogne, par leſquels on avoit rendu furieux contre la France un peuple auparavant favorable à nos entrepriſes. Peut-être les officiers abusèrent-ils quelquefois de la douceur du maréchal. Mais ſon averſion pour ces déſordres, ſon zèle pour la diſcipline, & la manière dont il l'a-

voit maintenue juſqu'alors, enfin ſes lettres au roi & au miniſtre ne laiſſent aucun doute ſur la véritable cauſe du mal. La misère conduiſit l'armée à la licence, quelques-uns des principaux officiers devinrent, par un honteux intérêt, les fauteurs de tous les excès du ſoldat. On rappela de Catalogne le marquis de Saint-Silveſtre : punition légère d'une fort mauvaiſe conduite. 1695.

Nomination de Louis-Antoine de Noailles à l'archevêché de Paris.

La nomination de l'évêque de Châlons-ſur-Marne, Louis-Antoine de Noailles, à l'archevêché de Paris, fut moins une preuve du crédit de ſon frère, que de l'aſcendant des vertus épiſcopales, relevées par la ſcience, la modeſtie & la douceur, comme par l'éclat d'un grand nom. Evêque de Cahors en 1680, il avoit été nommé ſans aucune ſollicitation de ſa famille à l'évêché de Châlons. Son frère ne diſſimula point au roi qu'on craignoit

qu'il ne refuſât. *S'il refuſe*, dit Louis
1695. XIV, *je crains qu'il n'y ait quelque choſe qui tende à la nouveauté.* (C'eſt ce que le duc écrivoit le 22 juin à la ducheſſe ſa mère.) Il n'accepta que par des motifs de zèle & de ſageſſe. Il ambitionnoit encore moins le ſiège de Paris, lorſque le choix du prince l'y éleva. « Si j'avois connu un homme » plus digne de cette place, dit Louis, » l'évêque de Châlons ne l'auroit pas » eue ». Louis ne ſe trompoit pas, & crut depuis s'être trompé.

Malheurs qu'il devoit eſſuyer.

Dans la ſuite de nos mémoires, nous aurons à parler des perſécutions qu'eſſuya l'illuſtre archevêque, protecteur d'un livre dont il étoit édifié, mais dont on fit un ſujet de troubles & de ſcandales; noirci dans l'eſprit du roi par le ſoupçon de janſéniſme; en guerre avec un parti puiſſant, dont le zèle s'armoit des bulles de Rome & du glaive de l'autorité royale; preſque

toujours détourné par le délire de ſon ſiécle, des objets les plus dignes de ſes travaux; exemple célèbre des malheurs que l'eſprit de controverſe, quand il paſſe les juſtes bornes, peut cauſer à l'égliſe & à l'état. 1695.

Noailles s'occupe des affaires d'Eſpagne.

Quoique le maréchal de Noailles parût être dans l'inaction, il ne perdoit pas de vue les intérêts politiques de la couronne. Il entretenoit à Madrid des correſpondances ſecrettes, pour être inſtruit de ce qui ſe paſſoit dans cette cour, où la paix trouvoit tant d'obſtacles, malgré la foibleſſe extrême de l'Eſpagne, & où l'on s'occupoit déjà de la grande ſucceſſion que les puiſſances de l'Europe dévoroient des yeux. Ces correſpondances nous fourniſſent quelques particularités dignes de l'hiſtoire.

Charles II environné de cabales.

Le malheureux Charles II, incapable de tout par la petiteſſe de ſon eſprit, menacé d'une mort prochaine, ſans eſ-

1695. pérance de postérité, étoit en proie aux intrigues de sa mère & de sa femme, dont la haine mutuelle déchiroit son cœur & sa cour. La reine mère, princesse d'Autriche, avoit long-tems gouverné, ou plutôt affoibli de plus en plus la monarchie. Pour traverser le crédit de la jeune reine, princesse Palatine & sœur de l'impératrice, elle s'efforçoit de faire adopter au roi le prince de Bavière encore enfant. Sa rivale ne s'endormoit point, employoit contre elle tout l'ascendant qu'elle pouvoit prendre, éloignoit avec soin ses partisans & ses créatures. Le duc de Montalto, un des plus considérables, reçut un ordre secret de ne plus paroître.

Lettre de Madrid au maréchal de Noailles. 5 août.

Vues opposées de sa mère & de sa femme.

Charles étant tombé malade, la reine mère saisit l'occasion de lui parler, insista sur la nécessité de choisir un héritier, sur les raisons de préférer le prince de Bavière. « Je ne suis point en état

Projet en faveur du prince de Bavière.

» d'y penſer, répondit le roi, vous pou- 1695.
» vez le propoſer vous-même au con-
» ſeil ». Elle ſe préparoit à le faire, lorſqu'elle apprit que la plupart des conſeillers s'expliquoient contre ſon projet d'adoption : ils diſoient qu'on ne pouvoit donner atteinte aux droits du dauphin ; que la renonciation de ſa mère étoit nulle, que les lois défendoient de rien aliéner de ce qui appartenoit à la couronne, & à plus forte raiſon ne permettoient pas d'y renoncer. Ce raiſonnement, juſte ou non, annonçoit dès l'an 1695 les diſpoſitions des Eſpagnols en faveur d'un prince françois.

Conduite de la reine mère.

La reine mère en fut frappée, & ne ſe déclara ni pour ni contre, de peur de s'attirer des ennemis. Elle paroiſſoit oublier le ſang d'Autriche, parce que la jeune reine étoit dévouée à la cour impériale. Son ambition étoit de dominer : elle en cherchoit toujours les moyens avec ſes confidens. L'amirante de Caſ-

tille dont elle prenoit ſurtout les conſeils, craignoit ſi fort d'être ſoupçonné de ſe mêler des affaires, qu'il affecta de compoſer des poéſies pour une dame dont il étoit amoureux, & qui avoit pris le voile dans un couvent.

1695.

L'Amirante, ſon confident.

Cependant les eſpérances s'évanouiſſoient du côté de la Catalogne; on craignoit la priſe de Ceuta preſſé par les Maures; la flotte de l'amiral Ruſſel, attaquée par les maladies, devenoit une reſſource légère, & l'on regardoit ſes grands vaiſſeaux comme des corps ſans ame. Ces raiſons, la mauvaiſe ſanté du roi & l'épuiſement de la monarchie, faiſoient deſirer la paix. Elles augmentoient le deſir de voir un fils de France appelé à la ſucceſſion, parce que ſi le choix venoit à tomber ſur le prince de Bavière, il en naîtroit probablement des guerres interminables. Mais comment l'emporter ſur le parti de la reine, qui ſouffloit le feu de la guerre

On deſiroit la paix en Eſpagne;

& par cette raiſon un prince françois.

& ne reſpiroit que pour la maiſon d'Autriche ? 1695.

Intrigue pour gagner la reine.

Un allemand, le baron de Perlips, étoit en faveur auprès d'elle. On imagina que ſi la femme de ce baron parvenoit à la gouverner, on gagneroit aiſément cette favorite, très-avide de préſens & de richeſſes : qu'alors elle pourroit inſinuer à la reine, que le roi dépériſſant chaque jour, ce ſeroit travailler pour ſes propres intérêts, que de le décider pour le dauphin ; que ce prince appelé à la couronne par ſon crédit, la rendroit heureuſe & peut-être l'épouſeroit. Une eſpérance ſi flatteuſe, étoit propre à faire de vives impreſſions ſur une princeſſe intéreſſée, dont le ſort paroiſſoit fort incertain.

Lettre de Madrid au maréchal de Noailles. 18 ſeptembre.

Le correſpondant du maréchal de Noailles, après lui avoir communiqué ces réflexions, ajoute : « Que haſarde-t-on » par des démarches ſourdes ? J'ai un « ami qui a toute l'autorité qu'il faut

» pour les faire quand on voudra ».

1695. Mais la reine tendoit à ſon but, & détermina le monarque. Il ſe tint un grand conſeil où la ſucceſſion fut réglée. L'archiduc Joſeph, roi des Romains, devoit être l'héritier préſomptif de la couronne d'Eſpagne, & céder à Charles ſon frère tous ſes droits, tant ſur les biens de l'empereur que ſur l'empire : on deſtinoit la Bourgogne au roi de France, la Flandre eſpagnole au prince de Bavière, & le Milanès au duc de Savoie. L'empereur Léopold, à qui on dépêcha un courrier pour lui faire part de ces diſpoſitions & pour demander ſon avis, approuva entièrement le projet, & répondit qu'il falloit prendre les meilleurs moyens pour l'effectuer.

La ſucceſſion réglée en faveur de l'archiduc.

La cour de Madrid vouloit faire, de ces arrangemens, la baſe du traité de paix avec la France. On doutoit que Louis XIV y conſentît. Mais la nouvelle de la priſe de Namur par le roi

On change de ſentimens, & l'on veut continuer la guerre.

Guillaume, expédition encore plus glorieuſe que celle de Louis en 1692, inſpira une telle confiance, que l'on ſe crut en état de donner la loi : on ne parla plus que de guerre, que de victoires prochaines, pour forcer le roi de France à la recevoir. 1695.

Les bons politiques deſiroient un raccommodement.

Ce n'étoit pas le ſentiment des politiques judicieux. Ils penſoient que, ſuppoſé même que Louis XIV & le dauphin renonçaſſent à la ſucceſſion, le duc de Bourgogne voudroit ſoutenir un jour des droits inaliénables. Dans la crainte que, la guerre venant à s'allumer après la mort du roi Charles, les Anglois n'en profitaſſent pour enlever à la monarchie ſes poſſeſſions d'Amérique, ils deſiroient fort un accommodement qui pût prévenir de nouveaux malheurs.

La cour de Madrid ménage trop peu le duc de Savoie.

Enivrée de ſes chimères, la cour de Madrid ne ménagea point en ce moment un des alliés les plus utiles à la confé-

dération. Le duc de Savoie ſollicitoit
1695. par le comte de Vernon, ſon envoyé extraordinaire, différentes choſes qu'on lui refuſa toutes durement. Vernon, prêt à partir, dit tout haut que puiſqu'on avoit ſi peu d'égards pour ſon maître, ce prince prendroit ailleurs des meſures où il trouveroit mieux ſon avantage. C'étoit une annonce de ce qui arriva l'année ſuivante. Louis XIV gagna le duc de Savoie, en le prenant par l'intérêt; & dès-lors la ligue d'Augsbourg n'eut preſque plus de conſiſtance.

La reine domine, & ſe fait haïr.

Il arrivoit toujours quelques ſcènes, où l'animoſité des deux princeſſes éclatoit de manière à troubler l'état. Les nouvelles fâcheuſes qu'on vouloit cacher, la reine mère en répandoit le bruit par ſes créatures; elle s'appliquoit à traverſer toutes les réſolutions de la cour; tantôt elle fatiguoit le roi de ſes plaintes, tantôt elle l'attendriſſoit par ſes larmes. Mais l'imbécille Charles ne

Lettre de Madrid au maréchal de Noailles. 13 octob.

pouvoit réſiſter aux caprices d'une épouſe altière, qui le gourmandoit avec hauteur, & qui le faiſoit trembler quand elle ne le perſuadoit pas : elle bravoit la jalouſie des Eſpagnols ; elle s'efforçoit de procurer les premières places à des Allemands, moyen infaillible de s'attirer plus de haine que de crédit. 1695.

Affaire du prince de Darmſtadt, ſon parent.

Le prince de Darmſtadt, ſon parent & ſon favori, employé ſous Caſtanaga dans l'armée de Catalogne, s'étant retiré avec les troupes, ſans ordre, & même contre l'ordre du général, pluſieurs membres du conſeil repréſentèrent qu'il méritoit la mort, & qu'on avoit beſoin d'un exemple. Cette affaire donna lieu à la reine de ſignaler ſa hardieſſe.

Elle fait arrêter le courrier qui portoit ſon jugement.

On dépêche un courrier pour la Catalogne, porteur des ordres du roi & de la déciſion de ſon conſeil, au ſujet de la querelle de Caſtanaga & du prince allemand. Six hommes maſqués arrêtent

1695. ce courrier dans Madrid même, & lui enlèvent ſon paquet ſans lui faire d'ailleurs aucun mal. Chacun voit que c'eſt un coup de la reine : chacun eſt perſuadé que, pour ſavoir des choſes qu'on lui cachoit, elle n'a pas craint de commettre une violence ſi criminelle. Le roi ſeul, trop aveugle pour s'en douter, indigné de l'entrepriſe, veut qu'on cherche les coupables, & promet quatre mille piſtoles à qui les découvrira. Mais qui eût oſé nommer la reine? Elle fit ſi bien par ſes intrigues, que la faveur du prince de Darmſtadt s'accrut toujours, loin de décheoir. Les Eſpagnols n'en furent que plus irrités contre elle.

Continuation de la guerre.

Telle étoit la cour d'Eſpagne à la fin de 1695, tems où finit la correſpondance dont j'ai tiré ces détails. La plupart des grands, tous les hommes ſages deſiroient ardemment la paix. Si la France épuiſée en avoit beſoin, que devoit-ce être de l'Eſpagne preſque anéantie?

anéantie? Cependant la guerre continua, parce que la reine & l'Autriche le voulurent. 1695.

Vendôme prend enfin Barcelone.

Nous ne dirons qu'un mot des deux campagnes qui la terminèrent. Vendôme commanda en Catalogne. On lui opposa un nouveau général Espagnol, D. Francisco de Vélasco, qu'on croyoit sans doute plus habile que les précédens. Il battit ce général près d'Ostalric en 1696. L'année suivante, il assiégea 1697. Barcelone que le comte d'Estrées & le bailli de Noailles investissoient par mer. Vélasco vint au secours avec des forces supérieures; mais il eut l'imprudence de les diviser. Vendôme, après l'avoir surpris dans ses deux camps, & mis en déroute, trouva néanmoins encore une résistance vive & opiniâtre. Le prince de Darmstadt qui commandoit dans la ville, ne la rendit qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte, le 10 août.

1697. Qu'on ſe rappelle les inſtances de Louis XIV pour le ſiège de Barcelone, à la fin d'une campagne où pluſieurs grandes expéditions avoient affoibli l'armée, déjà trop foible par elle-même, manquant de tout, & expoſée à la fureur des Catalans : qu'on examine auſſi ce que la priſe de cette place coûta de tems & d'efforts en 1714, au maréchal de Berwick ; & l'on jugera ſi le maréchal de Noailles pouvoit en honneur céder aux ſollicitations du roi. La complaiſance auroit été une trahiſon.

Preuve que Noailles n'avoit pu tenter cette entrepriſe.

Paix de Riſwick. Cette conquête procura enfin la paix. On la conclut à Riſwick, en ſeptembre 1697. Louis XIV rendit toutes les places conquiſes pendant la guerre. Les uns vantèrent, les autres blâmèrent ſa modération ; & quelques-uns l'attribuèrent à ſes vues politiques ſur l'Eſpagne. Mais ceux qui connoiſſoient l'état des finances, pouvoient-ils douter qu'on ne fût trop heureux de poſer

les armes, en ſacrifiant ce qu'il étoit impoſſible de garder ? 1697.

La France devoit peu compter ſur l'Eſpagne.

Depuis le traité de Riſwick, la cour de Madrid attira plus que jamais l'attention de l'Europe. Les correſpondans du maréchal de Noailles lui rendoient compte de ce qu'ils découvroient ; entre autres le chevalier de la Haie, qui avoit été ſon aide de camp, & qui étoit allé ſervir en Eſpagne, afin de ſavoir comment les Eſpagnols faiſoient la guerre avec les Maures. Nous voyons par leurs lettres combien la maiſon de France devoit ſe défier de cette cour, quelque penchant que montraſſent la plupart des Eſpagnols à la ſervir préférablement à ſes concurrens.

Crédit de la femme de Charles II.

La mère de Charles II ne vivoit plus. Sa femme le gouvernoit à ſon gré, moins comme un mari foible, que comme un enfant timide.

Le gouvernement tout autrichien.

Un confeſſeur allemand, le comte d'Oropéſa qu'elle avoit fait rappeler

1697. au miniſtère, l'amirante qu'elle avoit gagné, réglèrent tout en ſe conformant à ſes vues; & le roi qu'elle ne quittoit pas un inſtant, étoit le jouet de ſes caprices. La cour de Vienne régnoit en quelque ſorte, ce gouvernement lui étant preſque vendu.

La nation haïſſoit néanmoins les Allemands.

Quelque invétérée que fût l'antipathie des deux nations, le peuple eſpagnol deſiroit de voir la couronne paſſer ſur la tête d'un prince françois. Ecraſé par la dernière guerre, il ne voyoit que ce moyen pour en éviter une nouvelle, ou du moins pour être en état de la ſoutenir. Et d'ailleurs il étoit las ſans doute de la domination autrichienne, ſous laquelle une ſi puiſſante monarchie perdoit, depuis plus d'un ſiécle, ſa gloire, ſes forces & ſon opulence. La haine contre les Allemands prévenoit en faveur des François, au point qu'on faiſoit hautement l'éloge de ceux-ci & la ſatire de ceux-là.

Un habile ambaſſadeur de Louis XIV, le marquis (depuis duc) d'Harcourt, ménagea les eſprits avec tant de dextérité, que le parti de la France gagna beaucoup par l'eſtime qu'il inſpiroit. On connoît la dévotion des Eſpagnols. La politique pouvoit les prendre auſſi par cet endroit. Le comte d'Eſtrées, ſe trouvant à Cadix avec une eſcadre, ſaiſit l'occaſion de le faire. Pendant je ne ſais quelle cérémonie, où une vierge de marbre étoit portée en proceſſion, il rangea en haie ſes vaiſſeaux & tous les navires marchands; il la ſalua de tout le canon & de la mouſqueterie : ce qui fit un effet merveilleux ſur l'eſprit du peuple, dit le chevalier de la Haie dans ſa lettre.

1697.

D'Harcourt fortifie le parti françois.

Dévotion des Eſpagnols; politique à cet égard.

La cour n'ignoroit pas les ſentimens de la nation. Manquant de troupes, de chevaux, de vaiſſeaux, de munitions & d'argent, elle craignoit une nouvelle guerre avec la France, d'autant plus

La cour indéciſe & craintive.

qu'il faudroit en ce cas forcer le peu-
1697. ple à prendre les armes. Pour régler ſes démarches, elle attendoit la réſolution des puiſſances du nord, qu'on diſoit prêtes à former une ligue contre les deſſeins de la cour de Verſailles.

Traité de partage pour la ſucceſſion d'Eſpagne.

Effectivement le roi Guillaume, ce grand promoteur de ce qu'on appeloit l'équilibre de l'europe, cherchoit les moyens d'empêcher la réunion des deux monarchies. Mais Louis XIV ſe prêtoit à ſes vues, & lui fit même les premières propoſitions. On apprit bientôt avec une extrême ſurpriſe le traité de partage, ſigné à la Haye le 11 octobre 1698, pour le démembrement des états de Charles II après ſa mort. Perſonne n'ignore que ce fut le motif du teſtament qu'il fit en faveur du prince de Bavière, ſon neveu. Ce jeune prince étant mort en 1700, un ſecond traité de partage fut conclu entre la France, l'Angleterre & la Hollande.

Nouvelle ſource de chagrin pour le monarque moribond, & d'inquiétude pour la nation eſpagnole, indignée qu'on lui déſignât un maître, ſans conſulter ni ſon roi ni elle-même. 1697.

Charles II ſe décide pour un fils de France.

Le roi, les grands & la nation craignoient également que la monarchie ne fût morcelée, ou par des partages ou par la guerre. La maiſon de France avoit les droits du ſang; celle d'Autriche avoit la prédilection de Charles. Il ſe décida enfin pour la première; ou plutôt les imprudences de la cour de Vienne, les conſeils des principaux ſeigneurs eſpagnols, le jugement des juriſconſultes & des caſuiſtes, celui du pape, qu'il crut devoir conſulter auſſi, le décidèrent à ſon fameux teſtament en faveur de Philippe, duc d'Anjou, le puîné des petits-fils de Louis XIV. Ce teſtament que ſa mort ſuivit de près, & que Louis accepta le 1 r

novembre 1700, ouvrit une nouvelle
1697. ſcène de politique & de combats.

J'indique ſeulement des faits ſi connus. Nos bonnes hiſtoires modernes en contiennent les détails ; mais on ne trouveroit dans aucun ouvrage les particularités qui me reſtent à écrire ſur les affaires de France & d'Eſpagne. Avant de ſuivre cette matière, plaçons ici un événement eſſentiel à nos mémoires.

Faveur de madame de Maintenon.

La marquiſe de Maintenon, ſœur du comte d'Aubigné, poſſédoit depuis long-tems l'eſtime & la confiance de Louis XIV. Elle avoit peut-être jeté avec art les fondemens de ſon élévation ; mais pluſieurs excellentes qualités l'en rendoient digne. On ne doute plus du mariage ſecret qui l'uniſſoit au monarque. On ne peut guère douter davantage, après la lecture de ſes écrits, qu'une piété ſincère, pure dans les principes, quelquefois puſillanime dans les

effets, ne fût l'ame de ſa conduite. Modeſte & déſintéreſſée au faîte de la fortune, ſi elle eut trop d'influence dans les affaires, ſurtout dans celles de l'égliſe, du moins elle craignit toujours d'abuſer de ſa faveur. On lui reproche de s'être trompée ſur le mérite des hommes, d'avoir procuré de grandes places à des ſujets peu capables de les bien remplir : c'eſt que leur probité lui paroiſſoit préférable aux talens, ou lui faiſoit croire qu'ils en avoient autant que ces places l'exigeoient : ſes erreurs mêmes partoient d'un principe reſpectable ; & de quels éloges ne l'eût-on pas comblée, ſi les événemens euſſent répondu à ſon zèle pour le bien public ? 1697.

Elle donne ſa nièce au comte d'Ayen.

Elle avoit une nièce, fille du comte d'Aubigné, dont la main étoit un objet d'ambition pour les premières maiſons du royaume : on oſoit à peine y prétendre ; on craignoit du moins de

témoigner ſes deſirs. Liée d'amitié avec
1697. le maréchal & le cardinal de Noailles, connoiſſant le mérite précoce du comte d'Ayen, que le roi ſembloit lui-même déſigner, elle préféra ce jeune ſeigneur parce qu'il méritoit la préférence. Le mariage fut conclu au mois de mars 1698.

Satisfaction qu'elle a de ce mariage.

Une lettre de madame de [illegible]ntenon à la comteſſe de Saint-Géran *, peint la ſatisfaction qu'elle reſſentoit d'une alliance ſi convenable.

* Edit. de la Beaumelle.

« J'établis ma nièce, la choſe eſt » faite : ainſi dépêchez-vous : il me faut » vîte un compliment. Il en coûte à mon » frère cent mille livres, à moi ma terre, » au roi huit cent mille livres. Vous » voyez que la gradation eſt aſſez bien » obſervée. M. le duc de Noailles » donne à ſon fils vingt mille livres » de rente, & lui en aſſure le dou- » ble après ſa mort. Le roi qui ne » fait pas faire les choſes à demi, donne

» à M. d'Ayen la ſurvivance des gouver-
» nemens de ſon père. Voilà une belle 1695.
» alliance : le maréchal en mourra de joie:
» ſon fils eſt ſage, il aime le roi & en
» eſt aimé : il craint dieu & il en ſera
» béni : il a un beau régiment & on y
» joindra des penſions : il aime ſon
» métier, & il s'y diſtinguera. Enfin
» je ſuis fort contente de cette affaire.
» Quand mademoiſelle d'Aubigné na-
» quit, je ne prévis pas tant de bonheur.
» Elle eſt bien élevée : elle a plus de
» prudence qu'on n'en a à cet âge :
» elle a de la piété : elle eſt riche :
» trouvez-vous que M. de Noailles
» faſſe un mauvais marché? Je crois
» qu'on eſt fort content de part &
» d'autre, & qu'on s'avoue en ſecret
» qu'on l'auroit été à moins. Adieu,
» ma chère comteſſe : vous voyez bien
» que je n'ai pas le tems d'écrire de
» longues lettres, ou du moins qu'il
» ne convient pas que je paroiſſe l'avoir».

1697. Le comte d'Ayen digne de ce choix.

Si l'envie ſe déchaîna contre ceux dont le mérite élevoit ainſi la fortune, rarement les injuſtices de l'envie furent mieux confondues par l'expérience. » Madame de Maintenon (dit l'auteur de ſes *mémoires*) trouva dans le » comte d'Ayen toute l'amitié d'un » fils & toute la complaiſance d'un » neveu. Lui montrer les routes ſe- » crettes de la cour, lui confier à pro- » pos des affaires importantes, le met- » tre à portée de rendre des ſervices » à l'état, les faire valoir ſans en de- » mander la récompenſe, voilà quel » fut le prix de ſes ſentimens & de » ſes ſoins ». Cet écrivain, trop ſuſpect à certains égards, rend ici un pur hommage à la vérité; & la conduite du neveu honora ſans ceſſe le choix de la tante.

Fin de la première partie

PIÈCES DÉTACHÉES.

LETTRE du maréchal DE FABERT au premier duc DE NOAILLES.

Il s'agit dans cette lettre du cordon bleu que le cardinal Mazarin avoit deſtiné à Fabert, mais dont celui-ci ne vouloit point ſi l'on exigeoit des preuves, parce qu'il étoit incapable d'en faire de fauſſes.

A Sédan, le 20 Novembre 1661.

JE ne reçus qu'avant-hier le billet du 10, que je devois recevoir par le précédent ordinaire. Il eſt ſi plein de marques d'une bonté ſoigneuſe de mon avantage, que quand je ne vous aurois nulle autre obligation que celle-là, je ne laiſſerois d'être l'homme du monde qui vous ſeroit le plus obligé....

Si en montrant le mémoire à M. le Tellier, il eſt d'avis que l'on le donne au roi, je ſerai bien aiſe qu'on parle de cette affaire en hiſtoire, & non

en demandant la choſe. Je n'ai jamais rien demandé pour moi. Je crois ne rien mériter du roi, & que quand j'aurois ſervi cent fois plus que je n'ai ſervi, je n'aurois pas encore ſatisfait à ce que je dois à ſa majeſté. De plus, il n'y a rien au monde que je craigne à l'égal d'un refus. Je n'oſerois venir de ma vie chez le roi, s'il m'avoit témoigné, en ne m'accordant pas ce que je lui aurois demandé, qu'il ne m'en croiroit pas digne.

Quant aux preuves qu'il faudroit pour être chevalier par la voie ordinaire, j'aimerois mieux la mort que d'y donner mon conſentement. Je n'ai fait de ma vie fauſſetés; & pour porter une marque d'honneur ſur mon manteau, je ne rendrai jamais ma perſonne auſſi infâme qu'elle le ſeroit, ſi je m'étois porté à mentir à mon roi.

Depuis mes jeunes ans, j'ai ſervi le plus utilement qu'il m'a été poſſible & avec une fidélité & ſincérité entière. Cela a dépendu de moi, & j'ai ſuivi exactement mon devoir, & je continuerai juſqu'à l'heure de ma mort. Mais

ma naiſſance dépendoit du haſard. Si elle fait que le roi après une fort longue guerre, honorant de ſon ordre ceux qu'il voudra qu'on croye l'avoir utilement ſervi, me laiſſe ſeul ſans cette marque d'honneur, & veut que dans l'élévation où ſa majeſté m'a mis, ce me ſoit une marque d'un défaut que je ne pouvois corriger; il faudra prendre cela comme un châtiment de mes péchés, & remercier dieu qu'en ce monde il me fera ſouffrir un peu, en me garantiſſant de faire une faute qui me précipiteroit dans la rigueur de ſa juſtice après ma mort, & qui durant le reſte de ma vie, me tiendroit la conſcience bourrelée.

Mémoire du maréchal de Fabert.

Il y a déja pluſieurs années que feu ſon Éminence me fit l'honneur de me dire, que le roi voulant faire des chevaliers du Saint-eſprit, & les brevets ſe donnant pour cela, il vouloit en faire expédier un en ma faveur. Je reçus avec reſpect ce témoignage de bonté, mais je dis à ſon Eminence que mon

père n'ayant été que le premier gentilhomme de ma race, pour être reçu au nombre des chevaliers, il faudroit que je fisse des faussetés si honteuses, qu'elles terniroient l'honneur que le roi croiroit me faire, & me bourreleroient la conscience le reste de ma vie. Son Eminence me repartit à cela qu'il étoit vrai que les statuts de l'ordre obligeoient à des preuves, mais que l'autorité du roi pouvoit en dispenser, & les chevaliers même pouvoient le demander en ma faveur; qu'on pouvoit le faire demander par le pape & trouver d'autres voies; qu'il se chargeoit d'accommoder la chose & la faire réussir, ne voulant pas souffrir qu'en l'action qui fait le plus paroître l'estime que S. M. fait des hommes, je demeurasse exclus de l'honneur qui s'y donne, & lui, avoir le déplaisir de me voir reculer autant que je reculerois, si tant de gens se mettoient devant moi.

Depuis que j'ai l'honneur d'être maréchal de France, son Éminence m'a dit que la difficulté étoit comme levée, par la qualité d'officier de la couronne que j'avois; à quoi je ne répondis rien,

& jamais je ne lui ai parlé de cette affaire. Ce mémoire eſt dreſſé pour dire la vérité de ce qui s'eſt paſſé, contre le bruit qu'on m'a écrit qui court, que cela eſt fait d'autre manière.

LETTRES

De l'abbé DE FÉNELON, *depuis archevêque de Cambrai, au maréchal* DE NOAILLES. *22 juillet 1684.*

...IL n'eſt point à propos, ce me ſemble, de tourmenter ni d'importuner les ſoldats étrangers & hérétiques, pour les faire convertir. On n'y réuſſiroit pas. Tout au plus on les jetteroit dans l'hypocriſie, & ils déſerteroient en foule. Il ſuffit de ne ſouffrir pas d'exercice public, ſuivant l'intention du roi. Quand quelque officier ou autre peut leur inſinuer quelque mot, ou les mettre en chemin de vouloir s'inſtruire de bon gré, cela eſt excellent. Mais point de gêne, ni d'empreſſemens indiſcrets. S'ils ſont malades, on peut

les faire visiter d'abord par quelque officier catholique, qui les console, qui les fasse soulager, & qui insinue quelque bonne parole. Si cela ne sert de rien, & si la maladie augmente, on peut aller un peu plus loin, mais doucement & sans contrainte, pour leur montrer que l'ancienne église est la meilleure, & que c'est celle qui vient des apôtres... Si le malade n'est pas capable d'entendre ces raisons, je crois qu'on doit se contenter de lui faire faire des actes de contrition, de foi & d'amour, ajoutant souvent : mon dieu, je me soumets à tout ce que la vraie église enseigne ; je la reconnois pour ma mère, en quelque lieu qu'elle soit.... Il faut, pour la sépulture, suivre la regle de l'évêque diocésain, & éviter l'éclat autant qu'on le peut, sans avilir la religion.

Au même.

12 octobre 1690.

ON ne peut, Monsieur, vous être plus sensiblement obligé que je le suis des bontés que vous me témoignez pour mon frère. Quand j'ai pris la li-

berté de vous proposer une charge d'exempt, c'est sur ce qu'il m'a mandé qu'il croyoit que vous ne seriez pas éloigné de lui accorder cette grace : je n'ai pas même voulu vous la demander, & je me suis contenté de vous supplier de juger vous-même ce qui pourroit lui convenir. Si la chose eût dépendu uniquement de vous, j'aurois laissé agir votre volonté ; mais puisqu'il faut aller jusqu'au roi, je ne pense plus à cette affaire. Vous n'aurez pas de peine à comprendre que je suis venu à la cour pour n'y avoir jamais aucune prétention, ni pour moi, ni pour les miens. Le peu de considération que j'ai n'est fondé que sur la persuasion où l'on est que je veux y vivre sans intérêt. Il est juste de travailler à remplir cette attente & à donner l'édification qu'on desire. Si j'avois d'autres vues moins pures, je me flatte que vous auriez la charité de m'encourager à résister à la chair & au sang. D'une démarche, on passe insensiblement à une autre ; plus on donne à ses proches, plus ils prennent un titre de ce qu'on leur a accordé, pour engager plus avant. Le plus sûr est de se tenir ferme

contre les moindres démarches. Si je parlois à une autre perſonne moins diſpoſée que vous, MONSIEUR, à entrer dans les ſentimens de mon miniſtère, je ſerois plus embarraſſé à rendre compte de ce qui m'empêche d'agir. Si au défaut de cet emploi, vous pouvez en procurer quelqu'un à mon frère dans les troupes, je recevrai cette grace avec toute la reconnoiſſance poſſible, puiſque vous ne le jugez pas indigne de votre protection. Quoique je ſois réſervé, & que je veuille être déſintéreſſé pour mes proches, je ne ſuis pourtant pas dur à leur égard. Je vous demande donc, Monſieur, avec une pleine confiance, tout ce que vous pourrez ſans embarras, & je vous ſupplie très-humblement de ne ſonger à aucune des choſes qui pourroient vous embarraſſer, &c.

Au même

A Verſailles, 27 juin 1693.

PERSONNE n'a eu, Monſeigneur, une joie plus ſincère que moi de la priſe de Roſes; elle eſt encore toute nouvelle dans mon cœur, & elle ne s'y uſe

point; ce qui n'eſt pas ordinaire en ce pays, où les ſentimens ſont plus paſſagers. Je ſouhaite de tout mon cœur que vous ne regardiez dans un ſi grand ſuccès que la main de dieu qui a conduit la vôtre. S'il avoit donné au viceroi eſpagnol ce qu'il vous a donné, c'eſt vous qui auriez eu en partage la perte & la honte; l'ennemi auroit été victorieux, & auroit pris devant vous juſqu'à Perpignan. Vous ſavez cette vérité-là mieux que moi, mais il faut ſe la rappeler à toute heure, pour ſe préſerver du poiſon d'un ſuccès complet. Au reſte, Monſeigneur, nous avons ſu que vous avez fait le métier d'un aventurier qui cherche fortune; vous allez par tout où l'on ne voit point les généraux; perſonne ne peut vous retenir, comme ſi c'étoit votre ſortie de l'académie. D'abord j'ai cru qu'on vouloit parler de M. le comte d'Ayen; mais enfin j'ai été réduit à croire que c'eſt vous-même. Quand vous devriez vous fâcher, je prendrai la liberté de vous repréſenter que les gens qui ne vous connoîtront pas bien, vous prendront pour un fanfaron; que ce procédé paroîtra plein de

faſte & d'affectation aux gens ſages ; & que ce bruit, s'il vient juſqu'aux oreilles du roi, ne ſauroit lui plaire. C'eſt donner un exemple de témérité pernicieuſe à tous vos officiers ; c'eſt vous expoſer à périr en quelque occaſion indigne, où le ſervice du roi & la réputation de ſes armes ſouffriroient beaucoup de votre indiſcrétion ; c'eſt tenter dieu, & n'agir pas aſſez ſimplement dans votre fonction, où la vraie piété demande que vous ne faſſiez rien pour l'apparence mondaine, & tout pour le vrai beſoin. Vous trouverez toujours des gens sûrs à envoyer dans tous les endroits périlleux qu'il faut reconnoître ſans y aller vous-même. Dites-vous un peu à vous-même ce que vous diriez ſi bien à un autre. Il n'eſt point queſtion de montrer toute votre valeur : il y auroit de l'enfance & de la petiteſſe à le vouloir ; il ne s'agit pas de votre vigilance. Aſſurez-vous de tout, mais par des gens sûrs ; & ce qui importe, c'eſt de montrer votre modération & votre retenue, dont il ſeroit très-indécent de faire douter par cet empreſſement à chercher le péril. Pardon, pardon ; mais

quand vous ne me pardonneriez pas, je ne me corrigerai point.

Au même.

A Verſailles, le 23 juin 1694.

Vous avez beau vous plaindre, Monſeigneur, je n'en ferai ni plus ni moins, & je vous importunerai toujours pour vous empêcher de vous expoſer inutilement. Ce qui vient d'arriver, ne juſtifie que trop la néceſſité de mes très-humbles remontrances. Faut-il que le canon des ennemis ſoit plus diſcret que vous? Vous allez vous loger à ſa portée, & il prend un tems pour briſer votre lit ſans vous faire aucun mal. Je voudrois bien qu'il nous promît de continuer, dût-il vous en coûter beaucoup de lits. Au reſte, je ſuis bien fâché, Monseigneur, de la demande qu'on m'a engagé à vous faire; je crois qu'on n'a pas eu mauvaiſe intention; mais je ne laiſſe pas d'être un peu chagrin. Madame la ducheſſe de Noailles a été reçue ici comme nous le pouvions eſpérer; je m'imagine qu'elle vous le mande en détail. Elle eſt à la mode, & j'en ſuis bien aiſe; mais vous ſavez mieux que

moi combien ces ſortes de joies doivent être modérées. Ce qui eſt de bon, c'eſt que vous ſervez bien le roi, dieu merci, & qu'en le ſervant, vous avez envie de ſervir en ſa perſonne un autre maître encore plus grand. Conſervez-vous, Monſeigneur; les dangers de la guerre ſont aſſez grands, ſans y ajouter ceux des maladies. Le climat d'Eſpagne, la ſaiſon, l'agitation & votre ſanté me font peur.

Lettres de l'archevêque de Cambrai, Fénelon, *à la maréchale de Noailles. Au ſujet de l'affaire du quiétisme.*

28 Février 1697.

JE déplore tous les jours, Madame, la malheureuſe néceſſité de déplaire aux perſonnes pour qui je conſerverai toute ma vie un reſpect & un attachement véritables. Mais ſi peu qu'on veuille bien pour un moment ſe mettre en ma place, on verra qu'ils ne m'ont laiſſé de reſſource pour juſtifier la pureté

reté de ma foi, qu'en montrant leur prévention. Du moins je ne le fais qu'à la dernière extrémité, avec la douleur la plus amère, & demeurant toujours dans les bornes de la plus grande vénération. Ce que je dis ici, Madame, n'eſt point un ſimple compliment ; car toute ma conduite répond à mes expreſſions. C'eſt encore moins un ménagement de politique. On a pouſſé les choſes ſi loin, qu'on ne m'en a laiſſé aucune à ménager pour la juſtification de ma foi. D'ailleurs, je crois que perſonne ne m'accuſera d'être trop politique. Mais en vérité, madame, plus mes raiſons me paroiſſent claires, plus je ſuis affligé qu'on m'ait réduit à les publier. Il ne m'eſt permis de les affoiblir par aucun adouciſſement ; mais je tâche de ne dire que ce qui eſt préciſément néceſſaire à ma cauſe, & de le dire ſans bleſſer ce qui eſt dû aux perſonnes. Pour mon cœur, j'oſe me rendre ce témoignage devant dieu qu'il n'eſt ni changé ni altéré. Je ſépare entièrement les préventions que je crois voir dans les perſonnes, d'avec la vertu ſolide & toutes les autres qualités qui

méritent d'être ſingulièrement révérées. Il y a ſi long-tems que je les révère du fond du cœur ; & je le fais aujourd'hui avec autant de joie que je le faiſois autrefois. Si je me trompe, je demande à dieu qu'il daigne m'ouvrir les yeux. Alors j'aurai une reconnoiſſance éternelle pour ceux qui ont eu le zèle de me vouloir corriger, quoiqu'ils aient paſſé les bornes en le faiſant. Si au contraire je ne me trompe point, je ne cherche que le ſilence & la paix. Ma patience effacera peut-être peu-à-peu les préventions de ceux qui m'ont accuſé. La liberté avec laquelle je parle, madame, eſt peut-être exceſſive, & je vous demande pardon de ce qui peut vous déplaire dans ce diſcours ; mais je n'ai pu me réſoudre de faire l'action de ma vie à laquelle j'ai eu la plus forte répugnance ; ſans vous ouvrir mon cœur avec toute la confiance que vous m'avez inſpirée par vos bontés. Je les ai trouvé conſtantes juſques dans le tems où je les attendois le moins, & où vous pouviez le plus vous diſpenſer de m'en donner des marques. Jugez, madame, de

l'attachement à toute épreuve & du reſpect ſincère avec lequel je ſerai juſqu'à la mort : Votre, &c.

A la même.

5 Novembre 1698.

Vous me croyez bien méchant, madame, & d'une malignité bien rafinée dans mes joies. Non, je ne vous reſſemble plus, tant le malheur m'a corrigé. J'ai joint l'indolence des Flamands avec celle qu'on me reproche; & j'entends de loin le bruit de tout ce qu'on fait avec une ſoumiſſion paiſible aux ordres de dieu. Je n'ai qu'à me taire & à ſouffrir, en attendant que le pape juſtifie ma doctrine ou me corrige. Je ſuis, dieu merci, ſoumis comme un enfant à mon ſupérieur. J'avois beſoin d'humiliation : dieu m'en a envoyé, & je l'en remercie. Je ſonge au bien qu'ils me font, & non au mal qu'ils me veulent faire. Je m'en vais tâcher de mettre à profit le tems que j'ai pour remplir mes fonctions. J'aurois eu de la peine à me tourner à

bien ſans les coups d'étrivière dont on m'a honoré. Pourvu que j'en faſſe un bon uſage, ils me vaudront mieux que la plus éclatante proſpérité. Je vous en ſouhaite autant, madame, dans votre famille, que vous en pouvez porter, ſans oublier dieu. La carrière où vous êtes a bien des épines avec des fleurs. Parmi tant d'affaires, ſouvenez-vous qu'il y en a une qui terminera toutes les autres, & qui en fera ſentir l'illuſion. Mais ce n'eſt pas à moi à prêcher, & je renfonce ma morale. J'honnore toujours parfaitement M. le maréchal de Noailles, &c.

Fin du tome premier.

TABLE

DES SOMMAIRES.

NAISSANCE d'Anne-Jules de Noailles, *page* 2. — Charge de premier capitaine des gardes-du-corps, 3. — Trait particulier, rapporté par le cardinal de Retz, 4. — Premières campagnes d'Anne-Jules, 5. — Il s'avance rapidement, 6. — Influence de Louis XIV sur les mœurs nationales, 7. — Mariage du duc de Noailles avec mademoiselle de Bournonville, 8.

1682.

Il eſt fait commandant de Languedoc dans des circonſtances critiques, 8. — Comment cette commiſſion eſt motivée, 9. — La province y applaudit. — Il ſe diſtingue par ſon déſintéreſſement, 10. — Sa magnificence. — Ses qualités plus ſolides, 11. — Projet d'abolir le calviniſme. — Les religionnaires plus tranquilles que jamais, 12. — Premiers moyens employés contre eux, 13. — On perſuade au roi d'uſer de violence. — Inquiétudes qu'on leur donne, très-dangereuſes. — Diſpoſitions

du duc de Noailles, 14. — Arrêt pour la démolition du temple de Montpellier, 15. — Plaintes des calviniſtes. — Abjuration taxée de faux, 16. — Noailles exécute ſes ordres avec prudence. — Fanatiſme des miniſtres proteſtans, 17. — Fermentation dans les eſprits. — Le duc ſe fait obéir, parce qu'il s'y prend bien. 18. — Oppoſitions légales, qui ſont inutiles. — Catholiques & proteſtans également contenus. 19. — Les miniſtres chaſſés de Montpellier, 20. — Pourquoi on permet à un d'eux d'y reſter. — Ménagement politique, mais inutile, du miniſtère, 21.

1683.

Converſions par intérêt. — Projet de conférences publiques ſur la religion, 22. — Conſeil de gagner les miniſtres de la ſecte. — On renonce ſagement aux conférences, 23. — Le clergé n'étoit pas tel dans la province qu'il le falloit. — Mauvais paſteurs dans les Cévennes, 24. — Les évêques avoient beſoin d'être excités au devoir. — Grande difficulté à convertir les ſectaires, 25. — Cependant il falloit les perſuader.

— La force irrite leur enthousiasme. — Attroupemens, 26.—Fatale nécessité d'envoyer des troupes. — La fermentation devient dangereuse à Nîmes, 27. — Faux zèle de plusieurs catholiques, 28. — Manufacture de Nîmes, objet de jalousie pour les catholiques. — Ils veulent établir des réglemens contraires aux calvinistes, 29. — Ils les trompent, 30.—Le commerce en souffre beaucoup. — Ouvriers utiles qui retournent à Avignon, 31. — Sage avis de M. d'Aguesseau, 32. — Moyen qu'il propose de contenir les marchands huguenots. — Noailles fait prendre le bon parti, 33. — Symptômes de rebellion, 34. — Le ministère s'endormoit sur le danger. — On avoit trompé le roi par de fausses idées de sa puissance, 35. — On annonce l'arrivée des troupes, 36. — Commencement de révolte, 37. — Les religionnaires promettent la soumission, 38. — On leur accorde une amnistie, 39; — mais avec beaucoup de restriction. — Elle ne produit pas de bons effets, 40. — Lettre séditieuse du ministre Homel. — Noailles se voit obligé d'employer les armes, 41. —

Diſpoſitions militaires, 42. — On attaque & diſſipe les rebelles, 43. — Exécution des priſonniers. — Continuation de petite guerre. Fanatiſme des ſuppliciés, 44. — Conduite modérée du duc de Noailles, 45. — Terribles ordres du marquis de Louvois, 46. — C'eſt le plan de la *dragonade*, 47. — Défenſe du port d'armes. — Ordonnance trop rigide ſur ce point, 48. — Demandes audacieuſes faites au duc. — Sa réponſe, 49. — Le conſiſtoire de Nîmes agit prudemment. — Noailles tempère tant qu'il peut les rigueurs, 50. — Il ne hait que la rebellion. — Il intercède pour ceux qui le méritent. — Il ordonne des ménagemens, 51. — Nouvelles preuves de projets de rebellion, 52. — Audace des fanatiques. — Ordres donnés par le duc de Noailles, 53. — Les ſéditieux diſſipés après une fanfaronade de leur chef. — Le ſoulèvement n'a pas de ſuite, 54. — Mais les déſordres augmentoient en Languedoc. — Brigandages impunis, par la faute des gentilshommes, 55. — Remèdes à ce mal. — Armes enlevées, 56. — Procès des miniſtres, 57. — Deux ſont condamnés à

mort. — Miſſionnaires : gratifications aux convertis, 58. — On demande plus d'argent pour les proſélytes, 59. — Converſions faites d'une façon ſingulière. — Illuſion de quelques miſſionnaires, 60. — Abus dans l'adminiſtration de la province, 61. — M. d'Agueſſeau ſoutenu par le duc de Noailles. — Le duc préfère la juſtice à ſes intérêts. — Baronnie de Caſtelnau, 62.

1684.

— Témoignage des calviniſtes, même en l'honneur du duc de Noailles, — moins ſuſpect que ceux des catholiques, 64. — On continue cependant d'inquiéter la ſecte, 65. — Réſolution priſe dans un ſynode de Suiſſe. — Demandes des états de Languedoc contre les religionnaires, 66. — Demandes que fait le duc, 67. — Il reconnoît le peu de ſuccès des miſſions paſſagères. — Le clergé du pays trop négligent, ou trop ignorant, 68. — Projet de réunir les proteſtans aux catholiques, 69. — Le duc conſulte Boſſuet, 70. — Réponſe de Boſſuet, 71. — Boſſuet lui-même n'a pu convaincre les proteſtans, 73. — Projet pour la navigation du Rhône. — Se défier

des faiſeurs de projets, 74. — d'Agueſſeau quitte le Languedoc, 75. — Combien il veilloit ſur la conduite de ſes ſubalternes, 76. — Diſputes aux états en l'abſence du duc, 77.

1685.

Etranges réſolutions de la cour contre les religionnaires. — Noailles exécute les ordres, 78. — Il ſe laiſſe tromper par des apparences de converſion. — Logemens de troupes à Nîmes, &c. 79. — Attention du duc à contenir les ſoldats, 80. — Il avoue que, ſans de bons prêtres, les converſions ſeront inutiles, 81. — Elles paroiſſent néanmoins ſe multiplier. — Ordonnance extrêmement rigoureuſe contre les fugitifs, 82. — Nouvelles rigueurs qu'on croit efficaces, 83. — Secrets qu'on ne peut éclaircir, 84. — Les troupes pénètrent dans les Cévennes, 85. — Tout réuſſit en apparence au gré de la cour. — Fauſſe ſuppoſition qui engageoit les proteſtans à ſe ſoumettre, 86. — Edit du mois d'octobre, pour révoquer celui de Nantes, 87. — Difficultés & queſtions du duc de Noailles ſur cet édit, 90. — On ſe défie

des évêques du pays, 94. — Les effets prouvent qu'on avoit ſuivi un mauvais plan, 95. — Il étoit prudent de ne pas obliger les proteſtans à s'expatrier.—Emigrations, malgré les défenſes, 96.—L'expérience décide contre le ſyſtême de ce tems-là. — Noailles demande du ſoulagement pour la province, 97. — Il ſe voit forcé de continuer la rigueur des logemens, 98.— Lois ſans exécution. — Nouvelle ordonnance contre les émigrations, 99.—Délateurs toujours ſuſpects, 100.— La ſévérité redouble. — Calcul des converſions, 101.—Intrigue du P. de la Chaiſe par jalouſie de corps, 102.

1686.

Edit violent pour l'inſtruction des enfans des calviniſtes, 103. — Il eſt exécuté ſans ménagement. — Mauvais effets qui en réſultent, 105. — Mouvemens ſéditieux 106.—Prédicans enthouſiaſtes.— Le duc de Noailles ſent l'inutilité des rigueurs, 107. — Son idée ſur les peuples des Cévennes, 108. — Délibérations forcées.— Lois pénales, pires que les précédentes, 109. — On procède à l'exécution, 111.

1687.

Ces moyens produiſoient le contraire de ce que l'on avoit d'abord eſpéré, 112. — Conſtruction de forts. — Noailles ne compte plus ſur les apparences, 113.

1688.

Ordre de déſarmer les nouveaux convertis, 114. — C'étoit trop les expoſer. — François devenus ennemis du roi, 115. — Fille viſionnaire. Meurtres qu'elle occaſionne, 116. — On n'obſerve point les formalités de juſtice. — Commencement de la guerre excitée par la ligue d'Augſbourg, 117. — Régiment levé en Languedoc. — On croit les huguenots fort affoiblis, 119. — Zèle de Noailles pour tout ce qui eſt utile, 120.

1689.

Le duc de Noailles récompenſé de ſes ſervices. — Régiment de ſon nom. — Il eſt nommé général d'armée, 122. — Les Catalans diſpoſés à la révolte. — Noailles examine l'état des choſes, 123. — Peu de reſſources en Eſpagne, 124. — Grand projet ſur la Catalogne, 125. — Louvois

le déſapprouve, 126. — On conſent au ſiège de Campredon.—La cour d'Eſpagne preſque ſans autorité ſur les Catalans, 128. Noailles profite de leurs diſpoſitions. — Foibleſſe de ſon armée, 129.—Il trompe l'ennemi par ſon habileté. — Marche extrêmement difficile, 130 —Siège de Campredon. — Sommation inutile, 131. — Trincherie, miquelet redoutable. — On diſſipe ſa troupe, 132.—La place ſe rend, 133.—Le duc de Noailles eſt contrarié par le miniſtre, 134.—Bon officier, qui déplaît à Louvois. 135.—Il eſt ſoutenu par Noailles. 137.—Combien la priſe de Campredon étoit glorieuſe pour le général. 138.—Louanges qu'il reçoit de Fléchier. 139.—Petites villes qu'on ne raſe point, de peur d'abattre des égliſes.—Louvois blâme ces ménagemens politiques. 140. L'armée s'avance juſqu'auprès de Girone. 141.—Soins du général pour les troupes. 142.—Partis qui les exercent. — Retour en Rouſſillon. 143.—Petite guerre avec les miquelets eſpagnols. 144.—Leur barbarie envers les nôtres. 145.—Les Eſpagnols devant Campredon.

146. — Le duc de Noailles va au ſecours. 147. — Sa petite armée en préſence de l'ennemi. — Sorties. — Action de cavalerie. 148. — Courage d'un bataillon eſpagnol. 149. — Les ennemis tenus en reſpect. 150. — Projet de Noailles, de faire ſauter Campredon. — Ordres qu'il donne pour cela. 151. — L'ennemi trompé dans ſes eſpétances. — Chagrin & honte du viceroi. 152. — Noailles empreſſé à ſolliciter des récompenſes pour les ſervices. 153. — Fin de la campagne. — Les religionnaires contenus en Languedoc. 154. — On tâche d'empêcher leur fuite hors du royaume. 155. — Libéralité des états. — Le duc ſe prépare dans le cabinet à une ſeconde campagne. 156. — Il offre de ſe borner à défendre la province avec peu de troupes. 157. — Raiſons pour avoir des forces ſupérieures. 158.

1690.

Plan de campagne, approuvé à la cour. 158. — Régiment de milice, donné par le Rouſſillon au duc de Noailles. 159. — Découvertes utiles pour l'artillerie. 160. — On va camper près de Campredon. —

Poſtes évacués par les ennemis. 161. — Camp d'Aulot. — Une partie des troupes eſt rappelée en France. 162. Noailles prend ſon parti en bon citoyen. 163. — Il marche en préſence des ennemis. — Ses plaintes modérées contre un lieutenant-général. 164. — Petites opérations néceſſaires. 165. — Mauvaiſe conduite de Langallerie. 166. — Lettre du général contre lui. 167. — Réponſe du miniſtre. — Modération de Noailles dans cette affaire. 168. — Les Eſpagnols n'oſent rien tenter. 169. — On rentre dans leur pays. 170.

1691.

Mémoire du duc de Noailles pour la campagne ſuivante. — Importance du ſecret. 171. — Projet ſur Urgel, & ſur Barcelone, ou ſur Roſes. 172. — Le général reçoit ſes ordres trop tard — Il demande grace pour ſon ennemi perſonnel. 173. — La campagne retardée par le mauvais tems. — Ordres de la cour. 174. — Changement de projet en conſéquence. — Difficultés pour le ſiège d'Urgel. 175. — Marche vers cette place. 176. — Chemin à travers les rochers. Siège d'Urgel. 177. — On

fait la garniſon priſonnière. 178.—Déciſion ſingulière de Louvois. — Propoſition de Noailles, de fortifier Belver. 179.—Il déſapprouve le projet de bombarder Barcelone. 180.—Bombardement fait mal-à-propos.—Vaines exhortations aux Catalans. 181.—Priſe de deux châteaux. 182.—Conſternation en Eſpagne. 183. — On fortifie Belver; on démolit Urgel.—Mort du marquis de Louvois. 184. — Mauvaiſes troupes de Noailles. 185.—Préparatifs du vice-roi de Catalogne. 186.—Son inaction prévue par Noailles.—Belver en ſureté. 187.—Noailles mépriſe les bravades de l'ennemi. 188.—Ils ſe retirent ſans rien faire.—Leurs préparatifs annoncent néanmoins de grands deſſeins. — On les chaſſe des montagnes. 189.—Utilité des miquelets.—Prats de Mollo menacé par les Eſpagnols. 190. — Deux prêtres françois les intimident par leurs rapports. 191.— Retraite du viceroi. Modeſtie & piété du duc de Noailles. 192. — Il avoit pourvu à la ſureté de Mollo. Courage de la garniſon & des bourgeois. 193. — Les Catalans inſultent les Eſpagnols. 194.—Noailles repréſente que ſon

infanterie eſt mauvaiſe. 195. Il avoit réuſſi par une ſage hardieſſe. — La cour d'Eſpagne indignée contre le viceroi. 196. — Fin de la campagne. — On ſuſpend les projets de conquête pour la Catalogne. 197.

1692.

Le viceroi veut effacer ſa honte. 198. — Noailles pénètre ſes deſſeins. — Poſtes eſſentiels qu'il veut occuper. 199. — Il prévient heureuſement l'ennemi, & l'oblige de ſe retirer. 200. — Campement près du viceroi. 201. — Pourquoi nos galères ne peuvent ſervir en cette occaſion. — L'inaction des Eſpagnols attire un parti françois dans le piége. 202. — On ne peut les attirer de même au combat. 203. — Priſe de Namur par Louis XIV. — Lettre que lui écrit à ce ſujet le duc de Noailles. 204. — Remarques ſur le ſtyle de ſa lettre. 205. — L'ennemi perd beaucoup ſans combattre. — Après la victoire de Steinkerque on craint pour les côtes de France. 206. — Ordres donnés en conſéquence à Noailles. — Les nouveaux convertis toujours ſuſpects. 207. Triſtes effets des violences contre les religionnaires. — Séparation de l'armée. 208.

—Le viceroi fruſtré de ſes eſpérances. 209. —Obſervations de Noailles ſur la frontière, ſur Collioure en particulier. — Ses idées pour la campagne prochaine. 210. — Néceſſité de la diſcipline, pour ne pas faire armer les Catalans.—Avis judicieux. 211. — Le roi borne les campagnes au ſiége de Roſes. 212.

1693.

Noailles eſt fait maréchal de France. 212. Etat de ſon armée. — Inquiétude des Eſpagnols. 213. —Marche pénible.—Roſes inveſtie par mer & par terre. 214. — Difficultés de ce ſiége. —On avance rapidement, 215. —quoique ſans ſecours du côté de la mer. —Courage extraordinaire des troupes. 216—Attaques difficiles faites avec ſuccès. — Les aſſiégés preſque ſecourus. 217. — Précautions du général à tout événement.—Reddition de Roſes. 218.— Combien cette expédition eſt glorieuſe. 219 —Jugement de Vauban ſur le maréchal de Noailles. 220. — Campagne ſtérile du roi -Le deſir de la paix l'avoit décidé. 222.—Ses ennemis qu'il avoit trop irrités, devoient s'opiniâtrer à la guerre.—Terreur en Eſpa-

gne. 224. — Noailles fait réparer Roſes. — On y reconnoît la négligence des Eſpagnols. 225.—Le roi loue le maréchal 226. & l'exhorte au ſiége de Girone. 227. — Cette entrepriſe n'étoit plus poſſible. — Preuves qu'en donne Noailles. 229.—Réponſe du roi. 230. — Il s'en rapporte au maréchal. 231.—Motifs de confiance, & ſujets de crainte. 232.—Les Eſpagnols reſtent renfermés dans leur camp. — Parti de cavalerie françoiſe qui ſe diſtingue fort. — Victoire navale qui pouvoit avoir des ſuites. 233. — Le roi rappelle une partie des troupes. 234.—Embarras de Noailles, & ſes diſpoſitions. 235. — Maladies dans l'armée. — Le comte d'Ayen ſervant ſous ſon père. 236.—Chaleurs exceſſives & mortelles en Catalogne. 237. —Moyen d'approviſionner le Rouſſillon. — Liberté utile du commerce.—Préparatifs inquiétans des Eſpagnols. 238. —Le maréchal les prévient partout. 239. — Sa poſition. — Le viceroi déconcerté, & tous les préparatifs perdus. 240. — Victoires de Marſaille & de Nerwinde. — Fin de la campagne de Catalogne. 241.

1694.

Forces des armées de France & d'Eſpagne.—Noailles manque de fonds pour les troupes. 243.—Il demande qu'on arrête les vexations de finance en Rouſſillon. 244.—Il paſſe en Catalogne. — Il confère avec Tourville. 245. — Les ennemis retranchés au-delà du Ter.—On ſe diſpoſe à les attaquer. 246. — Entrepriſe très-périlleuſe.—Commencement de la bataille. 247. Paſſage du Ter 248.—Retraite des Eſpagnols.—Leur cavalerie eſt attaquée & vaincue. 249. — On les pourſuit long-tems. 250.—Perte des ennemis.—Eloge des officiers franç. 251.—Le roi témoigne au maréchal ſa reconnoiſſance. 252. — Lettre de Louis XIV à la mère du maréchal de Noailles. 253.— Siége de Palamos.—Le général preſque tué dans ſon camp. 255. — Zèle du maréchal de Tourville. — Attaque vigoureuſe de Palamos. 256.—La garniſon ſe rend priſonnière. — Eloges dus à un ingénieur. 257. —Le roi deſire qu'on aſſiége Barcelone. 258. — Noailles démontre qu'il faut commencer par Girone. 259.—On le laiſſe maître des opérations. 260. — On revient en-

ſuite au premier projet. — Raiſons alléguées pour le ſoutenir. 261. — Noailles perſiſte dans ſon ſentiment par des raiſons ſupérieures. 262. — Difficultés des ſubſiſtances. 263. — La cour change encore d'avis. 264. — Siége de Girone, tenté inutilement juſqu'alors. — Progrès rapides. 265. — Capitulation de Girone. 266. — Diſpoſitions de l'évêque & des habitans. — Noailles publie ſes patentes de vice-roi. 267. — Misère extrême des troupes, faute de paye. 268. — Rien n'étoit plus dangereux. 269. — Noailles marche à Oſtalric. — On entre par ſurpriſe dans la ville. 270. — Le château preſqu'imprenable. — On le prend par une eſpèce de prodige. 271. — Particularité ſingulière. 272. — Émulation de corps. — Importance du poſte d'Oſtalric. 273. — Vues du général. 274. — Déſordres des troupes cauſés par le manque de paye. 275. — Profanations & vols d'égliſes. — Noailles tâche de les réparer. 276. — Barbéſieux lui donne du chagrin. — Il écrit fortement à ce miniſtre. 277. — Le miniſtre le blâme d'une choſe raiſonnable. 278. — Les Cata-

lans aliénés par la licence des troupes. 280. — Caſtelfollit preſque inacceſſible. — Noailles pratique un chemin. 281. — Siége de cette place. — Attaque du côté où l'on s'y attendoit le moins. 282. — Priſe de Caſtelfollit. 283. — Oſtalric aſſiégé par les Eſpagnols. — Noailles va au ſecours, quoique malade. 284. — L'ennemi ſe retire. — Circonſtances de ce ſiége. 285. — Préſomption du miniſtère, malgré de fâcheuſes expériences. 288. — Le roi exhorte le maréchal à de nouvelles expéditions. 289. — Celui-ci en prouve l'impoſſibilité. 290. — On ne pouvoit pas même hiverner dans le pays. 291. — Le roi inſiſte ſur le ſiége de Barcelone. — Noailles repréſente le beſoin d'argent. 292. — Il ſe diſpoſe néanmoins à obéir. 293. — Lettre mortifiante du miniſtre. 294. — Réponſe ferme du général. 295. — Combien les peuples ſont à plaindre, quand les miniſtres font mal leur devoir. 297. — Oppoſition entre la volonté du roi & la raiſon du général. — Ordre d'aſſiéger Barcelone. 298. — Expreſſions du roi fort preſſantes. 299. Autres lettres ſemblables. 300. —

Chagrin du maréchal.—Nouvelles repréſentations qu'il fait au roi. 301. — Catinat avoit éprouvé de pareils déſagrémens. — Sa lettre à Noailles ſur cet objet. 303. — Vauban penſe de même ſur Barcelone. 304.—Lettre de Noailles à Tourville. 305. —Autre à Louis XIV. 306. — Combien le miniſtère s'abuſoit. 307.—Ce que produit l'apparition de la flotte.—La cour détrompée. 308.—Contre-ordre du roi. 309. —Le général n'avoit rien à ſe reprocher. 310. — Ses ſentimens de zèle. 311. — Séparation des troupes.—Jugemens bizarres ſur cette campagne. 312. — Le maréchal de Boufflers en juge autrement. 313. — Emploi de général ſujet à bien des déſagrémens. 314. — Trait intéreſſant pour les mœurs. 315. — Noailles quitte la Catalogne. 315.

1695.

On propoſe de raſer les places conquiſes. 316. — Raiſons contre.—En quoi conſiſte l'avantage des conquêtes en Catalogne. 318.—Exactions particulières, aux dépens du roi. 319.—Il ne paroît pas que l'ennemi puiſſe reprendre ces places. — Le

grand point ſeroit de regagner les Catalans. 320.—Noailles ſe trompoit à certains égards. 321.—Le roi veut qu'il commande encore, quoique malade. 322.—Vendôme eſt déſigné pour ſon ſucceſſeur en cas de beſoin. 323. — Départ du général. — Les Catalans étoient devenus nos ennemis. 324 — Excès qui les avoient révoltés en l'abſence du général. 325. — Payſans devenus très-redoutables. 326.—Mot du général eſpagnol ſur nos officiers.—Oſtalric & Caſtelfollit en grand danger. 327.—On y manquoit de tout. 328.—Noailles, hors d'état de marcher, donne ſes ordres. 329.—On ravitaille Oſtalric.—Mauvaiſes diſpoſitions du marquis de Saint-Silveſtre. 330. —Raiſons de Noailles pour garder Caſtelfollit. 331.—Fautes de Saint-Silveſtre; les ennemis en profitent. 332. — Il manque le ravitaillement de Caſtelfollit. 333. — Le général ſe plaint avec modération. 334. — Ses inquiétudes pour l'avenir. — Diſette de ſon armée. 335.—Il ſent la néceſſité de remettre le commandement à Vendôme. 336. — Leur conférence 337. — Plaintes contre les officiers généraux. — Conſeil de guerre où ils avoient manqué

qué de courage. 338. — Procès-verbal, 339. — Combien Noailles en étoit affecté, 340. — Faute eſſentielle. — Journal fait par le comte d'Ayen, 341. — Vendôme raſe Caſtelfollit ; — enſuite Oſtalric, 342. — Il reprend la ſupériorité. — Éloge du comte d'Ayen, 343. — Rigueurs devenues néceſſaires. — Les ennemis inveſtiſſent Palamos, 344. — Vendôme ne peut les attaquer. — Bombardement, 345. — Levée du ſiège. — Erreur du préſident Hénault, 346. — Sentimens du roi pour le maréchal de Noailles, 347. — Ses ennemis lui imputent cependant les déſordres de l'armée, 348. — Nomination de Louis-Antoine de Noailles à l'archevêché de Paris, 349. — Malheurs qu'il devoit eſſuyer, 350. — Noailles s'occupe des affaires d'Eſpagne. — Charles II environné de cabales, 351. — Vues oppoſées de ſa mère & de ſa femme. — Projet en faveur du prince de Bavière, 352. — Conduite de la reine mère, 353. — L'Amirante, ſon confident. — On deſiroit la paix en Eſpagne ; — & par cette raiſon un prince françois, 354. — Intrigue pour gagner la

reine, 355. — La ſucceſſion réglée en faveur de l'archiduc. — On change de ſentimens, & l'on veut continuer la guerre, 356. — Les bons politiques deſiroient un raccommodement. — La cour de Madrid ménage trop peu le duc de Savoie, 357. — La reine domine, & ſe fait haïr, 358. — Affaire du prince de Darmſtadt, ſon parent. — Elle fait arrêter le courrier qui portoit ſon jugement, 359. — Continuation de la guerre, 360. — Vendôme prend enfin Barcelone, 361.

1697.

Preuve que Noailles n'avoit pu tenter cette entrepriſe. — Paix de Riſwick, 362. — La France devoit peu compter ſur l'Eſpagne. — Crédit de la femme de Charles II. — Le gouvernement tout autrichien, 363. — La nation haïſſoit néanmoins les Allemands, 364. — D'Harcourt fortifie le parti françois. — Dévotion des Eſpagnols; politique à cet égard. — La cour indéciſe & craintive, 365. — Traité de partage pour la ſucceſſion d'Eſpagne, 366. — Charles II ſe décide pour un fils de

France, 367. — Faveur de madame de Maintenon, 368. — Elle donne sa nièce au comte d'Ayen, 369. — Satisfaction qu'elle a de ce mariage, 370. — Le comte d'Ayen digne de ce choix, 372.

TABLE

DES PIÈCES DÉTACHÉES.

LETTRE du maréchal de Fabert au premier duc de Noailles, *page* 373. — Mémoire du maréchal Fabert, 375. — Lettres de l'abbé de Fénelon, depuis archevêque de Cambrai, au maréchal de Noailles, 377. — Au même, 378. — Au même, 380. — Au même, 383. — Lettres de l'archevêque de Cambrai, *Fénelon*, à la maréchale de Noailles; au sujet de l'affaire de quiétisme, 384. — Au même, 387.

Fin des Tables du tome premier.
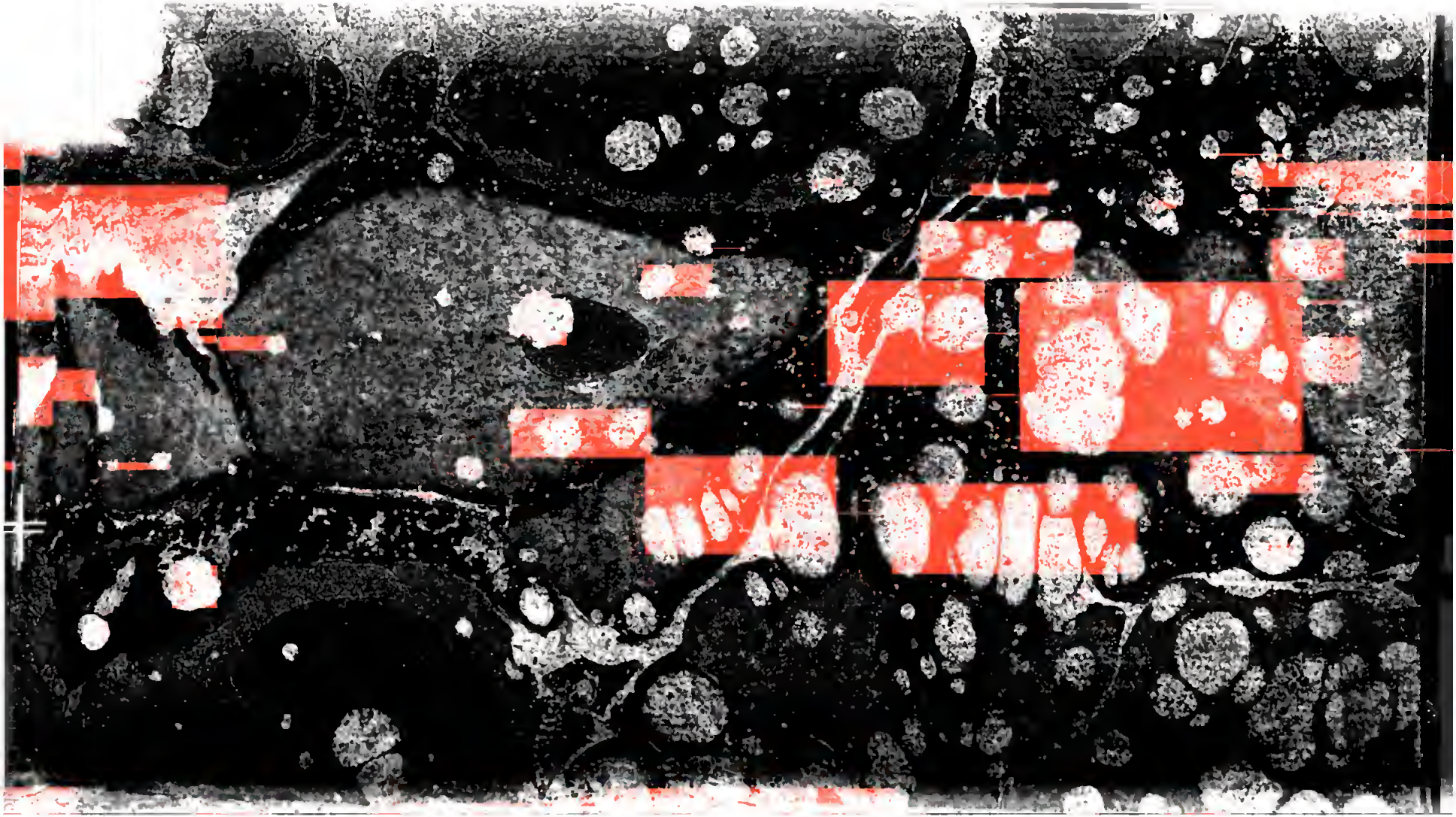
583320